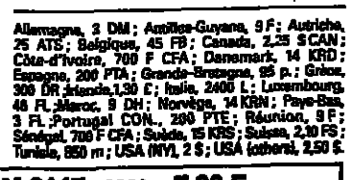
Le Monde

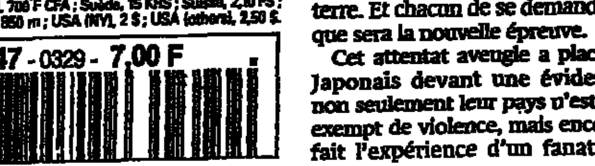
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15605 – 7 F

MERCREDI 29 MARS 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





Les journalistes algériens se disent résolus à ne pas plier devant le terrorisme

La presse, unanime, rend hommage au directeur d'« El Moudjahid », assassiné lundi 27 mars

LES SEIZE quotidiens nationaux algériens du matin et du soir, francophones et arabophones, ont paru mardi 28 mars en une même édition de 32 pages, en hommage au directeur d'*El Moudjahid*, Mohamed Abderrahmani, qui a été assassiné lundi. En « une », l'édition spéciale publie le message de condoléances du chef de l'Etat, Liamine Zeroual, à la famille du journaliste et un éditorial d'*El Moudjahid*. « *Mohamed Abderrahmani a été assassiné, mais* El Moudjahid, *fidèle à la mémoire du défunt, est vivant (...). Ce n'est pas une position que nous affichons, mais une résolution que nous réaffirmons : le terrorisme ne nous fera pas plier* », écrit l'éditoraliste.

Le directeur d'*El Watan*, Omar Belhouchet, dans la page consacrée à son journal, exprime la même détermination. « *Les journalistes algériens sont aujourd'hui face à un terrible défi : céder ou résister. Djaout, Mekbel, Yefsah, Abderahmani et tant d'autres ont montré la voie : celle de l'honneur et de la dignité* », écrit-il.

Mohamed Abderrahmani, qui a été tué par balles à l'intérieur de son véhicule par des présumés islamistes, devait être inhumé mardi en début d'après-midi au cimetière d'El Alia, dans la banlieue est d'Alger.

Le président algérien, Liamine Zeroual, a repris lundi le dialogue avec les principales formations politiques de l'opposition légale, au lendemain des affrontements les plus meurtriers depuis le début du conflit, il y a trente mois. Le quotidien *Le Soir d'Algérie* a fait état lundi d'environ 800 islamistes abattus par l'armée depuis une semaine au sud-ouest d'Alger.

Lire pages 2 et 14



La piété débordante des anciens dirigeants soviétiques

LES LITUANIENS connaissaient leur président, Alguirdas Brazaouskas, comme un communiste réformateur, ils viennent de le découvrir, à la veille des élections municipales, sous les traits d'un fervent catholique. D'après les révélations d'un prêtre, l'ancien apparatchik a toujours été pratiquant, même à l'époque du communisme.

Son cas n'est pas unique. La semaine dernière, pendant que l'armée russe continuait de bombarder les populations civiles du sud de la Tchétchénie, le général Gratchev se faisait baptiser dans une petite église orthodoxe de Géorgie. Celui que la presse russe surnomme « *Pacha Mercedes* », en référence aux accusations de corruption dont il est régulièrement l'objet depuis l'automne 1994, était accompagné par le ministre géorgien de la défense, un « *ami de longue date* », qui lui a servi de parrain. Cette cérémonie a scellé la conclusion de l'accord russo-géorgien sur le maintien, pour vingt-cinq ans, de quatre bases militaires russes dans ce pays.

Depuis la chute du communisme en 1991, les ex-dirigeants soviétiques, débarrassés des derniers oripeaux de leur athéisme, ont été brusquement saisis par la ferveur religieuse. En Moldavie, à peine l'indépendance proclamée, à l'automne 1991, Mircea Snegur, le futur chef de l'Etat moldave, était allé se recueillir au monastère de Putna, dans la Moldavie voisine. En 1994, le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze, annonçait publiquement sa récente conversion à l'orthodoxie. L'ancien ministre des affaires étrangères de Mikhaïl Gorbatchev, qui répond désormais au prénom de « *Gueorgui* », avait précisé avoir « *toujours cru en Dieu* », « *même en étant communiste* ». « *Dieu désire sauver la Géorgie* », s'était-il exclamé depuis son bureau présidentiel de Tbilissi, où trône une icône de la Vierge.

En 1990 déjà, dans un recueil de Mémoires intitulé *Jusqu'au bout*, Boris Eltsine racontait comment, en 1931, à l'aube de la terreur stalinienne, sa mère l'avait fait baptiser alors qu'il n'avait que quelques jours. La cérémonie avait failli tourner à la tragédie : le pope, qui « *tenait à peine sur ses jambes* », plongea le jeune Boris « *dans la cuve* » et l'oublia... On dut alors réanimer le nourrisson. En juin 1992, à la veille du sommet russo-américain de Washington, le président russe avait reçu la bénédiction du patriarche Alexis II, afin de soutenir son « *travail pour le bien de la patrie* ».

Depuis, on bénit à l'envi. En janvier 1994, lors d'un véritable rituel d'exorcisme, une délégation de popes fut invitée à bénir la « Maison Blanche », le haut lieu moscovite de la rébellion d'octobre 1993 devenue le siège du gouvernement, pour en éloigner « *les mauvais esprits* ». A l'automne 1994, le nouvel hémicycle des parlementaires russes reçut à son tour, et après une sérieuse réfection, le traditionnel coup de goupillon. Enfin, dernièrement, la télévision russe a montré comment, à la faveur d'une trêve, des soldats russes se faisaient baptiser dans Grozny dévastée, afin, sans doute, de mieux se donner du cœur à l'ouvrage.

Marie Jégo

Le Japon à l'épreuve de l'absurde

QUELQUE CHOSE est en train de se rompre au Japon. La période de prospérité et de stabilité que l'archipel a connue depuis son prodigieux redressement au cours des années 60 paraît s'achever. Un sentiment de malaise s'installe peu à peu dans l'opinion. Le séisme de Kobé, qui a mis en lumière les défaillances d'un système de pouvoir et en particulier son incapacité à faire face à une situation d'urgence, ainsi que la montée du yen qui, en compromettant la reprise, projette des ombres sur l'avenir social, ont corrodé la confiance. Le mythe de l'efficacité et de l'invincibilité économique du Japon a été entamé. Une autre certitude est ébranlée : la société la plus sûre du monde, qui a fait du pacifisme son viatique, vient de connaître un attentat aveugle et sans précédent dans l'histoire criminelle du pays.

Un attentat d'autant plus traumatisant qu'il coïncide avec une recrudescence du nombre des armes à feu en circulation. Phénomène certes relatif : le Japon est encore loin de connaître le taux de criminalité des sociétés américaine ou européenne. « *Il est difficile de construire une société sûre mais il est aisé de la détruire* », écrit le quotidien l'*Asahi*. Un sentiment de menace diffuse semble peser sur l'archipel, aussi arbitraire et imprévisible que le grondement de la terre. Et chacun de se demander ce que sera la nouvelle épreuve.

Cet attentat aveugle a placé les Japonais devant une évidence : non seulement leur pays n'est plus exempt de violence, mais encore il fait l'expérience d'un fanatisme dont il avait été jusqu'à présent relativement préservé. Les Japonais se sont inclinés, avec le sens du destin qui les habite, devant l'inexorable déchaînement de la nature. Cette fois, ils sont confrontés à l'horreur de l'absurde. Ils découvrent avec effroi que les auteurs de ce meurtre collectif ne sont peut-être pas des terroristes « conventionnels » luttant pour une cause mais certains de leurs enfants habités par des démons meurtriers : si c'est le cas, leur égarement révèle les béances d'une société en surface prospère et stable. Ils sont touchés par ce qui leur apparaît comme un cruel démenti à la vision qu'ils s'étaient construite de leur pays, comme une sorte de crépuscule de la raison.

Ces doutes ont de surcroît pour toile de fond les commémorations du cinquantenaire de la défaite de 1945, qui rouvrent de vieilles blessures, ravivent un passé occulté, remuent les cendres des responsabilités non élucidées, et d'autant plus difficiles à assumer, d'une tragédie collective.

Le Japon a certes connu depuis la guerre des accès de violence : attentats, actes terroristes, comme ceux de l'Armée rouge, ces enfants perdus des révoltes étudiantes de la fin des années 60. Mais ils étaient marginaux et sont restés dans les mémoires au rang des faits divers. Ces actes terroristes, de droite comme de gauche, s'inscrivaient dans une logique, pour utopique qu'elle ait été : celle d'un retour à des valeurs surannées ou de la promotion de la révolution mondiale. Cette fois, indépendamment de motifs qui restent à élucider, cet attentat aveugle paraît mettre à nu la pathologie sociale d'une époque. Les pulsions millénaristes de certaines nouvelles sectes annonçant la fin du monde sont symptomatiques du sentiment diffus qu'une page se tourne sans qu'une orientation nouvelle ne se dessine. Elles cristalisent peut-être les incertitudes d'une nation en panne d'imagination.

Sur le plan politique, l'année 1994, placée sous le signe de la réforme et des changements, a été celle des désillusions. Après avoir été gouvernés efficacement par les conservateurs, qui ont à leur actif le redressement du pays en dépit de turpitudes comme la corruption galopante, les Japonais vivent le syndrome de la IVe République française : instabilité gouvernementale, alliances opportunistes, absence de projet, discrédit des gouvernants.

La machine productive patine. Certes elle dispose d'atouts pour repartir mais l'« invincible » Japon prend conscience que, dans certains domaines d'avenir, il est désormais distancé (le multimédia par exemple) et qu'il aura sans doute de la peine à remonter la pente. Pour l'homme de la rue se profilent les problèmes : écart grandissant dans la répartition des richesses, chômage caché et retraites menacées par un vieillissement très rapide de la population. Au regard d'autres pays industrialisés, la situation du Japon, pour préoccupante qu'elle soit, semble enviable : elle n'en est pas moins vécue sur place avec appréhension.

La jeunesse, difficile à cataloguer, relativement sage, ne véhicule aucune contre-culture : elle est « transparente », disponible, et elle endosse les comportements comme les modes. Elle vit dans le flou des valeurs comme des normes et préfère souvent la fiction à la réalité. Une partie est attirée par les devins ou les nouvelles sectes : au pays de la technologie, l'irrationnel revient à grand pas, se nourrissant de pratiques magico-religieuses séculaires. Alors qu'autrefois ces croyances constituaient le recours des plus défavorisés contre la misère, aujourd'hui, ce sont des jeunes, souvent éduqués et sans problèmes matériels, qui se tournent vers elles dans une quête d'un remède qui calme l'anxiété en faisant taire les interrogations. D'autres se replient devant la console de leur ordinateur : autre fuite dans la fantaisie d'un univers virtuel.

Cas extrêmes ? Assurément : on ne peut ramener toute la jeunesse japonaise à ses égarés ou à ses « emmurés » devant leur petit écran. Ceux-ci sont néanmoins les symptômes d'un mal-être. Tout comme l'est l'accroissement d'une petite délinquance juvénile (vol, prostitution, consommation d'amphétamines ou de solvant). L'archipel arrive à un tournant. L'assurance du succès et l'hédonisme à la petite semaine de la consommation ont fait long feu.

Philippe Pons

Lire la suite page 14

Le CNPF relance le débat sur l'augmentation des salaires

LE PATRONAT et les syndicats ont engagé, mardi 28 mars, une discussion sur l'emploi qui doit porter sur l'insertion professionnelle des jeunes, le chômage des cadres et l'organisation du temps de travail. Rompant avec la prudence de son prédécesseur, le président du CNPF, Jean Gandois, a créé la surprise, lundi 27 mars, en relançant le débat sur les salaires. « *Dans les entreprises qui vont bien, les salariés doivent pouvoir profiter de la croissance* », a-t-il déclaré, ajoutant que « *ne pas ouvrir cette possibilité serait inadmissible* » et même « *une provocation* ». Pour le CNPF, c'est aussi une manière de mettre en avant son projet d'« *entreprise citoyenne* ». Les déclarations de Jean Gandois vont rencontrer un écho favorable auprès des syndicats, et en particulier de la CGT et de FO, qui placent les revalorisations salariales au cœur de leurs revendications.

A la CFDT, Nicole Notat, qui vient de sortir d'un congrès mouvementé à Montpellier, doit prendre en compte les nouvelles orientations de sa centrale, notamment sur la semaine de 32 heures. A mesure que l'élection présidentielle approche, les candidats précisent leurs projets en matière sociale, faisant apparaître sur les salaires, la baisse des charges et la réduction du temps de travail un véritable clivage gauche-droite.

Lire pages 5 et 14

La chute annoncée de Winnie Mandela



WINNIE MANDELA

LE PRÉSIDENT sud-africain Nelson Mandela a annoncé, lundi 26 mars, qu'il mettait fin aux fonctions ministérielles de son épouse Winnie, dont il est séparé depuis trois ans. Bien qu'attendue, cette décision apparaît comme un sérieux revers pour celle que les militants de l'ANC avaient surnommée « *la mère de la nation* ». Pendant la détention de son mari, Winnie Mandela fut l'une des cibles favorites du régime de l'apartheid et devint un symbole de résistance. Mais depuis plusieurs années elle a été mise en cause dans une série d'affaires criminelles et politiques, du meurtre d'un jeune militant de l'ANC par ses gardes du corps jusqu'aux accusations de corruption dont elle a fait l'objet récemment.

Mais Winnie Mandela a trop souvent prouvé sa capacité à rebondir pour que l'on puisse croire que, à soixante et un ans, sa carrière politique est terminée. Restée populaire dans les ghettos, elle est encore membre de la direction de l'ANC et pourrait animer une opposition radicale à la ligne conciliatrice défendue par son mari.

Lire page 12

ATTENTAT Des islamistes ont tué par balles, lundi 27 mars, à Alger, le patron de la presse écrite gouvernementale, Mohamed Abderrahmani, directeur du grand quotidien francophone *El Moudjahid*. Il est le trentième journaliste assassiné depuis mai 1993 et le sixième depuis le début de l'année. ● CET ASSASSINAT intervient alors que les groupes islamistes auraient subi la semaine dernière de très lourdes pertes dans une offensive de l'armée contre les maquis d'Aïn Defla, à 120 kilomètres au sud-ouest d'Alger. Le quotidien *Le Soir d'Algérie* parle de près de 800 morts. ● SELON un autre journal *El Khabar*, des unités d'élite ont mené une autre opération d'envergure dans la région de Bir el Ater, à la frontière algéro-tunisienne. Ces informations n'ont pas encore été confirmée officiellement.

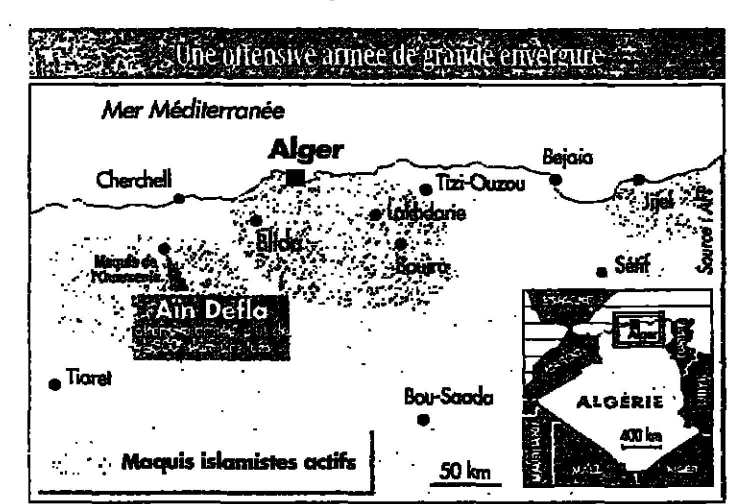
La presse algérienne manifeste après la mort du directeur d'« El Moudjahid »

Un journal commun et unique a été publié en hommage à Mohamed Abderrahmani, assassiné par des intégristes. Les groupes islamistes auraient subi de très lourdes pertes dans une offensive de l'armée au sud-ouest d'Alger

LE DIRECTEUR du quotidien gouvernemental *El* Moudjahid, Mohamed Abderrahmani, cinquante-sept ans, a été assassiné, lundi 27 mars, à Alger. Il a été tué par *balles à Oued Kniss, dans le* quartier du Ruisseau, banlieue populaire de la capitale. Cet attentat a été attribué, par les services de sécurité, aux islamistes armés. Mohamed Abderrahmani est le trentième journaliste assassiné depuis mai 1993, le septième depuis le début de l'année.

Cet attentat a été commis alors que les groupes islamistes armés auraient subi, la semaine dernière, de très lourdes pertes, dans une offensive de l'armée contre les maquis de l'ouest. Selon la presse locale, l'armée aurait abattu *entre 300 et 800 islamistes, en une* semaine de confrontation, dans le maquis de Aïn Defla, à environ 120 kilomètres au sud-ouest d'Alger. Le quotidien algérois *Le Soir d'Algérie* rapporte que quelque 900 combattants intégristes ont été pris au piège depuis le 18 mars par les unités d'élite de l'armée. Ils auraient convergé dans cette région très montagneuse de l'Ouarsenis pour prendre part à un congrés du Groupe islamiste armé (GIA), qui tente de s'imposer comme l'« *unique cadre du Djihad (guerre sainte) en Algérie* », précise le journal. L'armée a récupéré des centaines de fusils d'assaut kalachnikov et de fusils semi-automatiques. *Le Soir* affirme également que des « *étrangers* » se trouvaient parmi *les islamistes, notamment* des Tunisiens, des Marocains et des Erythréens. Ces derniers, toujours selon le journal, seraient des éléments « *Front populaire islamique érythréen* ».

De son côté, le quotidien *Le Matin* a révélé, lundi, que l'artillerie avait pilonné la région, préalablement évacuée de ses habitants et que des commandos de parachutistes avaient été largués sur la zone. Le journal citant le témoignage d'un officier a indiqué que plusieurs centaines de « *terroristes* » avaient été tués. Pour sa part, le quotidien arabophone *El Khabar* a indiqué que l'armée avait déclenché une autre offensive dans la région de Bir El-Ater, à la frontière algéro-tunisienne. Des parachutistes, des gardes-frontières ainsi que des unités d'élite, appuyés par des hélicoptères, ont participé à cette opération. Ni cette dernière ni la « *bataille* » de l'Ouarsenis n'ont été officiellement annoncées, mais en laissant la presse – tenue d'ordinaire à plus de réserve – en parler les autorités les confirment implicitement. L'offensive de l'armée contre les maquis islamistes témoigne de leur volonté d« *'éradiquer* » les groupes armés pour permettre la tenue de l'élection présidentielle avant la fin de l'année.



SYMBOLE

En assassinant Mohamed Abderrahmani, le directeur d'*el Moudjahid* (le combattant, les auteurs de l'attentat ont visé un symbole de la presse gouvernementale. Créé en 1962, avec pour titre initial *Le Peuple*, il reprit, après le coup d'état du colonel Houari Boumédiène en 1965, le prestigieux nom de l'organe du FLN durant la guerre d'indépendance. Il devint rapidement le porte-parole de référence et le plus beau fleuron des médias en langue française du régime algérien. Le plus ancien journal d'Algérie tirait à prés de 300 000 exemplaires, avant la libéralisation l'explosion des titres que le pays à connu, au lendemain des évenements d'octobre 1988 et de « *l'ouverture démocratique* » qui s'en est suivi. Il subit, alors, une importante saignée : ses meilleures plumes préférant quitter le secteur publique pour créer leurs propres organes privés.

Malgré la baisse drastique de son tirage, *el Moudjahid* est resté une référence dans le paysage médiatique algérien. Son ton mesuré et ses informations toujours sourcées tranchent en compaisons des autres titres dont la crédibilité est souvent mise à mal par manque de rigueur. Mais *el Moudjahid* reflète les vues du pouvoir et est accusé par les islamistes de « *collaboration* ». Le journal dénonce avec violence les thèses islamistes et les actions des groupes armés, souvent qualifiés de « *barbares* » ou de « *Khmers verts* », en référence aux auteurs du génocide cambodgien et à la couleur de l'Islam.

Mohamed Abderrahmani dirigeait le journal depuis 1992, aprés en avoir été le rédacteur en chef durant de longues années. D'une grande affabilité, il était considéré par la plupart de ses confréres un peu comme le « *pére* » de la presse algérienne. Dés qu'il a été connu son assassinat a soulevé une vive émotion à Alger.

De nombreux journalistes se sont rassemblés au pied de l'immeuble d'*el Moudjahid*, au centre de la capitale, pour dire leur peine et leur angoisse face au redoublement de la violence que connait le pays. « *Ceux qui ont quitté le pays ont certainement eu raison* » répétait avec lassitude l'un d'entre eux. *Plus de 200 journalistes ont préféré* partir en exil pour échapper à la terreur et à une vie semi-clandestine. Le président Liamine Zeroual a affirmé, lundi, que les auteurs de l'attentat « *recevront le châtiment qu'ils méritent.* » Le ministre de la communication, Lamine Bechichi, a lui aussi condamné l'assassinat de M. Abderrahmani commis par les « *forces de l'obscurantisme* ».

D'autre part, les éditeurs de presse ont décidé de ne tirer, mardi, qu'un seul journal, en commun, « *en hommage à la mémoire de leur collégue et ami.* » Le Groupe islamiste armé (GIA) a multiplié, ces dernières semaines, les menaces à l'encontre des journalistes, accusés de « *collaboration* » avec les autorités. L'un des chefs du GIA, a promis à ceux qui « *combattent par la plume* » qu'ils périraient « *par la lame* ». L'ex-Front islamique du salut (FIS) a, pour sa part, récemment condamné les meurtres de civils et notamment ceux des journalistes.

De son coté, l'organisation Reporters sans frontières (RSF) a demandé aux autorités de tout faire pour mettre « *un terme à l'hécatombe* » des hommes de presse. RSF demande, également, au président Zeroual, d'user de son influence « *afin qu'une enquête soit ouverte pour retrouver les auteurs de l'assassinat* ». Un autre journaliste du quotidien gouvernemental, Ferhat Cherkit, a été tué, il y a quelques semaines, dans un attentat en plein centre de la capitale. Le 13 février, Hamid Aberkane, éditorialiste du même organe, échappait par miracle aux tirs d'un groupe armé, embusqué non loin de son domicile.

Le sixième journaliste assassiné depuis janvier

● **Mohamed Abderrahmani** est le sixième journaliste assassiné en Algérie depuis le début de l'année. Un correcteur du journal *Chaab* a été tué le 13 janvier. Selon l'agence de presse nationale APS, 21 journalistes et employés ont été victimes d'assassinat ou d'attentat au cours de l'année 1994, 9 en 1993.

● **Selon un bilan officiel** rendu public au début du mois de mars, 6 838 personnes ont été tuées en 1994 et près de 2 300 ont été blessées dans des attentats attribués aux groupes armés islamistes. Cette statistique établie par les services de sécurité fait apparaître que la catégorie la plus touchée est celle des ouvriers spécialisés (1 800 tués), suivie par les « sans-profession » (1 384), les fonctionnaires (682) et les professions libérales (670). Le chiffre des pertes des forces de l'ordre et celui des islamistes ne sont pas donnés dans ce bilan. Selon un décompte officieux, 2 300 « *hommes armés* » ont été tués en 1994.

● **En trois ans de violences,** selon les estimations les plus sérieuses – encore que très approximatives –, plus de 30 000 personnes, civiles et militaires, ont été tuées en Algérie.

Calme relatif et intense activité diplomatique au Burundi

BUJUMBURA a connu lundi 27 mars sa journée la plus calme depuis une semaine. On a assisté à une timide reprise de l'activité dans les rues de la capitale burundaise, et l'exode des Hutus vers le Zaïre s'est considérablement ralenti. Dans la nuit de lundi à mardi, des tirs d'armes automatiques ont été entendus en provenance du quartier hutu de Kamenge, au nord de Bujumbura ; la radio nationale a fait état d'explosions de grenades et plusieurs incidents ont été signalés en province.

Bernard Debré, le ministre français de la coopération, est arrivé mardi 28 mars à Bujumbura afin de « *consolider le processus de réconciliation nationale* » et « *favoriser le retour à une vie démocratique normale* », selon les termes d'un communiqué diffusé par les services du premier ministre. M. Debré doit également assister au départ de cent cinquante Français qui doivent regagner Paris à bord d'un vol spécial d'Air France mardi matin.

Le ministre s'était rendu la semaine dernière au Burundi dans le cadre d'une mission de la troïka européenne. Cette mission, nous écrit notre correspondant à Bruxelles, Philippe Lemaître, devait faire part aux autorités burundaises de la position commune adoptée par les ministres des affaires étrangères des Quinze. Elle a rapporté de Bujumbura une estimation très pessimiste de la situation. « *Tous les éléments pour un nouveau génocide sont en place* », a déclaré l'un des membres de la délégation.

A New York, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies se sont réunis à la demande du secrétaire général afin d'examiner la situation burundaise. Le porte-parole du Conseil a déclaré que la création « *d'une force préventive – si le temps de la prévention n'est pas déjà révolu – appartient au Conseil de sécurité* », tout en précisant qu'il n'avait pas « *perçu de disposition du Conseil* » dans ce sens. L'ONU est représentée sur place par Ahmedou Ould Abdallah, qui s'est toujours déclaré défavorable à une intervention extérieure au Burundi.

A Bujumbura, nous signale notre envoyé spécial Jean Hélène, le dirigeant extrémiste hutu Léonard Nyangoma, chef du Conseil national pour le développement de la démocratie, a appelé la population à « *opposer une résistance farouche aux assassins* » et à « *boycotter les centres urbains pour une durée indéterminée* ». Il s'agit sans doute pour les partisans de M. Nyangoma d'éloigner les Hutus des représailles qu'entraînent les actions qu'ils mènent contre les forces de l'ordre en majorité tutsies.

Enfin, le président Sylvestre Ntibantunganya a déclaré au quotidien *La Libre Belgique* qu'il fallait « *tirer les leçons de ce qui s'est passé au Rwanda, que la communauté internationale a observé sans réagir jusqu'à ce que le génocide ait été perpétré. Il ne faut pas que l'on permette un génocide au Burundi* ».

L'interminable crépuscule libérien

Autour de Monrovia, la population s'entasse et tente de survivre, alors que dans le reste du pays la guerre continue

MONROVIA
de notre envoyé spécial

Pour arriver à Monrovia, les avions doivent se poser sur l'aéroport James Spriggs Payne, dont les installations sont celles d'un gros aéroclub. L'aéroport international est fermé depuis le début de la guerre civile, il y a plus de cinq ans, et quelques compagnies de la région se sont fait une raison : elles atterrissent sur la piste trop courte, quitte à ce que certains appareils finissent leur course dans les marais avoisinants. On compte jusqu'à trois vols quotidiens qui relient le Libéria à la Côte-d'Ivoire, à la Guinée, à la Sierra-Leone et au Ghana.

Cet art de faire durer le provisoire est une discipline nationale dans la portion du Libéria sous le contrôle de l'Ecomog, la force d'interposition inter-africaine sous commandement nigérian, qui est stationnée dans le pays depuis 1990. A Monrovia, plus d'un million de Libériens ont appris à survivre, là où habitaient 300 000 personnes avant la guerre. La vie est rythmée par un couvre-feu appliqué avec une rigueur variable, de 19 heures à 7 heures. Dans la journée, la ville s'adonne au commerce, dans le bruit des générateurs qui suppléent à l'absence de réseau électrique. Les boutiques sont aussi bien fournies en électronique grand public que les magasins de la Cinquième Avenue new-yorkaise. Dans un pays où l'État n'est plus qu'un souvenir, l'absence de droits de douane permet de pratiquer des prix avantageux.

Ce qui laisse bien sûr indifférente la masse des Libériens, qui survivent grâce à l'aide humanitaire, rassemblés dans des camps administrés par les agences humanitaires des Nations unies et les organisations non gouvernementales ou dans des abris de fortune construits entre les ruines laissées par les deux grandes batailles de Monrovia, en 1990 et en 1992. Les seules unités de production en état de marche sont la brasserie et la cimenterie. Si la première fonctionne au maximum de ses capacités (la bière Guinness, fabriquée sous licence, vient de célébrer sa 250 millionième bouteille), la seconde ne fournit plus que 15 % de sa production antérieure, à destination des chantiers humanitaires.

La gestion de cet État croupion est donc assurée par un étrange condominium réunissant les organisations humanitaires, qui se chargent de l'intendance, et l'Ecomog, c'est-à-dire de fait le Nigéria, qui assure le maintien de l'ordre. Sur un total de 8000 hommes, 6000 sont Nigérians, les autres étant Ghanéens, Guinéens et Sierra-Léonais. Au fil des différents accords de paix, des contingents ougandais et tanzaniens – sans intérêt régional dans le conflit – sont arrivés, qui repartiront dans les jours qui viennent. Leur présence était financée par les États-Unis, qui ne renouvelleront pas leur aide cette année.

LE POIDS DU NIGÉRIA

En ville, ces soldats ont le monopole des armes et, malgré la présence symbolique d'une police libérienne désarmée, des mesures d'ordre public. Le major Shola Akinola, porte-parole de l'Ecomog, explique ainsi que la force d'interposition a interdit les manifestations « *parce que nous avons acquis la conviction que les manifestations de janvier* [lors desquelles la population s'en est pris aux chefs de factions qui n'avaient pas réussi à conclure un accord à Accra, au Ghana] *étaient manipulées au bénéfice d'une faction, le NPFL* ».

C'est une autre constante du conflit libérien que cet irréductible antagonisme entre le Nigéria et le Front national patriotique libérien (NPFL) de Charles Taylor, soutenu par le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire. De nombreux observateurs estiment que le Nigéria n'est pas étranger à la récente floraison de factions destinée à multiplier les candidats potentiels à la gestion du pays. Le Liberian Peace Council (LPC), qui a chassé le NPFL des plantations d'hévéas, aurait été armé par les Nigérians, ce que le major Akinola dément avec véhémence.

Car les ministères, ou ce qu'il en reste (des bâtiments provisoires, quelques machines à écrire, une ligne de téléphone et un générateur électrique pour les mieux lotis), ont été répartis entre factions au termes d'un accord signé en 1993 à Cotonou. Certains d'entre eux continuent de travailler, comme le ministère de la santé, même si les fonctionnaires ne perçoivent que rarement leur salaire dérisoire, 175 dollars libériens (17 francs) par mois pour un douanier.

Joe Mulbah est ainsi passé du poste de responsable de la communication du NPFL à celui de ministre de l'information. Mais son discours n'a pas changé, il continue de faire valoir la nécessité de partager le pouvoir entre les factions et de satisfaire les légitimes aspirations des combattants. Michael Francis, archevêque catholique de Monrovia, ne veut pas en entendre parler : « *Les factions ne veulent pas la paix, et en particulier le NPFL. Ils ne savent pas vivre autrement que dans la guerre, et depuis cinq ans tous les actes de Charles Taylor ont montré qu'il n'abandonnerait jamais son but initial : devenir président du Libéria par n'importe quel moyen.* » Le 9 mars, un conseil religieux réunissant chrétiens et musulmans a organisé une Journée ville morte qui a été un grand succès. Mais les combats n'ont pas cessé, comme en témoigne le flot constant de réfugiés qui continuent d'arriver dans la zone sous contrôle de l'Ecomog.

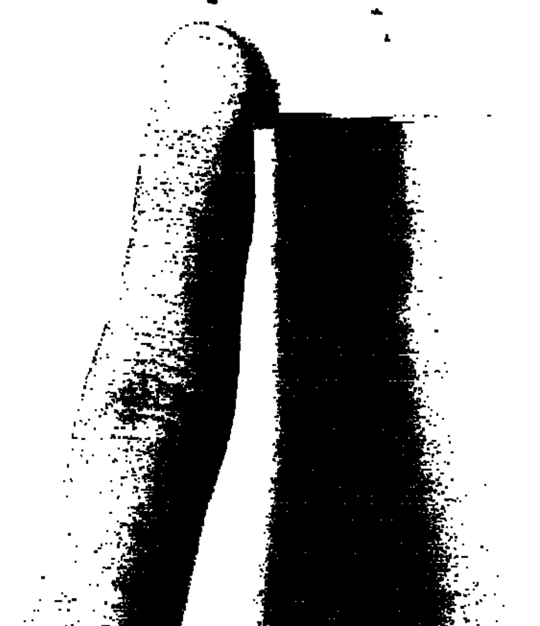
Les Nations unies estiment à 300 000 le nombre de Libériens qui vivent encore dans le reste du pays, où les *fighters*, souvent des enfants et des adolescents, font régner la terreur depuis 1990. Les récits de réfugiés font toujours état des mêmes atrocités, qui résultent de la manipulation de très jeunes gens et de la résurgence de pratiques de sorcellerie passées au filtre de la violence hollywoodienne. Un expatrié travaillant pour une ONG va jusqu'à imaginer que la solution du conflit puisse passer par l'évacuation totale des zones de combats, jusqu'à ce que les quelques dizaines de milliers de *fighters* soient livrés à eux-mêmes.

En attendant, les efforts politiques et diplomatiques se poursuivent. Le président ghanéen, Jerry Rawlings, qui préside actuellement la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), continue de déployer des trésors de patience pour obtenir des factions un cessez-le-feu et un accord sur un processus de transition. Mais, comme le fait remarquer Anthony Nyaki, le représentant du secrétaire général de l'ONU au Libéria, « *les factions n'ont pas fait la preuve de leur volonté politique d'arriver à la paix* ». Quelques espoirs se portent maintenant sur l'organisation d'un sommet des chefs d'Etat de la Cedeao, qui permettrait de résoudre les rivalités géopolitiques et de dissocier les États de la région des factions qu'ils soutiennent.

Thomas Sotinel

90 000 réfugiés sierra-léonais

Alors que la majorité de la population libérienne est déplacée ou en exil à l'étranger, environ 90 000 Sierra-Léonais ont cherché refuge au Libéria, après le déclenchement de la guerre civile par la rébellion du Front révolutionnaire unifié (RUF) du caporal Foday Sankoh, en 1991. A Samuka Town, à quelques kilomètres du centre de Monrovia, le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) a construit un camp qui accueille 5 000 réfugiés. Abduley Kallon explique comment lui et les siens ont fui : « *Au début, le RUF disait qu'il venait nous libérer, mais très vite ils se sont mis à tuer, à piller et à violer. Nous avons passé la frontière en avril 1991 et nous sommes restés trois ans à Cape Mount. Mais, quand les combats ont repris, nous sommes repartis vers Monrovia.* » Le 19 mars, des déserteurs du Front national patriotique du Libéria (NPFL) ont affirmé que Charles Taylor était en liaison constante avec le RUF.



Bombay à l'heure de l'hindouisme militant

La capitale économique de l'Inde s'efforce de ne pas dramatiser l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite dans l'Etat du Maharashtra

Après la récente victoire dans le Maharashtra d'une alliance de partis hindouistes, les habitants de la capitale, Bombay, hésitent entre optimisme et inquiétude alors que les dirigeants du Shiv Sena, une formation d'extrême droite aujourd'hui à la tête de l'exécutif, font assaut de modération et cherchent à gommer son image fascisante même si son « chef suprême », Bal Thackeray, explique qu'il se montrera implacable avec les immigrants clandestins. Seule une puissante réaction de rejet du Parti du Congrès explique que les électeurs du Maharashtra aient pu succomber aux sirènes d'un hindouisme militant dont la montée en puissance illustre la crise du système politique indien.

BOMBAY

de notre envoyé spécial

Au revoir Bombay, *Salaam Mumbhai !* Le grand port de la mer d'Arabie sera bientôt rebaptisé du nom de la déesse tutélaire de la ville, la *Devi Mumbhai.* Pour l'alliance des partis hindous de droite, que les récentes élections régionales (*Le Monde* du 16 mars) viennent de porter au pouvoir dans l'Etat de Maharashtra, Bombay n'était en effet que la déformation anglicisée du vrai patronyme de la cité. Foi de nationaliste, il fallait donc officiellement lui redonner son identité en imposant le nom en langue marathi qu'ont toujours utilisé les *« Bombaywallas »*, habitants de Bombay.

L'anecdote est révélatrice. Dans la capitale économique de l'Inde, cette mégapole de treize millions d'âmes qui marie misère et extrême richesse, qui se flatte d'être la ville la plus moderne de l'Union indienne, un parti militant, ultranationaliste et chauvin vient de prendre les rênes du gouvernement local : le Shiv Sena. Il a été fondé en 1966 et s'est bâti, au fil des années, une solide réputation d'agitateur de la cause des hindous marathes, habitants de cet État du Maharashtra dont Bombay est la capitale.

A la fin des années 60, quand le Shiv Sena n'était encore qu'un groupuscule structuré en différences *shakas* (branches) où les militants s'entraînaient aux arts martiaux, mais développaient également un système d'aide sociale destiné à pallier les carences du système, le parti avait mené des campagnes contre les *« immigrants »* non marathes qui affluaient dans l'« eldorado » de Bombay depuis le Gujerat voisin, les États méridionaux du Tamil Nadu et du Kerala.



Plus tard, la cible se concentra sur les musulmans (15 à 20 % de la population de la ville). Durant l'hiver 1992-1993, lors des sanglantes émeutes interconfessionnelles qui firent entre six cents et peut-être plus d'un millier de morts – en grande majorité musulmans – le Shiv Sena a été accusé d'avoir planifié une véritable *« purification ethnique »*. On dit que les *shiv sainiks* avaient marqué d'une croix noire les maisons des musulmans, qu'ils forçaient certains passants à se déculotter pour vérifier s'ils étaient circoncis et que des pogroms encore jamais vus dans ce Bombay cosmopolite et tolérant furent organisés au nom des *« soldats de Shivaji »*.

Un tel passé aurait pu faire croire que l'arrivée au pouvoir du Shiv Sena provoquerait les foudres de l'élite libérale et laïque de Bombay. Tel n'est généralement pas le cas. Il est vrai que l'alliance des partis hindous de droite – le Shiv Sena s'était allié au Parti indien du peuple (BJP) – a raflé 30 des 34 sièges dont la ville dispose au Parlement régional, résultat qui montre que l'écrasante majorité des Bombaywallas (et même certains musulmans) ont voté pour le Shiv Sena. Cela parce qu'il voulait en finir avec les quarante-sept ans de règne sans partage du Parti du Congrès (au pouvoir à New Delhi au niveau fédéral).

« Au point où nous en étions, tout changement quel qu'il soit est le bienvenu », explique l'écrivain Shoba De, une femme qui n'est pourtant pas suspecte d'être la tasse de thé des *shiv sainiks*, ses écrits étant plutôt épicés au regard des canons de la pudibonderie locale. C'est tout juste si une critique de cinéma, de religion chrétienne, confie *« être effrayée par la perspective d'un tel gouvernement »*. *« Nous sommes en fait beaucoup plus inquiets que nous voulons bien le prétendre »*, admet-elle.

Pragmatisme politique aidant, le Shiv Sena n'a pourtant pas tardé à multiplier les déclarations rassurantes pour faire oublier son image d'organisation fascisante. *« Nous ne sommes pas antimusulmans. Ces derniers doivent se considérer comme des citoyens à part entière dans ce pays »*, nous dit le « chef suprême » du Shiv Sena, Bal Thackeray, dans sa modeste résidence du quartier de Bandra.

« ILS ONT JOUÉ AVEC LE FEU »

En permanence interrompu par des appels téléphoniques et des visites de militants qui, mains jointes en signe de respect, lui passent des guirlandes de fleurs autour du cou, le « chef » fait assaut de modération dans son discours. Avait-il parlé d'imposer un permis de résidence pour tout migrant non marathe ? *« Nous ne sommes pas pressés d'appliquer cette mesure. »* Avait-il laissé entendre que les intérêts des multinationales étrangères seraient menacés ? *« Pas du tout ! Les investissements étrangers sont les bienvenus. »* Cet ancien dessinateur humoristique qui aime faire de bons mots devant un auditoire complaisant assure son *« attachement à la démocratie »*. Il remarque tout de même qu'*« il faut gouverner d'une main ferme mais sans violence »*. Il ajoute avoir prévenu une délégation de musulmans venus le rencontrer que, si leurs frères étaient cause d'émeutes, il se montrerait intraitable. *« Je ne les épargnerai pas »*, a-t-il averti. Sur le sujet des immigrants clandestins du Bangladesh et du Pakistan, M. Thackeray se montre tout aussi implacable : *« On les forcera à partir. Après tout, je ne suis pas membre d'Amnesty International. »*

Les musulmans eux-mêmes se montrent également modérés dans leurs commentaires à l'égard du Shiv Sena : *« Maintenant qu'ils sont au pouvoir, les leaders de ce parti devront changer de tactique et s'assagir »*, estime le scénariste Hassan Kamal, membre de la délégation qui vient de rencontrer le « chef suprême ». *« Nous allons persuader les musulmans de laisser le Shiv Sena gouverner jusqu'à son terme. Nous devons nous montrer patients et pleins d'espoir. »*

Le fait que le Shiv Sena ait dû sa victoire à son alliance avec le Parti indien du peuple (BJP), une formation hindoue plus modérée qui est la grande force de l'opposition au Parlement fédéral, peut-il accréditer la thèse des optimistes ? Tout le monde n'est pas forcément de cet avis. Le militant des droits de l'homme Javed Anand, qui remarque qu'*« en ayant refusé de voter pour le Parti du Congrès, qu'ils accusent d'avoir trahi puisqu'il s'est montré incapable de les défendre durant les émeutes, les musulmans savaient que le Shiv Sena arriverait au pouvoir. Ils ont joué avec le feu »*.

Bruno Philip

Le Canada relance la guerre du turbot avec l'Europe

ALORS QUE vient de s'ouvrir à New York, lundi 27 mars, la conférence des Nations unies consacrée à la gestion des stocks de poissons migrateurs, le ton est encore monté entre le Canada et l'Union européenne à propos de la pêche au turbot dans les eaux internationales. Dimanche, les garde-côtes canadiens ont coupé le câble d'un chalut traîné par un navire espagnol au large des bancs de Terre-Neuve et ils ont menacé d'en couper un deuxième, au motif que la flotille espagnole utiliserait des filets à maille trop fine qui prélèvent des poissons immatures. Or, après l'arraisonnement du chalutier espagnol *Estai* par les Canadiens, le 9 mars, une commission britannique avait inspecté le navire à son retour à Vigo, en Espagne, et elle avait conclu que les filets étaient aux normes.

Le ministre espagnol des affaires étrangères, Javier Solana, a convoqué lundi l'ambassadeur du Canada, David Wright, afin de lui signifier que *« l'Espagne ne tolérera aucun autre arraisonnement »*. Madrid a décidé de rétablir les visas pour les ressortissants canadiens dès cette semaine et de suspendre toutes les visites bilatérales entre les deux pays, nous indique notre correspondant, Michel Bole-Richard. Pour le moment, il n'est pas question de rompre les relations diplomatiques, comme avait menacé de le faire Javier Solana il y a deux semaines.

Le ministre de la défense, Julian Garcia Vargas, a annoncé qu'un deuxième patrouilleur de la marine royale avait été envoyé dans la zone de pêche avec ordre de *« s'interposer par tous les moyens à tout nouvel arraisonnement »*. *« Il serait lamentable*, a ajouté le ministre, *que les fanfaronnades du ministre canadien de la pêche* [Brian Tobin] *puissent provoquer un accident. »* Les dix-sept chalutiers qui croisent actuellement au-delà de la limite des 200 milles, au large de Terre-Neuve, ont cessé de travailler et se sont regroupés autour du patrouilleur *La Vigie*, dans l'attente d'une solution.

« INACCEPTABLE »

L'Union européenne a réuni lundi à Bruxelles son comité des représentants permanents. Il a été décidé que le président de la Commission européenne, Jacques Santer, et le président en exercice du conseil des ministres de l'Union, Alain Juppé, adresseraient une lettre de protestation officielle aux autorités canadiennes, soulignant que l'attitude d'Ottawa est *« inacceptable »*. Mais il n'a pas été question d'éventuelles sanctions commerciales ou diplomatiques contre le Canada, à la grande déception des Espagnols.

Interrogé lundi à Lisbonne, où il inaugurait un centre d'information portant son nom, l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, a répondu que *« le Canada ne peut définir seul le droit international de la mer »*. M. Delors a conclu : *« Il faudra bien que des instances internationales se réunissent pour fixer des règles, en fonction des exigences de protection des ressources halieutiques. »*

Justement, la conférence des Nations unies réunie à New York pour la gestion des stocks de poissons migrateurs a commencé ses travaux lundi, dans une atmosphère tendue. Le ministre canadien de la pêche, Brian Tobin, a répété que la flottille espagnole se livrait au large de Terre-Neuve à *« une folie écologique qui ne peut continuer »*. La responsable de la pêche pour l'Union européenne, Emma Bonino, lui a répondu que *« L'Europe ne sera pas le bouc émissaire des erreurs de gestion du Canada en matière de pêche »*.

La conférence de New York, qui est la quatrième du genre depuis le sommet de Rio de 1992, doit poursuivre ses travaux jusqu'au 12 avril. Elle a pour but de fixer de nouvelles règles à la pêche hauturière, qui se pratique hors des eaux territoriales et n'est donc pas soumise aux règlements intérieurs des Etats riverains. Elle doit répartir aussi les quotas de pêche des poissons les plus migrateurs, comme la morue, le turbot (ou flétan noir) et le thon.

Le premier ministre turc procède à un important remaniement de son gouvernement

ISTANBUL

de notre correspondante

Un important remaniement ministériel au sein de l'aile sociale-démocrate de la coalition au pouvoir, approuvé officiellement par le président Suleyman Demirel, a redonné, lundi 27 mars, un nouvel élan au gouvernement du premier ministre Tansu Ciller, qui sera confronté dans les mois à venir à des échéances cruciales. Ayant signé l'accord d'union douanière avec les Européens, la Turquie ne dispose en effet que de quelques mois pour convaincre le Parlement européen qu'elle est déterminée à poursuivre et à accélérer le processus de démocratisation.

Le dirigeant du Parti républicain du peuple (CHP) et ancien chef de la diplomatie, Hikmet Cetin – désormais vice-premier ministre – partagera cette lourde responsabilité avec Mme Ciller. Erdal Inönü, ancien dirigeant du Parti populaire social-démocrate (SHP), qui fait une rentrée inattendue sur la scène politique en tant que ministre des affaires étrangères après avoir pris sa retraite en automne 1993, devra de son côté déployer tous ses talents de diplomate pour expliquer à la communauté internationale la position de la Turquie, engagée dans une vaste offensive militaire au nord de l'Irak depuis plus d'une semaine.

Le remaniement au sein du cabinet des ministres avait été rendu nécessaire par la dissolution, le 18 février dernier, du SHP, lors d'un congrès d'unification qui avait placé les deux partis sociaux-démocrates sous la bannière du CHP et la direction d'Hikmet Cetin. Les deux partenaires, le DYP et le CHP, se sont contentés de signer un programme d'application, plutôt qu'un nouveau protocole de coalition, qui met l'accent sur les réformes constitutionnelles et le processus de démocratisation, attendu depuis des années.

Malgré le nouveau visage du gouvernement, et une plus forte composante socialiste, il serait irréaliste d'espérer des miracles. Mais les conditions politiques, notamment l'impact positif de l'accord d'union douanière et une prise de conscience parmi les dirigeants que la démocratisation est le prix à payer pour ce rapprochement avec l'Europe, ont créé une atmosphère plus favorable. Parmi les mesures prévues, figurent une amnistie – limitée – qui serait accordée à certains prisonniers condamnés pour leurs opinions, une série de réformes constitutionnelles visant en particulier à étendre les libertés individuelles et le droit de participer à la vie politique, et une levée graduelle de l'état d'urgence dans les provinces du Sud-Est anatolien. Tansu Ciller et Hikmet Cetin seront cependant confrontés aux obstacles habituels placés sur leur chemin par les réactionnaires opposés à tout changement, qui sont majoritaires au Parlement et constituent une forte composante du DYP.

Hikmet Cetin devra de son côté renforcer sa position au sein même du CHP, où il sera contesté lors d'un congrès en août. Cette dimension interne au parti a influencé le choix de plusieurs ministres, sélectionnés non seulement pour leurs qualités, mais également pour créer un équilibre favorable au maintien de M. Cetin à la direction du parti. En obtenant le concours de M. Inönü, qui lui assure le soutien d'une partie importante des délégués du parti, Hikmet Cetin a marqué des points et prouvé que, sous son allure décontractée et son abord souriant, il cachait un fin politicien, déterminé à s'imposer.

Nicole Pope

De violents combats opposent les formations kurdes dans le nord de l'Irak

DE VIOLENTS COMBATS ont opposé, lundi 27 mars, les deux principales formations kurdes irakiennes dans le nord de l'Irak. L'offensive a été lancée par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK, de Massoud Barzani) contre les positions de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK, de Jalal Talabani) au nord d'Ebril, « capitale » du Kurdistan d'Irak tenue par l'UPK. Au moins 150 personnes ont été tuées dans les deux camps lors d'affrontements qui se sont aussi produits dans la région de Penjuin, près de la frontière avec l'Iran. Les deux formations rivales qui contrôlent le Kurdistan d'Irak depuis la fin de la guerre du Golfe en 1991, s'opposent depuis le mois de mai 1994. Parallèlement à ces affrontements se poursuit l'opération de l'armée turque contre les séparatistes kurdes de Turquie (PKK) basés dans le nord de l'Irak.

Des troupes turques, appuyées par des blindés, ont attaqué des maquisards kurdes cherchant à se réfugier en territoire syrien. Des combats se sont également déroulés près de la frontière iranienne, dans la région de Khwakurk. Le contrôle et les opérations de ratissage se sont d'autre part poursuivis lundi dans toutes les zones de la région frontalière avec la Turquie, a indiqué le colonel Dogu Silahcioglu. Dans le même temps, l'armée turque a décidé de restreindre l'accès des médias internationaux à cette région.

Cette offensive turque a de nouveau fait l'objet de condamnations internationales. Le chancelier allemand Helmut Kohl a annoncé lundi son intention de suspendre l'aide financière de 150 millions de DM (environ 500 millions de Francs) à la Turquie.

« LA CRITIQUE DOIT ÊTRE CLAIRE »

En présentant cette décision, Peter Hintze, secrétaire général de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de M. Kohl, a indiqué qu'il fallait que *« la critique soit claire »*. Le Parti libéral (FDP), présidé par le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel, étant également favorable à cette mesure, la sanction devrait être formellement prise dans les prochains jours. Les Etats-Unis, qui se sont jusqu'à présent gardés de critiquer l'action militaire turque, ont pour la première fois émis des réserves auprès d'Ankara au sujet du sort des civils et de la durée de l'opération. Sur instruction du secrétaire d'Etat Warren Christopher, l'ambassadeur des Etats-Unis à Ankara a rencontré, dimanche, le premier ministre Tansu Ciller pour lui faire part de *« son inquiétude, née du fait que selon les rapports (...) reçus, les forces turques pourraient se préparer pour un séjour prolongé »*. A Paris, le ministre de la défense François Léotard, a estimé que la Turquie ne devait pas *« se substituer »* à Bagdad pour contrôler les zones kurdes du nord de l'Irak. M. Léotard a ajouté qu'*« il y a dans l'intervention turque plus qu'un simple droit de poursuite. »*

Le chef de l'opposition chiite irakienne, l'ayatollah Mohammad Bagher al-Hakim, a de son coté condamné *« l'agression »* de l'armée turque et a dénoncé *« le régime de Bagdad pour sa complicité avec les troupes turques »* en estimant qu'elle constituait *« une violation flagrante de la souveraineté »* irakienne. L'Iran a pour sa part demandé lundi le *« retrait »* des forces armées turques en affirmant que *« la présence des troupes turques en Irak risquait de compliquer davantage la situation dans la région »*, a annoncé la radio iranienne qui a également cité une déclaration du ministre iranien des affaires étrangères Ali Akbar Velayati estimant *« nécessaire que les forces militaires turques quittent le sol irakien »*. – (AFP, Reuter.)

Des accusations contre le cardinal Groer secouent l'Eglise catholique autrichienne

VIENNE

de notre correspondante

LE CARDINAL Hans Hermann Groer, archevêque de Vienne, âgé de soixante-seize ans, est accusé par un de ses anciens élèves au séminaire de Hollabrunn, près de Vienne, d'abus sexuel. Selon Josef Hartmann, âgé de trente-sept ans, ingénieur agricole, les faits remontent à une vingtaine d'années. Dans une interview à un hebdomadaire viennois, M. Hartmann explique qu'une récente lettre pastorale dans laquelle le cardinal s'élevait contre les abus sexuels sur les enfants et défendait une position ultraconservatrice sur la sexualité l'a amené à *« révéler la vérité »*.

Cette affaire éclate au moment où les spéculations sur la relève du cardinal Groer vont bon train. L'archévêque de Vienne avait présenté sa démission au pape à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, mais Jean Paul II a souhaité qu'il continue à exercer ses fonctions. Selon des rumeurs, le très contesté évêque de Sankt Poelten, Kurt Krenn, combattu par une partie du clergé et des fidèles pour ses positions réactionnaires, serait parmi les candidats potentiels à la succession de Mgr Groer.

L'Eglise catholique autrichienne, dirigée pendant trente ans par le cardinal libéral Franz Koenig, un des artisans du concile, en retraite depuis 1985, a très mal réagi à sa « reprise en main » – certains parlent de « contre-réforme » – par des évêques ultraconservateurs nommés par Jean Paul II. Ces nominations – Mgr Groer à Vienne, Georg Eder à Salzbourg, Hans Kueng au Vorarlberg, Kurt Krenn à Sankt Poelten et Andreas Laun évêque auxiliaire à Salzbourg – ont suscité un vent de fronde chez une partie du clergé et chez les catholiques. L'évêque de Sankt Poelten, particulièrement intransigeant sur le respect des directives de Rome, a récemment licencié le directeur du séminaire catholique de son diocèse, Franz Schmatz, opposé à l'exclusion des sacrements des di-vorcés remariés. Cent cinquante-quatre prêtres ont signé en décembre une lettre à Jean Paul II pour lui demander de *« résoudre le problème Krenn »* et de les recevoir. Cette lettre est restée sans réponse.

De 1987 à 1993, l'Eglise autrichienne a perdu plus de 246 000 croyants. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour demander une révision du concordat datant de 1934 entre Vienne et le Vatican et une séparation de l'Église et de l'Etat.

Waltraud Baryli

L'aviation russe a bombardé des camps de réfugiés en Tchétchénie

Ces raids aériens auraient fait une soixantaine de morts

De retour des zones de Tchétchénie occupées par les Russes, une délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) s'est félicitée, lundi 27 mars, à Moscou de l'amélioration de l'acheminement de l'aide humanitaire aux victimes. Au même moment, les forces russes ont attaqué des hôpitaux et des camps de réfugiés dans les régions sud-est du pays, encore aux mains des insurgés tchétchènes.

MOSCOU
de notre correspondante

Alors que l'aviation russe lâchait, lundi 27 mars, des bombes sur des camps de réfugiés tchétchènes retranchés dans les montagnes du sud-est du pays, l'envoyé spécial de l'OSCE se félicitait, le même jour à Moscou, de *« l'amélioration constante »* de son dialogue sur le sujet avec les autorités russes. Preuve de ces *« progrès »*, selon Istvan Gyarmati, le représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) : sa mission actuelle, la deuxième depuis le début de l'offensive militaire russe, il y a plus de trois mois, a été autorisée, contrairement à la précédente, à se rendre à Nazran, dans la capitale de la République voisine d'Ingouchie, où elle a pu rencontrer des représentants de la résistance tchétchène.

Car il n'est toujours pas question pour l'OSCE, ni pour les députés européens venus au même moment à Nazran, de se rendre en Tchétchénie dans les zones du sud-est du pays, encore non occupées par l'armée russe : la *« sécurité ne peut y être assurée »*, affirment fort justement les autorités russes. Depuis près de deux semaines, aucun village, aucune route n'est plus à l'abri des tirs de l'aviation russe, alors que l'artillerie resserre en même temps son étau sur Chali et Goudermès, les deux dernières villes qui n'ont pas encore été rasées. Comptant sur l'absence de témoins, notamment de la télévision, les autorités militaires russes ont à nouveau démenti avoir bombardé, lundi, des *« cibles civiles »*.

Mais l'envoyé spécial de l'AFP, Sebastian Smith, seul correspondant d'agence à se trouver encore dans cette zone, a pu témoigner du contraire. Il a vu plus de vingt cratères de bombe dans les barraquements du camp de réfugiés d'Elistanji, bombardé lundi, où cinq personnes ont été tuées et douze autres blessés. Au même moment, des raids sur d'autres camps de réfugiés et sur des villages proches de Chali ont fait, selon des sources tchétchènes, une soixantaine de morts.

« UN CAUCHEMAR »

Ce même journaliste avait témoigné ces jours-ci des bombardements sur Chali et autres localités de la région et rapporté l'état désespéré des hôpitaux dans les zones non occupées : saturés, sales et menacés par les épidémies, ils sont évacués les uns après les autres devant les risques de bombardements. Celui de Chali, touché à plusieurs reprises par des obus, a été évacué la semaine dernière. L'équipe de Médecins sans frontières qui travaille à l'hôpital de Kourtchaloï estime que ce serait *« un cauchemar »* de déménager des blessés graves et des équipements lourds en pleine zone de guerre. Autre obstacle : les villageois hésitent à accueillir des services hospitaliers, craignant qu'ils n'attirent les bombes russes...

Le délégué de l'OSCE n'a pourtant pas craint d'affirmer, lundi, que *« l'accès humanitaire aux victimes s'améliore »*. Quant aux progrès du *« dialogue »* avec Moscou, M. Gyarmati *« espère »* qu'il permettra l'installation d'une *« équipe permanente »* de six hommes de l'OSCE à Grozny à la mi-avril. *« L'OSCE et la Russie se comprennent de mieux en mieux »*, a souligné le diplomate, qui a jugé *« inutile »* l'envoi d'une force d'interposition en Tchétchénie. Une telle force, même symbolique et composée de ressortissants russes, est pourtant réclamée par ceux qui, en Russie même, tentent toujours d'arrêter le massacre programmé en Tchétchénie.

Sophie Shihab

Moscou prend ses distances avec les « Républiques » séparatistes russophones de l'ex-URSS

MOSCOU
de notre correspondant

Le Kremlin est en train de lâcher les petites *« Républiques »* russes, russophones ou prorusses qui ont été utilisées par Moscou pour mettre au pas ses voisins récalcitrants, l'Ukraine, la Moldavie ou la Géorgie. Maintenant que le centre a rétabli une coopération fructueuse avec Kiev, Chisinau ou Tbilissi, ces *« Républiques »* séparatistes de Crimée (Ukraine), d'Abkhazie (Géorgie) ou de Transnistrie (Moldavie) sont priées de se soumettre à Moscou.

Mais le simulacre de référendum organisé, dimanche 26 mars, dans la *« République »* russophone autoproclamée de Transnistrie, à l'est de la Moldavie, démontre que ces Etats factices n'entendent pas être sacrifiés, ayant pris goût à l'indépendance, et leurs élites, au pouvoir et à l'argent. Pour inciter les séparatistes russophones de Transnistrie à se montrer plus conciliants dans les négociations avec ses nouveaux alliés moldaves, Moscou a signé avec Chisinau, la capitale moldave, un accord sur le retrait, d'ici trois ans, de la XIV[e] armée russe, basée en Transnistrie. Cette puissante armée constitue le rempart derrière lequel les séparatistes russophones du Dniestr s'abritent et refusent de négocier leur retour dans le giron moldave.

Les autorités du Dniestr ont répliqué, dimanche, avec leur référendum *« populaire »* pour le maintien de cette armée, commandée par le tonitruant général Lebed. Comme d'habitude, le résultat du vote dans ce musée du soviétisme qu'est la Transnistrie était connu d'avance : 94 % des votants ont soutenu la position des autorités « russophones » (bien que la région du Dniestr soit peuplée à 40 % de Moldaves roumanophones, qui vivent sous la terreur).

En fait, il n'est pas évident que Moscou ait l'intention de retirer la XIV[e] armée de Transnistrie, d'abandonner cette base stratégique pour le contrôle des Balkans. Malgré ses difficultés intérieures, la Russie semble nourrir quelques ambitions dans la région, à en juger par son acharnement à y empêcher l'extension de l'OTAN, à défendre les Serbes. Mais ces plans passent par le retour dans sa zone d'influence de la Moldavie, voire de la Roumanie, à laquelle la Moldavie orientale a été arrachée par la force en 1944.

En Géorgie, où Moscou vient de signer la location de bases militaires (obtenues grâce à la guerre d'Abkhazie), les Abkhazes refusent aussi de rentrer dans le rang. Sans s'attirer les foudres de Moscou, la Géorgie menace de demander le retrait des *« forces de paix »* russes si les séparatistes n'assouplissent pas leur position d'ici un mois. Ceux-ci peuvent se faire du souci car la Russie a un besoin impérieux de la coopération de Tbilissi pour réduire la rébellion de la Tchétchénie (dont le sud montagneux est frontalier de la Géorgie). En Crimée, les Russes (près de 65 % de la population) résistent aussi à la « normalisation » ukrainienne, sur laquelle Moscou ferme les yeux.

En Moldavie, en Crimée, comme en Abkhazie, la situation est potentiellement explosive. Mais, à la différence de la « première phase », il semble que tout soit fait pour que le sang ne coule pas. Le Kremlin aurait, en effet, du mal à expliquer pourquoi il menaçait hier de défendre par la force les minorités abkhazes ou russes de Moldavie et de Crimée. Et pourquoi il les abandonne aujourd'hui.

Jean-Baptiste Naudet

La guerre s'installe de nouveau en Bosnie

SARAJEVO
de notre correspondant

La situation continue de se dégrader en Bosnie-Herzégovine, au fur et à mesure que les belligérants s'installent dans une logique de guerre. L'armée bosniaque, contrainte d'attaquer afin d'éviter qu'un *statu quo* n'entérine les conquêtes serbes, poursuit ses offensives dans le nord et le centre du pays. Les Serbes, qui ont reconnu avoir perdu du terrain, ont décrété la mobilisation générale et menacent de raser les 30 % du pays qu'ils ne contrôlent pas encore. Radovan Karadzic, le leader des séparatistes serbes, a une nouvelle fois annoncé, lundi 27 mars, que ses hommes se battraient jusqu'à *« la destruction totale »* de leur ennemi, et que Tuzla, ville d'où est partie l'une des attaques bosniaques, *« n'était plus considérée comme une* « zone de sécurité » *des Nations unies »*.

Impuissante à calmer les ardeurs des armées engagées dans le conflit, après l'échec des initiatives diplomatiques hivernales, la Forpronu a adressé lundi une violente mise en garde au gouvernement bosniaque, affirmant qu'elle ne se laisserait pas *« manipuler »* en cas d'attaques lancées *« de l'intérieur des* « zones de sécurité » *de l'ONU dans le but délibéré de provoquer une riposte »* de l'OTAN. Le porte-parole de la Forpronu, Colum Murphy, qui n'a pu fournir aucune explication précise sur le silence de la Forpronu lors du bombardement samedi dernier de la « zone de sécurité » de Gorazde d'où l'armée bosniaque n'avait lancé aucune attaque, s'est contenté de réaffirmer que des agressions contre des cibles civiles *« entraîneraient une réponse »* de la part de la Forpronu, *« y compris une éventuelle utilisation de la force aérienne »*.

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, qui s'exprimait devant l'assemblée de son parti (le SDA, Parti d'action démocratique), a tenu à offrir une note rassurante à l'heure où les militaires ne jurent que par une *« offensive de printemps »*. *« Nous ne ferons pas la guerre un jour de plus qu'il ne sera nécessaire,* a-t-il affirmé, *par respect pour les civils bosniaques qui ont déjà tant souffert. » « Partout où nous pourrons négocier, nous négocierons. Mais, lorsque nous n'aurons pas d'autre choix que de nous battre, nous nous battrons »*, a conclu M. Izetbegovic. Nul à Sarajevo ne se fait d'illusions concernant la suite des événements. La neige, bientôt, aura disparu des hauts sommets de Bosnie et chacun attend les prochains combats en sachant qu'ils sont inévitables.

Rémy Ourdan

■ **LA CROATIE n'est pas satisfaite** par le projet de redéploiement et de restructuration de la Forpronu sur son territoire. Elle a menacé, lundi 27 mars, de refuser le maintien des soldats de l'ONU après l'expiration de leur mandat le 31 mars si les modalités de leur déploiement aux frontières ne sont pas clairement définies dans la résolution que le Conseil de sécurité devrait voter d'ici à la fin de la semaine. – *(AFP.)*

La Réserve fédérale parie sur un ralentissement de l'économie américaine

WASHINGTON
de notre correspondant

Selon certains observateurs, la baisse surprise des ventes de détail constatée en février aux États-Unis (– 0,5 %) serait accidentelle et l'on aurait tort d'en tirer des conclusions quant à un ralentissement de la croissance économique. L'accélération de la production industrielle (+ 0,5 % en février), combinée à un taux d'utilisation des capacités des entreprises jamais vu depuis quinze ans, confirmerait au contraire les risques de « surchauffe » et d'inflation.

Les sept gouverneurs de la Réserve fédérale (Fed), qui se réunissaient mardi 28 mars, devaient décider si une septième hausse des taux d'intérêt était souhaitable pour ramener la croissance au rythme de 2,5 % par an *(lire aussi en page 17)*. Tout porte à croire que la Fed évitera une telle solution, de crainte de donner un coup de frein trop brutal à l'activité économique. Déjà la baisse des ventes de détail se manifeste dans les secteurs qui sont sensibles à une hausse du loyer de l'argent, comme l'automobile, les logements et certains biens durables.

Il semble bien que la politique de resserrement du crédit commence à porter ses fruits, même si les chiffres du chômage ne confortent pas, à première vue, cette analyse. Mais bon nombre d'économistes estiment que la création de 318 000 emplois en février représente le sommet de la phase ascendante du cycle. Au cours des six derniers mois, le nombre moyen de créations d'emplois s'est élevé à 282 000, contre 333 000 au cours du semestre précédent.

Si la Fed envisageait tout de même un nouveau relèvement des taux directeurs, ce serait pour venir au secours du dollar. Nombreux sont ceux qui, aux États-Unis, s'inquiètent de la perte d'influence et de prestige, pour l'Amérique, que représente la dépréciation du billet vert. Celle-ci, estiment-ils, risque de se traduire par la disparition de son statut de première monnaie-refuge. Mais la Fed, traditionnellement, s'intéresse d'abord à l'évolution domestique de l'économie. D'autant que la glissade du dollar profite, en principe, aux exportations.

L'économie américaine enregistre un déficit commercial record, qui a dépassé 12 milliards de dollars en janvier, contre 7 milliards de dollars en décembre. Cette détérioration des échanges commerciaux a des causes structurelles, comme les déséquilibres enregistrés vis-à-vis des pays asiatiques. D'autres raisons sont plus conjoncturelles, comme la crise monétaire mexicaine, laquelle entraîne un fort déficit au détriment des États-Unis.

Pour sa part, le déficit commercial avec le Japon ne cesse de se creuser, atteignant 65,7 milliards de dollars en 1994. La résorption du déficit américano-japonais est étroitement dépendante des négociations sur l'automobile qui viennent de reprendre. Mais Washington ne gagnerait rien, dans l'immédiat, à un redressement du dollar par rapport au yen.

Laurent Zecchini

■ **JOHN LA WARE, un des sept gouverneurs** de la Réserve fédérale, âgé de soixante-sept ans, nommé par le président Ronald Reagan en 1988, a démissionné, a annoncé la Fed lundi 27 mars, alors que son mandat s'achevait le 31 janvier 2002. Sans donner la raison de sa décision, il a demandé, dans une lettre au président Bill Clinton, à être remplacé par une personne issue comme lui des milieux bancaires. – *(AFP.)*

Les cheminots canadiens forcés à reprendre le travail

EN GRÈVE depuis une semaine, les trente mille employés du secteur ferroviaire canadien se sont vu enjoindre de cesser leur mouvement par la Chambre des communes d'Ottawa, qui a voté le 26 mars une loi à cet effet. Le conflit porte principalement sur la sécurité de l'emploi. Il a paralysé le transport des marchandises et des passagers dans tout le pays et entraîné la mise au chômage technique de plusieurs milliers de salariés dans des usines d'automobiles. Le Parlement a imposé un mécanisme de médiation entre les syndicats de cheminots et les trois entreprises concernées : les deux sociétés publiques de transport de marchandises, Canadien National (en voie de privatisation), et de transport de passagers, Via Rail, ainsi que le groupe privé de transport de marchandises Canadien Pacifique. Les cheminots canadiens bénéficient d'une clause de sécurité d'emploi qui leur garantit le plein salaire jusqu'à la retraite en cas de licenciement pour raisons non économiques. Les sociétés de chemin de fer souhaitent supprimer ces garanties, jugées aujourd'hui exorbitantes, mais consenties en contrepartie d'une modération des demandes salariales en des temps plus prospères. – *(Corresp.)*

Les Béninois renouvellent leur Parlement

2,5 MILLIONS de Béninois étaient conviés aux urnes, mardi 28 mars, pour renouveler leur Parlement. La campagne, qui n'a pas mobilisé la population, a été marquée par des polémiques souvent violentes, notamment à propos du rôle de Rosine Soglo, l'épouse du président de la République, qui figurait comme tête de liste du parti de la Renaissance du Bénin (RB), qu'elle a créé pour soutenir l'action de son mari. Seuls les militants de cette formation ont reçu l'investiture du président, Nicéphore Soglo. Celui-ci a voulu ainsi éviter les défections de partis *« alliés »* qui l'ont privé d'une majorité parlementaire lors de la précédente législature. En face, l'opposition, morcelée, présentait trente listes. Elle s'est retrouvée pour dénoncer les effets néfastes de la dévaluation du franc CFA et le *« népotisme »* du clan Soglo. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRÈCE : barrages d'agriculteurs contre la réforme fiscale.** Pour protester contre l'instauration d'un impôt minimum forfaitaire, les paysans grecs coupent depuis une semaine l'axe routier et ferroviaire Athènes-Salonique. Ce mouvement a provoqué une flambée des prix des légumes et commencé à freiner les livraisons de carburants. – *(Reuter.)*

■ **Jean-Louis Bourlanges**, député UDF au Parlement européen, a été élu samedi 25 mars à la présidence de la branche française du Mouvement européen. Il remplace Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, élu en 1990. Le Mouvement européen avait été créé en mai 1948 à l'issue du congrès réuni à La Haye pour lancer l'idée européenne. Membre du groupe parlementaire du Parti populaire européen, Jean-Louis Bourlanges, 48 ans, conseiller régional de Haute-Normandie, est l'un des membres les plus actifs de la représentation française à l'Assemblée de Strasbourg.

■ **POLOGNE : Adam Strzembosz, président de la Cour suprême**, a annoncé, lundi 27 mars, sa candidature à l'élection présidentielle de cet automne. M. Strzembosz, un catholique de 65 ans, a indiqué qu'il comptait surtout défendre les intérêts des familles. Il bénéficie du soutien de plusieurs formations de droite, dont l'Alliance du centre et le Parti conservateur. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : cinq personnes ont été décapitées au sabre**, lundi 27 mars, en Arabie saoudite. Il s'agit de deux Saoudiens, dont une femme, condamnés pour meurtre et proxénétisme, et de trois Asiatiques, reconnus coupables de trafic d'héroïne. 48 personnes ont été exécutées dans le pays depuis le 1[er] janvier. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE** : Washington et Pyongyang ont reporté, lundi 27 mars, les discussions entamées à Berlin, en Allemagne, sur le remplacement des réacteurs nucléaires nord-coréens par des installations non utilisables à des fins militaires. Cet ajournement doit permettre aux délégations de rentrer dans leurs capitales respectives pour consultations. – *(Corresp.)*

ÉCONOMIE

■ **ALGÉRIE : avec près de trois mois de retard sur le calendrier**, l'Algérie a conclu dimanche 26 mars avec l'Italie le dernier des accords bilatéraux qu'elle devait signer avec ses 17 pays créanciers – dont la France – pour le rééchelonnement d'une partie de sa dette extérieure publique. Le quota italien portait sur 850 millions de dollars. Ce rééchelonnement avait fait l'objet d'un accord en 1994 dans le cadre du Club de Paris. De nouvelles discussions doivent avoir lieu cette année sur la dette publique algérienne. Les négociations au sein du Club de Londres sur le rééchelonnement de sa dette privée n'ont toujours pas abouti. – *(AFP.)*

■ **BOLIVIE : la dette extérieure a été rééchelonnée** pour un montant de 500 millions de dollars dans le cadre du Club de Paris. La Bolivie peut choisir entre une réduction de 67 % du montant des échéances avec un paiement sur 33 ans, ou une annulation de 67 % de la dette avec paiement du reste en 17 ans, après 6 ans de grâce. La dette bolivienne était de 4,2 milliards de dollars fin 1993. – *(AFP.)*

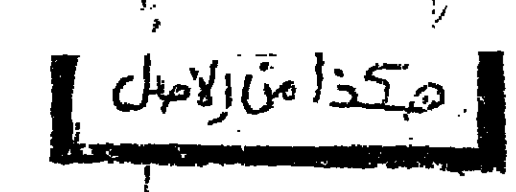
■ **COMMERCE : la libéralisation du commerce mondial** aura un impact négatif sur les plus pauvres des pays en développement, conclut une étude de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FA0) publiée lundi 27 mars. L'application des accords du Gatt conclus en 1994 *« pèsera négativement sur le coût des importations agricoles de toutes les régions en développement et stimulera les exportations dans une moindre mesure »*, estime-t-elle.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** dans la partie ouest du pays ont augmenté de 0,2 % en mars par rapport à février et de 2,4 % par rapport à mars 1994, selon les chiffres provisoires publiés lundi 27 mars par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. – *(AFP.)*

■ **JAPON : la consommation des ménages a baissé de 4,2 %** en janvier par rapport à janvier 1994. Cette chute, d'une ampleur inattendue, est la plus importante depuis celle de mars 1994 (4,3 %). – *(AFP.)*

Le FMI recherche de nouvelles ressources

MOINS D'UN MOIS avant les réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, les responsables des organismes internationaux cherchent à mettre sur pied de nouveaux modes de financement permettant de faire face à des difficultés de paiement soudaines. Dans un entretien accordé à l'*International Herald Tribune* du 28 mars, le président sortant de la Banque mondiale, Lewis Preston, s'est inquiété des difficultés pour le FMI à faire face à de nouvelles crises financières, du type de celle subie par le Mexique en décembre. A l'automne dernier, le directeur général du FMI, Michel Camdessus, avait proposé que les membres du FMI procèdent à une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS), la monnaie créée par le Fonds, mais s'était heurté à l'opposition de la plupart des pays membres, industriels et en développement. La crise financière mexicaine l'incite à faire de nouvelles propositions, afin que la communauté internationale dispose d'un « filet de sécurité ».



EMPLOI Syndicats et patronat devaient se retrouver, mardi 28 mars, pour fixer les thèmes précis de la négociation sur l'emploi, autour de l'insertion professionnelle des jeunes et l'organisation du temps de travail. A la veille de cette réunion, Jean Gandois, le président du CNPF, a affirmé que ce serait une *« provocation »* si les entreprises qui gagnent de l'argent refusaient des augmentations salariales. ● CHEZ les syndicats, ce sont la CGT et FO qui, en s'appuyant sur les grèves en cours, réclament avec le plus d'insistance des revalorisations salariales. Après le congrès de la CFDT, Nicole Notat, qui se posait en interlocuteur privilégié du patronat, est affaiblie. ● CÔTÉ candidats à l'élection présidentielle, le clivage droite-gauche reste réel. MM. Chirac et Balladur privilégient les allégements de charges et M. Jospin s'engage sur la réduction de la durée du travail.

Le CNPF relance le débat sur les salaires et l'emploi

Refuser une augmentation de rémunération dans une entreprise prospère serait une « provocation » selon Jean Gandois
Le président du patronat tente de nourrir le dialogue social avec les syndicats

PATRONAT ET SYNDICATS se retrouvent, mardi 28 mars, pour engager une négociation sur l'emploi. Présentant, lundi 27 mars, un fascicule résumant les lignes d'actions du Conseil national du patronat français (CNPF) (*Le Monde* du 28 mars), Jean Gandois, son président, a rappelé combien il tenait à cette reprise du dialogue social : *« C'est un choix, et non un hasard, si nous allons discuter de l'emploi et de l'endroit où il conviendra d'en débattre, car des sujets encore tabous comme l'organisation du temps de travail peuvent être abordés à condition de l'être au bon niveau. Nous sommes entrés dans une période longue de dialogue social. Une ère de turbulence s'ouvre. Il y aura des hauts et des bas... »*. Et pour que tout le monde sache que le patronat n'a pas l'intention de reprendre au plan des salaires ce qu'il est prêt à faire pour l'emploi, il a estimé que refuser une augmentation des rémunérations dans une entreprise prospère au nom de la lutte globale contre le chômage serait une *« provocation »*. Car, a-t-il déclaré, *« il n'est pas possible qu'après des années d'austérité dans les entreprises qui vont mieux, qui ont de bons résultats, les salariés ne participent pas au développement des résultats et de l'activité »*.

D'où vient cet état d'esprit qui surprendra tous ceux qui conservent une image archaïque du patronat ? De la conviction que l'entreprise doit devenir *« citoyenne »* en France. *« Il ne s'agit pas de se lancer dans les bonnes œuvres*, explique Denis Kessler, président de la commission des affaires économiques générales et de la prospective du CNPF. *Nous ne sommes pas inspirés non plus par la mauvaise conscience, mais par la conviction que l'entreprise ne peut être productive si son environnement ne l'est pas. En effet, rien ne sert de dégager des gains de productivité en interne s'ils sont mangés en externe : dans une banlieue à problèmes, un supermarché, même performant, pâtit gravement de fermetures et de réductions d'activité dues à son environnement »*.

UNE TÂCHE D'ÉQUILIBRISTE

Dans une lettre à Jacques Dermagne, président de la commission citoyenneté de l'entreprise du CNPF, M. Gandois lui enjoint notamment : *« Il vous sera nécessaire de convaincre la communauté patronale du fait que, si le premier objectif de l'entreprise est d'assurer sa rentabilité, elle ne peut pour autant limiter son intérêt à ceux de ses actionnaires, de ses salariés et de ses clients et se désintéresser en les abandonnant à l'exclusion de tous ceux qui ne trouvent pas d'emploi dans la société contemporaine. »* M. Dermagne s'est attelé à une tâche d'équilibriste : *« d'un côté, l'opinion et les pouvoirs publics doivent comprendre que le rôle de l'entreprise est de produire de plus en plus avec de moins en moins de monde*, déclare-t-il. *Mais de l'autre, nous devons mobiliser les patrons pour qu'ils n'abandonnent plus les anciens salariés sur le quai, mais qu'ils acquièrent le réflexe de s'occuper de tous ceux qui ont perdu leur place. Comment ? Qu'ils accompagnent avec leurs réseaux et leur personnel les initiatives qui germent en terme de produits ou de services nouveaux »*.

Depuis trois mois, le CNPF recense toutes les initiatives déjà à l'œuvre ou encore dans les limbes. *« Toutes les entreprises ont des projets dormants, gros de richesses potentielles*, dit M. Dermagne. *Il y avait par exemple un canal désaffecté au cœur de la Bretagne. L'idée est née d'en faire un vaste centre nautique géré par une SARL. C'est devenu beau et il a fallu embaucher pour entretenir l'ouvrage sur lequel naviguent à nouveau des bateaux ! »* En juin, le CNPF publiera un bilan de ces utopies en marche qui éviteront peut-être de désespérer de la jeunesse, de la France... et du patronat.

Pour l'instant, Jacques Dermagne est optimiste : *« Je croyais découvrir un monde d'égoïsme et d'irresponsabilité. Je me trompais. Partout, je constate une véritable fermentation des préoccupations qui sont les nôtres. Beaucoup retroussent leurs manches. Pour un patron qui nous écrit qu'au CNPF nous sommes des imbéciles parce que nous oublions que l'entreprise est uniquement faite pour gagner de l'argent, il y en a des dizaines qui nous disent : bravo, c'est un vrai défi que vous relevez ! »* L'avenir et les discussions avec les syndicats diront si le patronat *« citoyen »* mettra en œuvre ses résolutions et contribuera à redonner le goût et la dignité du travail à ceux qui en sont exclus.

Alain Faujas

L'attitude des syndicats sera influencée par le climat dans les entreprises

LES CINQ CENTRALES syndicales se retrouvent, mardi 28 mars, avenue Pierre-Ier-de-Serbie au siège du patronat, un mois tout juste après la réunion « historique » du mardi 28 février. Il s'agit, cette fois, de définir des thèmes précis de négociation, des objectifs à atteindre et un calendrier à partir du cadre général contenu dans le relevé de conclusions signé par tous les partenaires sociaux. Ceux-ci ont carte blanche pour *« fixer librement la liste des sujets à traiter »*.

La discussion doit porter sur les problèmes de l'emploi, particulièrement sur l'insertion des jeunes, l'organisation du temps de travail, voire le chômage des cadres, mais il n'est pas exclu que la question des salaires fasse irruption dans les débats. Les déclarations de Jean Gandois risquent fort de ranimer les revendications syndicales, même si pour le patronat, le cadre national interprofessionnel ne constitue pas le bon niveau de négociations pour ce thème.

A la CGT en effet, on qualifie d'*« incontournable »* la question des salaires, et l'on demande toujours une revalorisation forte et généralisée du SMIC. Force ouvrière, hostile *a priori* au débat emploi-salaires, a fait aussi de la hausse des rémunérations un de ses chevaux de bataille.

Conduites généralement par les numéros deux de chacune des confédérations, les délégations syndicales comprennent aussi le responsable chargé des questions de l'emploi. Pour la CFDT, Jean-René Masson, chargé de l'action revendicative, sera accompagné du tout nouveau secrétaire national chargé de l'emploi et de la formation, Michel Jalmain, pour qui cela sera un baptême du feu.

La délégation de la CGT comprend, de même, Michèle Commergnat, chargée de l'action revendicative, et Maurice Lamoot, chargé de l'emploi. C'est Paulette Hofman qui conduit la délégation de FO. La CGC-CFE et la CFTC sont representées par leurs secrétaires généraux, respectivement Chantal Cummel et Jacques Voisin. Elles rencontreront Arnaud Leenhardt, président de la commission sociale du CNPF, accompagné de Bernard Boisson.

Il n'est pas prévu d'entrer d'emblée dans le vif du sujet. Toutefois, la posibilité de dégager rapidement des thèmes précis de négociation, ainsi que de former des groupes de travail, sera un bon test pour jauger l'efficacité des différents partenaires sociaux. La proximité de l'échéance présidentielle rend cet exercice quelque peu délicat.

Il est et déjà prévu qu'un groupe de travail paritaire se réunisse mercredi 29 mars pour préciser les articulations entre les trois niveaux de négociations : ce qui doit relever de l'entreprise, de la branche et de l'interprofessionnel.

Des inconnues demeurent. En un mois, l'évolution du climat social a sensiblement évolué. De la grève récente chez Renault pour la revalorisation des salaires aux débrayages à venir dans les transports publics (Air Inter, la SNCF, RATP) la tension a monté d'un cran.

> A la CGT, on qualifie d'« incontournable » la question des salaires

Après le congrès mouvementé de la CFDT à Montpellier, Nicole Notat, réélue mais contestée dans sa centrale, est en mauvaise posture. Sortie grande gagnante de la réunion du 28 février, la secrétaire générale de la CFDT avait réussi à imposer au CNPF et aux autres partenaires sociaux *« les différentes formes d'organisation du temps de travail »* comme thème de débat.

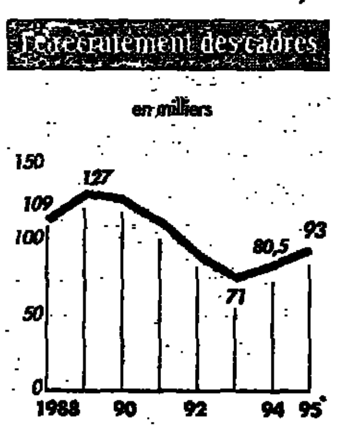
Aujourd'hui, Mme Notat doit appliquer les orientions de sa confédération, dont les délégués ont adopté à une forte majorité un amendement qui se fixe pour objectif *« trente-deux heures hebdomadaires »* et comme moyen une *« loi-cadre »*. Malgré sa réticence personnelle à s'engager dans cette voie, la secrétaire générale, qui réunit le 30 mars le bureau national de sa centrale, se doit de donner des gages à sa « base ».

Autre pierre jetée dans le jardin de Mme Notat : l'accueil chaleureux qu'à reçu Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, lors de son passage au congrès de Montpellier. Les partisans d'une plus grande convergence syndicale, voire d'une unité d'action, se sont ainsi rappelés au bon souvenir de Mme Notat. La partenaire « privilégiée » du patronat est pour le moment plutôt contrainte d'adopter un profil bas.

Face à ces nouvelles incertitudes, le danger le plus immédiat pour les syndicats comme pour le CNPF serait l'enlisement des discussions, qui pourrait résulter d'une incapacité à se mettre d'accord sur un des thèmes de négociation.

Alain Beuve-Méry

Le recrutement des cadres



En 1994, l'emploi cadres a retrouvé un solde positif d'embauche (+ 8 000), mais la reprise reste modérée avec 80 500 cadres recrutés. Pour 1995, les perspectives d'amélioration de l'emploi cadres se confirment avec une fourchette d'embauches située entre 91 000 et 95 000, selon l'Association pour l'emploi des cadres.

Les principaux candidats à l'élection présidentielle se différencient sur le terrain social

COMMENT mener une politique sociale ambitieuse sans sortir du « cercle de la raison » (réduction des déficits, défense du franc) dans lequel les principaux candidats, qu'ils le reconnaissent ou non, ont inscrit leurs projets pour la France ? C'est à cette contrainte qu'Edouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin sont soumis. Les débats sur les salaires, la baisse des charges et la réduction du temps de travail témoignent d'un réel clivage gauche-droite.

● **Salaires.** Les programmes des trois candidats sont, en apparence, assez proches : maintien du SMIC et refus d'une politique de relance par les salaires. Au *« meilleur équilibre salaires-profits »* défendu par M. Jospin, M. Chirac répond que *« les salariés ne doivent pas être les oubliés de la croissance »*. M. Balladur, qui avait oublié la politique salariale dans son projet, s'est finalement résolu à reconnaître que *« l'on peut à présent parler d'augmentation de salaires car la croissance est revenue »*. C'est un changement de ton par rapport à la politique menée ces deux dernières années, où M. Balladur a suivi la ligne défendue par la commission Minc (*La France de l'an 2000*) : les fruits de la croissance doivent être prioritairement affectés à la création d'emplois.

Dès le début de sa campagne, M. Chirac s'en est démarqué en annonçant qu'une hausse du salaire direct, financée *« par la fiscalisation de certaines charges sociales »*, était *« prioritaire »*. Il n'a cependant pas dit combien de temps l'Etat pourra compenser les pertes de recettes qu'elle entraînera pour la Sécurité sociale. En réduisant massivement les charges des entreprises, ses adversaires de gauche lui reprochent de programmer – volontairement ? – l'appauvrissement des régimes sociaux.

Lionel Jospin rejette cette perspective qui se traduirait par *« plus de salaires et moins de protection sociale »*. S'il n'est plus question de relever le SMIC de 10 %, comme en 1981, le candidat reste persuadé qu'il faut lui *« donner un coup de pouce »* et augmenter les salaires *« de façon maîtrisée »*. Les entreprises ont aujourd'hui un taux d'autofinancement de 130 % qui leur permet, selon lui, de faire un *« partage des revenus plus favorable aux salariés »*, notamment *« pour mieux asseoir la croissance »*. Si *« ce n'est pas à l'Etat de fixer les salaires »*, il doit avoir un rôle moteur, comme celui que le gouvernement Rocard lui avait donné en 1990 en poussant le patronat à ouvrir des négociations sur les bas salaires.

● **Coût du travail.** Les trois candidats en conviennent : le prix de la main-d'oeuvre non qualifiée est trop élevé. Mais ils n'en tirent pas les mêmes propositions. M. Jospin juge que son coût est, globalement, proche de celui des grands pays industrialisés et que les allégements de charges ne s'imposent pas. Aussi la *« franchise de 5 000 francs sur l'assiette de la cotisation employeur d'assurance maladie »* qu'il propose serait-elle compensée par une augmentation de sept points de la cotisation maladie sur tous les salaires. Cette formule alourdirait progressivement le coût du travail sur les rémunérations supérieures à 14 000 francs, mais elle serait un jeu à somme nulle pour les entreprises. M. Balladur propose, lui, une franchise de 4 000 francs sur les mêmes cotisations. Limitée dans un premier temps aux salaires jusqu'à 1,2 fois le SMIC, elle serait financée par le budget de l'Etat. Selon les experts du PS, la formule de M. Jospin n'entraînerait ni dépenses supplémentaires pour l'Etat ni effet de seuil mais un renchérissement du coût des emplois de cadres. Au risque de pénaliser les entreprises à main-d'oeuvre qualifiée.

● **Réduction du temps de travail.** Du « oui » de M. Jospin au « non » de M. Chirac en passant par le « oui-non, mais... » de M. Balladur, la question divise les candidats. Hostile à toute réduction de la durée du travail par voie législative, le premier ministre a adopté une approche très prudente en introduisant un dispositif expérimental d'annualisation-réduction du temps de travail dans la loi quinquennale sur l'emploi. Mais son maître mot reste le *« temps choisi »*, et notamment le temps partiel, qui est plus souvent imposé que choisi dans certains secteurs d'activité.

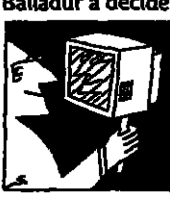
L'opposition entre M. Chirac et M. Jospin est plus radicale. Hostile à la réduction du temps de travail, le premier assure que l'économie a une dynamique propre et que *« l'esprit d'entreprise »* générera de nouveaux emplois, à l'exemple de ce qui s'est produit aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne depuis quelques années. Mais il ne précise pas quel type d'emplois. Il ne dit pas non plus que la réduction du chômage, bien réelle dans ces deux pays, s'est accompagnée de l'émergence d'une classe de « travailleurs pauvres », mal payés et socialement mal couverts.

Lionel Jospin veut, au contraire, ramener la durée du travail *« à 37 heures en 1997 »* et *« aller vers les 35 heures pendant le quinquennat »*, marquant ainsi une nouvelle étape dans un processus historique qui doit, selon lui, conduire à la semaine de 30 heures au siècle prochain. L'audace du candidat socialiste a pourtant des limites. Instruit par l'expérience de 1982, il a renvoyé la question de la compensation salariale aux partenaires sociaux, qui ont deux ans pour *« trouver, au cas par cas, les modalités les plus justes et les plus efficaces pour accroître l'emploi durable »*. Au regard de la prudence de ses adversaires, cet engagement n'en est pas moins volontariste. Et semblera même révolutionnaire à un patronat qui reste arc-bouté sur la seule notion de flexibilité.

Jean-Michel Bezat

« Tout, on prend tout »

C'EST L'UN DE SES CONSEILLERS qui le dit : *« Tout, on prend tout. »* Aujourd'hui, *« au point où il en est »*, le premier ministre-candidat ne fait plus la fine bouche. Depuis qu'Edouard Balladur a décidé de jurer sur la tête de veau, de croquer la pomme défendue et de monter avec Marie-Josèphe sur les tables du Bourget, son « plan média », naguère si rectiligne et sélectif, s'est lui aussi encanaillé tous azimuts. Edouard Balladur « fait » tout.


HORS CHAMPS

Même les radios musicales, comme Radio-Classique, avant Radio-Nostalgie. *« Même les Arabes ! »*, renchérit l'un des responsables de l'une des trois radios que l'état-major de campagne avait convié, vendredi 24 mars, à 16 h 45, dans l'Essonne. Ensemble – *« c'est plus simple, ils ne sont pas capables de faire la différence entre nous »* –, Radio-Soleil, Radio France-Maghreb et Radio-Orient, ont interrogé M. Balladur pendant vingt-cinq minutes.

Pourquoi aujourd'hui ? Pourquoi ici, dans la salle du conseil du centre de formation de Bondoufle, étape d'un périple d'un après-midi dans l'Essonne ? *« On nous a appelés il y a cinq jours. On nous a dit qu'ici ce serait bien, que ce serait en situation »*, explique un journaliste, en se demandant quel rapport *« ce champ de betteraves »* peut bien entretenir avec l'islam et avec les banlieues. Les « beurs » votent, comme le rappelle le rapport de l'Institut national d'études démographiques (INED). Les jeunes aussi, et plutôt mal, au goût des amis de M. Balladur. Dans une campagne électorale tout entière rythmée par la télévision, « Zone interdite », l'émission dominicale de Patrick de Carolis sur la plus jeune des chaînes nationales, tombe à pic. Ce 26 mars, le rendez-vous de M 6 boucle le week-end « jeune » d'Edouard Balladur. *« Vous savez que je ne suis pas ici volontiers*, confie-t-il au journaliste, dans le studio, à quelques secondes de l'antenne, *mais enfin, je suis là, et je vais essayer d'être sincère et pas trop maladroit, exercice difficile en politique. »*

Devant la télévision, un étage plus haut, l'état-major de campagne observe le candidat. « Zone interdite » veut montrer l'homme qui se cache derrière le professionnel de la politique. Des témoins, parents, amis, commerçants – la crémière de Chamonix, le patron d'un bistrot de Deauville, où Edouard *« aime à aller prendre son café avant d'aller au marché »* – disent tout le bien qu'ils pensent de cet homme délicieux. Nicolas Bazire, le directeur de campagne, est charmé par l'intervention de Marie-Josèphe. Au final, tout le monde sourit. Les quatre dernières émissions de télévision se sont vraiment bien passées, ausculte l'état-major. Le candidat, c'est sûr, va décoller.

« Pour moi, la politique, c'est pas la comédie. C'est pas la communication non plus », conclut Edouard Balladur, après une heure trente d'émission. Une fois démaquillé, il prend un verre et des glaçons avec la rédaction : *« Dites-moi, ce cafetier de Deauville qui parle de moi tout le temps, je le connais ? Vous l'appelez comment ? »*

Ariane Chemin



LA DÉMOCRATIE DES JUGES ET DES MÉDIAS

La multiplication des « affaires » a rapproché magistrats et journalistes

La presse a servi de relais à une autorité judiciaire démunie

Au nom de leur commune revendication d'indépendance, les juges et les journalistes ont fait alliance, au cours des dernières années, contre un pouvoir exécutif peu empressé, selon eux, à lutter contre la corruption. Cet étrange concubinage, vécu par la justice comme un pis-aller et par la presse comme une aubaine, a entraîné quelques dérapages, mettant à mal notamment le secret de l'instruction. Il a permis aussi de révéler de nombreuses « affaires » qui seraient sans doute restées dans l'ombre si les médias ne s'étaient pas faits les relais des magistrats.

LES juges ont désormais un visage. Voilà bien la grande nouveauté que nous lèguent deux septennats riches en péripéties judiciaires. En un carrousel continu, les figures de Thierry Jean-Pierre, Jean-Louis Bruguière, Edith Boizette, Renaud Van Ruymbeke et tant d'autres, se succèdent dorénavant dans les journaux télévisés et dans les colonnes de la presse. Ainsi les concessions renouvelées des juges à la « démocratie télévisuelle » et l'intérêt appuyé des journalistes envers ces derniers caractérisent-ils aussi sûrement notre époque que le silence frileux de la magistrature a pu résumer la justice des années 50 et 60.

C'est un fait : justice et médias vivent en un concubinage notoire, parfois tapageur, qui ne choque plus que quelques juristes grand teint. La fougue et la faute du juge Pascal, accusant les « puissants » à micro ouvert alors qu'il instruisait le fait divers de Bruay-en-Artois, au début des années 70, annonçaient déjà la révolution à venir et la résolution abrupte d'une contradiction interne du droit français : d'un côté *la liberté d'informer, (ré)affirmée* par la loi de 1881 sur la liberté de la presse, de l'autre le secret de l'enquête et de l'instruction, symbolisé par l'article 11 du code de procédure pénale.

Une liberté d'informer fortement ancrée dans nos textes et dans les usages. Un secret de l'instruction toujours invoqué, bien peu observé... Car jamais ce secret, sous ses habillages les plus divers, ne fut véritablement respecté : qu'on se rappelle la publication par *Le Figaro*, en 1899, de l'enquête de la chambre criminelle de la Cour de cassation qui fit basculer l'affaire Dreyfus. Jamais il n'a autant été bousculé depuis une dizaine d'années par toutes les parties prenantes, simultanément ou successivement, pour faire pièce aux oubliettes judiciaires.

Tout à la fois lassés, instruits et parfois secrètement séduits par les sorties médiatiques de quelques avocats talentueux, les juges les plus audacieux ont finalement osé rompre une réserve en réalité imposée à eux seuls. Le juge Jean-Louis Bruguière, le premier, a esquissé la théorie de ce devoir d'ingérence dans la mêlée médiatique : *« Je distinguerai une dialectique à trois niveaux : entre le juge et son affaire ; entre l'affaire et la presse ; et entre la presse et le juge. Il faut gérer l'ensemble (...). Au juge d'arriver à faire passer des messages sans pour autant s'impliquer personnellement. »*

Aux journalistes de guetter, et de filtrer. De l'affaire des Irlandais de Vincennes, révélée par *Le Monde*, au dossier de l'attentat contre le DC-10 d'UTA, du scandale du sang contaminé, révélée par *L'Evénement du jeudi*, aux instructions pour crimes contre l'humanité contre Jean Leguay, René Bousquet, Paul Touvier et Maurice Papon, les médias jouèrent bien le rôle d'aiguillon et d'amplificateur sans lequel la « raison d'Etat » *l'aurait emporté. Car jamais* en l'espèce l'autorité politique, représentée par le ministère public, ne fut en ces différents cas le porteur d'une volonté d'aboutir, encore moins l'initiateur vigilant des poursuites.

D'où l'apparition de ce couple improbable, le juge et le journaliste. Chacun incarnant la recherche d'une vérité. Pour le meilleur et pour le pire... D'un côté, l'instruction calamiteuse et médiatisée du juge Jean-Michel Lambert, saisi en 1984 de l'assassinat du petit Grégory, de l'autre l'enquête conduite patiemment et *mezza voce* par le juge Jean-Pierre Getti dans le dossier de l'ancien *chef milicien* Paul Touvier.

Ainsi l'ancien tandem du policier et du reporter a-t-il été supplanté dans l'imaginaire collectif par le journaliste d'investigation et le magistrat instructeur. Une évolution qui s'explique largement par trois facteurs : la déception des magistrats de se voir dénier tout accès à un statut garantissant leur indépendance ; leur incompréhension après le vote, en janvier 1990, de la loi d'amnistie des infractions en matière de financement de la vie politique ; leur revendication, toujours écartée, de disposer d'un droit à rectifier les « erreurs » diffusées par les médias.

– *L'indépendance oubliée*. Mille fois promise, réaffirmée en 1981 dans les 110 propositions du candidat François Mitterrand, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) était attendue comme une libération. Parce que le CSM est présidé par le chef de l'Etat, parce que ce dernier en nommait la totalité des membres, parce qu'il faisait ou défaisait la carrière des juges, l'organisme *symbolisait mieux que tout le cordon* ombilical rattachant les juges au pouvoir exécutif.

Trop longtemps humiliés, se vivant comme les mal-aimés de la République, les magistrats attendaient donc leur « libération » et la virent différée de mois en mois, d'année en année. Robert Badinter la voulait. Il le proclama. Mais, de consultation en questionnaire, le rêve s'évanouit avant que ne s'achève la première législature.

La frustration fut à la hauteur de l'espoir. Il en résulta la plus étonnante des alliances objectives entre une minorité de juges de gauche, déçus et furieux, et une majorité de juges conservateurs, amers de constater à quel *point le pouvoir exécutif se* souciait peu de concéder à l'autorité judiciaire une garantie minimum d'indépendance. Et l'on surprit de hauts magistrats, jusqu'alors si prudents, se féliciter devant les journalistes du cran de tel ou tel « petit juge » méprisant les avertissements de l'establishment, de la pugnacité de tel autre, écartant les impératifs de la raison d'Etat pour privilégier les droits des victimes.

– *Une digue contre la corruption*. L'apparition des « affaires » entre 1986 et 1988, avec leurs enjeux politiques indéniables, décida du reste. Du dossier du Carrefour du développement, accablant pour le ministre de la coopération Christian Nucci, à l'instruction de l'affaire Luchaire, société épinglée *pour avoir enfreint l'embargo sur* les armes à destination de l'Iran, les juges s'emploient à instruire à charge et à décharge dans un climat de confusion et de pressions.

De ce moment, la magistrature commence à se vivre comme l'ultime garantie propre à défendre les principes de probité et d'équi*té. Une poignée de juges d'ins*truction et de procureurs revendiquera bientôt la mission d'endiguer une corruption rampante au nom d'une morale judiciaire. Aussi le choc sera-t-il particulièrement violent lorsque le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif s'entendront pour voter, en janvier 1990, une loi amnistiant les infractions touchant au financement de la vie politique.

Contraints d'abandonner nombre d'instructions ouvertes pour corruption et abus de biens sociaux, les juges manifestent leur mécontentement. Acculés à renoncer à toutes poursuites contre Christian Nucci, les cinq hauts magistrats composant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice publient un communiqué où peut se lire leur fureur rentrée. Le président Paul Berthiau, doyen des conseillers à la chambre criminelle de la Cour de cassation, déclare sèchement : *« C'est la première fois dans l'histoire de notre République que l'on amnistie des faits criminels. »* Ainsi l'autorité judiciaire se rapproche-t-elle du « quatrième pouvoir », ravi de l'aubaine. Désormais, les juges parlent.

– *Le devoir de réplique*. Qu'ils soient soumis au secret de l'instruction ou au devoir de réserve, juges et magistrats prennent acte de l'irruption des médias sur la scène judiciaire. Conscients que *le silence équivaut souvent à l'en*terrement de leurs poursuites, ils se satisfont bon gré mal gré des fuites qui nourrissent les contre-enquêtes publiées dans la presse. Un seul article débloque parfois une instruction enlisée, avec les dérives et les excès que cela peut engendrer.

CAR à l'évidence, ni les moyens, ni les méthodes, ni la légitimité des médias et de la magistrature ne peuvent se comparer. Les vertus du contradictoire sont l'apanage irremplaçable de la justice. Les médias résistent pourtant difficilement à la tentation de jouer les juges : en diffusant, par exemple, les déclarations d'un témoin capital de l'assassinat de la député Yann Piat avant qu'il ne soit entendu par la justice, ou encore en chronométrant le parcours Paris-Béthune afin de vérifier *l'emploi du temps présenté* par le député Jacques Mellick au juge Bernard Beffy, instruisant le dossier VA-OM, du nom des clubs de football de Valenciennes et de Marseille.

Mais ces débordements ne masquent-ils pas un phénomène autrement important ? Au-delà de la concurrence effrénée à laquelle peuvent se livrer la presse et les médias, les moyens d'information ne sont-ils pas devenus le relais nécessaire d'une autorité judiciaire démunie, parfois bafouée ?

L'instruction et le procès VA-OM offrent à coup sûr la plus récente des illustrations de ce malaise des juges, écartelés entre la vérité judiciaire et la « vérité » médiatique. Confrontés au mensonge organisé et orchestré par Bernard Tapie et Jacques Mellick, le juge d'instruction Beffy et le procureur de la République Eric de Montgolfier se sont finalement octroyé un droit de réplique. *« Nous sommes inéluctablement conduits à répondre quand ce qui est dit n'est pas conforme à une vérité relativement objective »*, a pu déclarer le procureur au *Monde*.

SI les trois facteurs, ci-dessus résumés, n'expliquent pas tout, au moins aident-ils à comprendre l'une des évolutions de la magistrature et sa rencontre avec les médias au fil des quatorze années passées. De même que le nombre d'élus, de ministres et d'industriels impliqués dans des dossiers d'abus de biens sociaux et de corruption éclaire le besoin de ces deux « institutions » de se rapprocher pour faire contrepoids.

Au point que certains s'inquiètent : jusqu'où iront les médias et la justice érigés en contre-pouvoirs ? *« A un moment où il n'y a absolument plus à redouter que la liberté de la presse soit menacée, n'est-il pas temps de se demander, comme dans la célèbre plaisanterie sur la police, qui nous protègera de la presse ? »*, a pu s'interroger Georges Kiejman, ancien ministre délégué de la justice (*Le Débat*, nº 60).

La question trouve sa réponse *dans les lois. Celle sur la presse*, rédigée en 1881 et étoffée depuis, offre de nombreuses possibilités même si l'on peut déplorer avec Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassation, qu'elle ignore globalement l'audiovisuel. Celles instituant successivement à partir de 1982 la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, la CNC, puis le CSA avec, parmi bien d'autres objectifs, l'ambition de réguler les pouvoirs de médias parfois tentés de rendre la justice.

Laurent Greilsamer

Prochain article :
L'élargissement de la fracture sociale

Siège et parquet

● **Magistrature** : 6 249 personnes composent le corps de la magistrature. 1 553 font partie du siège et 4 696 font partie du parquet. Parmi les 1 553 juges du siège, 553 sont juges d'instruction. En 1992, ces derniers ont ouvert 49 138 dossiers tandis qu'ils en refermaient 47 469.

● **Parquet** (ou ministère public) ; les magistrats qui le constituent forment un corps hiérarchisé de substituts et de procureurs soumis à l'autorité du ministère de la justice. Le parquet est maître de l'opportunité des poursuites, c'est-à-dire qu'il dispose notamment du pouvoir de demander l'ouverture d'une information judiciaire ou, au contraire, de classer un dossier. A tous les stades d'une procédure, le parquet présente des avis sous forme de réquisitions. Dans *Le Monde* du 21 janvier, Raymond Barre a préconisé la rupture du cordon ombilical reliant le ministère public au pouvoir exécutif : *« Il faut doter l'institution judiciaire d'une véritable autonomie, en assurant au parquet une indépendance entière. »*

● **Siège** : les juges qui le composent sont inamovibles et indépendants. Ils ont pour vocation de juger en rendant, selon les cas, des ordonnances, des jugements ou des arrêts.

Repères

1981

● **Juillet** : Robert Badinter, garde des sceaux, indique que la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) *« occupera à partir de septembre une année judiciaire complète »*. Le CSM, composé de neuf personnalités nommées par le président de la République et du garde des sceaux, décide de l'évolution de la carrière des juges sous la présidence du chef de l'Etat.

1982

● **30 juillet** : création de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

1983

● M. Badinter exprime des doutes sur la possibilité de réviser la Constitution pour réformer le CSM.

1985

● Le projet d'une réforme du CSM est abandonné.

1986

● La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) succède à la Haute Autorité.

1989

● **18 janvier** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) remplace la CNCL.

1990

● **16 janvier** : vote de la loi qui amnistie les infractions commises avant le 15 juin 1989 en relation avec le financement des campagnes électorales ou des partis politiques.

● **4 avril** : en application de la loi d'amnistie, la commission d'instruction de la Haute Cour de justice accorde un non-lieu partiel à Christian Nucci.

1992 :

● **Septembre** : le gouvernement propose que dans les affaires *« graves ou complexes »* les juges d'instruction travaillent en équipes.

● **Décembre** : M. Mitterrand annonce une réforme du CSM.

1993

● **4 janvier** : une loi assure aux journalistes la protection de leurs sources d'information. Dans le même temps, un ajout à l'article 9 du code civil prévoit qu'une personne présentée comme coupable dans un journal au cours d'une instruction peut obtenir *« l'insertion dans la publication concernée d'un communiqué »*.

● **19 juillet** : le congrès du Parlement adopte la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Désormais, six magistrats de la hiérarchie et de la « base » élus par leurs pairs siègeront aux côtés du président de la République, du garde des sceaux, d'un conseiller d'Etat et de trois personnalités extérieures respectivement désignées par le président de la République, celui de l'Assemblée nationale et celui du Sénat (loi promulguée le 28 juillet).

1994

● **10 juin** : *confronté* au scepticisme des sénateurs, Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, renonce à diffuser une circulaire instituant des porte-parole dans les juridictions.

● **21-22 novembre** : l'Assemblée nationale adopte un amendement d'Alain Marsaud, député (RPR) de la Haute-Vienne, qui interdit la publication de toute information au sujet d'une personne *« faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire »*.

● **13 décembre** : le Sénat supprime l'amendement Marsaud.

Des journalistes toujours plus nombreux

en milliers.

en valeur absolue et en pourcentage

1981 : 69 % — 12 511 ; 18 % — 3 281 ; 1 523 ; 313 ; 333

1990 : 64 % — 17 008 ; 23 % — 6 232 ; 2 081 ; 483 ; 830

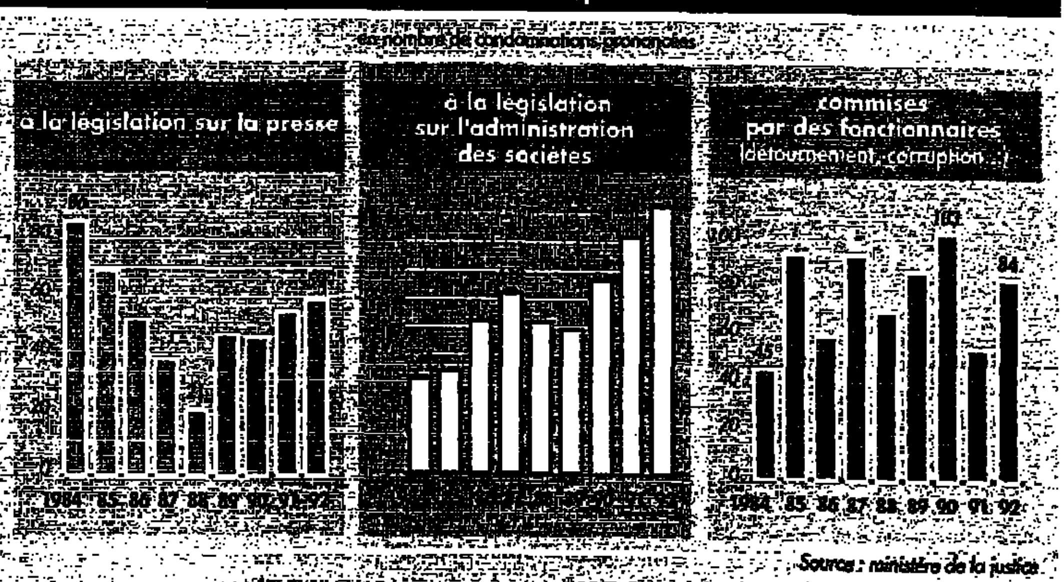
Titulaires — Pigistes — Reporters photos/images — Assistants techniques — Chômeurs

1981 84 86 88 90 92 94

Source : Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels

Si les journalistes sont aujourd'hui au nombre de 28 210, seulement 14 % d'entre eux travaillent dans la presse quotidienne nationale (8,8 %) et dans la presse magazine d'information générale (5,2 %). Les journalistes d'investigation représentent une infime minorité.

Les infractions pénales



Source : ministère de la justice

La stagnation du nombre d'infractions à la législation sur la presse s'explique par la préférence accordée aux chambres civiles par les avocats. Ces derniers conseillent cette voie aux personnes qui s'estiment diffamées. Davantage de discrétion et des dédommagements plus importants y sont assurés.

هكذا من الامل

MM. Balladur, Chirac et Jospin sont d'accord pour proposer une loi-cadre contre l'exclusion

Ils se sont exprimés à l'occasion d'un colloque organisé par « La Croix » et France-Inter

La lutte contre l'exclusion a mobilisé les principaux candidats à l'élection présidentielle, qui ont pris la parole à tour de rôle, lundi 27 mars, au cours d'un colloque organisé par *La Croix* et France-Inter. Edouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont exprimé leur accord sur le principe d'une loi-cadre, réclamée depuis longtemps par les militants associatifs pour traiter le problème dans son ensemble.

QU'ON L'APPELLE « *loi d'orientation* » (Jacques Chirac et Lionel Jospin) ou « *loi-cadre* » (Edouard Balladur), l'engagement pris, lundi 27 mars, par les trois principaux candidats à l'élection présidentielle de doter la lutte contre la pauvreté et l'exclusion d'un dispositif législatif global a toutes les raisons de satisfaire le monde associatif humanitaire : c'est la première mesure que ce dernier réclame depuis des années...

Cette unanimité a été acquise lors d'un débat organisé, lundi 27 mars, par *La Croix* en collaboration avec France-Inter. Pour la première fois depuis le début de la campagne électorale, MM. Chirac, Jospin et Balladur, qui sont intervenus dans cet ordre et séparément, ont été interrogés le même jour, dans un même endroit et sur un même thème majeur – « Vaincre l'exclusion » –, devait souligner, « *avec une grande fierté* », Bruno Frappat, directeur de la rédaction du quotidien catholique. Les trois candidats ont puisé largement dans les propositions du réseau associatif, en particulier celles que met en avant le collectif Alerte. L'idée d'une loi-cadre en fait partie, mais ce n'est pas la seule.

MM. Chirac et Jospin se sont aussi prononcés pour la création d'un comité national de lutte, qui comprendrait notamment des représentants des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et du mouvement associatif, et pour l'instauration d'un observatoire statistique permettant de mieux connaître le nombre et les diverses catégories d'exclus – le chiffre des seules personnes sans abri varie aujourd'hui du simple au double, de deux cent mille à quatre cent mille.

L'essentiel est, évidemment, que le futur président de la République ait pleinement conscience de l'ampleur de l'exclusion en France et qu'il promette de la combattre à l'aide d'un arsenal enfin approprié, mais il est difficile de ne pas remarquer que c'est l'associatif qui a fait, au préalable, le travail du politique. Dès février 1987, le Père Joseph Wrésinski, fondateur d'ATD Quart-Monde (décédé en 1988), établissait, pour le Conseil économique et social, un rapport intitulé : « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », qui sert encore de base aujourd'hui. En 1987, le premier ministre était... M. Chirac, et il a donc fallu attendre huit ans pour que l'idée de cette loi-programme, contenue dans le rapport Wrésinski, soit reprise.

Déjà, un autre rapport, « Contre la précarité et la pauvreté », remis à Raymond Barre, alors premier ministre, quelques semaines avant l'élection présidentielle de 1981, avait mis en lumière la plupart des dysfonctionnements toujours constatés deux septennats plus tard et avait édicté soixante propositions, restées lettre morte pour l'essentiel, sauf l'élaboration d'un revenu minimum. Pour n'avoir pas pris une ride, ce document a été largement évoqué à la tribune, à cela près que tous les intervenants qui en ont parlé – y compris François Mitterrand dans le message qu'il a adressé au public associatif de ce forum – l'ont daté de 1980 et l'ont attribué à René Lenoir (auteur d'un livre prémonitoire, *Les Exclus*, en 1974), alors qu'il était signé de Gabriel Oheix, à l'époque conseiller d'Etat et ancien délégué à l'emploi.

REPROCHES ET PROMESSES

Dans son message, le président de la République affirme que seul « *un profond sentiment d'unité nationale (...) peut empêcher que le fort soit toujours plus fort au détriment du pauvre* » et que « *c'est d'abord à l'Etat de maintenir le lien social* ». Sans évidemment faire référence à ces propos ni à ceux de leurs adversaires mutuels – ils ne se sont ni croisés ni nommés au cours de ce débat –, MM. Chirac, Jospin et Balladur ne pouvaient qu'y trouver la base d'un consensus. « *Les réponses ne sont pas toutes aux antipodes sous prétexte que les candidats sont différents* », a observé l'ancien premier secrétaire du PS.

Les trois « présidentiables » ont divergé sur d'autres points. Ainsi, M. Chirac a sévèrement reproché à l'administration, avec un grand « A », de contribuer, par toutes sortes de comportements rigides, à l'extension de l'exclusion. M. Balladur lui répondait indirectement, un peu plus tard, en assurant que l'administration est au service du pouvoir politique et que le devoir de ce dernier était de se faire obéir. A l'adresse de M. Jospin, auteur de la déclaration la plus spectaculaire de ce forum – « *Si je suis élu, il n'y aura plus de personnes sans domicile fixe dans deux ans* » –, le premier ministre a souligné : « *Je ne ferai jamais des promesses que je ne pourrais pas tenir.* »

Le réseau Alerte pouvait alors être pleinement rassuré sur les intentions postélectorales d'un premier ministre, qui, à l'automne dernier encore, avait abandonné l'idée d'une loi-cadre contre la pauvreté et l'exclusion.

Michel Castaing

Le candidat du PS présente un « plan d'ensemble » pour le logement

AU LENDEMAIN de la nouvelle opération « coup de poing » de Droit au logement à Paris, Lionel Jospin a assuré qu'il « *comprend* » les actions de ce type, « *qui sont, sans doute, contraires à la loi, mais répondent à la volonté de réaliser un droit, le droit au logement, qui n'est pas respecté* ». Rappelant que son programme prévoit, en cas d'urgence, que les préfets puissent faire des réquisitions dans le patrimoine public, il s'est pourtant refusé à soutenir de telles actions dans le parc privé, expliquant : « *Je ne peux pas préconiser quelque chose contraire à la loi.* »

Devant la presse, lundi 27 mars, le candidat socialiste a détaillé le volet « logement » de son programme, présentant un « *plan d'ensemble* » qui vise à atteindre deux objectifs : « *procurer un logement aux SDF d'ici deux ans* » et « *offrir à tous les Français la possibilité de se loger dans des conditions décentes et à un prix en rapport avec leurs revenus* ».

Renouant avec la tradition socialiste, M. Jospin entend, s'il est élu, faire porter l'effort sur les HLM, auxquelles il propose de consacrer 3 milliards de francs dès 1995. Cette somme permettra d'augmenter le nombre de logements sociaux construits (120 000 au lieu de 85 000 actuellement) et d'en réhabiliter davantage (200 000 contre 120 000 programmés). Un tiers de ces nouveaux HLM (soit 40 000 au lieu de 20 000 actuellement) seraient « *très sociaux* », c'est-à-dire offerts à des loyers encore plus bas que les HLM. Pour que les logements sociaux soient attribués aussi aux plus pauvres, le candidat socialiste propose une « *utilisation effective du contingent préfectoral* » (30 %), ainsi qu'« *une meilleure concertation entre l'Etat et les maires* ». Il estime : « *Il faut que le préfet, sur les cas les plus difficiles et les plus urgents, fasse prévaloir son point de vue par une sorte de pouvoir de préemption ou de réquisition sur les logements sociaux, mais aussi plus généralement sur les logements financés sur fonds publics et appartenant à des organismes publics.* »

S'il fait porter le gros de son effort sur les HLM, le candidat socialiste n'en oublie pas, pour autant, le parc privé. Ainsi, les propriétaires qui s'engageraient « *par voie contractuelle à modérer les loyers et à loger des ménages modestes* » bénéficieraient d'« *un régime fiscal incitatif* ». En revanche, les propriétaires de logements vacants doivent, selon lui, être assujettis à la taxe d'habitation « *au bénéfice des communes qui mènent une politique active de logement social et de lutte contre l'exclusion* ».

Soucieux de prévenir les difficultés, M. Jospin propose que les crédits de l'Etat au Fonds de solidarité-logement (FSL) soient augmentés de 100 millions de francs (+ 50 %). Il se promet de revenir sur une mesure, prise à l'automne dernier, qui retarde d'un mois le versement de l'aide personnelle au logement (APL), et pour soutenir l'accession sociale à la propriété, il demandera, « *dans un premier temps* », que le nombre de PAP (prêts aidés, actuellement à 6,8 %) soit effectivement porté à cinquante mille cette année.

Au total, les experts socialistes chiffrent ces propositions à 4,75 milliards de francs.

Françoise Vaysse

La CNAVTS estime que la réforme des retraites de 1993 entraînera une baisse limitée des pensions

C'EST sans publier d'étude d'impact qu'Edouard Balladur et Simone Veil avaient décidé, au cours de l'été 1993, de réformer en profondeur le système de retraite de base des salariés (*Le Monde* daté 29-30 août 1993). On dispose désormais, grâce à l'étude que la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) a publiée mardi 28 mars (*Retraite et société*, n° 9, 1995), de la première évaluation sérieuse des effets de cette réforme sur le niveau des futures pensions. Conclusion : il n'y a pas péril en la demeure !

Les auteurs de ces prévisions ont intégré la réforme, opérée par décret après débat au Parlement : passage de la durée d'assurance de cent cinquante à cent soixante trimestres, calcul des pensions sur les vingt-cinq meilleures années, indexation des pensions sur les prix. Les auteurs de l'étude ont tenu compte, également, des réformes intervenues en 1993 à l'Arrco (retraite complémentaire des salariés), puis en 1994 à l'Agirc (cadres), tout en retenant quelques hypothèses : relèvement des cotisations pour assurer l'équilibre du régime, évolution de 2 % des prix et de 3 % du salaire moyen chaque année. Enfin, ils ont construit, à partir des données concrètes tirées des fichiers de la CNAVTS, six carrières de référence (trois pour chaque sexe).

Ces hypothèses posées, l'étude compare le taux de remplacement (montant de la pension par rapport au dernier salaire) de la retraite des salariés qui ont cessé leur activité en 1994 (génération 1934) à celui des salariés qui arrêteront de travailler en 2015 (génération 1955) – et qui supporteront, alors, le plein effet de la réforme. Les premiers sont partis avec un taux de remplacement brut voisin de 72 %. Dans la mesure où les retraités paient cinq fois moins de cotisations sociales que les actifs (4 % contre 20 %), ils disposent, en moyenne, de 82 % de leur dernier salaire net.

DIMINUTION POUR LES HOMMES

D'ici à 2015, le taux brut « *diminuera d'environ 7 points pour les hommes* », mais « *augmentera de 1 à 3 points* » pour les femmes, prévoit l'étude. De plus, la CNAVTS rappelle que les salariés de la génération 1934 récupèrent, au bout de sept ans, les cotisations versées au cours de leur vie professionnelle, alors que ceux de la génération 1955 mettront entre sept et douze ans, ce délai plus long étant toutefois compensé, en partie, par l'accroissement de l'espérance de vie (trois ans entre les deux générations). La rentabilité financière baissera également : 1 franc de cotisation au régime général rapporte environ 2,70 francs à un homme et 3,50 francs à une femme de la génération 1934, rapport qui sera ramené, respectivement, à 1,80 franc et 2,25 francs.

Enfin, pour répondre aux critiques des assureurs, la caisse nationale a calculé le « *rendement financier de l'opération retraite du régime général* » : en clair, le taux d'intérêt moyen auquel il faudrait placer les cotisations versées par un salarié pour qu'elles lui fournissent une rente mensuelle égale à sa retraite du régime général. Ce rendement réel est aujourd'hui d'environ 3,80 % pour les hommes et de 4,5 % pour les femmes. Il tombera, respectivement, à 2 % et 2,5 % en 2015.

« *Ces conclusions ne surprendront que ceux qui tenaient pour acquis l'effondrement du système de retraite des salariés du privé* », écrit Raoul Briet, directeur de la CNAVTS, dans son avant-propos. « *Elles nuancent fortement les perspectives qui sont communément assignées aux régimes de retraite par répartition* », notamment du « *déterminisme démographique* » invoqué par certains pour prédire la mort de la répartition. M. Briet souligne, encore, qu'en dépit de l'arrivée massive des enfants du baby-boom à l'âge de la retraite à partir de 2005 la progression des charges de la CNAVTS à législation constante (+ 3,8 %) « *devrait être du même ordre que celle enregistrée sur la période 1985-1995 (+ 4 %) et sensiblement moins rapide qu'au cours de la période 1975-1985 (+ 5,2 %)* ».

La conclusion des experts est sans ambiguïté : « *L'opération-retraite du régime général restera avantageuse pour les quadragénaires d'aujourd'hui partant à la retraite en 2015, même si la rentabilité baisse légèrement.* » Les syndicats gestionnaires de la CNAVTS ont trouvé là un bon moyen de répliquer, sans les nommer, à des assureurs toujours prompts à spéculer sur le déclin des régimes par répartition et, selon les auteurs de l'étude, à apporter « *des réponses partielles, approximatives, voire même fallacieuses lorsqu'elles servent d'arguments publicitaires* ».

Jean-Michel Bezat

La polémique s'envenime dans la majorité

LES DEUX CANDIDATS de droite se sont affrontés, lundi 27 mars, par plateaux de télévision interposés. Invité du journal télévisé de France 3, Edouard Balladur a répliqué à Jacques Chirac, qui l'avait accusé la veille de « *déraper* », en observant : « *Si personne ne dérapait plus que moi et ne faisait plus de polémique que moi dans cette campagne électorale, elle aurait une tout autre dignité.* » « *Je suis très tolérant, mais je suis bien décidé à ne pas me laisser marcher sur les pieds*, a ajouté M. Balladur, *et je pense qu'on n'attend pas de moi que je me livre à ce combat, car c'en est un, les deux mains liées dans le dos.* »

Un peu plus tard, sur France 2, M. Chirac a affirmé « *ne pas comprendre cette agressivité* » de M. Balladur à son endroit. « *Il faut essayer de maintenir notre campagne au niveau de débat qu'exigent, à la fois, l'intérêt des Français, le respect qu'on leur doit et la gravité de la situation* », a indiqué l'ancien président du RPR.

Les socialistes dénoncent les querelles de la droite

APRÈS DANIEL VAILLANT, son directeur de campagne, qui dénonçait, lundi 27 mars, la « *foire d'empoigne* » à laquelle se livrent MM. Balladur et Chirac, le candidat socialiste, Lionel Jospin, a stigmatisé, à son tour, mardi 28 mars à Europe 1, « *la légèreté* » et « *l'irresponsabilité* » de la droite dans cette campagne présidentielle. L'attitude des deux candidats du RPR est, à ses yeux, « *extrêmement préoccupante pour le fonctionnement institutionnel* ».

Au « Club de la presse d'Europe 1 », lundi, Laurent Fabius a déclaré qu'« *il serait décevant que cette campagne soit une mauvaise charade RPR où mon premier serait un spécialiste de la démagogie, mon second un spécialiste de l'immobilisme, mon troisième un échange d'invectives personnelles et mon tout la future majorité présidentielle* ». Si Jacques Chirac était élu, l'ancien premier ministre n'exclut pas une dissolution de l'Assemblée nationale en raison du « *tropisme de l'Etat RPR* » et parce que le nouveau président chercherait à éviter d'« *être rattrapé par toute une série d'affaires* ».

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **SONDAGE.** Selon une enquête de CSA, effectuée les 24 et 25 mars, auprès de 1 001 personnes, Jacques Chirac enregistre une baisse de deux points avec 27,5 % d'intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle. Lionel Jospin baisse d'un point (20 %) alors qu'Edouard Balladur en gagne trois (20,5 %). Cette étude réalisée pour France-Inter, France 3 et publiée par *Le Parisien* du 28 mars, montre que M. Chirac l'emporterait au second tour avec 63 % des suffrages face à M. Jospin et 60 % face à M. Balladur.

■ **CHARLES PASQUA.** Le ministre de l'intérieur, lors d'une réunion à Toulon, lundi 27 mars, a déclaré que, s'il soutient Edouard Balladur, il « *ne combat pas* », pour autant, Jacques Chirac. « *Je souhaite que nous soyons bien conscients d'une chose : quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, il faudra, ensuite, gouverner la France, et l'on ne gouvernera pas les uns contre les autres. Ou, alors, on se cassera tous la figure pour le plus grand malheur des Français* », a-t-il ajouté.

■ **JEAN-MARIE LE PEN.** Le candidat du Front national a déclaré, lundi 27 mars, sur France-Info, qu'il est à présent « *sûr* » d'avoir « *en temps utile* » les cinq cents signatures d'élus indispensables à l'enregistrement de sa candidature à l'élection présidentielle. Toutefois, il a précisé qu'il avait engagé des poursuites contre Robert Hue et Philippe de Villiers qui ont « *menacé de publier le nom des maires* » lui apportant leur parrainage.

■ **JEAN-FRANCOIS HORY.** Le candidat de Radical veut « *interpeller* » la gauche « *pour la rappeler à ses valeurs* ». M. Hory a déclaré, lundi 27 mars, sur France 2, que « *la gauche est loin de son score normal* » dans les intentions de vote. A propos de Bernard Tapie, il a indiqué qu'il acceptait « *bien volontiers* » son soutien. « *Ce n'est pas mon genre, parce qu'un ami a des difficultés, de refuser la main qu'il tend* », a-t-il dit.

■ **« ERREUR ».** Jacques Chirac a reconnu que le plan Séguin de baisse de remboursements des soins, mis en place en 1986 alors qu'il était premier ministre, relevait d'une « *erreur de méthode* ». Le candidat à la présidence de la République déclare au *Quotidien du médecin* du 28 mars : « *Nous n'avons pas pris suffisamment le temps de la concertation, en particulier avec les professionnels de santé.* »

DÉPÊCHES

■ **EUROPE : Jean-Louis Bourlanges (UDF)**, député européen, a été choisi pour succéder à Jean François-Poncet (UDF), sénateur (Rass. dém.) de Lot-et-Garonne, à la présidence de la branche française du Mouvement européen, dont le conseil national s'est réuni samedi 25 mars.

■ **CDS : Jean Glavany, secrétaire national du PS** à la communication, a souhaité, lundi 27 mars, des éclaircissements sur le compte en Suisse du CDS. « *Qu'on nous dise aussi comment ce compte a été alimenté d'une manière illégale pendant des années et si M. Méhaignerie ira devant le tribunal de Saint-Brieuc ?* », a-t-il demandé.

■ **CONSTRUCTION : 54 000 logements neufs** ont été mis en chantier, en France, pour les mois de janvier et février, contre 52 900 au cours de la même période de 1994 (+2,1 %), a annoncé mardi le ministère de l'équipement. Sur les douze derniers mois ce chiffre est de 303 200, en hausse de 14,1 % par rapport aux douze mois précédents.

Jacques Toubon est bien placé pour succéder au maire de Paris

Le ministre de la culture a fait ses preuves dans le 13e arrondissement

Si Jacques Chirac entre à l'Elysée, les prétendants à l'Hôtel de Ville ne manqueront pas : Jean Tiberi, dauphin « naturel » du maire, Jacques Dominati, patron de l'UDF de Paris, Françoise de Panafieu, adjoint à la culture, ou encore Jacques Toubon, ministre de la culture. Ce dernier, qui en 1983 a enlevé le 13e à la gauche, sera très bien placé.

QUAND IL ARPENTE son 13e à grandes enjambées, un sourire ravi éclairant sa tête ronde, serrant des mains comme on gerbait des épis et tutoyant tout le monde, Jacques Toubon apparaît comme le hussard en second de Jacques Chirac : bosseur, efficace, gaffeur, mais pas roué pour deux sous. En réalité, à cinquante-quatre ans, après avoir fréquenté l'ENA puis, pendant trente ans, les couloirs des ministères et les coulisses de la machine RPR, l'élu parisien n'est plus un enfant de chœur. Le 8 janvier il annonçait qu'il n'irait pas à Nice, sa ville natale... pour se représenter dans le 13e. Le 27 février, il lâchait, comme par étourderie, qu'ayant fait ses gammes dans le 15e et se trouvant passionné par les problèmes urbains, il s'intéressait à l'Hôtel de Ville. Commentaire pincé de Jean Tiberi, son éventuel rival : *« Le maire du XIIIe est plein de qualités, mais trop bavard. »*

PORTRAIT

L'ambition de Jacques Toubon n'est pas illégitime ; aux yeux de la majorité chiraquienne, il a de bons états de service. Il est, pour l'instant, l'un de ces fidèles dont Jacques Chirac a cru pouvoir dire un jour : *« Il n'y a que lui et Pasqua qui sauteraient par la fenêtre si je le leur demandais. »* C'est sur ordre de son « chef d'escadron » qu'aux municipales de 1983 – alors qu'il avait déjà un siège confortable de député du 15e arrondissement – il est parti à l'assaut de ce bastion de gauche qu'était alors le 13e industriel et ouvrier. En quelques semaines de marches forcées à travers les rues des quartiers sinistrés par les urbanistes des années 70, il avait tout enregistré et compris beaucoup de choses. Au point de surprendre Jacques Chirac venu lui prêter main-forte. Loin de promettre encore plus d'HLM dans un secteur qui en est déjà saturé – comme le faisait son adversaire socialiste Paul Quilès – il parlait de panser les plaies du passé, de soigner l'image du 13e et surtout d'améliorer la qualité de la vie quotidienne. Au premier tour il glanait déjà 10 000 voix de plus que les gaullistes n'en avaient jamais récolté dans la circonscription, puis au second tour 4 000 suffrages supplémentaires.

« JE DÉLÈGUE PEU »

Le soir même, à peine élu maire et toujours pressé, Jacques Toubon lançait un programme d'équipements que l'Hôtel de Ville ne pouvait pas lui refuser et dont la réalisation lui vaudra, trois ans plus tard, une Marianne d'or des maires d'arrondissement. Les municipales de 1989 furent encore plus méthodiquement préparées. Le secrétaire général du RPR fut-il repris par un réflexe d'apparatchik ? Il mit en place un réseau d'une centaine d'îlotiers – dont la moitié possédant la carte du parti – faisant remonter vers la mairie la moindre information. A-t-il agacé ? L'abstention aidant, le maire ne retrouva pas ses scores de 1983.

Ce procédé d'information directe tend à court-circuiter les autres élus et collaborateurs de Jacques Toubon et ne favorise guère, autour de lui, l'épanouissement de fortes personnalités. *« C'est vrai,* avoue-t-il, *je délègue peu. Le contact direct avec l'électeur m'est nécessaire et aucun adjoint ne peut me remplacer pour ça. »* Il ne dit pas qu'il est un travailleur infatigable, que même avec la charge du ministère il consacre trois jours par semaine à son arrondissement, qu'il est exigeant, soupe au lait, pas rancunier, perpétuellement en retard, et qu'il faut « avoir la santé » pour le suivre.

Le bilan ? Jacques Toubon retient trois éléments de satisfaction. Selon lui – et ses adversaires ne le nient pas – l'arrondissement a changé d'image. C'est si vrai que Jean-Marie Le Guen (PS) axera sa propre campagne sur le thème du *« XIIIe nouveau Quartier Latin »*. Le maire, quant à lui, rappellera, ce qui est peu connu, qu'il s'est passionné pour les gosses de ses quartiers (on y compte 35 000 écoliers et collégiens) : centres de loisirs, terrain de basket sous les voûtes du métro aérien, soutien aux devoirs, création d'un quartier tranquille où la vitesse des voitures est limitée à 30 kilomètres heure...

UNE ZAC DE 130 HECTARES

Le maire est également fier *d'avoir pratiqué ce qu'il appelle un* urbanisme de concertation. Avec une demi-douzaine de ZAC, dont celle, immense, de Seine Rive-Gauche, une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) à la Butte-aux-Cailles et divers autres chantiers, c'était assurément nécessaire. Ne serait-ce que pour prévenir la grogne de citoyens échaudés par les folies des années 70-80. Ce n'était sans doute pas suffisant, car ses adversaires lui reprochent son incapacité à supporter la contradiction. Certaines associations les rejoignent pour réclamer davantage de démocratie. Il est vrai que le conseil d'arrondissement, qui devrait en être l'organe majeur, tient depuis douze ans ses séances mensuelles dans un vieux *salon mal sonorisé, exigu, inconfor*table et indigne d'une telle assemblée. Explication du maire : *« C'est vrai, elle est moche, mais j'ai préféré dépenser pour améliorer l'accueil du public et les bureaux. »*

Devant ce mépris pour l'assemblée délibérante et ses acteurs, certains membres de l'opposition ont décidé de ne plus ménager leur maire-ministre. L'écologiste le plus insolent du 13e, Pierre-Alain Brossault, mit les rieurs de son côté en collant dans l'arrondissement, une nuit de l'an dernier, des centaines d'affiches sur lesquelles *« Jacques Toubon, dit « le Niçois »*, était *« recherché pour massacre à la tronçonneuse de trente-deux platanes, mise à sac de plusieurs quartiers et tentative de casse de la gare d'Austerlitz »*. Le maire en fut ulcéré, lui qui se vante d'avoir fait passer la surface des jardins du 13e de vingt et un à vingt-huit hectares. Mais ce qui le peine le plus, c'est qu'on ne reconnaisse pas le souci qu'il a eu d'humaniser l'urbanisme, de plaider pour la notion de *« village urbain »*, la vie, de réaliser de vraies pistes cyclables.

S'il n'y avait que cela, le maire du 13e serait imbattable. Mais les hasards de la géographie parisienne et sa passion d'aménageur l'ont entraîné à promouvoir la ZAC Seine Rive-Gauche, la plus grande et la dernière opération d'urbanisme de la capitale : la construction, au-dessus des voies SNCF et autour de la Bibliothèque nationale d'un nouveau *quartier de cent trente* hectares. Pour financer une telle ambition, il a fallu programmer 900 000 mètres carrés de bureaux qui offriront 60 000 emplois alors que les immeubles d'habitation n'abriteront que 15 000 résidents. Autrement dit, on prolonge et on accentue entre Paris et la banlieue le déséquilibre des emplois qui rend la vie des Franciliens si difficile et crée dans la capitale tous les phénomènes d'encombrement dont elle souffre. A cette erreur magistrale, commise pour des raisons exclusivement financières, *s'en ajoutent deux autres* : la construction du pont Charles-de-Gaulle, véritable aspirateur à voitures, et l'arrêt du métro Météor en bordure de la ZAC. Le sud de l'ar*rondissement, qui souffre depuis* des décennies du manque de transports en commun, attendra des jours meilleurs.

Même si les électeurs du 13e oubliaient cela – bien que les candidats écologistes, socialistes et communistes aient bien l'intention de le leur rappeler –, les conseillers de Paris, y compris dans la majorité, l'auraient en mémoire dans l'hypothèse où il faudrait choisir un successeur à Jacques Chirac. Le bouillant Jacques Toubon a de l'envergure, le goût de l'innovation, une expérience d'aménageur, mais le projet Seine Rive-Gauche, par sa dimension et le risque qu'il représente pour Paris, peut être une chausse-trape autant qu'un tremplin.

Marc Ambroise-Rendu

Bertrand Delanoë a opté pour l'« opposition utile »

L'élu du 18e ne se contente pas de dénoncer la gestion chiraquienne

Bertrand Delanoë, tête de liste socialiste pour les élections municipales à Paris, et Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris, devaient présenter mardi 28 mars les propositions socialistes pour la prochaine mandature. Ils devaient aussi évoquer les conditions d'union avec les autres composantes de l'opposition.

« SUJET DOUÉ, mais rebelle » : telle pourrait être l'appréciation que porterait un maître en politique sur Bertrand Delanoë, qui conduira la liste socialiste pour les élections municipales à Paris. Ce quadragénaire aime la politique mais il dit en mépriser les coulisses et les compromissions. Il a de l'ambition mais pas de plan de carrière. Et, lorsque les règles lui déplaisent, il s'écarte du jeu.

PORTRAIT

Après un démarrage fulgurant entre 1975 et 1985, il s'est éclipsé pendant sept ans. Aujourd'hui, il revient sur la double scène nationale et municipale. Fidèle depuis *toujours à Lionel Jospin, il fait par*tie de l'état-major de sa campagne présidentielle. Elu au conseil de Paris l'année où Jacques Chirac en est devenu maire, il est aujourd'hui à la tête de ses opposants.

C'est en 1973 que Maurice Benassayag, un des *« recruteurs »* de François Mitterrand, repère ce jeune militant de vingt-trois ans qui vient de ravir la fédération socialiste de l'Aveyron aux molletistes. En pleine adolescence, les aléas de la vie familiale l'avaient arraché à son Tunis natal pour une installation à Rodez, une préfecture enclavée de 25 000 habitants. Muni d'un diplôme en sciences économiques obtenu à Toulouse, il quitte Rodez sur un coup de tête et débarque à Paris. Il cherche un logement et se fait embaucher avec un titre de « chargé des nouveaux produits » chez Bitume Spéciaux, une entreprise chimique. *« J'ai toujours refusé d'être un salarié de la politique. Ce n'est qu'après avoir assuré mon indépendance matérielle que je suis allé proposer mes services au PS. »* Voulant profiter de son étiquette de cadre, alors rare au PS, François Mitterrand lui confie le secteur des entreprises. Voilà Delanoë placé sur orbite alors que la fusée PS décolle.

En 1979, il entre au comité directeur du PS ; il en sera porte-parole entre 1981 et 1983, puis secrétaire chargé des fédérations. En 1981, il est élu député du 18e arrondissement de Paris, à Montmartre, un quartier dont il était déjà conseiller et qu'il ne quittera plus. Avec *Claude Estier, Daniel Vaillant et, un* temps, Lionel Jospin, ils forment *« la bande du dix-huitième »*, qui ferraille tour à tour contre le gaulliste Joël Le Tac, le giscardien Roger Chinaud et le chiraquien Alain Juppé. Pour Bertrand Delanoë, Montmartre est un quartier magique où il satisfait son désir d'action politique et en même temps son appétence pour la vie parisienne. *« Il a un lien charnel avec cette ville »*, dit un de ses amis. Ce jeune homme élégant, qui avoue qu'il *« a failli devenir snob »*, aime les bistrots et les artistes. *« Pour ses quarante ans, il a fait une superbe fête près de l'Olympia »*, se souvient un invité. Ancien petit chanteur à la Croix de Bois, il a été un ami de Dalida et de Cyril Collard, il est un fan de Barbara et aime rigoler avec Jean Guidoni.

En 1986, l'ambiance de défaite qui plane sur la préparation des élections législatives va provoquer un tournant dans la carrière de Bertrand Delanoë. Il sait bien que, notamment à Paris, tout le monde ne retrouvera pas son siège. Comme il a succombé aux charmes de la Provence, il décide de tenter sa chance du côté du Vaucluse. Mais certains militants et responsables locaux voient d'un mauvais œil l'arrivée de ce Parisien. *« Je n'ai pas voulu être imposé par l'appareil du parti »*, assure Delanoë qui, grâce à son poste de secrétaire aux fédérations, aurait pu assurer son propre parachutage.

LE « VIRUS »

« Il y a toujours des accidents qui sont des occasions de nous sauver », philosophe aujourd'hui Bertrand Delanoë, qui décide alors de s'éloigner de la politique pour *« ne pas devenir un bureaucrate »*. Il quitte de lui-même le secrétariat national du PS et crée un cabinet de conseil en communication. *« Il avait besoin de prouver qu'il pouvait développer une activité professionnelle en dehors de la sphère politique »*, estime un de ses amis. Il y parviendra plutôt bien, même si ses plus gros clients sont des entreprises nationalisées ou dirigées par des patrons proches du PS.

Mais l'intérêt pour la vie publique ne le lâche pas. D'ailleurs ses collaborateurs et ses amis en sont persuadés, il a le virus. Durant sa traversée du désert, il continue de s'occuper de Montmartre. Il se plaît à raconter que rien ne lui fait plus plaisir que lorsqu'une vieille dame *le reconnaît pour être l'inventeur* des *« montmartrobus »* qui font le tour de la Butte. Coquetterie d'élu ? Sans doute, mais aussi résultat d'une conception de l'action politique : *« Mon goût du pouvoir, c'est de laisser une trace de ce que j'ai fait »*, dit-il. C'est peut-être là que se situe la complexité du personnage : fin, travailleur, il est aussi orgueilleux et a un profond besoin de reconnaissance. *« Je n'ai pas assez de froideur et de cynisme par rapport aux blessures d'orgueil »*, reconnaît-il. Des blessures dont ses collaborateurs supportent quelquefois la traduction colérique.

A l'inverse, la stratégie qu'il a choisi pour la capitale serait plutôt humble. Pas question de faire croire aux Parisiens qu'il détient la clé du paradis, il a concocté pour eux le slogan de *« l'opposition utile »*, mis au point depuis qu'il a pris la présidence du groupe socialiste en mai 1993 à la place de Georges Sarre, qui a quitté le PS pour le Mouvement des citoyens. *« Il fallait sortir de l'opposition convenue qui consiste à toujours dire non et montrer nos capacités de propositions dans le cas où nous prendrions une mairie d'arrondissement. Nous ne sommes pas des socialistes parisiens honteux »*, explique Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris. En attendant le verdict des électeurs, les seize conseillers socialistes semblent satisfaits de cette *« nouvelle donne »*.

Depuis l'automne, la campagne à Paris est lancée. A chaque séance du conseil de Paris, Bertrand Delanoë intervient. Sans effets de manches ni polémique inutile, ses discours sont structurés et argumentés. *« Il ne lâche rien sur l'essentiel mais il y met les formes »* commente un adversaire. De la politique municipale, il approuve les points positifs, fustige les carences et suggère des mesures. Il se targue d'avoir notamment réussi à imposer le Samu social, les distributeurs de seringues et l'octroi de 15 % des logements sociaux aux plus démunis.

Au fur et à mesure du déroulement de la campagne, Bertrand Delanoë, qui a toujours su les difficultés qu'il y aurait à mener en même temps la campagne municipale et la présidentielle, réussit assez bien à combiner les deux dans les réunions thématiques qu'il tient, le soir, dans les arrondissements avec les autres candidats. La mauvaise gestion des deniers publics, la politique de la santé, l'absence de démocratie locale à Paris, les questions de logement, l'absence de transparence dans la répartition des HLM, le tout-automobile reprochés au maire de Paris sont autant d'occasions d'épingler le candidat à la présidence de la République. Cela n'empêche pas les propositions : mesures en faveur de l'emploi, réduction de 20 % de la circulation automobile en cinq ans, transformation de bureaux en logements, construction de crèches, etc. *« Sur les 33 milliards de francs du budget de la Ville de Paris, 3 milliards pourraient être utilisés autrement »*, estime Bertrand Delanoë.

Par les hasards de l'histoire, Bertrand Delanoë se retrouve placé entre deux candidats à la présidence de la République. Grâce aux critiques qu'il adresse à l'un, il alimente la campagne de l'autre. Une position de pouvoir en quelque sorte.

Françoise Chirot

Le district de Nantes va construire un RER

NANTES
de notre correspondant

Un RER « à la nantaise » ! : c'est une première en province. Le district de Nantes a décidé d'utiliser une voie SNCF ne servant qu'au fret pour créer un nouveau service de transport public du nord au sud de l'agglomération. De Sucé-sur-Erdre à Rezé, la liaison devrait offrir, à partir de septembre 1997, vingt allers et retours quotidiens, avec une fréquence de trente minutes aux heures de pointe.

L'initiative présente un double avantage : réutiliser un patrimoine tombé en désuétude pour un investissement minime (190 millions de francs). La SNCF, qui assurera l'exploitation de la ligne, a donné un avis favorable. Le département de la Loire-Atlantique participera au financement à hauteur de vingt millions. *« Le projet est original et innovant*, a expliqué Luc Dejoie, président RPR du conseil général, *et comme il dépasse les limites territoriales du district de Nantes, il était normal d'y participer. »* Pour la population du nord qui travaille à 80 % dans l'agglomération, l'amélioration sera considérable. A Sucé-sur-Erdre, par exemple, le maire, Serge Drouet, se réjouit : *« Nous ne faisons pas partie du district, mais nous profiterons du service. Nous serons à quinze minutes de la première station de tramway. »*

C'est l'autre grand attrait de ce projet : outre qu'il s'inscrit dans une politique globale d'aménagement, il va permettre d'améliorer encore les déplacements, grâce notamment aux connexions avec le tramway d'une part, les réseaux de bus urbain et départemental d'autre part. Les mêmes titres de transport pourront être utilisés par les usagers. En outre, des parkings construits à chaque station permettront aux automobilistes de laisser leurs voitures en périphérie. *« Nous sommes déjà installés dans le futur*, a commenté Jean-Marc Ayrault, député et maire PS de Nantes et président du district, qui n'exclut pas de développer ultérieurement ce nouveau réseau express *« en fonction de l'évolution du tissu urbain »*. D'autres communes, comme Carquefou et Nort-sur-Erdre, pourraient par exemple être reliées à leur tour, quand le potentiel d'usagers sera jugé suffisant. En attendant, ces vingt kilomètres supplémentaires venant s'ajouter aux vingt-sept du tramway viennent combler les voeux des vingt et une communes du district qui se sont donné pour objectif *« de développer les transports publics sur l'ensemble de l'agglomération »*.

Yves Decaens

هكذا من الامل

PÉDIATRIE Les pouvoirs publics et une part croissante du personnel soignant l'admettent : les enfants doivent être mieux accueillis à l'hôpital et leurs parents ne doivent plus être considérés comme des intrus. Organisé le 24 mars à Paris par les animateurs d'Apache (Association pour l'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants), un colloque a rappelé que, si certains services sont en pointe, beaucoup de progrès restent à faire. ● LA PRISE EN COMPTE de la douleur des enfants commence à figurer parmi les priorités médicales. Dès 1996, le personnel hospitalier pourra suivre une *« formation sur les outils d'auto-évaluation de la douleur de l'enfant »*. ● LA CHARTE de l'enfant hospitalisé – qui prévoit notamment que l'enfant doit *« avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit »* – sera annexée à la circulaire sur l'enfant à l'hôpital.

L'accueil des enfants à l'hôpital devient une priorité

Le personnel hospitalier sera mieux formé, afin d'améliorer le séjour des jeunes malades. De gros progrès restent à faire pour évaluer et soulager la douleur

DÉLICATEMENT, la petite fille a placé un clown dans la poussette et s'applique à promener son bébé de tissu dans la vaste pièce. Elle court, vite, le plus vite possible, et rit aux éclats dans les virages. Elle doit avoir trois ans tout au plus, trop menue dans la vaste blouse verte que l'infirmière lui a enfilée un peu plus tôt dans sa chambre. Dans quelques instants, elle va partir au bloc opératoire. *« Pour une bricole »*, explique son père qui, tout de même, cache difficilement son émotion. Tassé sur une chaise, blême, il évoque l'anesthésie générale, *« toujours redoutée chez les enfants... Enfin, surtout par les parents »*, conclut-il, en voyant sa fille s'amuser.

Antoine a sept ans, une expérience certaine des hôpitaux, et pendant que la petite fille tourne à vive allure autour de son lit à roulettes, il tente de garder les yeux fixés sur le livre que lui présente sa mère où il n'est question que de loup et de tartes à la crème. L'heure de l'opération approche. De ses multiples séjours dans les services pédiatriques, ce petit garçon a appris à composer la valise du parfait petit malade, avec peluches, petites voitures et jeux électroniques. Cette fois, il a tout laissé dans son sac, parce que *« ici, c'est super »*.

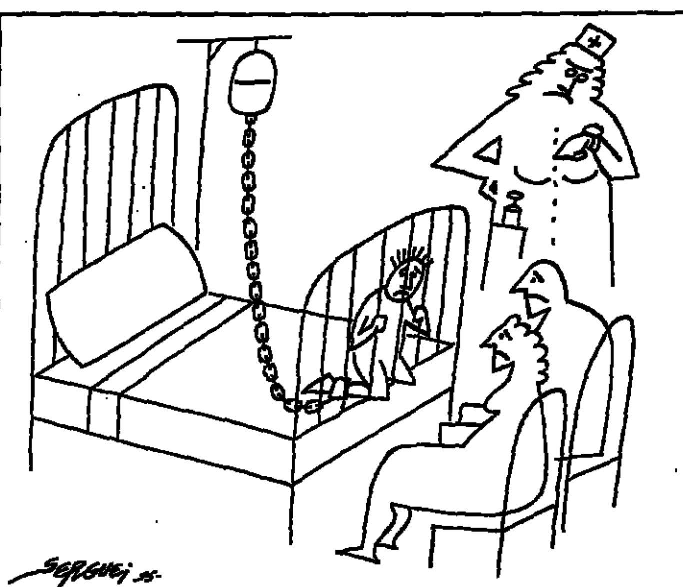
« Ici », c'est la salle de pré-anesthésie du service de chirurgie pédiatrique de l'hôpital Necker, à Paris. Elle se cache au sous-sol du bâtiment, dans les entrailles ultra-médicalisées du service de chirurgie pédiatrique, en face du bloc opératoire et de la salle de réveil. Créée pour faire patienter les enfants dans de bonnes conditions avant de les emmener au bloc, cette salle a été réalisée grâce à la volonté sans faille de l'équipe médicale et à des dons (« Opération pièces jaunes »). Aujourd'hui elle ressemble davantage à une salle de jeu qu'à un sas précédant le bloc opératoire. Agrippés au mur musical – grande fresque de couleur où sont accrochés divers instruments de musique – les enfants jouent de la trompette, s'essaient au tambour et tripotent le xylophone. Deux fois par semaine, des musiciens viennent jouer avec eux.

Lieu insolite – coloré, bruyant, ludique – dans l'univers hospitalier, la salle de pré-anesthésie a, selon l'équipe médicale, modifié l'atmosphère. Parfois les rires des enfants couvrent le grincement des chariots et le soufflement des respirateurs artificiels. La présence des parents n'y est plus seulement tolérée, elle est devenue normale. Mais il a fallu du temps. Réservée tout d'abord aux petits malades, cette salle a été rendue peu à peu accessible aux familles, qui restent donc avec leur enfant jusqu'à l'entrée au bloc opératoire. Auparavant, comme dans beaucoup d'hôpitaux, les brancardiers venaient chercher les enfants dans leur chambre à la dernière minute et la séparation avec les parents se déroulait dans l'affolement général, avec parfois des cris et des pleurs. Parfois, lorsqu'entre-temps survenait une urgence, il arrivait aux enfants de devoir patienter seuls plusieurs heures, le temps que la salle d'opération soit à nouveau disponible.

DYNAMIQUE POSITIVE

Les parents rongeaient leur frein devant le lit vide, exclus physiquement de l'endroit où se déroulait l'opération, isolés du personnel médical qui venait de prendre en charge leur enfant, comme laissés à l'abandon, à leur angoisse, sans aucune information. Tout le contraire de ce qui se passe en Suède où l'anesthésie se déroule en présence des parents et où l'assurance-maladie permet à ces derniers de passer, salaire garanti, quatre-vingt-dix jours au chevet de chaque enfant...

Aujourd'hui, dans le service de chirurgie pédiatrique de l'hôpital Necker, il n'est pas rare de croiser un père ou une mère, en vêtements civils, à l'étage du bloc opératoire. Seules les salles stériles leur restent interdites. *« Cette évolution a surtout mis un terme à une dynamique négative*, explique Sylvie Rosenberg-Reiner, anesthésiste-pédiatre dans ce service et présidente de l'Association pour l'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants (Apache). *Quand un service se heurte perpétuellement à des familles inquiètes, agressives et ulcérées d'être tenues à l'écart de leur enfant, l'équipe médicale se ferme. Elle trouve que les enfants sont insupportables, que les parents exagèrent... Même si chacun, individuellement, reconnaît qu'il y a un problème. Il faut sortir de cette logique. »*



Ce médecin a fait beaucoup pour humaniser le service de chirurgie pédiatrique. Militante d'un monde hospitalier plus ouvert et moins opaque, elle a été relayée par l'équipe soignante qui a adhéré à son projet et le revendique aujourd'hui comme sien. Le service innove, tente des expériences dont certaines deviennent concluantes, et reçoit une image gratifiante de la part des malades, de leurs familles, puis du corps médical. *« On peut aller encore plus loin »*, avance une aide-soignante responsable de la salle de pré-anesthésie qui souhaiterait voir autoriser les visites de frères et soeurs. Le cercle vertueux est en place...

A Necker, pourtant en pointe, cette évolution est récente. Il a fallu la volonté et le dynamisme d'une équipe pour modifier le fonctionnement de l'hôpital qui, jusqu'à très récemment encore, considérait les parents comme des intrus. *« L'état d'esprit des personnels médicaux a radicalement changé par rapport à mon premier séjour à la tête de ce ministère il y a vingt ans*, a rapporté, vendredi 24 mars, Simone Veil, lors du colloque organisé par l'association Apache autour de la question « Quel hôpital pour les enfants ? ». *On considérait alors trop souvent les parents comme des gêneurs, dont la présence aux côtés de l'enfant était nuisible pour la qualité des soins, voire leur tranquillité. »*

PARTICIPATION DES PARENTS

Les services qui abritaient des enfants atteints de maladie chronique, dans lesquels les séjours étaient par nature de longue durée, ont été les premiers à évoluer. Mais ailleurs, *« l'accueil des enfants était catastrophique dans les années 80, et toute initiative en ce domaine s'est longtemps heurtée à des murs »*, se souvient Sylvie Rosenberg-Reiner. Aujourd'hui, la prise de conscience paraît générale. Les propositions se multiplient, de la création de maisons de parents à la présence de clowns dans les services en passant par l'école à l'hôpital. Même les associations de parents arrivent à se faire entendre. Annick Ernoult, présidente de Choisir l'espoir, affirme que *« la présence est pour les parents de l'ordre de l'évidence, une nécessité vitale. S'ils ont besoin d'être informés, ils sont aussi une source d'information indispensable pour les soignants. »*

Certes, ces initiatives ne sont pas toujours reconnues à leur juste valeur : *« On ne fait pas carrière en s'investissant pour l'accueil des enfants à l'hôpital »*, déplore un médecin présent au colloque. Mais la communication entre enfants malades et équipe médicale se met en place, le dialogue entre familles et soignants s'instaure. *« Il faut trouver la juste distance avec la famille*, explique, pédagogue, Jean-Paul Dommergues, chef de service de pédiatrie à Bicêtre. *Il faut sortir de l'anonymat, comprendre que l'angoisse n'est pas proportionnelle à la gravité de la maladie, favoriser la participation des parents. »*

Ces expériences restent beaucoup trop limitées. Les rares chambres mères-enfants demeurent encore des vitrines. Bon nombre d'enfants sont encore accueillis dans des services d'adultes et les efforts de quelques équipes sont à mettre en parallèle avec les réticences de nombreuses autres. Mais l'hôpital bouge, il fourmille de projets qui ne sont pas seulement portés par les avancées des connaissances scientifiques.

Michèle Aulagnon

La charte de l'enfant hospitalisé

Avec l'aval du ministère des affaires sociales, la charte de l'enfant hospitalisé, rédigée en 1988 par onze associations européennes, sera prochainement annexée à la circulaire sur l'enfant à l'hôpital, dont la réactualisation est en cours. Simple dans ces principes, ce texte est pourtant loin d'être appliqué. Il prévoit notamment qu'un enfant hospitalisé peut *« avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quels que soient son âge et son état »*, que l'on encouragera les parents *« à rester auprès de leur enfant »* et qu'on *« leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles sans que cela entraîne un supplément financier ou une perte de salaire »*. De même, ce document préconise de *« réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur »*. Il suggère aussi de ne pas admettre les enfants dans des services d'adultes et d'accepter des visiteurs sans limite d'âge. Enfin, insiste la charte, *« l'intimité de chaque enfant doit être respectée »*.

Une prise en compte insuffisante de la douleur

« IL N'EST PAS tolérable, en 1995, que des enfants souffrent alors qu'on a les moyens de l'empêcher. » Vendredi 24 mars, lors du colloque organisé par l'Association pour l'amélioration des conditions d'hospitalisation, Simone Veil a donné le ton. *« La douleur a longtemps été négligée alors que nous disposons de toutes les techniques nécessaires pour éviter aux enfants la moindre souffrance*, a souligné le ministre des affaires sociales. *Songeons au simple geste de suture des plaies réalisé sans anesthésie. Tout doit être fait pour sensibiliser les soignants à la nécessité de surveiller l'enfant pour reconnaître sa douleur dans ses expressions les plus diverses, de savoir l'évaluer et de mieux la soulager. »*

La volonté de convaincre de Mme Veil n'est pas feinte. Depuis quelques années déjà, le traitement de la douleur chez l'enfant a dépassé le cadre de quelques services hospitaliers innovants. Longtemps considérée comme une notion secondaire proche de celle du confort, et donc non prioritaire, la douleur s'impose depuis peu comme un axe de développement de la recherche et de la pratique médicales. De son côté, le ministère des affaires sociales a fait savoir que, dès 1996, *« l'ensemble des personnels hospitaliers se verra proposer une formation sur les outils d'autoévaluation de la douleur de l'enfant »* et qu'une banque de données informatisées, Pédiadol, sera accessible aux professionnels.

Les pouvoirs publics le reconnaissent aujourd'hui : la douleur des très jeunes est souvent mal connue et, en conséquence, peu ou mal soulagée. *« Sur ce plan, nous sortons tout juste de la petite enfance*, convient joliment Evelyne Pichard-Léandry, chef de l'unité de traitement de la douleur à l'Institut Gustave-Roussy (Villejuif). *Les médecins ont toujours su que les enfants avaient mal mais ils ont longtemps refusé de l'admettre. »* Pour justifier cette attitude, de multiples arguments ont été avancés. Le premier d'entre eux était que la douleur chez l'enfant n'aurait pas la même importance ni les mêmes conséquences que chez l'adulte puisque son système nerveux immature l'empêcherait de la percevoir et de la mémoriser. Or, des études récentes ont montré que l'enfant possède dès la vie intra-utérine des éléments qui transmettent la douleur.

TRAUMATISME

Ce n'est qu'une fois ce raisonnement démonté que la douleur a pu être véritablement prise en compte par certaines équipes, surtout celles qui avaient en charge des malades chroniques soumis à de grandes souffrances. Ainsi, par exemple, un centre anti-douleur a-t-il été créé en 1981 à l'Institut Gustave-Roussy. Mais toutes les barrières ne sont pas encore tombées, explique Mme Pichard-Léandry. Si le corps médical a très largement évolué vis-à-vis de l'utilisation de la morphine, certains patients ou leurs parents refusent tout opiacé car, raconte cette anesthésiste, *« ils ont peur de voir le malade devenir toxicomane »*. Autre argument longtemps évoqué : l'utilisation de produits antalgiques puissants comporterait de tels risques qu'il vaudrait mieux s'abstenir de les prescrire, dans l'intérêt de l'enfant. Cette position est encore revendiquée dans les services d'urgence, où la petite chirurgie locale fait partie du quotidien. Les sutures de plaies « à vif » évoquées par Mme Veil restent largement pratiquées. Traumatisante pour l'enfant et pour les parents, mal vécue par le personnel soignant, cette attitude est alors justifiée par les risques encourus lors de toute anesthésie locale. *« Personnellement, je freine un peu l'utilisation des antalgiques aux urgences*, explique Pierre Hélargot, chef de service en chirurgie viscérale à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, où une consultation anti-douleur sera ouverte dans les prochains mois. *Certes, il faut développer l'utilisation de ces produits, mais de manière très encadrée, sinon les problèmes stopperont net toutes les évolutions. »* Certaines avancées telles que les pommades anti-douleur permettent toutefois de faire de réels progrès.

Mais la prise en compte de la douleur des enfants est encore loin d'être générale. Chantal Jaquemain a un fils de dix-huit mois qui, après deux hospitalisations pour des interventions sans gravité, hurle à la vue de la moindre blouse blanche. Si cette jeune inspectrice des impôts reconnaît que le personnel hospitalier fait de son mieux, elle ne peut s'empêcher de blêmir en évoquant ces quelques journées passées au chevet de son fils hurlant de douleur où, *« toutes les trois-quatre heures, il fallait supplier une infirmière de lui donner quelque chose »*.

M. A.

L'insoutenable dette de Bernadette Baptiste veuve Cultru

CHAUMONT (Haute-Marne)
de notre envoyé spécial

Il y a deux semaines, le mercredi 15 mars, Bernadette Baptiste, veuve Cultru, quarante-neuf ans, a quitté sa ferme natale de Briaucourt et s'en est allée vers Chaumont. Devant le palais de justice, sous la fenêtre du substitut, elle a planté sa fourgonnette Renault rouge comme on plante dix ans de malheur sous le nez d'un étranger. Derrière la banquette avant, elle a tiré un rideau bleu et s'est allongée tout habillée sur la tôle froide. Cela a duré deux nuits. Puis, en signe de soutien, la Confédération paysanne lui a prêté le maigre confort d'une caravane. Sur la porte, elle a écrit : *« En grève de la faim pour demander justice »*.

« Tout a commencé à la mort de mon mari, explique la paysanne au fin gilet bleu. *Une leucémie, dix-huit mois de souffrances. Je me suis retrouvée seule avec trois enfants, dont deux mineurs. Vous savez ce que c'est, on ne fait pas attention dans ces moments-là. On signe n'importe quoi. Mon notaire, c'était comme mon toubib : on y faisait confiance. »*

Les dix dernières années de la vie de Bernadette Cultru sont à l'image du réduit où elle s'est installée : un incroyable capharnaüm de documents administratifs, une pelote de fils judiciaires inextricables, de poursuites en cours et de procédures forcloses, de courriers dilatoires et de lettres sans réponse. Elle ressasse le tout, lunettes demi-lunes sur un regard bleu clair étincelant. L'agricultrice est dos au mur. Le 4 novembre 1993, le tribunal de grande instance de Chaumont a prononcé la liquidation judiciaire de son exploitation, 180 hectares de bonnes terres à blé, orge et colza.

L'histoire échevelée de cette liquidation, aujourd'hui pendante devant la cour d'appel de Dijon, est celle d'une dette « boule de neige » controversée, grossie sous l'œil de ceux qu'elle accuse : son notaire, Me Jean-Jacques Hoffmann, qui tient étude à Vignory, la caisse régionale du Crédit agricole mutuel de la Haute-Marne, et son principal créancier, la SEPAC, l'organisme collecteur des récoltes, qui fournit aussi en amont les produits phytosanitaires indispensables au travail des champs et qui était alors dirigé par un cousin.

VENDRE « SA » TERRE

Car, quoique mariée sous le régime de la séparation de biens, l'agricultrice s'est curieusement vu contraindre, notamment par la SEPAC, de payer les dettes liées à l'exploitation de son défunt mari : près de 600 000 francs au total, tous créanciers confondus, qui, d'agios en intérêts, ont fini par faire doubler la note. Pas un grain de ses récoltes qui ait échappé à ce panier percé. Et pas une bonne âme qui l'ait sortie du bourbier, ignorante qu'elle était de ses droits. S'il y avait eu inventaire – ce que le notaire n'a pas jugé bon de faire, malgré la présence d'un mineur –, la succession aurait pu être refusée.

La suite se comprend. Le Crédit agricole « vole » au secours de l'agricultrice en danger, lui suggère de restructurer son exploitation *« en vendant des actifs »*, « sa » terre. *« Chaque jour, on voyait défiler les acheteurs dans nos champs »*, dit Philippe, l'aîné de vingt-neuf ans, le seul des trois enfants à être resté dans l'agriculture. Mais la paysanne fait de la résistance. Alors les prêts s'enchaînent aux prêts : 300 000 francs, 400 000 francs... puis 550 000 francs négociés fin 1986 à moyen terme, sur dix ans. Et là, patatras ! *« J'ai encore fait confiance*, rapporte-t-elle, *j'ai signé mon contrat en blanc. »* Et celui-ci revient début 1987 sous forme d'un crédit... à court terme sur huit mois afin d'assurer la trésorerie *« en attente de réalisation d'actif »*. Impossible de rembourser. *« On aurait voulu notre mort qu'on ne s'y serait pas pris autrement »*.

Depuis, c'est l'escalade, intérêts et agios en cascade. Quand, en 1992, avec le ballet des avocats, elle s'inquiète d'éventuelles manœuvres frauduleuses, c'est déjà trop tard. Prescription. Qu'elle veuille obtenir les pièces du dossier de succession de son mari, dont elle apprend qu'elle n'a toujours pas été liquidée, et c'est le silence de Me Hoffmann, qui n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde*, *« après avis du conseil de la chambre départementale des notaires »*...

Le Crédit agricole, en revanche, reconnaît avoir transformé le dossier d'étude du prêt à moyen terme de Mme Cultru en prêt à court terme, mais assure, sans pouvoir en apporter la preuve, l'avoir prévenue des substantielles modifications des termes du contrat. Jean-Marie Cot, directeur des risques de la caisse régionale, dénonce l'*« entêtement »* de Mme Cultru, *« dont l'exploitation était par ailleurs structurellement déficitaire »*, mais se dit prêt à faire en sorte que l'agricultrice échappe à la liquidation et puisse conserver *« une petite exploitation viable »*.

Au parquet de Chaumont, on ne sait trop que faire de ce locataire impromptu. Car la justice suit son cours. Une plainte est instruite pour faux et usage à la suite du prêt contesté. Et, le 25 avril, la cour d'appel de Dijon statuera sur la liquidation. *« Ça fait dix ans qu'ils l'emmerdent*, explique Philippe. *Alors, elle peut tenir longtemps. »* A son chevet, entre deux gobelets d'infusion, l'énergique femme des champs désigne un livre signé Guy Gilbert, le prêtre des banlieues. Son titre ? *Jusqu'au bout !*

Jean-Michel Dumay

La Cour de cassation se prononcera le 3 avril sur l'affaire Calvet-« Canard enchaîné »

Lorsqu'un journal publie une feuille d'impôts, s'expose-t-il à une condamnation pour recel ?

La chambre criminelle de la Cour de cassation a examiné, *lundi 27 mars*, le pourvoi formé par *Le Canard enchaîné* contre un arrêt de la cour d'appel condamnant deux journalistes à 10 000 et 5 000 francs d'amende pour *« recel de photocopies de déclarations d'impôts provenant d'une violation du secret professionnel par un fonctionnaire des impôts non dentifié »*. L'hebdomadaire avait publié trois avis d'imposition du PDG de PSA Peugeot-Citroën, Jacques Calvet.

LES MAGISTRATS de la Cour de cassation seront bientôt appelés à rédiger un arrêt d'importance : derrière les sinuosités des querelles juridiques soulevées par la publication, en 1989, des trois derniers avis d'imposition de Jacques Calvet, l'affaire du *Canard enchaîné* pose en effet clairement le problème de l'étendue du droit à l'information. *« Ce qui est en cause, c'est la liberté de la presse*, prévenait l'avocate de l'hebdomadaire, Claire Waquet. *En ces temps d'« affaires », il vous appartient de consacrer un équilibre subtil et rigoureux entre la liberté d'information et le domaine du secret. La liberté doit être la règle, le secret l'exception. Et comme toute exception, le secret doit être interprété de manière restrictive. »*

L'affaire commence le 27 septembre 1989. Ce jour-là, alors que les ouvriers des usines Peugeot sont en grève, *Le Canard enchaîné* publie les trois derniers avis d'imposition de Jacques Calvet. Pour le PDG de PSA, cet article tombe au plus mal : feuilles d'impôts à l'appui, l'hebdomadaire prouve que M. Calvet, qui vient de refuser une progression de plus de 1,5 % à ses employés au nom de la rigueur salariale, s'est généreusement accordé une augmentation de 45,9 % au cours des deux années précédentes. Furieux, M. Calvet, qui ne conteste pas l'exactitude des informations fiscales, décide de contre-attaquer sur le terrain du droit.

La parade juridique n'est pas aisée. Le patron de Peugeot ne peut pas invoquer la loi de 1881 sur la diffamation : la publication d'un avis d'imposition ne peut pas être assimilée à une atteinte à l'honneur ou à la considération. Le non-respect de la vie privée, qui est protégé depuis 1970 par un article du code civil, n'est guère plus adapté : saisi par M. Calvet, le juge des référés estime que la publication de ses avis d'imposition se *« justifie par les nécessités de l'information »*. *« Il ne peut être fait grief au journaliste d'avoir indiqué que le montant de la rémunération de M. Jacques Calvet avait subi des augmentations importantes dans la mesure où une telle révélation faite à l'occasion d'un événement qui intéresse l'opinion est conforme à l'esprit de polémique du* Canard enchaîné. »

Restent les infractions de droit commun. Celles des voleurs et des receleurs. Le 5 octobre, à la suite d'une plainte de Jacques Calvet, le parquet ouvre une information judiciaire pour vol, violation du secret professionnel, soustraction d'actes, de titres et recel. La procédure ne contient pas la moindre allusion au droit de la presse : la publication des feuilles d'impôts de M. Calvet est considérée comme un délit ordinaire. Malgré une enquête de deux ans et demi, le juge d'instruction ne parvient pas à identifier la personne qui a envoyé l'avis d'imposition au *Canard enchaîné* sous pli anonyme, mais il renvoie devant le tribunal correctionnel de Paris le directeur de publication de l'époque, Roger Fressoz, et l'auteur de l'article, Claude Roire, pour recel de photocopies et recel d'informations couvertes par le secret fiscal provenant de la violation du secret professionnel par un fonctionnaire des impôts non identifié.

Six mois plus tard, les deux journalistes sont relaxés : le tribunal, qui rappelle que l'informateur du *Canard enchaîné* n'a pas été identifié, constate que la violation du secret professionnel et le vol ne sont pas établis. Qui peut en effet prouver que la photocopie des avis d'imposition a été faite par un fonctionnaire des impôts ? Qui peut établir formellement qu'elles ont été dérobées ? *« L'ignorance du statut et des fonctions professionnelles de l'auteur présumé de la divulgation*, note-t-il, *exclut toute possibilité de caractériser l'un des éléments constitutifs essentiels du délit de violation du secret professionnel. »* Quant au vol, il ne *« constitue qu'une hypothèse »*. Ces préalables posés, le tribunal écarte logiquement l'accusation de recel. *« Faute de pouvoir établir d'une manière précise l'existence, à l'origine, d'un acte qualifié crime ou délit, et d'être en mesure d'en relever les éléments constitutifs, la condition préalable au recel fait défaut. »*

UNE SITUATION ABSURDE

Appelée à statuer neuf mois plus tard, la cour d'appel ne s'embarrasse pas de précautions. Dans un arrêt rendu le 10 mars 1993, les magistrats balaient les incertitudes de l'instruction : rappelant que le dossier de M. Calvet était dans une pièce fermée à clé, ils affirment *« qu'un tiers, non fonctionnaire, étranger aux services fiscaux, n'aurait pu, sans attirer l'attention, prendre les documents classés dans le dossier à deux endroits différents, les photographier ou les photocopier, et les remettre rigoureusement à leur place ». Seul un fonctionnaire des services fiscaux connaissant le service, a pu être à l'origine de la divulgation des documents litigieux. »* L'existence de la violation du secret professionnel étant établie, la cour d'appel condamne Roger Fressoz et Claude Roire pour recel : *« Le délit de recel de violation du secret professionnel est caractérisé par la publication des documents. »*

Devant la cour de cassation, la discussion a essentiellement porté sur la non-identitification de l'informateur : la justice peut-elle affirmer sans réserve que la personne qui a photocopié l'avis d'imposition était soumise au secret fiscal ? *« L'enquête a établi que le bureau où se trouvait la feuille d'impôts de M. Calvet est uniquement fermé pendant la nuit*, note Mᵉ Waquet. *Pendant la journée, quelqu'un a pu passer et faire une photocopie. Et cette personne n'était pas forcément un fonctionnaire des impôts soumis au secret fiscal. »* L'avocat général, Jean Perfetti, n'a cependant pas retenu ce moyen de cassation : *« Il est indiscutable que l'auteur de la violation ou du vol n'a pas été identifié*, reconnaissait-il. *Mais dans leur appréciation des faits, les juges du fond sont souverains. La cour de cassation n'est pas un troisième degré de juridiction. »*

Plus largement, le débat permettait de toucher du doigt l'absurdité de la situation actuelle. Si l'on pousse à bout le raisonnement de la cour d'appel de Paris, il devient impossible de publier une information confidentielle : que l'informateur soit identifié ou non, tout journaliste faisant état d'une information protégée par le secret peut être condamné pour recel. *« C'est la fin du journalisme d'enquête »*, soulignait Mᵉ Waquet. Cette perspective ne semblait guère déranger l'avocat de M. Calvet : dénonçant les campagnes diffamatoires menées par les journaux des années 30, Jean-Jacques Gatineau estimait que la *« presse satirique était d'une virulence inadmissible »*. *« On ne peut pas l'autoriser à se complaire dans l'odieux*, affirmait-il. *Dans cette affaire,* Le Canard enchaîné *était animé d'une incontestable intention de nuire. Du fait de cette publication, aucun règlement rapide du conflit social n'a pu être mené à bien et l'autorité de M. Calvet a été malmenée. »*

Arrêt rendu lundi 3 avril.

Anne Chemin

Quatre praticiens spécialisés dans l'esthétique suspendus

LE CONSEIL régional de l'ordre des médecins d'Ile-de-France, intervenant dans le cadre d'une procédure disciplinaire, a condamné trois médecins et un chirurgien spécialisés dans l'esthétique à des suspensions d'exercice de six à dix-huit mois pour avoir notamment vanté les mérites de leur « art » dans la presse et à la télévision (*Le Monde* des 9 et 17 février). Le docteur Guy Haddad a été condamné à dix-huit mois de suspension, les docteurs Bernard Sillam, Martial Benhamou et le professeur Claude Le Quang à six mois de suspension. Le docteur Thierry Besins a reçu un avertissement et les docteurs Elisabeth Laugier-Laglenne et Jean-Claude Trokiner chacun un blâme. Le docteur Sillam a dénoncé *« deux poids, deux mesures »*, assurant que *« les jeux étaient faits à l'avance »*. *« Nous étions quatre sur le même plateau de télévision et regardez les peines prononcées ! Je suis atterré et révolté »*, a-t-il confié au *Monde*. Les praticiens ont un mois pour faire appel.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : Le GAN, propriétaire de l'immeuble** du 37 boulevard Malesherbes à Paris (8ᵉ), occupé depuis le dimanche 26 mars par l'association Droit au logement (*Le Monde* du 28 mars), entend *« faire constater le caractère illégal de l'occupation »*. Le groupe d'assurances estime que le bâtiment ne répond pas aux normes de sécurité, mais n'a pas encore déposé de plainte. Une centaine de personnes ont passé leur deuxième nuit dans cet immeuble haussmannien.

■ **IMMIGRATION : six des quarante-quatre personnes en situation irrégulière expulsées,** mercredi 22 mars, des Pays-Bas, d'Allemagne et de France vers Kinshasa (Zaïre) à bord d'un charter affrété par les autorités néerlandaises, ne seraient pas zaïroises (*Le Monde* du 25 mars). Parmi elles, figureraient deux Ivoiriens, un Ghanéen, un Sénégalais, un Haïtien et une personne originaire d'Amérique latine, selon une organisation de défense des droits de l'homme basée à Kinshasa. Ces six personnes, qui avaient été interpellées aux Pays-Bas et en Allemagne, n'ont pas été reconnues par les autorités zaïroises, qui les ont refoulées. A Kinshasa, le porte-parole du premier ministre a affirmé avoir *« renvoyé à l'expulseur six d'entre eux qui n'étaient manifestement pas zaïrois »*.

■ **REFUGIÉS : le personnel de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)** et de la Commission de recours des refugiés a observé une grève, lundi 27 et mardi 28 mars. Ce mouvement, qui manifeste l'inquiétude sur le sort de 151 agents recrutés sur contrats à durée déterminée, perturbe le traitement des demandes d'asile.

■ **DIFFAMATION : l'ancien ministre du budget Michel Charasse** a demandé au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, d'engager des poursuites pour *« diffamation envers un ministre »* à l'encontre de l'ex-homme d'affaires lyonnais Pierre Botton, de l'éditeur Albin Michel et du quotidien *Le Figaro*. Selon l'avocat de M. Charasse, M. Botton a repris, dans un livre intitulé *« Lettre ouverte d'un bouc émissaire à Tapie Bernard et Charasse Michel, ministres intègres »*, ainsi que dans un entretien accordé au *Figaro* du 27 mars, des *« accusations mensongères »* à l'encontre de son client. M. Botton, dont le procès s'est tenu à Lyon du 13 février au 3 mars, estime que sa chute aurait été en partie orchestrée par M. Charasse.

■ **SUICIDE : Jean Vigneron, maire de Châteauneuf-sur-Cher** (Cher), une commune de mille six cents habitants, a mis fin à ses jours en s'empoisonnant. Son corps a été découvert, lundi midi 27 mars. Agé de quarante-sept ans, adhérent du Parti communiste depuis 1967, maire depuis 1986, il avait été réélu en 1989 après avoir remporté les cantonales de 1988. – (*Corresp.*)

■ **ACCIDENT : le sous-directeur d'une colonie de vacances** a été condamné, lundi 27 mars, par le tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), à trois mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende, à la suite du décès d'un enfant de sept ans et demi, qui s'était tué, le 15 mars 1992, en tombant d'un train en marche, près de Saint-Usuge. Six autres moniteurs ont été relaxés. Le procureur de la République avait requis une peine de trois mois de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende contre le sous-directeur, Bertrand Ferly, et deux mois de détention avec sursis et 2 000 francs d'amende contre les six autres moniteurs.

■ **INCENDIE : deux enfants de onze et quatorze ans ont été mis en examen** pour incendie volontaire, à Créteil (Val de Marne), dans le cadre de l'enquête sur le sinistre qui avait ravagé le marché couvert de Villeneuve-le-Roi, mardi 21 mars. Les deux enfants ont été remis à leurs parents à leur sortie du bureau du juge Eric Halphen. Selon eux, ils auraient provoqué l'incendie accidentellement, en jouant avec des pétards et des feux de Bengale. Quatre-vingt-six commerçants avaient été sinistrés à la suite de cet incendie qui n'avait pas fait de victime.

Harlem, Saint-Denis, deux expériences pour des élèves en perdition

LE JOUR où les candidats à l'élection présidentielle faisaient campagne sur l'exclusion (*lire page 7*), une rencontre inattendue a eu lieu lundi 27 mars à la mairie de Saint-Denis, à l'initiative de la Fondation franco-américaine. Deux équipes d'enseignants, l'une française, de Saint-Denis, l'autre américaine, de l'East Harlem, à New York, comparaient leur expérience. Parmi les points communs, la volonté *« de ne jamais se résigner face à l'échec scolaire »* et une implantation dans un environnement difficile, *« où l'école n'est plus une zone franche »*. Mais, sur la manière de « conduire le changement », on sentait à travers ces deux expériences les deux pays aux antipodes.

L'école publique Central Park East Secondary School a dix ans d'existence. L'Auto-École de Saint-Denis, dirigée par Marie-Danièle Pierrelée, par ailleurs principale du collège Garcia-Lorca, a fait sa deuxième rentrée en septembre 1994 et n'a pas d'assurance sur l'avenir. La première est au centre d'un vaste réseau *« pour la rénovation de l'école »*. Sa responsable, Deborah Meier, a été chargée par la ville de New York de piloter l'actuelle réforme pédagogique de l'enseignement secondaire. L'Auto-École, pour sa part, accueille depuis deux ans une trentaine d'élèves rejetés par l'institution scolaire. Elle tente, avec une pédagogie sur mesure centrée sur le tutorat, de les remettre en selle en un an, parfois deux. Cette structure unique dans le système français est abritée dans des locaux municipaux. Trop dérangeante, hors normes, elle n'a suscité de la part des responsables du ministère de l'éducation nationale qu'une bienveillante indifférence. Après l'octroi de quatre postes d'enseignants et d'un appelé du contingent, le ministère s'est senti quitte. Aucun de ses représentants, invités lundi, n'avait d'ailleurs cru bon de se déplacer à Saint-Denis.

Central Park East Secondary School fait également du sur mesure, mais pour quatre cent cinquante élèves, et dès la classe de sixième. Chaque professeur est tuteur d'un groupe de quinze élèves. Réunions de professeurs hebdomadaires ouvertes aux parents et « conseils d'élèves » : on y revendique une autogestion parfaitement assumée. *« Les professeurs décident des programmes, des règles, des diplômes et même des pratiques de classes quotidiennes ».* Le principe pédagogique de base : *« Less is more »*, explique Shirley Hawkinson, professeur. Autrement dit faire moins, mais mieux, *« dans une perspective toujours interdisciplinaire »*, en respectant les programmes *« mais selon des rythmes d'apprentissage adaptés à chaque groupe d'élèves »*.

Comme à l'Auto-École, les enseignants américains sont volontaires et doivent adhérer aux principes de l'école. La différence est qu'à Saint-Denis cette particularité explique, pour une large part, la discrétion, pour ne pas dire l'hostilité, des organisations syndicales à l'égard de l'Auto-École. *« La différence est dans ce positionnement des deux écoles dans l'institution*, souligne Marie-Danièle Pierrelée. *L'école de East Harlem est la tête de pont d'un réseau sur lequel, visiblement, les pouvoirs publics s'appuient pour conduire une réforme à l'échelon de la ville. Nous sommes simplement tolérés parce que nous acceptons les enfants dont personne ne sait plus quoi faire. Cantonnés dans un rôle de réparation un peu honteux. Eux, font de la prévention. »*

Christine Garin

Un ancien avocat lyonnais écroué pour « abus de confiance aggravé »

RADIÉ du barreau de Lyon le 7 novembre 1994, l'ancien avocat Jean-Marc Barthez, soixante-cinq ans, maire (RPR) de Jonage (Rhône) et conseiller général du canton de Meyzieu, a été mis en examen, vendredi 24 mars, pour *« abus de confiance aggravé »* et placé sous mandat de dépôt par le juge lyonnais Philippe Courroye. Cet ancien conseiller juridique et fiscal, devenu avocat le 1ᵉʳ janvier 1992, en application de la loi de fusion des professions juridiques, est soupçonné d'avoir détourné quelque 3,5 millions de francs dans le cadre d'opérations de cession de fonds de commerce. Il aurait « omis » de verser les sommes qu'il avait en dépôt sur le compte collectif prévu à cet effet. Dans l'incapacité de rembourser ses clients lésés, Mᵉ Barthez avait été radié du barreau de Lyon. Maire depuis 1971, M. Barthez est membre de la commission permanente du conseil général du Rhône et vice-président de la Communauté urbaine de Lyon. – (*envoyé spécial.*)

Un juge accorde la priorité au droit au logement

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL de Saintes (Charente-Maritime) vient de rendre une ordonnance qui promet de figurer en bonne place sur les murs des immeubles actuellement occupés par les militants du droit au logement. Statuant en référé, Patrice de Charette a accordé, mardi 28 mars, six mois de délai à un occupant sans titre que son propriétaire souhaitait expulser. Mais, surtout, il a placé sur le même plan le sacro-saint droit de propriété et la toute récente aspiration à garantir légalement un toit pour tous.

L'affaire était pourtant banale. Henri Suire, père de trois enfants, veuf et non remarié, occupait depuis plus de six mois une maison qui ne lui appartient pas. Ou plutôt qui ne lui appartenait plus. Suite à un emprunt non remboursé au Crédit agricole, il s'était en effet vu déposséder du pavillon acquis quelques années auparavant. Présenté dans une vente par adjudication, celui-ci avait été acheté par Jean-Louis Marchesseau, un marchand de biens d'Aulnay-de-Saintonge, qui avait immédiatement exigé de M. Suire qu'il quitte les lieux. Le 21 mars, jour de la fin de la trêve hivernale, il avait donc saisi le tribunal des référés pour prononcer l'expulsion. Six mois s'étant écoulés entre la vente, le 23 septembre 1994, et l'audience, l'usage aurait voulu que M. Suire soit expulsé immédiatement.

Le juge des référés a au contraire estimé que six mois supplémentaires devaient être donnés à l'occupant. Certes, explique-t-il dans ses motivations, le droit de propriété *« constitue une règle de droit de valeur constitutionnelle »*, au même titre que la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppression. Mais *« le droit de disposer d'un logement a été pareillement consacré par le législateur »*. Par la loi Besson du 31 mai 1990, mais surtout par une décision du Conseil constitutionnel du 19 janvier 1995 selon laquelle *« la possibilité pour toute personne de disposer d'un logement décent est un objectif de valeur constitutionnelle »*. Dès lors, conclut-il, *« il appartient au juge judiciaire de faire prévaloir l'une de ces deux règles (...) en fonction des éléments qui lui sont soumis »*.

Le juge des référés a donc examiné les motivations des deux parties. D'un côté un homme en grande *« difficulté matérielle »*, avec trois enfants à charge, dont deux sont encore à l'école. De l'autre, un marchand de biens qui, pour 176 000F, a acheté un pavillon *« afin de le revendre à son bénéfice »*. M. de Charette condamne donc l'occupant, mais estime devoir lui accorder un nouveau délai afin de *« disposer du temps nécessaire à son relogement »*. Il refuse également de contraindre M. Suire à payer une quelconque indemnité. Constatant que M. Marchesseau entreprenait de revendre la maison 295 000F, il considère qu'en achetant la maison à un prix *« notablement inférieur à celui du marché »* grâce au mécanisme de l'adjudication, le marchand de biens avait été *« par avance indemnisé »*. Ou qu'en tout cas, il avait *« accepté le risque encouru »*.

Nathaniel Herzberg

Renault, Opel et Volkswagen rappellent des véhicules

ON POURRAIT s'en inquiéter, mais sans doute faut-il s'en réjouir. Le rappel, pour des raisons de sécurité, de 40 000 Renault Espace turbo-diesel, confirmé lundi 27 mars, et l'annonce, ces dernières semaines, de décisions similaires chez Opel et Volkswagen ne signifient pas que les voitures modernes sont moins sûres.

Dans le cas de Renault, il s'agit de corriger un défaut qui affecte les 40 000 Espace turbo-diesel vendues en Europe et fabriquées entre mars 1993 et juin 1994. Le filtre du gazole risque d'entrer en contact avec le système de préchauffage et de provoquer un court-circuit. Des incidents ont alerté Renault, qui a rappelé 4 000 véhicules en Grande-Bretagne alors qu'en France les 25 000 propriétaires de ces modèles ont reçu au moins trois courriers, dont le dernier en recommandé, les invitant à se rendre chez leur concessionnaire, qui installera gratuitement un nouveau filtre à gazole. De son côté, Opel organise le retour de trois millions de véhicules à travers l'Europe afin de vérifier le fonctionnement des coussins gonflables (airbags) et, sur le modèle Astra, du réservoir d'essence, à proximité duquel de l'électricité statique peut s'accumuler. Enfin, Volskwagen a joint les propriétaires des Golf et Jetta des années 1983 à 1989, dont le moteur court un risque de surchauffe.

En dépit des apparences, ces campagnes ne semblent pas nuire à la réputation des firmes. Au contraire, c'est tout juste si l'usager ne se sent pas flatté, même si guère plus de 60 % à 70 % en moyenne des automobilistes contactés se déplacent chez le garagiste. *« Personne ne fait plus un drame des opérations de rappel. Elles confirment le sérieux de la marque »*, explique-t-on chez Volkswagen. *« En quinze ans, les choses se sont banalisées. Rappeler des voitures, c'est aller au bout de la démarche de la qualité »*, plaide Renault, où l'on n'a pourtant pas fait preuve d'un empressement particulier pour rendre publics les petits problèmes de l'Espace.

Si l'Europe n'est pas encore au diapason des Etats-Unis – sous la pression de l'administration, Chrysler a annoncé, lundi 27 mars, son intention de remplacer le hayon arrière de 4 millions de minivans –, une sorte de droit à l'erreur commence à être reconnu aux industriels. Malgré le coût que cela représente, les constructeurs étrangers (davantage, semble-t-il, que les français) ont pris conscience que la bataille commerciale se livre de plus en plus sur le terrain du service après-vente. *« Le retour de tous ces véhicules va générer de l'activité : le concessionnaire va renouveler son fichier et, évidemment, proposer au client de changer de modèle, surtout s'il s'agit d'une auto qui a quelques années »*, admet le représentant d'une marque.

Bref, le « zéro défaut » devient sujet à caution. Bientôt, une firme fabriquant des voitures au-dessus de tout soupçon, sans la moindre petite anomalie à confesser au consommateur, apparaîtra forcément suspecte...

J.-M. N.



هكذا من الاصل

DISPARITIONS

Joseph Needham

Historien de la science et sinologue

JOSEPH NEEDHAM, mort vendredi 24 mars à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, restera sans doute comme l'un des plus prestigieux intellectuels de ce siècle. Ce fils de médecin anglais, né le 9 décembre 1900, qui aura fait pratiquement toute sa carrière à l'université de Cambridge avait d'abord marqué le monde de l'embryologie naissante avant d'entreprendre son œuvre d'un demi-siècle sur la science et la civilisation en Chine. Les Britanniques ne sont pas avares d'épithètes à l'égard d'un homme aux options politiques un temps controversées, faisant de lui *« l'Erasme de notre temps »* ou *« l'auteur de l'œuvre d'érudition la plus monumentale écrite par un seul homme depuis Aristote »*.

Membre d'une génération de scientifiques qui refusaient de s'enfermer dans leur laboratoire pour jouer, au nom de l'humanisme, un rôle dans une société en pleins bouleversements – comme Julian Huxley –, dont il était l'ultime survivant, Needham partagea longtemps sa vie entre la recherche et son amour des danses traditionnelles anglaises, entre sa foi profonde dans l'église anglicane et sa sympathie pour le marxisme, entre le rationalisme scientifique et la passion militante. Ses travaux d'embryologiste – *Chemical Embryology* (1931) et *A History of Embryology* (1934) – ont fait date. Mais c'est surtout sa somme *Science and Civilisation in China*, sur laquelle il commença à travailler dans les années 30 et dont le premier de seize volumes, la plupart rédigés par lui, a été publié en 1954, qui devrait rester dans l'Histoire.

Needham a voulu faire le bilan des connaissances scientifiques méconnues de l'Orient, les replacer dans leur contexte historique, tenter de comprendre pourquoi une société si avancée sur le plan intellectuel et technologique s'était tout à coup laissée distancer par un Occident longtemps à la traîne. S'appuyant sur une érudition hors du commun et sur une équipe de collaborateurs, y compris chinois, il a contribué à sortir la culture scientifique occidentale de son ignorance à l'égard d'un monde oriental qui, après des siècles de déclin, est aujourd'hui en plein renouveau.

Cet engagement chinois, Needham l'aura assumé avec enthousiasme et constance, tout comme il avait milité en faveur des républicains pendant la guerre d'Espagne ou comme il avait cru dans le monde nouveau promis par Lénine. Avec de la naïveté, mais avec toute la sincérité d'un chrétien teinté de taoïsme. Il passa quatre années en Chine pendant la guerre comme chef de la mission scientifique britannique. Après un court moment à l'Unesco, dont son ami Huxley fut le premier directeur-général, il milita contre la guerre de Corée, participant à la campagne qui accusait les Américains d'y avoir fait usage d'armes chimiques.

Catalogué à l'extrême gauche, longtemps admirateur d'un Mao Zedong dans lequel il mit sans doute les mêmes espoirs que dans Lénine, il fut refroidi par la révolution culturelle et fit part de son *« épouvante devant le massacre de la place Tiananmen »*, en juin 1989. Prolifique, Joseph Needham a aussi été l'auteur de nombreux autres ouvrages, dont une histoire des niveleurs (*Levellers and the English Revolution*), publiée en 1939 sous le pseudonyme de Henry Holorenshaw. Ses compatriotes, même conservateurs, avaient depuis longtemps cessé de lui reprocher ses convictions, devant l'ampleur de la tâche accomplie et l'image internationale qu'il représentait de l'intelligentsia britannique. Il laisse derrière lui à Cambridge le Needham Research Institute pour l'étude de la science chinoise.

Patrice de Beer

Eazy-E

Un fondateur du gangsta rap

EAZY-E, rappeur américain, de son vrai nom Eric Wright, membre du groupe NWA, est mort du sida, dimanche 26 mars, à Los Angeles. Il avait trente et un ans.

Originaire du ghetto de Compton, ancien dealer, Eazy-E avait fondé NWA (dont le nom se décompose en Niggaz With Attitude) qui fut, avec Ice-T, l'un des fondateurs du gangsta rap, version californienne du rap, qui, à la fin des années 80, mélangeait des textes d'une grande brutalité – chroniques de la violence urbaine – à des rythmes et des échantillons sonores très brutaux. NWA revendiquait l'appellation de *« niggas »* (négros), multipliait les provocations sexistes et s'en prenait directement à la police. Eazy-E était d'ailleurs le rapper que l'on entendait sur le premier succès du groupe, en 1988, *Fuck Tha Police*, qui valut à NWA une réprimande du FBI. En 1991, *Niggaz4Life* (à jamais nègres) était le premier album de rap pur et dur à se hisser en tête des ventes la semaine même de sa sortie.

Le groupe ouvrait la voie à une nouvelle génération d'artistes afro-américains, reflets du désespoir absolu qui règne dans la jeunesse des ghettos. Deux des fondateurs de NWA, Dr Dre et Ice Cube, ont poursuivi avec succès une carrière solo. Eazy-E était resté en retrait. L'homme qui s'était vanté dans un entretien d'être le père de sept enfants nés de six femmes différentes, avait enregistré un album solo en 1993 et produit la bande originale du film *Boyz'N The Hood*.

Thomas Sotinel

■ **MOHAMED ABDERRAHMANI**, journaliste, directeur du quotidien *El Moudjahid*, est mort assassiné, lundi 27 mars à Alger, à l'âge de cinquante-sept ans *(lire page 2)*.

■ **RAYMOND WEIL**, membre de l'Académie, professeur honoraire à la Sorbonne, est mort, dimanche 26 mars, à Paris, à l'âge de soixante et onze ans. Né le 29 octobre 1923 à Biarritz, Raymond Weil était agrégé de lettres, docteur ès lettres. Professeur au lycée de Sèvres et aux facultés des lettres de Montpellier, Dijon, Paris-Nanterre, il devint maître de conférences à l'Ecole normale supérieure et l'Ecole normale supérieure de jeunes filles en 1959. Il fut secrétaire général et président de l'Association des études grecques, recteur adjoint de l'Académie de Paris, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, et directeur de l'Institut de grec à la Sorbonne. Raymond Weil était membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) depuis 1985. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de langue et de littérature grecques.

■ **RUSSELL BRADDON**, écrivain, qui vient de mourir à l'âge de soixante-quatorze ans, dans la Nouvelle-Galles du sud (Australie), était né à Sydney en 1920 mais avait passé la majeure partie de sa vie à Londres, car c'était là, disait-il, qu'il pouvait gagner de l'argent. Il était l'auteur d'une trentaine de livres et était devenu célèbre après la guerre grâce à *L'Ile nue* (1955, Flammarion), où il racontait son expérience de prisonnier de guerre australien aux mains des Japonais. Ce livre a atteint le million d'exemplaires vendu dans les années 70, mais Russell Braddon n'a jamais réussi à retrouver cette verve dans ses ouvrages ultérieurs. Son expérience de la guerre et des conditions très difficiles de détention était la source principale de ses écrits, mais il a aussi beaucoup écrit contre l'« establishment » politique australien et le nationalisme du début des années 70.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* des lundi 27 et mardi 28 mars sont publiés :

● **ENA** : un arrêté concernant l'affectation des élèves de la promotion 1993-1995 de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité au mois de février 1995 (*Le Monde* du 2 mars).

● **Art** : un arrêté créant une commission d'études pour la défense et l'enrichissement du patrimoine national et le développement du marché de l'art. Le texte donne aussi la liste de ses membres.

● **Chasse** : un arrêté relatif au montant des redevances cynégétiques. La redevance cynégétique nationale est de 937 francs, la redevance départementale de 182,50 francs, celle qui concerne le *« gibier d'eau »* de 73 francs, et la redevance nationale *« grand gibier »* de 200 francs.

● **Fiches** : un arrêté fixant les modèles de fiche individuelle et de fiche familiale d'état civil.

● **Fonction publique** : un arrêté portant nomination à la commission de la modernisation des services publics du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Jeudi 30 mars :

– 18 heures : inauguration de la Bibliothèque nationale de France.

PREMIER MINISTRE

Jeudi 30 mars :

– 11 heures : signature d'une convention avec l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ).

– 17 h 30 : clôture de la Conférence sociale européenne.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Manuelle GUERRIER,
Pascal PEREZ
et Stéfine,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

le 18 mars 1995, à Paris.

Valérie VELCHE,
Vincent PARADIS,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Agathe, Marie, Mathilde,

le 24 mars 1995.

– La ribambelle **MÉTAIS** s'est agrandie le 18 mars 1995, avec l'arrivée de

Jonas.

Jacques et Annie Métais,
7, place de la Bastille,
75004 Paris.

Noces d'or

– Château-Landon, Halle (RFA), Montréal (Canada), Paris.

Loïc, Marie, Nicolas, Ulysse, Julien, Colline, Roland, Viviane, François, Renaud, Guillaume, Colin, Cécile et Sylvain, Eric et Anja
embrassent très fort

Jacqueline et Raymond

pour leurs noces d'or.

Décès

– Annette Guillaumin,
Et ses enfants,
Paul Allio et Caroline Chomienne,
Félix et Judith,
Simon Allio-Ribowski,
Pierre Allio,
Christine Laurent,
Aimée Allio,
ont la douleur de faire part du décès de

René ALLIO,

survenu à Paris, le 27 mars 1995.

Ses amis se réuniront le jeudi 30 mars, à 13 h 30, à l'amphithéâtre des morts de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13e (métro Chevaleret).

(Lire page 25.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Mme Claudie AUDOLY,
née Hauchard,

survenu le 22 mars à Nice.

De la part de
Le professeur Paul Audoly,
son époux,
Ses enfants et leurs conjoints,
Claude et Catherine Van Cauwelaert,
Catherine et François Mattei,
Thierry Van Cauwelaert.

– M. Jacques Crozemarie,
a la douleur de faire part du décès de sa maman,

Mme Hélène CROZEMARIE,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le samedi 25 mars 1995.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 27 mars, à Bandol (Var), dans la plus stricte intimité.

– Pont-de-Chéruy. Lyon. Versailles.

Mme Etienne Desvigne,
son épouse,
M. et Mme Claude Desvigne,
M. et Mme Michel Desvigne,
Céline, Emilie Desvigne,
Mme Balagi,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne DESVIGNE,
ingénieur des arts et métiers,
CL 40,

survenu dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Pont-de-Chéruy, le jeudi 30 mars 1995, à 10 h 30.

Condoléances sur registre.

– Mme Gérard Ducher,
Chantal Ducher,
Anne et Thierry Couëzel,
Jérémie, Benjamin et Marine,
Claire et Mario d'Amico,
Laure-Anne, Nicolas et Clémence,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Gérard DUCHER,
président de chambre
à la Cour des comptes,

survenu le 25 mars 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 mars, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

10, rue de Rémusat,
75016 Paris.

– M. et Mme Robert E. Farrell
et leur fille, Pia Barbet-Massin,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fille et sœur,

Katrina LUBA FARRELL,

survenu à l'âge de trente-sept ans.

Une cérémonie commémorative sera organisée ultérieurement à Londres, par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, sous la présidence de Jacques de Larosière.

– Maïmé Arnodin,
Lionnette et Hubert Chegaray,
Lorraine et Didier Chénot,
Antoine et Martine Arnodin,
ses enfants,
Julien, Marion,
Barbara, Bertrand et Félix,
Martin, Sabine, Julie,
Camille, Alexandre,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le départ de

Denise FAYOLLE,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 24 mars 1995.

Le service religieux sera célébré le mercredi 29 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres St-Séverin, Paris-5e, suivi de l'inhumation, dans l'intimité, au cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ghislaine Fuhrman,
son épouse,
Catherine et Jean-Paul Morin,
Claire Fuhrman et Philippe Hugault,
Sylvie et Yves Fuhrman,
ses enfants,
Marc, Anne, Louise, Apolline,
ses petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Jean S. FUHRMAN,

survenu à Creil, le 22 mars 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le samedi 25 mars, dans l'intimité familiale.

Chemin du Stand,
60100 Creil.

– Françoise Garcin,
son épouse,
Pierre-Yves et Béatrice Garcin,
Laurent et Elisabeth Garcin,
Olivier Garcin,
ses enfants,
Mathilde, Clémentine et Audrey,
ses petites-filles,
Annette Lauth,
Annick Garcin,
ses enfants et petits-enfants,
Frédéric, Paule et David Gaussen,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel GARCIN,

survenu le 23 mars 1995, à Paris, dans sa soixante-treizième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Salinelle (Gard).

54, rue de Cambronne,
75015 Paris.

(*Le Monde* du 25 mars.)

– Mme Vladimir Maximov,
Nathalie et Olga,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vladimir MAXIMOV,
écrivain,

survenu le 26 mars 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 30 mars, à 10 heures, en l'église orthodoxe russe Alexandre-Nevski, rue Daru.

5, rue Chalgrin,
75116 Paris.

(*Le Monde* du 28 mars.)

– Une messe sera célébrée le mardi 4 avril 1995, en la chapelle de l'Ecole militaire, Paris-7e, à la mémoire du

général de division (CR)
André PONS,

décédé le 18 mars 1995, dont les obsèques ont été célébrées à Montréal-de-l'Aude, le 24 mars.

De la part de
Mme André Pons,
son épouse,
Du capitaine de vaisseau (R)
et Mme René Pons,
M. et Mme Pierre Lorendeaux
et leurs enfants,
Du docteur Bruno Pons.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mouguerre (Pyrénées-Atlantiques).

Mme Anne-Marie Etienne-Legué,
M. Laurent Cazalis et Mme,
née Bernadette Legué,
M. Philippe Debia et Mme,
née Dominique Legué,
Leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elisabeth VERGEZ,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 27 mars 1995, en l'église de Mouguerre.

Maison Balssussary,
64990 Mouguerre.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le samedi 1er avril 1995, à 17 heures, en la cathédrale de Senlis, à la mémoire de

Bernard LE CLÈRE,

décédé le 18 février.

Anniversaires

– Mme Madeleine Jouguelet,
Jean-Pierre, Antoine, Claire et Philippe,
ses enfants,
Catherine, Cyrille, Elisabeth, Mathilde, Maud, Florent, Baptiste, Julie et Jean,
ses petits-enfants,
rappellent, vingt ans après sa disparition, le souvenir de

Pierre JOUGUELET,
professeur de philosophie.

– Il y a cinquante ans, le 29 mars 1945,

Henri LODS,
déporté résistant,

mourait à vingt-quatre ans au camp de Güsen, victime des nazis.

« La souffrance étouffe mes soupirs. »
Job XXIII, 2.
« J'ai vaincu le monde. »
Jean XVI, 33.

Anne-Marie Jacomet-Lods,
sa fille,
Betty Long-Lods,
sa sœur,
Et leurs familles.

Lannemezan. Bois-Guillaume.

Communications diverses

– **Ecole spéciale d'architecture**, 254, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : (33-1) 40-47-40-47. L'ESA fête ses cent trente ans et vous invite du 1er au 8 avril à ses journées portes ouvertes à l'exposition « Le Paris des DESA », et à un cycle de conférences : « A propos d'architecture. »

– Jeudi 30 mars 1995, au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, à 20 h 30, Jean-Pierre Winter, *les Hommes politiques sur le divan* » (éd. Calmann-Lévy) : Qui sera président de la République ?

Conférences

– Maurice-Ruben HAYOUN débattra avec le docteur Jean-Bernard LÉVY du thème suivant : « Judaïsme et franc-maçonnerie face à l'éthique », le jeudi 30 mars 1995, à 19 h 30, salle des mariages, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris.

– Maurice-Ruben HAYOUN, le général Robert MUNNICH, Pierre-Antoine BERNHEM et Gilbert WERNDORFER présenteront le livre d'Edmond FLEG *Pourquoi je suis juif* (Paris, 1928, réédition aux Belles Lettres, 1995), le mardi 4 avril 1995, à 20 h 30, au centre Edmond-Fleg, 8 *bis*, rue de l'Éperon, 75006 Paris, avec la participation de M. le grand rabbin de Paris, M. David MESSAS.

– VIIe symposium du collège des études juives de l'AIU, dimanche 2 avril 1995, à l'ASIEM (6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris) : « Fin de la modernité ? Le retour de la tradition et la crise du monde moderne » avec M. Arkoun, R. Draï, L. Kochan, A. Kriegel, E. Poulat, A. Touraine, S. Trigano, J.-P. Willaime. PAF. Réservation : 42-80-35-00.

– « Syndics et copropriétés. Présent et avenir », amphithéâtre no 3, université Assas-Paris-II, 92, rue d'Assas, de 11 heures à 13 heures. Date de la conférence, 1er avril 1995. Conférencier : Gilles ABITBOL, administrateur de biens et juriste. Entrée : 50 F. Tél. : 07-06-18-74.

Soutenance de thèse

– M. JOUILI Mohamed
présentera le samedi 1er avril 1995, à 9 heures, dans la salle Henri-Corbin (bibliothèque) de la section des sciences religieuses de l'EPHE, escalier E, 1er étage, Sorbonne,
une thèse de doctorat intitulée

« Le leader politique dans l'imaginaire islamique. Deux archétypes : 'Ali et Mu'Awiya. Essais d'anthropologie politique et religieuse ».

Cette soutenance est publique.

– Ingrid Laule, épouse Maestrati, soutiendra sa thèse à l'université de Paris-Sorbonne, Paris-IV, le jeudi 30 mars 1995, à 9 heures, salle des actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, et invite ses amis et tous les intéressés à y participer. Sujet de thèse : « Monde interne - monde externe, une étude anthropologique de la sublimation ».

– En vue d'obtenir le grade de docteur en histoire de l'art de l'université Paris-Ier (Panthéon-Sorbonne), Mme Asdis Olafsdottir soutiendra sa thèse, « La diffusion internationale du design entre 1920 et 1940 : le mobilier d'Alvar Aalto », vendredi 31 mars 1995, à 14 h 30, salle 113, à la Sorbonne. Le jury sera composé de Mme Bertrand-Dorléac, Vovelle et de MM. Guidot, Poinsot, Monnier (directeur de la thèse).

HORIZONS

PORTRAIT

Winnie Mandela, en noir et blanc



Incarcérée plusieurs fois sous l'apartheid, torturée, symbole de la résistance à l'oppression, la « Mère de la nation » défraie la chronique crapuleuse depuis plusieurs années. Elle vient d'être exclue du gouvernement sud-africain par son mari.

WINNIE énerve. Winnie émeut. Winnie embarrasse. Depuis des années, elle n'a cessé de défrayer la chronique, accusée tout à tour d'assassinats, d'abus de pouvoir ou de corruption. Aucun coup ne paraissait devoir faire plier la « Mère de la nation », cette femme de caractère, cible favorite d'une presse qui ne lui pardonne ni son train de vie luxueux, ni ses gardes du corps dépeints comme autant d'amants, ni ses déclarations à l'emporte-pièce faisant la part belle à la démagogie. C'est d'ailleurs officiellement pour son « indiscipline » que son mari, dont elle est, l'a démise de ses fonctions ministérielles, mardi 27 mars.

Début mars, lorsque la brigade financière investit son domicile de Soweto, à la recherche de documents présentés comme accablants pour sa probité (*Le Monde* du 3 mars), son avenir paraît scellé. Winnie est à ce moment-là à Abidjan, terminant une tournée entamée malgré l'interdiction de Nelson Mandela, son mari dont elle est aujourd'hui séparée, irrité des attaques répétées contre son gouvernement dont elle dénonce la modération. Aussitôt Winnie convoque une conférence de presse : « *Les accusations de corruption portées par la police me laissent stupéfaite et furieuse*, lance-t-elle aux dizaines de journalistes qui pensent assister à sa mise à mort politique. *Je me retrouve là où j'étais avant 1990. J'ai survécu à cette période et je survivrai de la même façon, grâce au soutien de mes partisans !* »

On peut la croire sur parole. Le lendemain, elle est à Johannesburg, bien décidée à ne pas se laisser impressionner. La riposte arrive quelques heures plus tard, sous la forme d'un référé demandant à la justice d'examiner la légalité d'une perquisition qui aurait été conduite sans mandat adéquat. Surprise, la police bafouille et son nouveau chef, le général George Fivaz, ordonne une enquête administrative. Peu habitués à agir sous la tutelle de la justice, ses services, une fois de plus, semblent ne pas avoir fait grand cas du code de procédure. Du coup, les documents saisis demeurent temporairement inexploitables et Winnie exulte, forte du doute désormais jeté sur les véritables motifs d'une enquête qui pouvait se révéler bien compromettante.

Pour l'avoir beaucoup jouée, Winnie Mandela connaît la musique. A chaque accusation portée contre elle, sa réponse a toujours été identique : on cherche à abattre une personnalité dont le franc-parler et la popularité gênent les pouvoirs en place. Un peu court ? Sans doute. Mais les gouvernements de l'apartheid n'avaient rien pu faire contre cette dialectique sans nuances. Quelques années plus tard, c'est au gouvernement de Nelson Mandela d'en subir les effets. A ses dépens.

Jusqu'en 1958, date de son mariage avec Nelson Mandela – elle avait alors vingt-quatre ans –, Nomzamo Winifred Zanyewe Madikizela, née en 1934 dans une petite localité du Transkeï, ne s'était jamais fait remarquer. Selon Emma Gilbey, sa biographe, la petite fille, cinquième enfant d'une famille qui en comptera neuf, était déjà dotée d'un sacré caractère, prise en tenaille entre un père exigeant sur les études et une grand-mère intraitable sur la méfiance à réserver aux Blancs. Winifred, dont le nom fleurait bon l'efficacité allemande chère à son père, fit donc des études, chose à cette époque peu fréquente pour un enfant à la fois noir et de sexe féminin.

Agée de seize ans, elle rejoint Johannesburg pour y commencer des études d'assistante sociale. C'est là qu'en 1957, grâce à une amie commune, elle rencontrera son futur mari, un certain Nelson Mandela, avocat de trente-neuf ans déjà célèbre dans les milieux de la lutte anti-apartheid. Le coup de foudre entre Winnie et Nelson sera, dit-on, immédiat.

En ces années où le mouvement anti-apartheid commence à prendre de l'ampleur, la police fait flèche de tout bois. Les perquisitions se multiplient, de jour comme de nuit ; les arrestations et les assignations à résidence sont quotidiennes. Toute manifestation, aussi pacifique soit-elle, est sévèrement réprimée. Le 21 mars 1960, à Sharpeville, la police tire dans une foule qui manifeste contre le port du *pass*, passeport intérieur que tout Noir doit produire à la moindre réquisition. Officiellement, on relèvera soixante-sept cadavres et cent quatre-vingt-six blessés, la plupart touchés dans le dos.

Le Congrès pan-africain (PAC), qui avait organisé la manifestation, ainsi que l'ANC sont dissous, l'état d'urgence est proclamé, Mandela et des dizaines de militants sont arrêtés. Libéré en août, Nelson verse quelques mois plus tard dans la clandestinité. Il sera à nouveau arrêté, le 5 août 1962, et condamné, deux ans plus tard, à la prison à vie, lors du célèbre procès de Rivonia.

Pour Winnie, ces années troublées constituent son initiation militante. Durant des années, mère de deux fillettes, Zenani et Zinzi, nées en 1959 et 1960, elle sera pour la police un perpétuel objet de harcèlement. Interpellée sous les prétextes les plus ténus, souvent incarcérée – en mai 1969, elle est arrêtée, torturée, maintenue en détention durant dix-huit mois, puis libérée... sans avoir été jugée –, placée sous contrôle judiciaire, interdite de déplacement ou de travail, sa maison régulièrement attaquée par des assaillants inconnus opérant de nuit, Winnie fait face tant bien que mal.

Les ennuis d'argent, les coups de l'adversaire, l'isolement lui façonnent une personnalité de rebelle en position de perpétuel défi. Elle est une révoltée spontanée, souvent imprudente, au diapason des plus pauvres et des plus frustes, mal à l'aise dans l'univers intellectuel de l'ANC, dont les cadres sont profondément marqués par l'idéologie démocratique européenne. Son nom est son seul viatique, sa seule arme. Petit à petit, elle s'adonne à l'alcool, fréquente de douteux individus souvent manipulés par une police qui ne la lâche pas d'une semelle. Winnie Mandela, qui joue son va-tout jour après jour, est devenue hargneuse, sorte d'électron libre qui ne rend de comptes à personne.

Eclatent alors, en juin 1976, les émeutes scolaires de Soweto. Depuis plusieurs semaines, les écoles noires sont en ébullition, refusant l'enseignement en afrikaans que veulent leur imposer les autorités. Le 16 juin 1976, des milliers de lycéens et d'écoliers défilent à Soweto. La police tire, faisant des dizaines de morts. A l'étranger, le choc est brutal. L'apartheid a déjà près de trente ans, mais les émeutes de Soweto, avec ses gamins tirés comme des lapins, sont l'occasion d'une prise de conscience internationale sans précédent.

Winnie émerge, figure symbolique qui ne craint pas de parler à la presse étrangère soudain sensibilisée. Arrêtée, relâchée à nouveau, elle est envoyée, en mai 1977, en résidence surveillée à Brandfort, petite ville au nord de Bloemfontein. Le harcèlement policier y est aussi mesquin qu'auparavant, mais, cette fois, la situation a bien changé : les soutiens et l'argent affluent du monde entier, renforçant l'assurance d'une femme depuis longtemps affranchie de toute crainte. On le verra bien lorsque, autorisée, en 1985, à quitter Brandfort, mais interdite de séjour à Soweto, elle regagne tranquillement le township où elle a son domicile. Après quelques tentatives pour l'en déloger, la police, finalement, baissera les bras...

Les premiers craquements apparaissent en janvier 1989, lorsque le corps d'un adolescent de quatorze ans, Stompie Moeketsie, est retrouvé dans un terrain vague, la gorge tranchée. Dans les derniers jours de décembre 1988, avec trois de ses camarades, Stompie a été enlevé par les membres du Mandela United. Emmenés dans la maison de Winnie Mandela, les quatre jeunes gens, soupçonnés d'être des informateurs de la police, ont été sévèrement passés à tabac. Après plusieurs jours de calvaire, trois d'entre eux seront intégrés de force dans le Mandela United. Stompie, lui, sera assassiné.

Lorsque son corps est découvert, les langues commencent à se délier, forçant l'ANC à nommer une commission d'enquête. Ses conclusions sont sans appel : le club de football de Winnie faisait régner un « *régime de terreur* », qui s'est soldé par plusieurs assassinats. Sa responsabilité est mise en cause sans ambiguïté. Pourtant aucune sanction n'est prise à son encontre. Mieux, un communiqué de l'organisation appelle le mouvement à faire preuve de compréhension, suggérant que son club a été infiltré par des agents provocateurs. De sa prison, Nelson Mandela soutient sa femme sans faiblesse.

« Nous, les masses, nous représentons les jeunes, les associations communautaires, les anciens guérilleros. Nous avons le pouvoir de nettoyer la baraque »

C'est que, désormais, Winnie Mandela n'est plus cette jeune femme quasi seule qu'elle était dans les années 60. Protégée par l'attention que lui porte la communauté internationale, elle bénéficie aussi du soutien sans réserve de cette jeunesse des townships qui a grandi dans la violence et l'effondrement de ce qui restait des anciennes valeurs. Mieux que d'autres, Winnie sait lui parler, flatter une violence qui est l'essentiel de son héritage. Son langage, de plus en plus guerrier, parfois dérape. « *Main dans la main, avec nos allumettes, notre essence et notre* necklace [supplice expéditif qui, dans les townships, consiste à enflammer un pneu placé autour des épaules de quiconque était soupçonné de collaboration avec la police], *nous libérerons ce pays* », lance-t-elle un jour à ses partisans. La formule met en porte à faux l'ANC, mais Winnie n'en a cure.

Désormais intouchable, elle a tout du chef de bande. Une vingtaine de jeunes gens habillés à ses couleurs l'entourent en permanence, tout à la fois gardes du corps, protégés, serviteurs et messagers de sa volonté. Le Mandela United, club de football qu'elle a fondé en 1986, n'est rien d'autre qu'une milice privée qui fait régner sa loi à Soweto.

La justice sera à peine plus exigeante. L'entraîneur du club, Jerry Richardson, sera condamné à mort pour l'assassinat de Stompie – sa peine a été, depuis, commuée en détention à perpétuité – mais Winnie, qui affirme qu'elle était à Brandfort le soir de l'enlèvement, n'est interrogée ni sur le meurtre de Stompie, ni sur celui du docteur Asvat, un médecin qui avait été témoin des brutalités infligées à ce dernier et qui fut mystérieusement assassiné moins d'un mois plus tard. Ce n'est qu'en février 1991, alors que son nom a été prononcé dans plusieurs procès liés aux activités du Mandela United, qu'elle est finalement poursuivie. Dans une atmosphère alourdie par les menaces qui pèsent sur les témoins autant que par la disparition de l'un d'entre eux, qui préfère se réfugier à l'étranger, Winnie Mandela, reconnue coupable d'enlèvement et de complicité d'agression, est condamnée à six ans de prison. En juin 1993, la cour d'appel confirme sa culpabilité, mais la peine est réduite à une amende de 22 500 francs. La libération de Nelson Mandela, en février 1990, avait permis à Winnie, un instant déstabilisée par les conclusions de la commission d'enquête de l'ANC, de reprendre la première place auprès de son prestigieux mari. Mais son procès, un an plus tard, puis des rumeurs de détournements de fonds commis au sein du département des affaires sociales de l'ANC qu'elle dirigeait, de nouveaux témoignages, enfin, sur l'affaire Stompie, obligèrent l'ANC, après bien des atermoiements, à réagir.

Le 14 avril 1992, Nelson Mandela annonçait que des « *raisons d'ordre personnel* » l'obligeaient à se séparer de son épouse. En septembre, après une rude bataille au sein de la direction de l'ANC, Winnie démissionnait de tous ses postes de responsabilité.

En décembre 1993, elle refait surface, réélue à une large majorité à la tête de la Ligue des femmes, ce qui lui donne automatiquement un siège au comité national exécutif (NEC) de l'ANC, la plus haute instance de l'organisation. Glorieuse et immuable, elle déclare alors à la presse avoir été victime d'une « *cabale* » montée par ceux qui, à l'intérieur de l'organisation, ambitionnent de dormir « *dans les draps de soie* » du pouvoir blanc. Et de poursuivre : « *Nous, les masses, nous savons comment nous allons gérer ce problème. Nous représentons les jeunes, les associations communautaires, les anciens guérilleros. Nous avons aujourd'hui le pouvoir de nettoyer la baraque.* » Le discours populiste porte : un an plus tard, devenue entre-temps député et vice-ministre, elle figure dans le peloton de tête des dix candidats les mieux élus de la nouvelle direction qui émerge du 49e congrès de l'ANC.

Les polémiques qui l'entourent n'ont pourtant guère cessé, suscitées par un train de vie que n'explique pas son traitement de vice-ministre des arts, de la science et de la technologie, par des procès issus de transactions douteuses, ou par des accusations de corruption et de détournement de fonds si précises qu'elles ont récemment poussé onze membres de la direction de la Ligue des femmes à se détourner de leur présidente en démissionnant de leurs responsabilités. Il a fallu que Nelson Mandela intervienne personnellement pour que Winnie Mandela soit forcée de quitter le gouvernement.

Georges Marion

★ *Emma Gilbey, The Lady, the Life and Times of Winnie Mandela, éditions Vintage, Londres 1994 ; il s'agit de la biographie la plus complète actuellement disponible. De nombreux faits lui sont ici empruntés.*

هكذا من الأصل



Un bateau à fond plat

par Jean-Noël Jeanneney

DANS *L'Echo de Paris* du 24 mars 1914, Maurice Barrès, frappé par la violence des attaques auxquelles se livraient entre eux les chefs les plus en vue de la coalition gouvernementale, Caillaux, Briand et Barthou, à la veille d'élections législatives importantes, observait, depuis son banc de la Chambre des députés : « *Nos gens se battent, mais ils ont à peu de chose près la même conception politique (...). Ce sont de vigoureuses bêtes d'une même portée dans la minute où l'on sert la soupe. Vienne le moment où ces hommes, dont les visées et l'horizon ne diffèrent pas, sont amenés à se disputer le pouvoir, ils ne savent et ne peuvent se faire qu'une guerre personnelle (...). Ils ne peuvent pas s'atteindre dans leurs idées, ils s'attaquent dans leur personne (...). Ils se bombardent d'accusations personnelles parce qu'ils ne peuvent se jeter de principe à la tête, et, faute de pouvoir se saisir solidement par leurs programmes, ils se saisissent aux cheveux...* »

Remplacez donc Caillaux, Briand et Barthou par Edouard Balladur et Jacques Chirac, observez la nature des polémiques qui opposent ces jours-ci les entourages des deux candidats principaux de la droite et le niveau qu'elles visent, et dites-nous si la ressemblance n'est pas saisissante.

La concurrence, qui, en d'autres temps, serait apparue invraisemblable, et presque loufoque, entre deux candidats issus du même RPR, n'a pu surgir que parce que l'un et l'autre protagoniste se sont crus affranchis de tout risque d'une revanche des vaincus de mars 1993. Ils ont commis une grave erreur d'analyse ; ils ont conclu de l'absence évidente de divergences de fond entre eux-mêmes qu'allait s'effacer aussi le clivage historique qui les séparait de la gauche. C'était ignorer que demeurent, entre le parti du mouvement et celui de l'ordre établi, des conflits de mémoire, de culture et d'objectifs dont le pays est en train de redécouvrir la force – grâce à la campagne de Lionel Jospin dont la cohérence et la fermeté rouvrent le jeu et les incertitudes du scrutin. Quand Edouard Balladur et Jacques Chirac ont pu le comprendre, il était trop tard pour arrêter leur duel fratricide.

Et du coup, la nature politique ayant horreur du vide, ils ont été contraints d'inventer après coup un contenu programmatique pour une rivalité qui avait été d'abord suscitée, au sein d'une même famille, par la seule brutalité de leurs ambitions concurrentes. Et c'est bien cette chronologie à l'envers qui donne à la situation actuelle, sous le regard ironique et posthume de Maurice Barrès, sa saveur romanesque et ses couleurs inquiétantes.

> **M. Balladur et M. Chirac ont été contraints d'inventer après coup un contenu de programmes**

On sait que le premier ministre a choisi, pour sa part, de faire de la désidéologisation vertu, en célébrant, en bon conservateur, les mérites d'une gestion sage, infiniment respectueuse des situations établies et des frilosités corporatives. Tout en flattant les crispations les moins honorables envers les étrangers, tout en enveloppant son discours dans cette affirmation faite pour stupéfier les citoyens dotés d'un peu de souvenirs historiques : la France dont il a reçu la charge il y a deux ans aurait été alors dans une situation pire que celle de la Libération... Dès lors son adversaire, en quête d'une originalité factice, était voué à s'inventer une philosophie différente. Il l'a cherchée du côté d'un volontarisme verbal, en expliquant en somme qu'il fallait demander plus à l'impôt et moins au contribuable, et en annonçant à son de trompe des générosités sociales qui inquiètent non par leurs motivations, assurément honorables, mais par l'invraisemblance du financement – que ses anciens compagnons aujourd'hui à Matignon ont facilement démontrée.

Seule la nature et les circonstances de cette improvisation peuvent expliquer qu'elle conduise Jacques Chirac si loin de ses bases ; que l'énarque pourfende la technocratie ; que l'homme qui avait présidé durant la première cohabitation au gouvernement d'inspiration thatchérienne dont chacun se souvient (Alain Madelin sert d'ailleurs, en cas d'oubli, de rappel tutélaire à ses côtés) prône à présent d'énergiques interventions de l'Etat dans l'économie sociale ; que l'auteur du célèbre « appel de Cochin » qui dénonçait, en 1978, contre la politique européenne de Valéry Giscard d'Estaing, le « *parti de l'étranger* », les « *partisans du renoncement* » et les « *auxiliaires de la décadence* » se mue à présent en défenseur de l'Europe de Maastricht et de la monnaie unique.

En vérité, le bateau du chiraquisme demeure à fond plat, prêt à dériver au gré de tous les courants. On pourra le charger en hâte, pour répondre à un besoin soudain et imprévu de doctrine, de toutes les surenchères populistes que l'on voudra. Il ne lui naîtra pas quille pour autant.

***Jean-Noël Jeanneney**, historien, ancien secrétaire d'Etat, est conseiller régional (groupe socialistes et démocrates) de Franche-Comté.*

Ils abusent !

par Cédric Brette

LA campagne électorale précédant l'élection présidentielle bat son plein. Tant mieux, et pourtant j'aurais déjà envie de dire : dommage. L'occasion était belle : redorer l'image des hommes politiques, redonner l'espérance aux Français, sentiment essentiel afin d'éviter l'explosion d'un malaise social qui couve et que tout le monde pressent, et enfin réexprimer les valeurs que la France a toujours su défendre par-delà ses frontières. L'occasion est d'ores et déjà gâchée. Les hommes politiques sont retombés dans les travers du jargon politique, de la stratégie politicienne. Oui, ils abusent !

J'ai vingt-deux ans et je fais partie des très nombreux jeunes qui, contrairement à ce qu'on dit ici et là, sont très intéressés par le discours de nos hommes politiques. Heureusement. On aurait tort de nous imaginer comme une masse ignorante et passive. Pourtant on nous trompe, on nous ment, on nous sous-estime, parce que, indirectement, c'est le mépris qui domine le discours des politiciens. On nous parle de l'inflation, du déficit de la balance des paiements, de la défense du franc, de la CSG, du PIB... On nous explique par quelle mesure budgétaire ou fiscale tout ira mieux. Certes, c'est important, mais est-ce véritablement ce qu'on a envie d'entendre ? Je ne le crois pas. Ils abusent !

Ouvrons un instant les pages des journaux : balladuriens et chiraquiens se chamaillent comme des gamins : c'est lui qui a dit ça ; c'est pas du jeu, et moi je te dis ça, na na nère... Et ça veut nous gouverner ! On se fout de notre gueule ouvertement, et cela n'a pas d'autre nom que le mépris. Procès Botton-Noir, affaires Léotard, Longuet, Carignon, Nucci, Tapie, Emmanuelli (il y aurait de quoi noircir toute une page ou blanchir toute une Assemblée, je ne sais plus trop) : on se fout de notre gueule. Comment voulez-vous qu'on vous croie sincères alors que l'argent semble parfois plus important que l'intérêt national ? Vous êtes au service de l'Etat et des citoyens et non l'inverse. Affaire Schuller-Maréchal et les libertés publiques bafouées, une fois encore, on se fout de notre gueule. Et s'il le faut, rappelons Tocqueville : « *Il ne faut pas mépriser l'homme si l'on veut obtenir des autres et de soi de grands efforts.* » Alors crions-le : ils abusent !

Le questionnaire pour les jeunes et sur les jeunes du premier ministre : de l'homéopathie appliquée à un mal cancérigène ; aucune mesure sérieuse, et pour ne citer que celle qui consiste à abaisser à dix-huit ans l'âge minimum pour être éligible au conseil municipal, c'est du n'importe quoi, un non-sens politique : comment à dix-huit ans peut-on être à même de mener à bien une telle mission ? C'est sans intérêt, démagogique et dangereux : on se fout de notre gueule. On se trompe de message. Qui nous parle du taux de suicide chez les jeunes, anormalement élevé ? Ne fait-il plus bon vivre au pays des droits de l'homme ? Le désarroi et la violence à peine contenue des jeunes ne sont pas seulement un problème d'exclusion ; il s'agit d'un problème de société, un problème urgent. Qui osera réformer notre système éducatif inadapté ? Qui osera nous réapprendre que le spectre du chômage ne doit pas nous faire oublier le malheur et la détresse des plus démunis ?

Et que dire de la mission de la France hors des frontières de l'Hexagone : en Europe centrale, en Afrique... Le message qui fait la singularité et tout le prestige de notre pays n'est plus ni clair ni cohérent. Notre malheur à la française nous rend aveugles.

Réveillez-vous, messieurs. Vous criez, mais on ne vous entend pas. Si vous voulez que les Français soient à la hauteur de la France, que les jeunes croient en leur avenir, ce qui ne serait déjà pas si mal, montrez-vous au moins dignes des fonctions que vous exercez. Nous n'avons rien à faire de vos querelles politiciennes et ambitions politicardes : « *je te soutiens : en échange c'est tel ministère...* » Nous voulons un projet, un vrai, avec des idées plutôt que de la démagogie sondomaniaque.

Malgré tout, il faut rester optimiste, car – c'est bien connu – il ne faut pas renoncer avant de combattre. Il y a fort heureusement en France des hommes d'horizons divers qui ont le courage de leurs opinions. Même si elles sont impopulaires, qu'on les partage ou non, elles existent : Raymond Barre n'avait pas hésité à nous promettre l'effort ; Jacques Delors était plein de projets mais sans majorité politique. Tous deux incarnaient mieux que quiconque l'intégrité de l'Etat. On les a découragés. D'autres noms : Brice Lalonde, qui est capable de reconnaître ses erreurs quand il est confronté au quotidien ou d'admettre qu'on ne peut faire seulement de l'écologie un projet politique ; Robert Badinter, Philippe Séguin, Michel Rocard. Il y a encore ce qu'on appelle des hommes de convictions, même si, je le répète, on ne les partage pas.

Il y en a un autre, discret et actif : Jean-François Deniau. J'aimerais qu'on l'entende pendant cette campagne, pas pour soutenir tel ou tel candidat, mais simplement pour rappeler une nouvelle fois les choses primordiales, oubliées : que ceux qui parlent ne parlent plus uniquement pour ceux qui savent, que les convictions ne doivent pas être continuellement évincées par les sondages, qu'en politique l'honnêteté et l'intégrité sont plus importantes que l'habileté.

***Cédric Brette** est étudiant en sciences politiques.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE PRÉCÉDENT THIERS-GUIZOT

Dans *Le Monde* du 14 mars, Pierre Bergé se livre à des rapprochements ingénieux avec la politique française au début du XIXe siècle.

Comparaison pour comparaison, on n'a pas encore, semble-t-il, mesuré à quel point l'implacable affrontement fratricide interne à la droite a un précédent qui le rend moins inédit qu'il n'y paraît : celui entre Guizot et Thiers dans les années 40 du XIXe. Tous deux orléanistes, alliés tactiquement jusque-là quand il le fallait – c'est-à-dire pour installer la Monarchie de Juillet – mais fondamentalement rivaux et différents.

Question de tempérament : la froideur compassée et bourgeoise chez Guizot, l'ambition vibrionnaire et populiste chez Thiers. Guizot, c'est l'homme accusé de s'appuyer sur la « technostructure » ou ce qui en tient lieu à l'époque : les administrations centrales, les députés-fonctionnaires aux ordres (sans parler des ministres aux prises avec la justice pour faits de corruption...).

Par-dessus tout, c'est l'apologiste obstiné du « *juste milieu* » et des gens raisonnables : « *Toutes les politiques vous promettent le progrès. La politique conservatrice seule vous le donnera.* » Thiers, c'est la volonté de restituer au Parlement ses prérogatives : que le roi règne mais ne gouverne pas. C'est aussi une France dressée à l'occasion sur ses ergots, comme en 1840, face à l'Amérique de l'époque, c'est-à-dire l'Angleterre.

C'est enfin et surtout le cinglant reproche à Guizot : « *Vous méprisez la popularité* » et la lutte contre son immobilisme, quitte à emprunter une phraséologie de gauche. Mais le même Thiers – faut-il le rappeler ? – redevient dès après 1848 (la loi Falloux, etc.), ce qu'il n'a jamais cessé d'être : une autre façon d'être conservateur. D'accord, Guizot était protestant, Thiers était de petite taille et avait l'accent de Marseille, mais la politique française, un siècle et demi plus tard, donne une furieuse impression de déjà vu.

Michel Lagrée
Cesson-Sévigné
(Ille-et-Vilaine)

Un rôle à revoir

par Guy Lardeyret

LA question du rôle du président de la République devrait être au cœur de la campagne électorale. La dérive présidentielle, voire monarchique, n'a pas été hier exempte de critiques. Demain, le chef de l'Etat ne devrait-il pas adopter une attitude plus proche de celle du fondateur de la Ve République ? Tout le monde pourrait y gagner.

Le rôle du président de la République est ambigu. La Ve République a bien fonctionné tant que le chef de l'Etat disposait d'une majorité à la Chambre. En raison des événements exceptionnels des premiers temps, il eut tendance à jouer le rôle du chef de gouvernement. Ensuite, la raison aurait voulu qu'il se conformât à la lettre de la Constitution. S'il dirigeait en sous-main le gouvernement, le président de la République demeurait en effet juridiquement irresponsable, puisque, battu aux élections législatives, il pouvait légalement se maintenir à l'Elysée, ce qui se produisit après le général de Gaulle. Comme il n'est pas possible de garantir au chef de l'Etat une majorité au Parlement, nécessaire pour gouverner, ni d'accepter un mandat à géométrie variable, la pratique présidentielle était techniquement bancale dès le départ.

L'expérience devrait suffire à nous en convaincre. La dérive présidentielle nous a en effet valu trois maldonnes qui ne sont pas sans rapport avec la crise. Le premier malentendu, subtil, date de 1974. Un exercice personnel du pouvoir a entraîné la France sur une pente social-démocrate, à contre-courant de l'évolution des idées dès cette époque. Le vote sanction de 1981 eut pour effet paradoxal d'accélérer le pas dans la mauvaise direction. Le nouveau chef de l'Etat pouvait se prévaloir de la pratique présidentielle pour dissoudre et obtenir une majorité de députés à sa dévotion. Les Français durent attendre cinq ans pour rectifier le tir aux élections législatives.

Mais la découverte tardive en 1986 par la droite de la lettre parlementaire de la Constitution permit au chef de l'Etat de rester en place. Sans réels pouvoirs, François Mitterrand tira profit de la nouvelle politique, et se fit reconduire comme président de la République d'un régime parlementaire. A peine réélu, il revint à la pratique présidentielle et, avec les mêmes armes que sept ans auparavant, fit ressortir un gouvernement de gauche d'une France de droite. La réaction fut encore plus brutale aux législatives suivantes, en 1993, mais prit à nouveau la droite de court. Il faudra finalement attendre 1995 pour espérer obtenir un changement de cap, qui aurait sans doute été réalisé dès les années 70 en l'absence d'élections présidentielles, ou si la majorité parlementaire avait guidé la politique nationale.

Comment revenir à une saine pratique des institutions ? L'élection du président de la République au suffrage universel, à laquelle les Français se sont habitués, crée une difficulté. Il est contradictoire en effet de vouloir un président de la République au-dessus des partis et de l'élire à l'issue d'une campagne dont seuls les chefs des grands partis peuvent sortir vainqueurs.

Faut-il réduire la durée du mandat présidentiel ? L'effet serait l'inverse du but recherché, car le quinquennat consacrerait la dérive présidentielle et abaisserait encore davantage le Parlement. Les risques de cacophonie gouvernementale augmenteraient même, puisque, les élections nationales se multipliant, les deux majorités, parlementaire et présidentielle, s'opposeraient plus souvent.

Les compétences du chef de l'Etat devraient-elles être réduites ? Pas forcément. Il suffirait de respecter les textes. Dans la Constitution, le président de la République apparaît comme le symbole de l'unité nationale et le notaire des actes gouvernementaux. Il ne dispose vraiment que de trois pouvoirs propres, dispensés du contreseing : la nomination du premier ministre, le droit de dissolution, et le recours au référendum institutionnel.

En période d'exception, comme en 1958, ces attributs suffisent pour donner au chef de l'Etat le pouvoir d'un *deus ex machina*, qui apporte un dénouement heureux à une situation inextricable. La gravité de notre crise appelle justement aujourd'hui des réformes institutionnelles. Le futur premier ministre, quelles que puissent être ses qualités et l'ampleur de sa majorité parlementaire, ne pourra pas résoudre la situation par ses seuls pouvoirs.

> **Il est temps de respecter les textes et d'établir le primat du juridique**

Notre Etat obèse et hypercentralisé est devenu la proie des groupes d'intérêt. L'assainissement de la situation suppose une révision de notre mécanique institutionnelle. Une telle approche globale éviterait les marchandages avec les groupes d'intérêt, qui font passer leurs avantages catégoriels avant l'intérêt collectif. Puisque nous sommes tous démocrates, remettons à jour les termes de notre contrat politique, et donnons à la justice les moyens de faire respecter le droit.

Un Etat de droit démocratique établit le primat du juridique sur le politique. L'Etat doit être soumis à des règles supérieures, qui relèvent de la loi non écrite de la démocratie. Notre justice constitutionnelle, embryonnaire et politique, devrait donc intégrer l'ordre judiciaire. Cet organe suprême pourrait accueillir demain de brillants juristes éparpillés dans l'appareil d'Etat. Ces juges devraient pouvoir s'appuyer sur une formulation plus claire des principes démocratiques.

La justice constitutionnelle devrait ensuite veiller sur toutes les règles politiques. Il faudrait commencer par les remettre aux normes démocratiques. Un travail méticuleux d'analyse permet de repérer une série de mesures visant au respect de trois critères essentiels : la séparation du public et du privé, une distribution adéquate du pouvoir politique, et son contrôle par les citoyens.

Un effort devra aussi être réalisé pour moraliser la compétition électorale. Peut-on admettre qu'une minorité consacre sa vie aux affaires publiques, tandis que d'autres, souvent plus compétents, sont à l'écart ? Le cumul des fonctions devrait être interdit, et il faudrait introduire une limitation de la durée d'occupation des mandats. Les processus de prise de décision publique devraient aussi être précisés, pour clarifier les responsabilités de chacun.

L'heure est grave et la situation en France explosive. On ne pourra pas éviter des réformes de fond. Le système peut-il se réformer lui-même ? Les nouveaux gouvernants auront-ils la lucidité, le courage et la capacité de convaincre nécessaires ? Ces réformes institutionnelles relèvent du président de la République. Puisse cette élection arriver à point nommé, et les Français trouver l'homme de l'art qui saura être au rendez-vous de l'Histoire.

***Guy Lardeyret** est président de l'Institut de la démocratie et conseiller général (UDF) de la Sarthe.*

Le Monde

Trompe-l'œil algérien

LES urnes malgré la guerre ? L'objectif annoncé il y a bientôt cinq mois par le président algérien, le général à la retraite Liamine Zeroual, sera tenu quoi qu'il en coûte. M. Zeroual l'a confirmé, dimanche 26 mars, à Alger, soulignant que l'Etat s'était d'ores et déjà attelé à réunir les *« conditions matérielles et organisationnelles »* nécessaires au *« bon déroulement »* de l'élection présidentielle. Celle-ci aura lieu *« probablement »* au mois de décembre, a précisé, au même moment, le ministre des affaires étrangères, Mohamed Salah Dembri, en visite à Abou-Dhabi.

Pour preuve de leur détermination et de leur sérénité, les dirigeants algériens ont assuré que ce scrutin n'était qu'une première étape et qu'elle serait suivie d'autres consultations, municipales puis législatives. Devant un tel projet, beaucoup, en Algérie et à l'étranger, seront saisis par le doute. L'escalade de la terreur, les attentats spectaculaires, les opérations répressives, les assassinats en série et les exécutions sommaires, toute cette vague de violences inouïes serait donc devenue négligeable – voire inexistante ? Ceux que l'on nous dépeint depuis bientôt trois ans comme formant des « hordes barbares », ces islamistes sanguinaires, diabolisés à longueur de colonnes, pèseraient donc si peu qu'on puisse envisager, sans trop d'émoi, d'organiser une élection – et même plusieurs ?

Cinq ans après la fracassante entrée en scène du Front islamique du salut (FIS), qui avait remporté la majorité des mairies, lors des premières élections pluralistes de juin 1990, l'Algérie – ou tout du moins ses dirigeants – semble tentée de faire, une nouvelle fois, table rase du passé et de revenir, comme si de rien n'était, à la case-départ : celle d'élections sans risque, puisque miraculeusement « nettoyées » de leur hypothèque islamiste, et où la voix des démocrates, tragiquement divisés, aura peu de chance de se faire entendre.

Ce tour de passe-passe schizophrène aurait l'insigne avantage de donner au vainqueur ce cachet de légitimité populaire, qui fait si cruellement défaut au pouvoir algérien. Y-a-t-il une autre issue, dès lors que les propositions des principaux partis de l'opposition, réunis à Rome à la mi-janvier, n'ont pas reçu d'écho ? Le FLN (ancien parti unique), tout comme le Front des forces socialistes (FFS) se sont fait une raison. L'un et l'autre ont accepté, après moult hésitations, de participer au nouveau round de *« consultations bilatérales »* préparatoires à l'élection, auxquelles le chef de l'Etat les a conviés.

L'opération d'Aïn Defla, présentée comme l'un des plus grands succès obtenus par l'armée contre les maquis islamistes au cours de ces trois dernières années, montre *la voie*, à sa manière : celle de la « pacification » à marche forcée. Aux yeux du pouvoir, c'est la seule condition de gagner l'indulgence, sinon de la population, du moins des puissances occidentales qui se contenteraient d'élections en trompe-l'œil.

Le CNPF et les salaires

FAUT-il que l'image des partenaires sociaux soit bien écornée en France et qu'on soit bien mal rodé au débat social pour que l'énoncé de quelques évidences sur les salaires provoque de telles vagues. Rompant avec la langue de bois, Jean Gandois a affirmé, lundi 27 mars, que les chefs d'entreprise se livreraient à une *« provocation »* s'ils refusaient des augmentations salariales alors même que leurs résultats s'améliorent.

Rejoignant ainsi des propos de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, et immédiatement approuvé par Edouard Balladur, le président du CNPF n'a fait que reconnaître que le partage des fruits de la croissance retrouvée devait bénéficier aussi aux salariés, tout en récusant tout arbitrage global entre emploi et salaires, les situations salariales étant *« extrêmement disparates »*. Fin 1994, le président de la commission sociale du CNPF avait soulevé un émoi identique en constatant que l'allègement des charges sociales n'avait pas un effet automatique et magique sur la création d'emplois.

Or ce n'est ni l'Etat, en dehors de la fonction publique, ni même le CNPF, malgré ses recommandations, qui fixent les augmentations de salaires dans les entreprises privées. Celles-ci n'ont pas attendu une injonction d'en haut puisque les accords salariaux pour 1995 prévoient pour la plupart des hausses autour de 3 %. Mais la petite phrase de Jean Gandois ne relève pas du discours patronal classique, tant il est vrai qu'elle paraît légitimer des revendications salariales, notamment celles qui ont été à l'origine de quelques conflits comme celui que vient de connaître Renault. Fort opportunément, le président du CNPF a livré un message à trois destinataires.

Aux entreprises tout d'abord, M. Gandois conseille, encore une fois lorsque leurs résultats le permettent, de lâcher du lest. Alors que le climat social est marqué par un regain de grèves inhabituel en période électorale, à deux jours d'une journée « noire » dans les transports publics le 30 mars, il leur suggère à demi-mot d'accepter des augmentations de salaires plutôt que d'y être acculés par des conflits qui, la reprise aidant, risquent de s'amplifier après l'élection présidentielle.

Aux syndicats ensuite : au moment où le CNPF engage une discussion sur l'emploi, ils sont avertis que, si le patronat se montre plus souple sur un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux salariés, ils devront accepter davantage de flexibilité dans la lutte à mener contre le chômage.

Aux candidats à l'élection présidentielle enfin, Jean Gandois signifie clairement qu'ils devront compter avec les partenaires sociaux, et en premier lieu avec le patronat, bien décidé à prendre toute sa part dans la lutte contre le chômage et l'exclusion, pour mettre en œuvre une politique prenant en compte les intérêts des salariés mais aussi ceux des entreprises, créatrices de richesses. Avec, sur le terrain, des arbitrages qui s'annoncent très *délicats*.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. *Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.*
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Coutumes *par Cardon*



Le droit et le courbe

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

UN DES PLAISIRS du voyage est de revoir les lieux fameux et de s'y encadrer. *« C'est bien lui,* nous disons-nous ; *m'y voilà ! »* Le Mont-Saint-Michel s'approche ainsi, carte postale grossissant sous la loupe.

La ville de New York se livre de même. On la devine mieux quand on la découvre de Newark qu'en entrant par Kennedy. Manhattan ressemble alors à une étagère de bouquins mal rangés. Les gratte-ciel des deux bouts de l'île figurent des albums de luxe, droit dans leur *étui. Au centre, c'est l'éboulis des* « poches » beaucoup relus. Plus près, les docks rouillés rappellent le temps des arrivées par paquebot, plus impatientes et méritées que par air, avec les bateaux-pompes aux sirènes rauques, et Paul Morand sur la plage arrière, au milieu de beautés en fourrure, de chapeaux envolés...

Arléa réédite *La Nature des choses* (45 F). *Le clinamen*, cette chute oblique de quelques atomes à travers la verticalité universelle, où Lucrèce voyait l'explication de toute chose, on n'en connaît pas de meilleure métaphore que la saignée de Broadway, coupant de biais le quadrillage de la métropole américaine. Il était logique que les arts, ces producteurs de hasard, se regroupent le long d'une des rares diagonales de la ville, pour mieux bousculer la rationalité carrée des quartiers d'affaires. A Times Square, Gerschwin chante le Sud dérangeant de *Show-Boat*. Au Village, des travestis prennent prétexte de *Carmen* pour afficher une déviance en délire.

L'obsession new-yorkaise du rectangulaire, on la reconnaît dans les plaques fumantes des égouts, dans les ronflantes climatisations. Seuls s'arrondissent les ventres des obèses (dont le nombre croissant s'ajoute aux records américains) et les réservoirs des toits, moulins sans aile, miradors auburn pour camps romains.

A Chicago, le génie de la courbure est célébré par la rivière. Contrairement au rectiligne Hudson, le Loop (la boucle) coule en coude, à l'européenne, comme le Rhin à Bâle, en plus intime. Au « Checkerboard », bar de film série B, des inconsolables du blues rompent la monotonie déglinguée du ghetto en faisant rire ou sangloter leurs accords de « septième » – ces *clinamen* de l'harmonie.

Où a-t-on vu que le Golden *Gate de San Francisco vantait* l'équerre ? Envolées de câbles, tablier, flots : tout y est aussi amolli que les capots des antiques Studebaker. Les dos-d'âne où grince le *cable-car* défient le cordeau des rues financières. Les passants ont intégré les risques de krach et de séisme. Ils ont une façon plus distraitement fataliste, plus latine, plus Sempé, d'ignorer ce qui va les *écraser. Entre les murailles des im*meubles noir carbone, le ciel imite les bleus de Toscane. Les liasses de dollars sont tendues à bout de bras et comptées au creux de la main, comme les cartes à jouer que le donneur offre à la coupe. Au pied des banques, règne le bonneteau, leur réplique.

La proche vallée des « silicones » électroniques témoigne d'une souplesse vertigineuse dans l'invention et l'esprit d'entreprise. Des fortunes s'échafaudent et s'écroulent en quelques semaines, sous l'oeil du dieu computer, tandis que fleurissent les sectes maboules et les échoppes de pacotille « psychique ». De jeunes Français tiennent leur place, à la roulette du progrès multimédia et de la spéculation. Souples comme les *toits ondulés de Chinatown, les* Asiatiques laissent les autres minorités se draper dans les dignités sémantiques de la *politically correctness*, qui masque mal le danger de fractures autres que sismiques. L'ouest du Pacifique ne doute pas que son heure viendra bientôt de ramasser la mise.

Le dimanche, les San-Franciscains font une cure de longilignité dans les forêts de séquoyas. Mais ils savent, comme l'étymologiste Jacques Drillon (*Eureka*, Gallimard, « Le Promeneur »), que la vérité marche rarement droit. Les écrans des téléviseurs et des ordinateurs, dont le maillage planétaire est présenté par les dépliants idéologiques comme le salut et *l'unique horizon de l'humanité*, qu'est-ce d'autre que du bombé se donnant pour de la surface plane, emblème du virtuel, ère du semblant ?

Déjà l'avion entame sa descente vers l'herbe à vaches de l'Hexagone. Après avoir aperçu les laboratoires du futur, aussi sûrs d'eux-mêmes que promis aux fracas, on croit rêver en retrouvant, dans les *journaux du* bord, *les assauts im*perturbables de notre langue de bois électorale : « faire en sorte que », « dans ce pays », « concrètement sur le terrain », etc. De San Francisco à Roissy, il y a gain de temps à survoler le gâteau crémeux du Groenland. Les navigateurs parlent d'orthodromie et de loxodromie. Le plus court chemin d'un point à un autre n'est pas *celui qu'on croit. C'est vrai des quar*tiers de mandarine.

Le XXIe siècle sera-t-il sacré ou non ? La question est en passe de devenir le sujet de dissertation du millénaire. L'Amérique, quant à elle, a remis sa copie : pour elle, l'avenir sera courbe, ou ne sera pas.

Le Japon à l'épreuve de l'absurde

Suite de la première page

Kobé et la folle dérive de l'attentat du métro incitent les Japonais à réfléchir sur des choix de société qui ont accordé la priorité à l'efficacité et au rendement. Sans doute une telle primauté s'imposait-elle pour relever le pays : une génération arc-boutée sur cette tâche a forcé les portes de la prospérité. Mais le coût social de cette course sauvage au progrès matériel a été lourd : enfants victimes des maladies de la pollution, gangrène du béton, congestion des transports, solitude des banlieues dortoirs. La *majorité y trouvait néanmoins* son compte en constatant une amélioration spectaculaire des conditions de vie.

Aujourd'hui, le contrat social sur lequel s'est construit le Japon de l'après-guerre est entamé et semble planer dans les esprits un sentiment analogue à cette *« vague inquiétude »* que ressentait l'écrivain Akutagawa (auteur de *Rashomon*) à la veille de son suicide en 1927. Beaucoup virent dans cette mort la fin d'une époque. Le mal dont souffrait l'écrivain parut se confondre avec celui de la société : un recul de la démocratie qui allait conduire à la catastrophe. L'attentat de Tokyo résonne comme une alarme.

Le coût social de cette course sauvage au progrès matériel a été lourd

A se fixer sur cette « écume des jours », on n'obtient toutefois qu'une image superficielle d'une société dont les grands équilibres *ne semblent pas affectés et qui* dispose des garde-fous de toute grande civilisation. Le malaise contemporain doit être replacé dans l'histoire d'un peuple qui a démontré ses capacités à réagir, à commencer par celle de ne pas démissionner devant l'absurde.

Philippe Pons

RECTIFICATIFS

Climatologie

Deux erreurs se sont glissées dans la page commune *Nature/Le Monde* consacrée au réchauffement climatique, publiée vendredi 24 mars.

– La signature du traité de Rio sur les changements climatiques est intervenue en juin 1992, et non en 1990.

– Nous écrivions (en bas de page) : *« Sans l'effet de serre dû au gaz carbonique (...) la Terre serait trop froide pour être habitée (sa température moyenne serait de – 18 degrés). »* En fait, c'est l'absence de tous les gaz à effet de serre (et surtout la vapeur d'eau) qui provoquerait ce résultat, c'est-à-dire une baisse de température moyenne de 33 degrés. Le gaz carbonique à lui seul n'intervenant que pour 10 degrés, son absence ferait descendre la température moyenne de la Terre à 5 degrés : très froid *mais encore habitable*.

Jacques Chirac

Jacques Chirac avait accepté de participer à « L'hebdo » de Canal Plus, contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 21 mars. Le maire de Paris était l'invité de Michel Field au tout début de la campagne, le 21 janvier.

Journal officiel

En annexe du *Journal officiel* du 3 mars 1995 a été publié le traité signé à Corfou le 24 juin 1994 entre les membres de l'Union européenne et le royaume de Norvège, la République d'Autriche, la République de Finlande et le royaume de Suède. Lorsque nous avons annoncé cette parution (*Le Monde* du 7 mars), une formulation imprécise pouvait faire penser que la Norvège avait ensuite adhéré à l'Union européenne, ce qui n'a pas été le cas puisque 52,2 % des Norvégiens ont voté contre cette adhésion lors du référendum du 28 novembre 1994.

Bibliothèque de France

L'illustration parue dans *Le Monde* du mardi 28 mars p. 18-19 à propos de la Bibliothèque nationale de France doit être attribué à Claude Lacroix/*Science et Vie*.

M. Hue et le septennat

Un « mastic » a rendu incompréhensible, dans *Le Monde* du 28 mars, la position du PCF et de son secrétaire national, Robert Hue, sur *le mandat présidentiel*. Le candidat communiste est partisan d'un septennat non renouvelable et non d'un quinquennat renouvelable.

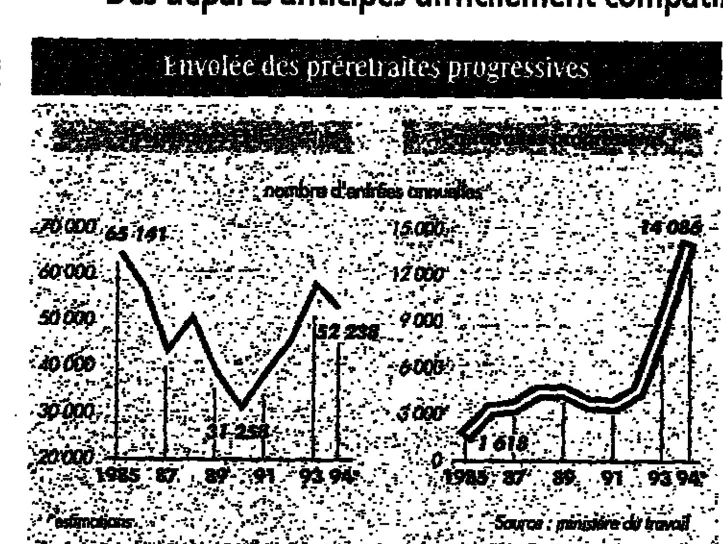
PRÉRETRAITE Alors que la sidérurgie essaie de revenir à un âge « normal » de départs en retraite, d'autres entreprises tentent d'avancer celui-ci. Comme IBM-France, Perrier vient de proposer à ses salariés de plus de 53 ans de quitter l'entreprise. La SNCF, quant à elle, offre à ses salariés âgés de plus de 50 ans de travailler à mi-temps. ● UNE PRIVATISATION des conditions de départ en retraite est en train de voir le jour. Mais entre les entreprises qui cherchent ainsi à réaliser des gains de productivité sans troubles sociaux et les pouvoirs publics qui cherchent à allonger la durée de la vie active pour équilibrer les régimes de retraite, la contradiction est flagrante. ● LE DOSSIER DES ENTREPRISES est d'autant plus difficile à plaider que, malgré ces départs, l'entrée des jeunes dans la vie active est de plus en plus tardive.

Les entreprises cherchent à se séparer de leurs quinquagénaires

Les dispositifs maison de mise en préretraite à partir de cinquante ans se multiplient. Des départs anticipés difficilement compatibles avec l'allongement de l'espérance de vie

AUJOURD'HUI, IBM et Perrier, hier Usinor-Sacilor, les dockers, les transitaires en douane... Il n'est plus rare que les entreprises ou les professions cherchent à se séparer de salariés ayant atteint la cinquantaine, sans attendre l'âge de la retraite (60 ans) ni même de la préretraite totale (57 ans) ou progressive (55 ans). Depuis quinze ans, les départs anticipés ont même constitué la clé de voûte de la restructuration de la sidérurgie, au point qu'Usinor éprouve aujourd'hui les plus grandes difficultés à rétablir des fins de carrière *« normales »*. Comme le note un directeur de ressources humaines : *« Les mesures d'âge, c'est comme la cocaïne. Il est difficile de se désaccoutumer. »*

IBM-France va-t-elle à son tour devenir *« accro »* ? Dans cette entreprise, qui avait fait de l'emploi à vie une règle tacite, les départs à 52 ou 53 ans constituent une véritable révolution. D'ici au mois de juin, sur les 13 000 salariés que compte le géant informatique en France, 1 800 – soit environ 90 % des quinquagénaires concernés – auront quitté l'entreprise et percevront 70 % de leur rémunération jusqu'à leur retraite. Si le coût de l'opération n'a jamais été rendu public, il oscille, selon les estimations, entre 4 et 6 milliards de francs. Néanmoins, l'honneur est sauf : il ne sera pas dit qu'IBM a licencié.



Désormais, les pouvoirs publics favorisent les préretraites progressives et cherchent à restreindre l'accès aux préretraites totales, plus coûteuses.

Plus discrètement, Nestlé Sources International, propriétaire de Perrier, vient également de proposer aux salariés de cette entreprise âgés de plus de 53 ans de la quitter, tout en percevant 70 % de leur salaire. Après que son plan social eut été refusé par les tribunaux, le groupe helvétique s'est résolu à négocier avec les syndicats un accord qui évite 400 licenciements, et ce grâce à trois mesures : le développement du temps partiel, la réduction du temps de travail à 35 heures hebdomadaires, sans perte de pouvoir d'achat, mais avec une flexibilité accrue (32 semaines à 32 heures et 20 semaines à 40 heures) et... le départ des salariés de plus de 53 ans volontaires. Mais, à la différence d'IBM, la direction et les syndicats se sont rendus conjointement au ministère du travail la semaine dernière afin d'obtenir la garantie qu'à partir de 56 ans ces salariés seront pris en charge par le FNE (Fonds national pour l'emploi) jusqu'à leur retraite.

Si Perrier a obtenu gain de cause, la générosité de l'Etat n'est pas systématique : voici quelques mois, les Caisses d'Epargne, qui avaient conclu avec la CFDT un accord proposant aux salariés de plus de 50 ans de cesser de travailler, tout en percevant leur salaire, ont été fermement priées d'abandonner ce projet, jugé trop coûteux.

C'est également pour des raisons financières qu'Usinor-Sacilor est actuellement en train de revenir au droit commun. La réunion entre la direction et les syndicats d'Usinor-Sacilor qui devait se tenir mardi 28 mars s'annonçait houleuse. Les partenaires sociaux ont, en effet, très mal reçu l'annonce de l'abandon du dispositif de « retrait progressif d'activité » (RPA). Instituée l'an dernier chez Sollac, une des filiales du sidérurgiste, cette mesure permettait aux salariés d'au moins 53 ans de travailler à temps partiel pendant deux ans avant de bénéficier d'un départ en préretraite. *« C'était une simple formule dérogatoire »*, assure-t-on chez Usinor-Sacilor.

MESURE COÛTEUSE

Les syndicats soulignent, eux, que l'accord signé chez Sollac était valable pour 1994 et 1995. Mais, pour le groupe sidérurgique, il n'est pas envisageable de revenir sur sa décision. Usinor-Sacilor ne veut pas prolonger une mesure coûteuse (800 000 francs par salarié) qui va à l'encontre de son projet de reconstruction de la pyramide des âges. Aux RPA, le groupe préfère désormais le temps partiel et les préretraites progressives, qui lui permettent d'embaucher en contrepartie des jeunes. D'autres entreprises publiques n'attendent pas que leurs salariés aient atteint 55 ans pour envisager de leur proposer un travail à mi-temps. Malgré son déficit abyssal, la SNCF n'a pas hésité à signer le mois dernier avec les syndicats un accord permettant aux agents âgés de 50 ans de travailler à mi-temps tout en percevant 75 % de leur rémunération jusqu'à leur départ en retraite à... 55 ans.

Néanmoins, les préretraites FNE, très en vogue dans les années 80, sont en train de refluer. Non seulement l'accès à ce dispositif a été retardé fin 1993 de 56 ans et deux mois à 57 ans, mais la participation financière des entreprises a été accrue. Désormais, les pouvoirs publics incitent les entreprises à recourir aux préretraites progressives, moins onéreuses pour la collectivité.

Si cette forme de partage du travail fait généralement l'objet d'un consensus parmi les intéressés, elle pose de redoutables questions que vient de résumer le sociologue Xavier Gaullier dans la revue *Gérontologie et société*. Jusqu'à présent, l'âge de la retraite dépendait du nombre d'années passées à travailler ou éventuellement du statut de l'entreprise. Va-t-il désormais dépendre de la santé financière de l'employeur ? Derrière ces différentes mesures, n'est-ce pas une privatisation du processus de retraite qui se profile ? Enfin, ces départs anticipés vont à l'encontre d'autres phénomènes de société.

D'ores et déjà, avec seulement 56 % de Français en activité au moment de leur départ officiel en retraite, la France est l'un des pays occidentaux où l'inactivité des quinquagénaires est la plus élevée. A l'heure où l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, ce raccourcissement de la vie active peut apparaître comme une aberration. Hier, retraite et vieillesse coïncidaient, aujourd'hui, de nombreuses années les séparent, et les quinquagénaires ont une nouvelle carrière à s'inventer.

Ces départs anticipés pourraient se justifier s'ils facilitaient l'embauche de jeunes. C'est ce que tente le système des préretraites progressives. Malheureusement, les statistiques montrent que les départs anticipés en retraite ont au contraire coïncidé avec une intégration de plus en plus tardive des jeunes sur le marché du travail. Entre la volonté des pouvoirs publics de prolonger la vie professionnelle pour préserver les régimes de retraite et celle des entreprises de la raccourcir pour réaliser des gains de productivité sans troubles sociaux, le choix se révèle difficile mais inévitable.

Frédéric Lemaître

La vie après IBM

Chez IBM Montpellier, les quinquagénaires partent apparemment satisfaits, mais pas forcément pour des motifs qui enchantent la direction. *« Depuis que ma ligne de production s'est arrêtée, en juin 1994, je n'ai plus de travail, si ce n'est jeter du matériel à la ferraille. Cela n'incite pas à rester. »* Pourtant, Jean-Paul V. ne va pas rouler sur l'or. Malgré trente ans d'ancienneté, ce technicien, par ailleurs militant syndical, plafonne à 12 000 francs par mois et sa femme est enseignante à la retraite. Que va-t-il faire ? *« Me lancer dans la ferronnerie d'art, en espérant au moins récupérer ma mise de départ. »*

François L. aura aussi des fins de mois difficiles, avec son fils au chômage malgré un bac+ 2. S'il part, c'est parce qu'il estime *« avoir tout donné à IBM. C'était donc à elle de me payer mes indemnités et non pas à la collectivité »*. Son projet : *« Peut-être figurer dans une liste aux municipales. »*

Paul M. est le plus satisfait : *« Mon niveau de salaire me permettra de partir et de militer encore plus activement dans des associations humanitaires. Arithmétiquement, le calcul de la direction paraît absurde, mais ce n'est plus mon problème. »*

Le Crédit lyonnais va supprimer 2400 emplois d'ici à mars 1996

LA DIRECTION du Crédit lyonnais devait exposer aux syndicats lors d'un comité central d'entreprise, réuni mardi 28 mars, les principales lignes de son nouveau plan social. Si celui-ci s'inscrit officiellement dans la lignée du précédent (environ 1 600 suppressions d'emplois d'avril 1994 à mars 1995), le plan de restructuration annoncé le 17 mars lui donne une nouvelle dimension. Jean Peyrelevade, président de la banque nationalisée, avait alors indiqué qu'il y aurait *« plus de 1 500 suppressions d'emplois »* cette année.

En fait, d'avril 1995 à mars 1996, il devrait y en avoir environ 2 600 : 2 200 dans le plan *stricto sensu* et 440 « reliquats » du plan précédent. Comme, malgré tout, la direction souhaiterait embaucher 200 personnes, ce sont plus de 2 400 emplois qui disparaîtront sur un total d'environ 38 700 postes équivalents temps plein. Principaux concernés par ces coupes claires : les centres de traitement administratifs mais aussi, ce qui est nouveau, les directions fonctionnelles et l'état-major.

La discussion de ce plan – qui ne sera pas le dernier – avec les syndicats s'annonce procédurière et ne devrait pas déboucher avant juin. *« Dans toute la mesure du possible »*, le volontariat devrait être la clé de voûte du dispositif. C'est parce que les volontaires ont été jusqu'ici plus nombreux que prévu que 440 n'ont pas encore pu bénéficier du plan 1994.

MAUVAIS CLIMAT

Si la direction peut, *a priori*, s'en féliciter, ce phénomène s'explique essentiellement par le mauvais climat qui règne dans l'entreprise et par la crainte que les plans sociaux à venir soient moins généreux que le premier. Jusqu'à présent, l'indemnité de départ était en effet égale à un mois de salaire par année d'ancienneté dans la limite de 24 mois et elle ne pouvait être inférieure à 200 000 francs. Les volontaires seront-ils encore suffisamment nombreux cette année ? Rien ne permet de l'affirmer. Certains départs pourront donc être contraints. Autre changement probable : un refus de mobilité géographique pourrait constituer une cause de licenciement, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Alors que ce plan ne concerne que les effectifs de la maison mère en France, un comité d'entreprise européen se réunira le 23 mai. Si un grand flou entoure encore les conséquences sociales de la restructuration du réseau à l'échelle européenne, chacun sait que le Crédit lyonnais n'envisage plus d'être une banque universelle dans tous les pays où il est implanté. Les suppressions d'emplois devraient donc y être importantes.

F. Le.

La Société générale et la BNP envisagent de déposer une plainte à Bruxelles contre le plan de sauvetage de la banque publique

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et la BNP n'ont pas renoncé à obtenir *« des aménagements »* du plan de sauvetage du Crédit lyonnais (*Le Monde* daté 19-20 mars), qui, selon eux, réduiraient les distorsions de concurrence. Après avoir tenté dans un premier temps d'amener le débat sur le terrain juridique, les deux grandes banques privées ont changé de stratégie. Elles espèrent aujourd'hui obtenir auprès de la Commission européenne ce que le ministère de l'économie à Paris leur refuse et envisagent, le cas échéant, de déposer une plainte à Bruxelles. Marc Viénot et Michel Pébereau, respectivement présidents de la Société générale et de la BNP, ont envoyé une lettre commune, en date du 22 mars, au commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, pour exposer leurs griefs. Un dossier qui a été transmis, vendredi 24 mars, par le gouvernement français à la Commission.

Dans cette affaire, la Société générale s'est à nouveau mise en avant, la BNP, tout aussi active, préférant jouer dans la coulisse. Les experts de la Société générale ont rendu publics leurs calculs de la facture du sauvetage du Lyonnais. Selon eux, il en coûtera au final entre 45,20 milliards de francs et 57,20 milliards à l'Etat et au contribuable. En retirant de ces sommes le produit pour l'Etat de la privatisation de la banque, estimé à 17 milliards de francs, le coût budgétaire final serait compris entre 28,2 et 40,2 milliards de francs.

« La Société générale ne souhaite pas qu'il arrive au Crédit lyonnais des malheurs tels qu'il disparaisse ; mais la Générale a beaucoup souffert par le passé de la stratégie du Lyonnais et le fait qu'aujourd'hui son sauvetage se fasse sans sanction de son métier classique ne va pas de soi du tout, explique un des dirigeants de la banque privée. *Le plan Alphandéry correspond au pire des schémas car les secteurs de banque commerciale et de marchés sont intégralement maintenus. Le raisonnement totalitaire qui consiste à dire que ce plan est le seul possible n'a aucun sens »*, ajoute-t-il.

Le Crédit lyonnais bénéficie de trois subventions distinctes, explique-t-on à la Générale. La première, *« ponctuelle et massive en capitaux »*, consiste pour l'Etat à *« surpayer »* 135 milliards de francs d'actifs sortis du bilan de la banque publique, qui généreront une moins-value d'au moins 50 milliards. Ce mécanisme entraîne une deuxième subvention. Le Crédit lyonnais sort de son bilan des actifs et prête directement à l'Etat, ce qui se traduit pour la banque par une économie de fonds propres de 15 milliards et lui permet de satisfaire tout juste aux normes internationales de fonds propres.

SUBVENTION CONTESTÉE

Une opération que la Générale veut bien admettre, même à contre-cœur, mais elle dénonce en revanche avec vigueur la troisième aide de l'Etat. *« Une subvention récurrente d'exploitation »*, qui est le paiement d'un intérêt au Crédit lyonnais par la structure garantie par l'Etat (la SPBI), qui prend en charge indirectement les actifs. La SPBI se voit accorder un prêt de 145 milliards de francs par le Lyonnais et lui paiera un intérêt de 7 % en 1995 puis de 85 % ensuite du taux moyen du marché monétaire. Le coût pour les finances publiques devrait être compris entre 6,75 milliards et 8 milliards de francs en 1995 et entre 4,5 milliards et 6,2 milliards en 1999.

Le plan prévoit la vente d'au moins 80 % des actifs d'ici à cinq ans. Partant de l'hypothèse *« optimiste »* de la cession de la totalité des actifs dans les cinq ans, la Société générale a calculé le coût de l'opération suivant que la moins-value du portefeuille cédé soit de 50 milliards de francs (fourchette basse) ou de 60 milliards (fourchette haute). Dans le premier cas, il ressort à 78,36 milliards et dans le deuxième à 96,10 milliards. Si l'on retranche de ce chiffre le produit d'une émission obligataire à coupon zéro de SPBI financée par le Crédit lyonnais (45 milliards sur vingt ans) et une quote-part annuelle des bénéfices de la banque publique évaluée à 1 milliard, l'effort total s'élève, dans le premier cas, à 45,20 milliards de francs et dans le second à 57,20 milliards.

Au-delà des querelles d'experts, la polémique gagne également sur le terrain politique. Après François d'Aubert (UDF), Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des citoyens), Philippe Séguin (RPR) et Philippe de Villiers (Mouvement pour la France), c'est au tour du député socialiste de l'Isère, Didier Migaud, de réclamer que l'Assemblée nationale soit mieux informée du plan de sauvetage. Il juge *« opportun de reconstituer la commission d'enquête »* parlementaire du printemps 1994 dont il faisait partie.

E. L.

Concentration en vue dans la bière britannique

LE BRASSEUR ECOSSAIS Scottish & Newcastle (S&N) a confirmé, le 27 mars, être en négociation avec le groupe australien Foster pour racheter ses brasseries anglaises, Courage. S&N, cinquième brasseur britannique avec 12 % du marché, récupérerait ainsi les 19 % détenus par Courage, actuel numéro deux, et dépasserait le leader actuel, Bass (23 % du marché). La transaction, financée éventuellement par une augmentation de capital, se ferait à un prix compris entre 400 et 600 millions de livres, soit entre 3,2 et 4,8 milliards de francs. Les deux groupes sont complémentaires : S&N occupe 40 % du marché en Ecosse et dans le nord-est de l'Angleterre, tandis que Courage a une position forte dans le sud et les Midlands.

Ce rapprochement, s'il se réalise, devrait déclencher une enquête des autorités de la concurrence britannique, qui n'acceptent pas qu'un groupe détienne plus de 25 % du marché. Courage serait ainsi obligé de vendre certaines de ses marques et de ses actifs. Les cessions des licences pour la Grande-Bretagne de l'américain Budweiser ou du français Kronenbourg sont évoquées. S&N sera d'autant plus attentif aux demandes des autorités de la concurrence que Courage est déjà dans leur collimateur depuis le mois de février. Le brasseur est soupçonné de faire payer sa bière aux pubs de la chaîne Inntrepreneurs Estates (filiale de sa maison mère Foster) à un prix plus élevé que celui demandé aux propriétaires de pubs indépendants.

Witbread, quatrième brasseur britannique, qui était sur les rangs pour reprendre Courage, a jeté l'éponge début mars. Distribuant en Grande-Bretagne la bière hollandaise Heineken, Witbread pouvait difficilement commercialiser en même temps la Holsten, propriété de Courage et concurrent direct de Heineken.

La concentration dans le secteur de la bière britannique intervient dans un marché difficile, où la consommation baissait jusqu'à une période récente de 2 à 3 % par an. *« Les leaders du marché Bass et Courage se sont lancés dans une guerre commerciale depuis 1993 qui a conduit à une baisse des prix comprise entre 30 et 40 % »*, explique Charles Winston, analyste financier chez Morgan Stanley. L'industrie essuie les conséquences d'une loi de 1989 qui, pour favoriser la concurrence, a *de facto* limité le nombre de pubs que les brasseurs peuvent détenir personnellement en leur imposant un approvisionnement exclusif en bière. *« La reprise de Courage par S&N est une bonne nouvelle pour l'industrie, le management de S&N étant commercialement moins agressif que celui de Courage »*, conclut Charles Winston.

Ar. L.

La sulfureuse saga de la famille Gucci

Les héritiers du fondateur se sont déchirés avant que l'un des petits-fils conquière le pouvoir. Il a été assassiné lundi 27 mars

ROME
de notre correspondante

Trois balles tirées à bout portant, dont une en pleine tête, par un tueur et son complice qui s'enfuient en voiture sans être inquiétés, en plein centre de Milan : c'est dans un attentat, dans le plus pur style règlement de comptes professionnels, que *Maurizio Gucci, l'héritier de la célèbre* marque de maroquinerie frappée des deux « G » croisés, a trouvé la mort à quarante-cinq ans, lundi 27 mars, via Palestro sur les marches mêmes de la Vierse, la nouvelle société qu'il venait de créer.

Le portier de l'immeuble a été blessé. *Tandis que la police, pour* l'instant très discrète, commence son enquête dans un monde de la mode frappé de stupeur, en dépit des bourrasques, y compris judiciaires, auxquelles l'avait habitué la vie privée et professionnelle de la victime, c'est une nouvelle page, sanglante celle-là, qui s'ajoute à la déjà longue et sulfureuse saga de la famille Gucci.

L'histoire avait pourtant bien commencé au début du siècle, *lorsque Guccio Gucci*, le fondateur (et grand-père de Maurizio), à bonne école au Savoy à Londres, où il faisait office de bagagiste, avait eu l'idée d'une ligne de maroquinerie luxueuse, pour cette jet-set avant la lettre qui parcourait le monde. Idée qu'il mit à exécution à peine rentré à Florence en 1904, avec l'intention de se battre pour éviter l'exemple désastreux de son propre père qui avait laissé péricliter la boutique familiale de chapeaux de paille.

LITIGES ET VIOLENCE

Ce fut vite un énorme succès : au cours des années suivantes des magasins furent ouverts à Florence, Milan et Rome, mais aussi à New York et Los Angeles, où se pressaient monstres sacrés de Hollywood et divas d'un jour. On raconte même qu'un des fameux mocassins Gucci, comme en porta plus tard Audrey Hepburn dans *Vacances romaines*, finit sa carrière au Musée d'art moderne de New York. Entre-temps, Guccio s'était marié et avait eu six enfants, dont un mourut très jeune. Et tous, ses quatre fils (Ugo, Aldo, Vasco, Rodolfo) et sa fille, Grimalda, ne tarderont pas à venir travailler à la boutique.

Arrive alors le temps des litiges et celui de la violence, presque une vocation, rappellera un des petits-fils : *« Grand-père passait son temps à monter ses fils l'un contre l'autre pour montrer qu'ils avaient du sang dans les veines. »* Il n'y réussira que trop : querelles d'affaires et disputes sont monnaie courante, d'autant plus que le sigle des deux « G » est désormais mondialement connu.

Quand le vieux Guccio meurt en 1953, commence une véritable guerre familiale de succession. Notamment entre Rodolfo, qui a fait une carrière au cinéma et Aldo, puis bientôt entre leurs deux fils respectifs, aussi ambitieux l'un que l'autre, Paolo et Maurizio. En 1982, au cours d'une réunion de famille, des insultes on en vient aux poings et un magnétophone lancé à la volée vient même heurter Paolo, ainsi qu'il le racontera *devant une cour de justice de* Manhattan. Le même Paolo, qui n'est pas en reste, dénoncera son propre père Aldo pour évasion fiscale aux Etats-Unis, afin de mieux se placer.

FALSIFICATION

Maurizio, lui, aime le luxe et s'offre, entre autres, un voilier qui appartint au milliardaire Niarchos. Pour obtenir les 53,3 % dont il a besoin pour « gouverner », il *s'allie avec Giorgio*, le frère de son cousin ennemi Paolo. Les liens de famille se résument cette fois à l'envoi de papier timbré. En 1987, Maurizio fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour avoir falsifié la signature de son père (mort en 1983) afin d'éviter certains droits de succession et s'enfuit en Suisse. Il sera acquitté. De même qu'il sera – grâce, semble-t-il, à l'aide d'un magistrat milanais actuellement accusé de corruption – *en partie épargné par* le fisc, qui lui réclamait 600 milliards de lires (environ 1,8 milliard de francs).

Maurizio Gucci, après une longue bataille légale, ne reviendra à la présidence du groupe qu'en 1989 : Gucci possède alors deux cents magasins et vend plus de six mille articles dont des parfums, des écharpes, des chaussures. Le dernier héritier proclame alors qu'il veut faire revivre la splendeur initiale de son entreprise. *Pourtant, en 1993, Maurizio* cède les 50 % d'actions qu'il détenait encore dans le groupe, à la société d'investissement basée à Bahreïn, Investcorp, spécialisée dans les produits de luxe (Tiffany's, Saks Fifth Avenue, Chaumet), qui prend ainsi le contrôle total de l'affaire. Maurizio n'est plus que le conseiller du président administrateur délégué d'Investcorp. L'Italie a perdu son blason aux « G » entrecroisés.

Marie-Claude Decamps

Le Mercosur, nouvel eldorado automobile

Par des investissements massifs, tous les grands constructeurs mondiaux anticipent un retour à la croissance des économies sud-américaines

Les constructeurs japonais rejoignent les Nord-Américains et les Européens dans la course au Mercosur. Argentine et Brésil sont les deux pays les plus prisés à l'intérieur d'un continent sud-américain où les ventes de voitures ont doublé entre 1990 et 1994. La lutte contre l'inflation qui y a été engagée avait rassuré les investisseurs. L'accès de faiblesse des économies à cause de l'effondrement du peso mexicain ne remet pas en question les stratégies des constructeurs qui s'engagent sur le long terme. Peugeot et Renault sont dans la course, et Citroën pourrait franchir le pas. Mais le groupe privé a quelques longueurs de retard. L'ex-Régie étudie une alliance locale avec Mercedes

SAO PAULO
de notre envoyée spéciale

Peugeot compte doubler sa production en Argentine à 180 000 véhicules par an d'ici à cinq ans. Fiat va investir 600 millions de dollars (environ 3 milliards de francs) pour y construire une usine d'une capacité de 200 000 unités. Renault a récemment décidé de consacrer 500 millions de dollars au développement de sa filiale argentine, Ciadea. Même les Américains, qui avaient déserté l'Argentine dans les années 80, sont de retour : General Motors et Chrysler vont chacun dépenser une centaine de millions de dollars pour y fabriquer respectivement le Pick-up C20 et le Grand Cherokee. Et les Japonais, jusqu'alors absents du continent sud-américain, pointent le bout de leur nez : Toyota va consacrer 100 millions de dollars à l'Argentine pour y monter son pick-up Hi-Lux.

En ce qui concerne le Brésil, Volkswagen (premier constructeur du pays), *General Motors* (à la deuxième place) et Ford (au quatrième rang) avaient respectivement annoncé des investissements de 2,5 milliards de dollars, 2 milliards et 1,1 milliard en février.

STABILISATION MONÉTAIRE

A l'origine de cet engouement pour l'Amérique latine, le quasi-doublement du marché automobile sud-américain, passé de 1,6 à 2,9 millions d'unités entre 1990 et 1994 après avoir stagné pendant dix ans. Depuis le début des années 90, les gouvernements en place ont tous pris des mesures pour relancer le secteur automobile, sur un fond de stabilisation monétaire et d'ouverture aux importations. Les exemples du Brésil et de l'Argentine, aujourd'hui respectivement premier (1 350 000 unités en 1994) et troisième (495 300 unités en 1994) marchés d'Amérique latine, sont à cet égard significatifs.

Dans ces deux pays, on a d'abord mis en place des plans de lutte contre l'hyperinflation qui constituait le frein principal à la consommation. Le « plan Cavallo », du nom du ministre de l'économie argentin, a déterminé en avril 1991 une parité fixe d'un *dollar* pour un peso. Le « plan real », mis au point en juillet 1994 par l'actuel président du Brésil, Fernando Enrique Cardoso, a créé une nouvelle monnaie, le real, qui ne doit pas sortir de la bande de fluctuation 1,07-1,16 dollar. Résultat, l'inflation est passée de 1 356 % en 1990 à 4,8 % l'an dernier en Argentine, et de 2 % par jour en juin 1994 à 2 % par mois actuellement au Brésil.

Ces deux pays se sont également ouverts à la concurrence étrangère, obligeant les producteurs locaux à investir et à se moderniser. Le président brésilien, Fernando Collor, a réduit les droits de douane sur les voitures importées de 90 % à 35 % en 1990. Ils ont suivi à peu près la même évolution en Argentine en 1991 sous l'impulsion de Cavallo.

Ces bases étant posées, les gouvernements brésilien, en 1992, et argentin, en 1991, ont conclu des accords avec les syndicats et les constructeurs automobiles pour que le prix des voitures baisse de 22 % dans le premier cas et de 33 % dans le second. Ces mesures n'ont pas manqué de relancer la consommation. *Au Brésil*, elle a bondi de 48 % entre 1992 et 1993 et de 21 % entre 1993 et 1994. *« L'évolution a été tout aussi spectaculaire en Argentine où le marché a plus que triplé entre 1991 et 1994 »*, explique David Rio, responsable de la zone Amérique latine pour Automobiles Peugeot.

Ni Peugeot ni Renault ne semblent s'inquiéter des signes de *faiblesse que donnent les situations* économiques sud-américaines depuis le début de l'année. La crise mexicaine du 19 décembre 1994 est venue ébranler ces pays convalescents : les investisseurs internationaux, notamment les fonds de pension américains, se sont soudainement retirés du Mercosur, considérés, à l'image du Mexique, comme une zone à haut risque. L'« effet tequila » s'est traduit par une grave crise de liquidités, *en Argentine comme au Brésil*, qui ont été contraints, pour ne pas remettre en question leur plan de *stabilisation monétaire*, de défendre leur monnaie. Une baisse importante des réserves des banques centrales s'en est suivie. En Argentine, où ces réserves sont passées de 15 à 11 milliards de dollars en deux mois, et où les besoins de financement du déficit commercial notamment (6 milliards de dollars fin 1994) sont importants, l'effet a été immédiat : les crédits ont chuté, entraînant la consommation dans leur sillage. *« Au mois de mars, la consommation automobile a baissé de près de 20 % »*, constate David Rio. Le gouvernement songe à instaurer l'équivalent de la « prime Balladur » au mois de mai pour relancer la consommation.

Au Brésil, qui a dégagé un bénéfice commercial de 12 milliards de dollars en *1994, l'impact de la crise* mexicaine sur la consommation a été moindre. Il est même passé inaperçu compte tenu de la surchauffe de l'économie. *« La stabilisation du real a donné aux Brésiliens un pouvoir d'achat qu'ils n'avaient plus*, commente Thierry Peugeot, responsable du Brésil pour Automobiles Peugeot. *L'industrie locale n'a pas pu répondre à cette demande soudaine et les importations ont bondi, à tel point que l'excédent commercial devrait être inférieur à 6 milliards de dollars cette année. »* Le gouvernement brésilien a vivement réagi en annonçant en février *une série de mesures destinées à* freiner la consommation. Les droits de douane sur les voitures ont été remontés de 20 % à 32 %, alors qu'ils avaient été réduits en septembre 1994, le crédit-bail a été interdit ainsi que les crédits à l'achat de voiture sur plus de six mois. Une série de mesures qui montre à quel point l'ouverture et la croissance dans ces pays sont encore vulnérables...

Virginie Malingre

Renault et Peugeot à l'heure des choix

La création du Mercosur (union douanière entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, effective au 1er janvier 1995), un espace économique de deux cents millions de personnes et sous-équipé en voitures, a ouvert des perspectives supplémentaires aux constructeurs automobiles. Ceux qui étaient déjà présents (Volkswagen, Fiat, General Motors, Ford au Brésil et Ford, Volkswagen, Renault, Fiat et Peugeot en Argentine) se sont empressés de renforcer leur présence. *D'autres se sont implantés ou envisagent de le* faire, comme Peugeot, dont la stratégie reste, à court terme, d'alimenter le Mercosur à partir des usines argentines (voir *Le Monde* du 26 mars 1995), ou Renault qui décidera d'ici à juillet s'il s'installe ou non au Brésil.

Dans l'affirmative, Renault créerait une usine d'une capacité minimum de 100 000 voitures, de préférence avec un autre constructeur et un partenaire local. L'hypothèse aujourd'hui la plus souvent évoquée porte sur une association avec la société Antelo, l'actuel partenaire argentin du constructeur français dans Ciadea, et Mercedes qui confirme s'intéresser au dossier.

Le groupe japonais Sanden s'implante en Ille-et-Vilaine

C'est la cinquième installation nippone dans ce département breton

RENNES
de notre correspondant

Le groupe japonais Sanden, troisième producteur mondial de climatiseurs pour l'automobile et seul fournisseur de compresseurs pour air conditionné des constructeurs français, vient de décider de s'implanter en Bretagne. C'est à Tinténiac, une commune de 2 500 habitants située à mi-distance entre Rennes et Saint-Malo, que va être construite, en bordure de la voie express, l'unité européenne Sanden de fabrication de compresseurs pour climatiseurs des automobiles. Masayoshi Ushikubo, président-directeur général de Sanden Corporation, était lundi 27 mars en Bretagne pour visiter le site et présenter le projet définitif, qui se traduira par la création de 360 emplois sur trois ans.

La production, qui doit commencer dès le début de l'année prochaine, portera, dans une première tranche, sur 600 000 compresseurs par an destinés au marché européen, où le taux d'équipement en air conditionné des automobiles, actuellement de 15 %, pourrait être porté à 27 % d'ici deux ans pour atteindre 40 % en l'an 2000. *« C'est par l'intermédiaire de notre bureau permanent de Tokyo que nous sommes entrés en contact avec Sanden Corporation, qui s'intéressait aussi à l'Irlande et à l'Ecosse pour son unité de fabrication européenne »*, explique Michel Chabrat, qui dirige depuis douze ans la Mirceb (Mission régionale de coordination du commerce extérieur breton). *« La présence à Rennes de l'usine Citroën, la réputation de la Bretagne comme région à forte identité, agréable à vivre, accueillante et calme, mais aussi les précédentes implantations japonaises réussies autour de la capitale régionale, ont constitué des éléments forts dans le choix du groupe Sanden »*, ajoute Michel Chabrat.

DES ÉCOLES SCIENTIFIQUES

Sanden est le cinquième groupe japonais à choisir la Bretagne, et plus particulièrement le département d'Ille-et-Vilaine, pour ses implantations européennes. Mitsubishi (radiotéléphones) a créé en 1991 une unité de production à Etrelles et est devenu, avec 260 salariés, le premier employeur de cette commune de 2 000 habitants située près de Vitré. Le groupe Fuji est présent depuis cinq ans à Brécé, commune de 460 habitants à 10 kilomètres à l'est de Rennes, et son laboratoire de développement de films emploie 50 personnes. En 1984, Kenwood signait avec deux industriels bretons le premier accord de partenariat franco-japonais. Détenteur depuis 1991 de la totalité du capital de son unique usine européenne, Kenwood emploie 165 personnes à Janzé (20 kilomètres au sud de Rennes), où TKB (Trio Kenwood Bretagne) produit 280 000 appareils par an : 80 % d'autoradios et 20 % de chaînes hi-fi (lecteurs de CD, tuners et enceintes acoustiques).

Premier groupe japonais à s'implanter en Bretagne, Canon est à Liffré (20 kilomètres au nord-est de Rennes) depuis 1983 et emploie aujourd'hui 700 personnes dans la fabrication de photocopieurs, télécopieurs, cartouches à encre et machines à écrire. Attiré en Bretagne par la présence à Rennes de plusieurs grandes écoles scientifiques et de nombreux laboratoires de recherche tant privés que publics, dont le CCETT (Centre commun d'étude télédiffusion-télécommunication), Canon a choisi la technopole de Rennes-Atalante pour créer, en 1992, son second – un autre existe en Grande-Bretagne – centre européen de recherche-développement, où travaillent une cinquantaine de personnes recrutées à l'échelle européenne.

Christian Tual

Lufthansa et la compagnie SAS cherchent à s'allier

LE GROUPE aérien Scandinavian Airlines System (SAS) et la compagnie allemande Lufthansa ont demandé l'accord de la Commission européenne pour coopérer, a annoncé SAS, lundi 27 mars. A Francfort, au siège de Lufthansa, on s'efforçait, le lendemain, de limiter la portée de cette annonce. Pour l'heure, il s'agit de discussions *« très préliminaires »*, sans qu'aucune décision ait été prise de *« construire ou non une coopération »*, précisait-on.

La compagnie allemande envisage de passer des accords commerciaux à l'image de ceux passés avec *United Airlines* et *Thai* Airways International mais n'a aucunement l'intention de prendre une participation dans SAS, explique-t-on à Francfort. Selon le quotidien financier suédois *Dagens Industri*, si la coopération prend forme, SAS pourrait utiliser les Boeing 747 de la Lufthansa sur ses lignes très fréquentées et Lufthansa pourrait de son côté profiter des Boeing 767 de SAS sur les trajets moins utilisés.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie mondiale *d'alliance* visant à mieux s'implanter dans les différentes régions du monde. En octobre, Lufthansa a signé un accord de coopération avec la *Thai* prévoyant notamment la mise en place d'une mise en commun des codes de réservation. En avril 1994, le département américain des transports a donné son autorisation à un accord de coopération entre Lufthansa et United Airlines reposant sur le même principe. SAS cherche de son côté des alliances en Europe depuis l'échec de la fusion en 1993 avec KLM, Swissair et la compagnie autrichienne AUA. Ce projet ambitieux avait alors achoppé sur le choix d'un partenaire américain privilégié, KLM détenant des participations dans Northwest et Swissair dans Delta Airlines.

M. L.

Les marchés financiers ne s'attendent pas à un durcissement de la politique de la Fed

Le conseil de la banque centrale américaine se réunit mardi 28 et mercredi 29 mars

Le dollar était à nouveau en baisse mardi 28 mars dans la matinée à 1,4050 mark, 89,55 yens et 4,94 francs, affecté par les anticipations des opérateurs des marchés financiers qui ne croient pas à une hausse des taux américains. Il est vrai que, si le dollar reste faible, l'économie américaine montre des signes de ralentissement, ce qui devrait inciter la Réserve fédérale à opter pour le statu quo.

L'APPEL SOLENNEL lancé la semaine dernière par les autorités monétaires allemandes et françaises pour que les Etats-Unis mettent un terme à la dépréciation du dollar risque de rester sans réponse. Les économistes ne croient pas que le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale, réuni mardi 28 et mercredi 29 mars, décide un relèvement de ses taux directeurs. Depuis le mois de février 1994, la banque centrale américaine a resserré à sept reprises sa politique monétaire, faisant passer le taux de ses fonds fédéraux, le taux de l'argent au jour le jour, de 3 % à 6 %.

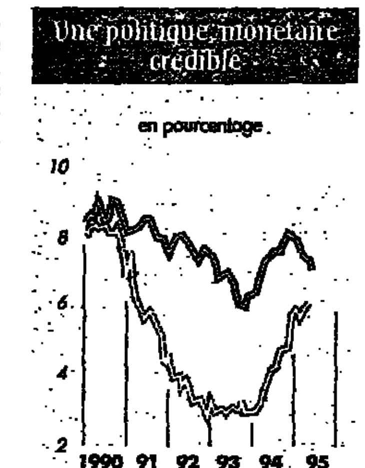
« Il existe une présomption assez forte sur le ralentissement de l'économie américaine », observe Erik Müller, économiste au Crédit commercial de France. L'indice des commandes de biens durables a reculé de 0,8 % au mois de février, les ventes au détail ont chuté de 0,4 % au cours du même mois, le nombre de mises en chantier de logements a baissé de 200 000 depuis le début de l'année. Même si d'autres indicateurs reflètent une activité toujours très soutenue (taux d'utilisation des capacités de production industrielle à son plus haut niveau depuis quinze ans, taux de chômage le plus faible depuis quatre ans), la tendance au ralentissement de l'économie semble se confirmer (voir page 4). *« Si les indicateurs restent encore contradictoires à ce stade, on observe toutefois une cassure »*, note M. Müller, ce qui devrait inciter la Réserve fédérale à la prudence et donc à l'immobilisme. Les autorités monétaires américaines sont très inquiètes à l'idée qu'on puisse leur reprocher, dans quelques mois, d'avoir plongé l'économie dans la récession par des hausses de taux inconsidérées. Si les signes de ralentissement ne se confirmaient pas au cours des prochaines semaines, il serait toujours temps pour la Réserve fédérale d'en prendre acte.

Alors que certains analystes lui reprochaient d'être trop laxiste, d'autres d'être trop rigoureuse, les critiques à l'égard de la politique monétaire américaine se font aujourd'hui plus rares. Les économistes considèrent que la Réserve fédérale a réussi un parcours sans faute. L'économie a enregistré une forte croissance (+ 2,3 % en 1992, + 3,1 % en 1993, + 4 % en 1994), le chômage a reculé de façon spectaculaire (7,3 % en 1992, 6,7 % en 1993, 5,4 % aujourd'hui), l'inflation est restée sous contrôle (3 % en 1993, 2,6 % en 1994). Les succès économiques de cette politique monétaire sont salués par les marchés financiers. Pendant que Wall Street vole de record historique en record historique, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans ne cesse de se détendre. Il s'établissait lundi soir à 7,32 % après être monté jusqu'à 8,20 % au mois de novembre dernier.

Cette belle santé du marché obligataire américain prouve la crédibilité anti-inflationniste que possède aujourd'hui la banque centrale américaine. Forte de la confiance des marchés financiers et de la reconnaissance des citoyens américains qui voient leur pouvoir d'achat progresser continûment (à la condition qu'ils ne voyagent pas), la Réserve fédérale ne peut qu'être réticente à l'idée de devoir aujourd'hui infléchir sa politique monétaire. Elle reste peu sensible à des considérations « externes », comme par exemple la valeur du dollar par rapport au yen ou au deustchemark. Seule une décision politique, estiment les experts, un ordre précis en provenance de la Maison Blanche, pourrait aujourd'hui obliger la Réserve fédérale à relever ses taux directeurs afin de soutenir le dollar.

Ce scénario est toutefois jugé très improbable, l'administration Clinton n'ayant guère intérêt à « casser » la croissance de l'économie américaine à un peu moins de vingt mois de l'élection présidentielle. Les spécialistes soulignent également que, si la Maison Blanche avait voulu prouver son attachement à la stabilité du dollar, elle aurait eu au cours des dernières semaines de multiples occasions de le faire. La Maison Blanche et la Réserve fédérale, expliquent les analystes, sont aujourd'hui d'accord pour estimer qu'une hausse des taux américains serait aussi superflue que dangereuse, n'en déplaise aux Allemands et aux Français.

P.-A. D.



La Réserve fédérale américaine bénéficie de la confiance des investisseurs internationaux, comme en témoigne la détente des taux à long terme.

La démission d'un « faucon »

John Laware, l'un des sept membres du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed), a annoncé lundi 27 mars sa démission – sans en préciser les raisons – et a fait savoir qu'il ne participerait pas mardi et mercredi à la réunion du conseil de la politique monétaire américaine. Agé de soixante-sept ans, ancien banquier (il était avant d'entrer à la Fed président de la Shawmut National Corp, une banque de la Nouvelle-Angleterre), John Laware passait pour un « faucon » de la Réserve fédérale, plus attentif à la lutte contre l'inflation qu'à la croissance de l'économie. Au mois de décembre dernier, alors que la banque centrale américaine avait choisi de ne pas relever ses taux directeurs, il était même allé jusqu'à critiquer publiquement cette décision.

Dans les télécoms, l'Allemagne choisit la concurrence illimitée

Le ministre allemand des postes, Wolfgang Boetsch, a confirmé lundi 27 mars que le plan de libéralisation des télécommunications en Allemagne ne comporterait pas de limitation du nombre des licences qui seront accordées pour les réseaux terrestres. Ces licences seront attribuées au plus tard au printemps 1997 à toutes les entreprises qui répondront à quelques critères de base. Les concurrents devront disposer d'une expérience dans les télécommunications, d'une base financière suffisante et pouvoir garantir le fonctionnement de leur réseau. M. Boetsch a précisé que ce schéma restait ouvert à discussion. Elles seront publiées au journal officiel *« d'ici quelques jours »*. Un projet de loi doit ensuite être élaboré et adopté au plus tard à l'été 1996.

■ **E. MERCK : le groupe pharmaceutique allemand** a annoncé le 27 mars son intention de s'introduire en Bourse dans le courant de l'année. E. Merck, qui n'a aucun lien avec son homonyme américain Merck, numéro deux mondial dans la pharmacie, compte vendre 25 % de son capital, jusqu'alors contrôlé par la famille et des banques allemandes. L'opération pourrait permettre au dixième groupe pharmaceutique européen de lever 2,5 milliards de deuschemarks (8,7 milliards de francs).

■ **SNCF : la compagnie de chemin de fer française** et son homologue britannique British Railways (BR) ont déposé un recours auprès de la Cour européenne de justice afin d'obtenir l'annulation d'une décision de la Commission européenne d'ouvrir le tunnel sous la Manche à des compagnies ferroviaires concurrentes. L'affaire sera examinée en référé le 3 avril prochain par la Cour européenne de justice.

■ **MERIDIEN : le tribunal de grande instance de Paris,** saisi en référé par le comité d'entreprise de la chaîne hôtelière Méridien (*Le Monde* daté 19/20 mars), a suspendu le 27 mars le plan social envisagé par le groupe britannique Forte, nouveau propriétaire de la chaîne. Le tribunal a accédé à la demande du comité d'entreprise d'obtenir un certain nombre de documents liés à la vente de Méridien, à titre de compléments d'information, donnant jusqu'au 30 avril à Rocco Forte pour les produire.

■ **GROUPE ANDRÉ : le distributeur français de chaussures** et le groupe britannique Sears Plc ont décidé, d'un commun accord, d'arrêter leur coentreprise (*joint-venture*), créée en 1991 en Allemagne et au Benelux, Sears André Retail Group (SARG), a annoncé, lundi 27 mars, le groupe André. Chaque groupe reprend le contrôle de l'activité qu'il avait apportée. Le groupe André rachète André Deutschland (154 magasins) pour 34 millions de francs et cède les 50 % qu'il détient dans le holding SARG pour 320 millions.

■ **BENETTON : le groupe textile italien,** associé au groupe italien Bonomi, a annoncé, lundi 27 mars, le rachat à Bugatti International du constructeur de voitures de sports Lotus, l'un des principaux groupes d'ingénierie automobile, pour un investissement initial de 100 milliards de lires (290 millions de francs). Lotus produit 750 voitures de sport par an avec un millier de personnes. Le groupe textile a connu une année stable en 1994, avec une très légère hausse de son bénéfice net consolidé à 210 milliards de lires (636 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 2 788 milliards de lires.

■ **SAINT-GOBAIN : le groupe français** a annoncé le 27 mars qu'il allait investir 620 millions de francs pour la construction d'une ligne de production de verre plat en Pologne, en coopération avec un verrier polonais. Cette unité de production – Polfloat Saint-Gobain –, qui démarrera à l'automne 1996, doit approvisionner la Pologne et les marchés du centre de l'Europe.

La COB est mise en accusation dans une étude réalisée par un groupe d'experts

LA COMMISSION des opération de Bourse (COB) se retrouve sous les projecteurs. Le renouvellement de l'actuelle équipe dirigeante, prévu au mois d'octobre 1995, et les propositions de réformes émanant notamment du sénateur Philippe Marini (RPR) ont multiplié les critiques contre l'institution. La dernière en date émane de professionnels de la place qui ont établi un bilan critique de l'action de la COB.

Si la Commission a laissé *« une marque positive »* dans le paysage financier français, la désillusion l'emporte. Le groupe de réflexion estime qu'un *« organe essentiel »* comme la COB est un être vivant, qui doit évoluer avec l'environnement financier européen, et déplore le manque d'indépendance du collège de la Commission. *« Il a été dépossédé par une armée de fonctionnaires tout-puissants »*. Amenant de l'eau au moulin du sénateur Marini, les auteurs de la note saluent la proposition *« de nommer un collège sur le modèle du Conseil de politique monétaire où les membres ne cumulent pas leur statut avec des métiers de banquiers, soumis à des pressions, débordés par leurs activités principales. »*

Mais le grief essentiel porte sur l'inégalité de traitement des dossiers selon l'importance des entreprises ou des dirigeants concernés. L'étude met en avant un fonctionnement qui se traduit par *« deux poids et deux mesures »* et souligne par exemple la différence de taille des dossiers soulevés par la Commission française et par son modèle américain la SEC (Securities Exchange Commission). Aux Etats-Unis, des intervenants prestigieux comme Goldman Sachs, Salomon Brothers, Drexel Burnham ont été mis en cause, condamnés, sanctionnés et taxés lourdement. Les sociétés de Bourse américaines ont dû payer un milliard de dollars d'amendes à la suite des investigations de la SEC au cours des cinq dernières années. En France, dans le même temps, le cumul des amendes n'a pas dépassé quelque 18 millions de francs.

L'épisode de la suspension de cotation controversée du Comptoir des entrepreneurs en février 1993 est mis en avant. *« La Commission a voulu, en suspendant la cotation du titre, partir à l'assaut seule, sans en référer aux autorités de tutelle de l'établissement financier, la Commission bancaire, le Trésor, créant une panique sur le marché du crédit français difficile à rattraper. La suspension de la cotation du titre en Bourse, unilatérale et sans concertation préalable, reste un cas d'école. Par contre, les professionnels attendent toujours les sanctions des dirigeants, qui rentrent tout à fait dans le cadre répressif. »*

RÉFORME RADICALE

En revanche, poursuit le rapport, *« les petits ont vraiment occupé la COB et ses inspecteurs dévoués : un jeune analyste, pour être sorti pendant une réunion d'analystes, a été sanctionné ; un administrateur de la Lyonnaise des eaux pour avoir vendu 1 200 titres sur une position de plus de 300 000 titres a été condamné. Dans l'affaire Ciments français, c'est la société Prigest seule qui sera choisie pour avoir participé en 1988 et en 1989 à des conventions de prise en pension de titres, alors qu'une dizaine d'établissements ont été repérés. »*

L'attaque directe contre la COB doit être replacée dans le contexte de la proposition de loi relative à l'activité et au contôle des entreprises d'investissements présentée par le sénateur Philippe Marini le 21 février 1995. Un texte qui préconise une réforme radicale de la Commission des opérations de Bourse. Celle-ci, rebaptisée Conseil supérieur de l'épargne publique et de l'investissement, deviendrait l'autorité *« faîtière des marchés financiers »*. Sa composition, définie sur le conseil de la politique monétaire de la Banque de France, serait complétement restructurée pour en faire un collège indépendant assez proche des marchés pour pouvoir les connaître et assez loin d'eux pour pouvoir les juger.

François Bostnavaron

Naissance de Lazard Capital Markets

LE PETIT MONDE des banques d'affaires est en effervescence comme l'a prouvé l'épisode de la fusion avortée entre l'américain Morgan Stanley et le britannique Warburg. La capacité de placement de titres sur les marchés devient essentielle pour conserver des clients. Lazard Paris, qui s'est déjà associé à Londres avec le Crédit agricole dans les opérations de financements structurés, vient de regrouper ses forces avec les autres maisons Lazard de New York et de Londres pour créer Lazard Capital Markets. Cette nouvelle structure a pour objectif de renforcer les capacités actuelles des maisons Lazard dans le placement et la distribution d'actions en Europe.

Le premier métier de Lazard Capital Markets, dont le lancement a été annoncé lundi 27 mars, sera la garantie et la distribution d'émissions d'actions en Europe et dans le monde hors Amérique du Nord à partir de bureaux à Londres et à Paris. Cette activité comprendra la direction et le placement d'opérations d'actions pour le compte d'émetteurs européens, ou provenant de pays émergents ou des Etats-Unis. Des activités de courtage et de trading seront développées sur les titres européens et des équipes de recherches (analystes) seront constituées.

Lazard Capital Markets est créé sous forme de partenariat de droit anglais détenue par les trois maisons Lazard. Sa constitution définitive est subordonnée à l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires en Grande-Bretagne et en France. Lazard Capital Markets sera dirigé par Damon Mezzacappa, président-directeur général, et Jeremy Sillem, directeur général.

■ APRÈS LEUR HAUSSE de la veille, les valeurs se sont envolées à Tokyo (+ 3,64 %) à partir d'informations sur un accord de fusion entre la Bank of Tokyo et la Mitsubishi Bank.

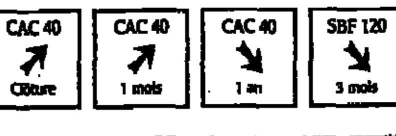
■ WALL STREET a établi un nouveau record lundi, le troisième consécutif. L'indice Dow Jones a clôturé à 4 157,34 points, en hausse de 18,67 points, soit un gain de 0,45 %.

■ LA BUNDESBANK a annoncé une prise en pension au taux fixe de 4,85 % sur 14 jours, qui arrive à échéance le 12 avril. Un taux en vigueur depuis juillet 1994.

■ LA BANQUE ROYALE de Suède a décidé mardi de relever son taux fixe de prise en pension de 8,15 % à 8,20 %. Elle avait déjà relevé mardi ce taux de 8,10 % à 8,15 %.

■ LE DOLLAR était en baisse mardi matin dans les premiers échanges interbancaires à Paris, où il s'échangeait à 4,9462/9477 francs contre 4,9657/9672 francs la veille.

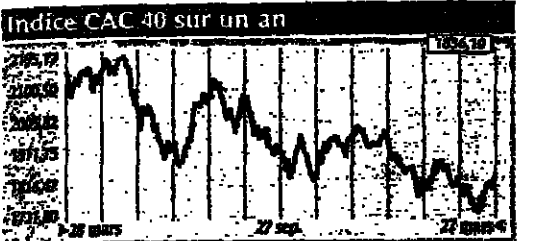
LES PLACES BOURSIÈRES

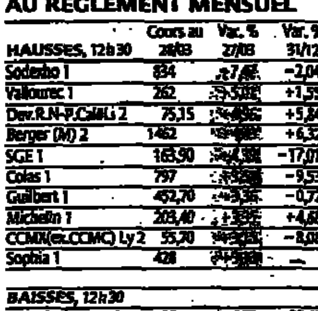


Prises de bénéfice à Paris

Après deux séances de nette hausse, la Bourse de Paris cédait quelques fractions mardi 28 mars sous le poids de prises de bénéfice. En hausse de 0,21 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 se retrouvait pratiquement à l'équilibre une heure plus tard. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli de 0,39 % à 1 828,85 points. Le montant des échanges atteignait sur le compartiment à règlement mensuel 1,2 milliard de francs.

Lundi aux Etats-Unis, le taux des bons du Trésor à 30 ans est tombé à 7,32 % contre 7,36 % vendredi dernier. Wall Street en progressant de 0,45 % a atteint un nouveau record absolu. Mardi se réunissait le comité de l'Open Market de la Réserve fédérale, qui fixe pour les six semaines à venir la politique de crédit aux Etats-Unis. Les milieux financiers ne s'attendaient pas à un resserrement des conditions de crédit en raison des signes de ralentissement de l'économie américaine.

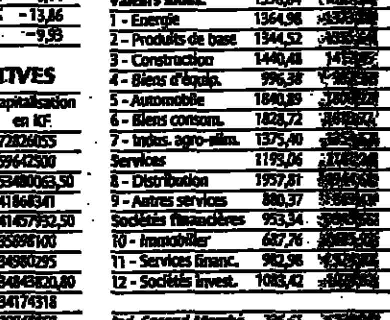




Du côté des valeurs, les échanges étaient importants sur Michelin, qui gagnait à la mi-journée 3,4 % dans un marché de 263 000 titres. Des informations de presse font état d'une augmentation dès la fin de la semaine de 5 % des pneumatiques de Michelin. Hausse de 8,3 % de Sodexho, de 4,4 % de Berger et de 3,3 % de Publicis.

Crédit foncier de France, valeur du jour

Le CFF a plutôt bien réagi aux propos de son gouverneur, Jean-Claude Colli, qui prévoit que le résultat 1994 du groupe sera en baisse de l'ordre de 40 à 50 %, en raison d'un *provisionnement* très substantiel. L'action a fini sur une hausse de 3,89 %, à 507 francs. Les analystes restent partagés sur les perspectives boursières du CFF. Selon Meeschaert-Rousselle, les perspectives sur les différents marchés du groupe sont ternes. Seule la décote du titre par rapport à sa valeur d'actif devrait permettre de légers sursauts du cours.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 28/03	Var. % 27/03	Var. % 31/12
Sodexho 1	834	[illegible]	−2,04
Vallourec 1	262	[illegible]	+1,55
Dev.R.N-P.Cal/Li 2	75,15	[illegible]	+5,84
Berger (M) 2	1462	[illegible]	+6,32
SGE 1	163,90	[illegible]	−17,01
Colas 1	797	[illegible]	−9,53
Guilbert 1	452,70	[illegible]	−0,72
Michelin 1	203,40	[illegible]	+4,68
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55,70	[illegible]	−8,08
Sophia 1	428	[illegible]	—
BAISSES, 12h30			
Metrologie Inter.1	25	[illegible]	+25,62
Sovac 1	356,20	[illegible]	−4,75
Cetelem 1	982	[illegible]	+2,82
Finextel 1	78,50	[illegible]	−15,68
Groupe Andre S.A.1	444	[illegible]	−16,22
Modifinex 1	114,30	[illegible]	+13,73
Chargeurs 1	1005	[illegible]	−13,80
UIF 1	417	[illegible]	−8,14
Ugine S.A 1	323	[illegible]	−13,86
Geophysique 1	272	[illegible]	−9,33

VALEURS LES PLUS ACTIVES

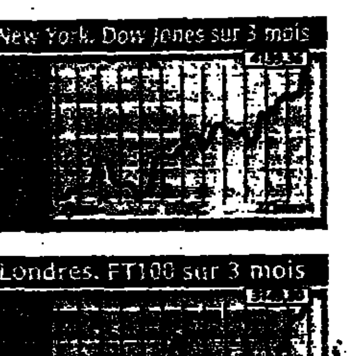
SÉANCE, 12h30	28/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	30485	72826055
LVMH Moet Vuitton 1	65310	59642500
Michelin 1	262101	53480063,50
Eaux (Gle Des) 1	84500	41868341
Eurotunnel 1	2050200	41457932,50
Danone 1	44170	35896100
B.N.P. 1	149800	34980295
Elf Aquitaine 1	94068	34843820,80
Rhone Poulenc A 1	298820	34174318
Oreal 1	22840	29048850

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 28/03	Var. % 27/03	Var. % 31/12
Norbert Dentres.2#	404,70	[illegible]	+22,63
International CPU	14,75	[illegible]	−25,50
I.C.C. 2	188	[illegible]	+2,73
Alain Manoukian(Ly)2#	102	[illegible]	−0,87
Rubis 2	146	[illegible]	−18,88
BAISSES, 12h30			
Deville	88,60	[illegible]	−14,72
Naf-Naf 1#	123,30	[illegible]	−41,28
Sediver 2 #	210	[illegible]	−4,54
Devanlay 2	885	[illegible]	−10,60
IPO Ns	177,10	[illegible]	−0,23

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	27/03	24/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1251,98	[illegible]	+1,09
Ind. gén. SBF 250	1210,94	[illegible]	+1,04
Valeurs indus.	1396,84	[illegible]	+1,17
1 - Energie	1364,98	[illegible]	−0,65
2 - Produits de base	1344,52	[illegible]	+2,20
3 - Construction	1440,48	[illegible]	+1,98
4 - Biens d'équip.	996,38	[illegible]	+8,91
5 - Automobile	1840,89	[illegible]	+2,22
6 - Biens consom.	1828,72	[illegible]	+0,82
7 - Indus. agro-alim.	1375,40	[illegible]	+1,54
Services	1193,06	[illegible]	+1
8 - Distribution	1957,81	[illegible]	+0,68
9 - Autres services	880,37	[illegible]	+1,26
Sociétés financières	953,34	[illegible]	+0,81
10 - Immobilier	687,76	[illegible]	+0,26
11 - Services financ.	982,98	[illegible]	+0,93
12 - Sociétés invest.	1083,42	[illegible]	+0,80
Ind. *Second Marché*	235,61	[illegible]	+0,14



La reprise se poursuit à la Bourse de Tokyo

POUR la deuxième séance consécutive, les valeurs se sont envolées à Tokyo, mardi 28 mars, sur des informations selon lesquelles la Bank of Tokyo et la Mitsubishi Bank auraient conclu un accord de principe pour fusionner. L'indice Nikkei a gagné 585,48 points (+ 3,64 %) à 16 681,73 points. La *veille, Wall Street avait inscrit son* troisième record consécutif malgré le manque de conviction des opérateurs à la veille de la réunion du comité de l'Open Market de la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones a terminé la séance à 4 157,34 points en hausse de 0,45 %. Selon les analystes, les « *habillages de portefeuilles* » avant la fin du trimestre ont continué à soutenir le marché. En revanche, la Bourse de Londres a cédé 0,1 % sous le poids de quelques ventes bénéficiaires. L'indice Footsie des cent grandes *valeurs* a *clôturé* en baisse de 3,6 points à 3 149,8 points, alors qu'il avait gagné jusqu'à 16,8 points dans la matinée. A Francfort, l'indice DAX a, de son côté, terminé en nette hausse, gagnant 1,12 % à 1 946,90 points, en raison principalement d'une reprise technique après le fort recul de la semaine passée (− 4 %).

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/03	Cours au 24/03	Var. en %
Paris CAC 40	1836,10	1817,29	+1,02
New-York/DJ indus.	4139,36	4138,67	+0,02
Tokyo/Nikkei	16096,30	15749,80	+2,15
Londres/FT100	3149,80	3153,40	−0,11
Francfort/Dax 30	1946,90	1925,42	+1,10
Frankfort/Commer.	723,52	716,57	+0,99
Bruxelles/Bel 20	1463,67	1452,48	+0,77
Bruxelles/Général	1297,96	1287,99	+0,77
Milan/MIB 30	14086	13763	+2,29
Amsterdam/Gé. Cbs	267,40	266,40	+0,37
Madrid/Ibex 35	267,08	265,20	+0,70
Stockholm/Affarsal	1132,46	1129,91	+0,23
Londres FT30	2417,90	2413,10	+0,20
Hong Kong/Hang S.	8687,54	8484,66	+2,34
Singapour/Strait t	2090,57	2056,55	+1,63

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

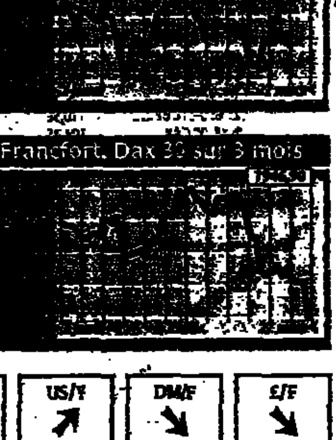
	27/03	27/03
Alcoa	40,37	40,87
American Express	35,37	34
Allied Signal	38,25	38,50
AT & T	52,50	52,75
Bethlehem	15,12	14,75
Boeing Co	51,62	49,87
Caterpillar Inc.	52,12	51
Chevron Corp.	48,12	48,50
Coca-Cola Co	57,37	57,75
Disney Corp.	55,62	55,62
Du Pont Nemours&Co	59,37	59,62
Eastman Kodak Co	53	52,75
Exxon Corp.	66,37	66
Gén. Motors Corp.H	40,37	40,87
Gén. Electric Co	54,62	55
Goodyear T & Rubbe	35,12	35
IBM	85,12	83,75
Intl Paper	73,50	73,62
J.P. Morgan Co	62	60,37
Mc Don Dougl	56,12	56
Merck & Co.Inc.	43,12	43,62
Minnesota Mng.&Mfg	58,37	58,37
Philip Moris	67,62	67
Procter & Gamble C	69	70
Sears Roebuck & Co	53	52,12
Texaco	66,25	65,87
Union Carb.	31,62	31,62
Utd Technol	67,87	67,62
Westingh. Electric	14,12	14,25
Woolworth	17,87	17,50

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

	27/03	24/03
Allied Lyons	5,31	5,37
Barclays Bank	6,24	6,20
B.A.T. Industries	4,42	4,42
British Aerospace	4,95	4,93
British Airways	3,97	3,99
British Gas	2,91	2,93
British Petroleum	4,26	4,25
British Telecom	3,88	3,85
B.T.R.	3,28	3,25
Cadbury Schweppes	4,55	4,53
Eurotunnel	2,44	2,38
Glaxo	7,13	7,08
Grand Metropolitan	3,91	3,93
Guinness	4,55	4,55
Hanson Plc	2,37	2,37
Great Ic	5,72	5,70
H.S.B.C.	7,06	7,21
Impérial Chemical	7,31	7,21
Lloyds Bank	6,07	6,03
Marks and Spencer	4,16	4,15
National Westminst	5,24	5,18
Peninsular Orienta	5,91	5,83
Reuters	4,80	4,77
Saatchi and Saatch	0,92	0,88
Shell Transport	7,03	7,20
Smithkline Beecham	5,14	5,13
Tate and Lyle	4,41	4,39
Univeler Ltd	12,06	12,10
Wellcome	10,53	10,50
Zeneca	8,90	8,88

FRANCFORT Les valeurs du Dax 30

	27/03	24/03
Allianz Holding N	2375	2352
Basf AG	280,70	280
Bayer AG	339,70	338,50
Bay hyp&Wechselbk	368	364
Bayer Vereinsbank	417,50	409,50
BMW	688	675
Commerzbank	322	315
Continental AG	194	195
Daimler-Benz AG	621,50	611
Degussa	404	408
Deutsche Babcock A	157,50	155
Deutsche Bank AG	661,70	659,50
Dresdner BK AG FR	383,70	381,50
Henkel VZ	521	518
Hoechst AG	289	285,50
Karstadt AG	590	586
Kaufhof Holding	488	488,50
Linde AG	759	745
DT. Lufthansa AG	176	172
Man AG	335	330
Mannesmann AG	372,80	367,50
Mettallges AG	111	109
Preussag AG	412,50	406
Rwe	454,50	451
Schering AG	1028	1018,30
Siemens AG	645,60	638
Thyssen	253,50	251
Veba AG	509,50	504,50
Viag	506	498
Wellag AG	1000	990

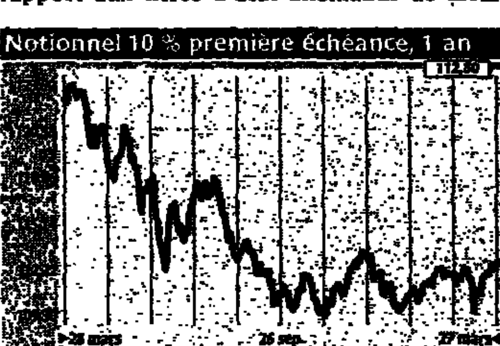


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations de l'Etat français – a ouvert, *mardi 28 mars, en légère hausse, l'échéance juin ga*gnant 12 centièmes à 112,74, après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,88 %, soit un écart de 74 points de base (0,74 %) par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. En dépit de la légère baisse du franc (à 3,52 pour un mark), les taux d'intérêt à court terme *étaient stables, les taux à trois mois s'inscrivant* à 7,90 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin gagnait 2 centièmes à 92,78. Les opérateurs attendaient les résultats, en début de soirée, de la réunion du conseil de la politique monétaire américaine, en pariant pour le statu quo.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	7,98	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,13	7,78	2,60
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	5,73	7,39	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/03	Taux au 24/03	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,74	7,75	100,32
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,79	7,76	101,86
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,92	7,91	101,91
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,01	7,99	102,32
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,29	8,30	103,46
Obligations françaises	8,20	8,19	101,43
Fonds d'État à TME	−0,52	−0,52	99,36
Fonds d'État à TRE	−0,33	−0,38	98,83
Obligat. franç. à TME	−0,49	−0,41	99,64
Obligat. franç. à TRE	+0,16	+0,14	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 27/03	Vente 27/03	Achat 24/03	Vente 24/03
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	8,58	[illegible]	5,37
3 mois	[illegible]	8,11	[illegible]	5,32
6 mois	[illegible]	8,50	[illegible]	6,18
1 an	[illegible]	7,78	[illegible]	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,25	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	7,78	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	7,68	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,92	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 27/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	71026	112,80	112,96	112,60	112,62
Sept. 95	161	112,42	112,42	112,30	112,12
Déc. 95	2	112,32	112,32	112,32	112,02
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	40410	92,68	92,79	92,68	92,76
Sept. 95	10876	93,24	93,31	93,21	93,29
Déc. 95	4016	93,32	93,38	93,30	93,32
Mars 96	1631	93,24	93,24	93,18	93,20
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1615	82,58	82,66	82,44	82,44
Sept. 95	—	—	—	—	82,20

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	24841	1844	1847	1835	1836,50
Avril 95	6291	1852,50	1857,50	1843,50	1846,50
Mai 95	406	1849,50	1850,50	1842,50	1843
Juin 95	1235	1836	1836	1823,50	1825

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9680 | US/DM ↗ 1,5125 | US/¥ ↗ 97,4500 | DM/F ↘ 3,5110 | £/F ↘ 7,9140

Léger repli du franc

LE DOLLAR a ouvert en baisse, mardi 28 mars, face aux devises européennes. Il s'échangeait à 1,4050 mark et 4,94 francs. Le billet vert était stable face au yen, à 89,50 yens. Les opérateurs ne croient pas que le conseil de la politique monétaire de la Réserve fédérale, réuni mardi 28 et mercredi 29 mars, procède à un relèvement de ses taux, en raison des signes de ralentissement donnés récemment par l'économie américaine. La publication, lundi, d'un indice des prix à la consommation en Allemagne plus élevé que prévu (+ 0,3 % au mois de mars, soit + 2,4 % en rythme annuel) a également éloigné les perspectives d'un assouplissement de la politique monétaire allemande jeudi 30 mars. Le franc s'inscrivait à 3,52 pour un mark, en léger repli par rapport à ses cours de clôture de la veille (3,51 pour un mark selon le cours indicatif de la Banque de France).

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/03	% 24/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,1000	[illegible]	343	[illegible]
Ecu	6,4350	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9680	[illegible]	4,7000	[illegible]
Belgique (100 F)	17,0500	[illegible]	16,6000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	313,2400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	2,8975	[illegible]	2,6500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5300	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9340	[illegible]	7,6000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9140	[illegible]	7,5500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1500	[illegible]	1,9500	[illegible]
Suède (100 krs)	68,1100	[illegible]	63	[illegible]
Suisse (100 F)	425,5900	[illegible]	416	[illegible]
Norvège (100 k)	78,9600	[illegible]	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,8850	[illegible]	48,6000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,8355	[illegible]	3,6000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3450	[illegible]	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,5511	[illegible]	3,3000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,5571	[illegible]	5,3500	[illegible]
Finlande (mark)	112,7300	[illegible]	108	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	28/03	27/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4035	[illegible]	+0,18
TOKYO : USD/Yens	89,4500	[illegible]	−0,50

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9780	[illegible]	4,8686	[illegible]
Yen (100)	5,5612	[illegible]	5,3385	[illegible]
Deutschemark	3,5563	[illegible]	3,5913	[illegible]
Franc Suisse	4,2722	[illegible]	4,3600	[illegible]
Lire ital. (1000)	2,8480	[illegible]	3,3131	[illegible]
Livre sterling	7,8960	[illegible]	7,9766	[illegible]
Peseta (100)	3,8804	[illegible]	3,9922	[illegible]
Franc Belge	17,221	[illegible]	17,035	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	[illegible]	8,11
Eurodollar	5,15	[illegible]	6,25
Eurolivre	6,58	[illegible]	6,58
Eurodeutschemark	5	[illegible]	4,15

L'OR

	cours 27/03	cours 24/03
Or fin (k. barre)	61000	61000
Or fin (en lingot)	61450	61550
Once d'Or Londres	383,25	382,30
Pièce française(20f)	353	355
Pièce suisse (20f)	353	355
Pièce Union lat(20f)	356	355
Pièce 20 dollars us	2305	2320
Pièce 10 dollars us	1252,50	1300
Pièce 50 pesos mex.	2295	2285

LE PÉTROLE

En dollars	cours 27/03	cours 24/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,66	16,53
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/03	24/03
Dow-Jones comptant	188,31	[illegible]
Dow-Jones à terme	270,92	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2962	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2935	[illegible]
Aluminium comptant	1830,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5750	[illegible]
Etain à 3 mois	5790	[illegible]
Zinc comptant	1023	[illegible]
Zinc à 3 mois	1050	[illegible]
Nickel comptant	7650	[illegible]
Nickel à 3 mois	7650	[illegible]

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,61	[illegible]
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	167,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,41	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1359	[illegible]
Café (Londres)	3070	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 28 MARS

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,28 %
CAC 40 : 1830,92

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	6910	6920	+ 0,14	153,58
B.N.P. (T.P)	973	970	- 0,31	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	835	- 0,60	30,35
Renault (T.P.)	1801	1840	+ 2,17	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	1985	1985	—	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1160	1150	- 0,86	79,01
Thomson S.A (T.P)	1080	1080	—	46,80
Accor 1	565	564	- 0,18	18
Air Liquide 1	777	769	- 1,03	14
Alcatel Alsthom 1	415,50	413,10	- 0,58	15
Alcatel Cable 1	355	355	—	10
Alspi 1	325	330	+ 1,54	14
AGF-Ass.Gen.France	161,50	160	- 0,93	12
Axa 1	249,30	250	+ 0,28	5
Bail Invest. 1	808	802	- 0,74	20,10
Bancaire (Cie) 1	541	538	- 0,55	10
Bque Colbert C2	68,90	67,90	- 1,45	18
Bazar Hot. Ville 2	515	518	+ 0,58	18
Berger (M) 2	1400	1462	+ 4,43	17,50
BIC 1	770	766	- 0,52	6
BIS 1	361	358	- 0,83	4
B.N.P. 1	234,80	233,90	- 0,38	3
Bollore Techno.1	477,50	477	- 0,10	22
Bongrain 1	2780	2760	- 0,72	81
Bouygues 1	528	527	- 0,19	5
Canal + 1	591	585	- 1,02	25
Cap Gemini Sogeti 1	168,80	168,80	—	7
Carnaudmetalbox 1	183,20	182,60	- 0,33	4
Carrefour 1	2408	2376	- 1,33	42
Casino Guichard 1	147	147	—	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	116,70	116,50	- 0,17	5,25
Castorama Dl (Li) 1	770	790	+ 2,60	9,40
C.C.F. 1	211	211,20	+ 0,09	4,30
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	54	55,70	+ 3,15	2,40
Cegid (Ly) 1	433	440	+ 1,62	25
CEP Communication 1	488	486	- 0,41	3,90
Cerus Europ.Reun 1	82,50	82	- 0,61	10
Cetelem 1	1029	982	- 4,57	30
CGIP 1	1093	1081	- 1,10	34
Chargeurs 1	1037	1005	- 3,09	14
Christian Dior 1	447,80	438,10	- 2,17	5
Ciments Fr.Priv.B 1	223	222,30	- 0,31	17,90
Clarins 1	411	415	+ 0,97	8,60
Club Mediterranee 1	441,90	442	+ 0,02	37
Coflexip	272	272,50	+ 0,18	[illegible]
Colas 1	770	797	+ 3,51	32
Comptoir Entrep. 1	219	219	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1512	1511	- 0,07	20
CPR 1	331	335	+ 1,21	20
Cred.Fon.France 1	507	517	+ 1,97	37,50
Credit Local Fce 1	394	396	+ 0,51	31
Credit Lyonn.CIP 1	228,40	225,50	- 1,27	10
Credit National 1	349,80	346	- 1,09	20
CS(ex.CSEE) 1	319	323,90	+ 1,54	3
Damart 1	4660	4740	+ 1,72	60
Danone 1	813	811	- 0,25	15,50
Dassault-Aviation 1	380	372	- 2,11	7
Dassault Electro 1	301,60	309	+ 2,45	4,80
De Dietrich 1	2600	2590	- 0,38	49
Degremont 1	358	357	- 0,28	6,50
Dev.R.N-P.Cal Li 2	71,60	75,15	+ 4,96	—
DMC (Dollfus Mi) 1	240	243	+ 1,25	4
Docks France 1	746	740	- 0,80	11
Dynaction 1	134,90	133,90	- 0,74	3
Eaux (Cie Des) 1	497,30	492,60	- 0,95	11
E.B.F 1	942	937	- 0,53	15
Ecco 1	612	618	+ 0,98	10
Eiffage 1	808	811	+ 0,37	15,30
Elf Aquitaine 1	369	370,80	+ 0,49	13
Eridania Beghin 1	765	769	+ 0,52	30
Essilor Intl 1	767	770	+ 0,39	10
Essilor Intl ADP 1	560	552	- 1,43	10,80
Esso 1	618	620	+ 0,32	22
Eurafrance 1	1410	1423	+ 0,92	48
Euro Disney 1	12,40	12,50	+ 0,81	0,68
Euro RSCG W.W 1	515	512	- 0,58	10,75
Europe 1 - 1	1330	1330	—	16
Eurotunnel 1	19,80	20,10	+ 1,52	[illegible]
Filipacchi Medias 1	632	627	- 0,79	15
Finextel 1	82	78,50	- 4,27	7,80
Fives-Lille 1	400	397	- 0,75	11
Fromageries Bel 1	4600	4655	+ 1,20	35
Galeries Lafayet.1	2250	2250	—	11
GAN 1	149,80	147	- 1,87	4
Gascogne (B) 1	490	496	+ 1,22	7
Gaz et Eaux 1	1740	1750	+ 0,57	55
Geophysique 1	279	272	- 2,51	8
G.F.C. 1	351,90	350,60	- 0,37	18,50
Groupe Andre S.A.1	460	444	- 3,48	9
Groupe De La Cite 1	798	800	+ 0,25	17
GTM-Entrepose 1	348	352	+ 1,15	7,50
Guilbert 1	438	452,70	+ 3,36	10
Guyenne Gascogne 1	1376	1355	- 1,53	28
Havas 1	360	360,50	+ 0,14	8
I.D.I.A 1	138	135	- 2,17	2
Imetal 1	480,10	480	- 0,02	10,50
Immeubl.France 2	333,50	333,90	+ 0,12	16
Immob.Phenix 1	49,10	49,50	+ 0,81	2
Ingenico 1	76	75	- 1,32	1
Interbail 1	337,10	335	- 0,62	36
Intertechnique 1	560	552	- 1,43	28,50
Jean Lefebvre 1	300,50	303	+ 0,83	25
Klepierre 1	600	590	- 1,67	30,30
Labinal 1	789	785	- 0,51	10
Lafarge Coppee 1	359,90	357,80	- 0,58	9
Lagardere (MMB) 1	111,90	111,70	- 0,18	2,50
Lapeyre 1	306	311	+ 1,63	4,10
Lebon 2	244,80	248,50	+ 1,51	2
Legrand 1	6910	6800	- 1,59	28
Legrand ADP 1	4490	4485	- 0,11	46,40
Legris Indust. 1	360	360	—	8
Locindus 1	795	785	- 1,26	20,50
LVMH Moet Vuitton 1	917	913	- 0,44	5
Lyonnaise Eaux 1	434,50	436,50	+ 0,46	11
Marine Wendel 1	353	353	—	14,70
Matra-Hachette 1	107,20	106,60	- 0,56	2,50
Metaleurop 1	62	63,50	+ 2,42	4
Metrologie Inter.1	26,80	25	- 6,72	—
Michelin 1	196,80	203,40	+ 3,35	1,50
Moulinex 1	118	114,30	- 3,14	4
Navigation Mixte 1	981	983	+ 0,20	40
Nord-Est 1	138,60	137,40	- 0,87	5,20
Nordon (Ny) 2	358	350	- 2,23	—
NRJ # 1	369,90	365,10	- 1,30	4,40
Olipar 1	6,50	6,35	- 2,31	—
Oreal 1	1271	1267	- 0,31	10,80
Paribas 1	292	288,90	- 1,06	12
Pechiney CIP 1	315	315	—	9,50
Pechiney Intl 1	119	117,70	- 1,09	5
Pernod-Ricard 1	341	338,60	- 0,70	3,75
Peugeot 1	665	663	- 0,30	10
Pinault-Prin.Red.1	1100	1093	- 0,64	21,20
Plastic-Omn.(Ly) 1	498	496	- 0,40	6,50
Poliet 1	415	411	- 0,96	6
Primagaz 1	904	906	+ 0,22	16,30
Promodes 1	1089	1083	- 0,55	8,50
Publicis 1	361	370	+ 2,49	4
Radiotechnique 1	555	559	+ 0,72	10
Remy Cointreau 1	163,50	164,10	+ 0,37	4,60
Renault 1	170,50	172,20	+ 1	—
Rexel 1	732	740	+ 1,09	10
Rhone Poulenc A 1	114,40	113,70	- 0,61	2,40
Rochette (La) 1	51,95	52,10	+ 0,29	1,20
Roussel Uclaf 1	712	713	+ 0,14	12,50
Rue Imperiale(Ly) 1	3540	3500	- 1,13	95
Sade (Ny) 1	170	170,50	+ 0,29	12
Sagem 1	2735	2720	- 0,55	20,50
Saint-Gobain 1	585	586	+ 0,17	14,50
Saint-Louis 1	1500	1491	- 0,60	35
Salomon (Ly) 1	1849	1833	- 0,87	20
Salvepar (Ny) 2	410	403	- 1,71	17
Sanofi 1	275,70	275,60	- 0,04	24
Sat 2	1960	1960	—	25
Saupiquet (Ns) 1	1200	—	—	15
Schneider 1	338,80	338,50	- 0,09	7
SCOR S.A 1	111	109,50	- 1,35	1,50
S.E.B. 1	510	507	- 0,59	8,30
Sefimeg 1	285	290	+ 1,75	19
SEITA 1	128,10	128,70	+ 0,47	—
Selectibanque 1	140	140	—	13,18
SFIM 2	880	900	+ 2,27	25
SGE 1	157	163,90	+ 4,39	5
Sidel 1	1369	1360	- 0,66	9
Simco 1	400	404	+ 1	20,76
S.I.T.A 1	618	616	- 0,32	7,50
Skis Rossignol 1	1345	1335	- 0,74	22
Sligos 1	375	376,10	+ 0,29	9
Societe Gale A 1	535	532	- 0,56	16
Sodexho 1	776	834	+ 7,47	22
Sommer-Allibert 1	1693	1685	- 0,47	33
Sophia 1	415	428	+ 3,13	34,46
Sovac 1	375	356,20	- 5,01	38
Spie Batignolles 1	230,50	231	+ 0,22	17
Spir Communic. 1	440	442,20	+ 0,50	18
Strafor Facom 1	625	628	+ 0,48	23
Suez 1	243	241	- 0,82	8,20
Synthelabo 1	246	245,50	- 0,20	3,24
Technip S.A. 1	270	270,10	+ 0,04	—
Thomson-CSF 1	130,90	129,50	- 1,07	6
Total 1	281,60	281,10	- 0,18	7,50
UAP 1	117,70	116,90	- 0,68	3
UFB Locabail 1	341	341	—	10
UGC DA (M) 1	152	155	+ 1,97	3,54
Ugine S.A 1	333	323	- 3	8
UIC 1	97	95	- 2,06	25
UIF 1	430	417	- 3,02	22
UIS 2	202	203	+ 0,50	73,40
Unibail 1	458	465	+ 1,53	26
Union Assur.Fdal 1	505	509	+ 0,79	10
Valeo 1	256,40	258,20	+ 0,70	1,60
Vallourec 1	249,50	262	+ 5,01	6,30
Via Banque 1	304	300,50	- 1,15	6
Worms & Cie 1	247,40	244	- 1,37	7,50
Z Gr.Zannier #Ly 1	125,40	125,40	—	9
Zodiac 1	567	560	- 1,23	32
Elf Gabon 1	965	962	- 0,31	56

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	173,50	173	- 0,29	0,69
American Express 1	163,90	175	+ 6,77	0,99
Anglo American 1	266,60	268,20	+ 0,60	1,43
Amgold 1	430,50	—	—	10,22
Arjo Wiggins App.1	20,85	20,50	- 1,68	0,22
A.T.T. 1	261,40	260	- 0,54	1,48
Banco Santander 1	169	168	- 0,59	1,80
Barrick Gold 1	117,80	118	+ 0,17	0,20
B.A.S.F. 1	1000	990	- 1	20,55
Bayer 1	1210	1190	- 1,65	28,24
Blenheim Group 1	16	16,35	+ 2,19	0,29
Buffelsfontein 1	35	34,20	- 2,29	1,79
Chase Manhattan 1	174,50	172	- 1,43	1,75
Cordiant PLC 1	7,20	7,30	+ 1,39	—
Daimler Benz 1	2160	2141	- 0,88	20,42
De Beers 1	120,20	123,50	+ 2,75	0,80
Deutsche Bank 1	2300	2282	- 0,78	42,27
Dresdner Bank 1	1398	1348	- 3,58	34,54
Driefontein 1	63,50	64,20	+ 1,10	1,25
Du Pont Nemours 1	296,60	—	—	1,96
Eastman Kodak 1	263,10	261,10	- 0,76	1,74
East Rand 1	5,60	5,45	- 2,68	0,10
Echo Bay Mines 1	47,50	48,30	+ 1,68	0,15
Electrolux 1	230	225	- 2,17	3,13
Ericsson 1	304,50	305,10	+ 0,20	2,25
Exxon Corp. 1	327	—	—	3,18
Ford Motor 1	124	127,30	+ 2,66	1,13
Freegold 1	57,55	59	+ 2,52	1,57
Gencor Limited 1	16,15	—	—	0,13
General Electric 1	273,60	269,80	- 1,39	1,79
General Motors 1	212	215,20	+ 1,51	0,85
Generale Belgique 1	323	319	- 1,24	14,14
Grd Metropolitan 1	31,40	31,50	+ 0,32	0,73
Guinness Plc 1	36,95	36	- 2,57	0,33
Hanson Plc 1	19,80	19	- 4,04	0,25
Harmony Gold 1	39,55	40,40	+ 2,15	0,33
Hewlett-Packard 1	617	610	- 1,13	1,26
Hitachi 1	46,60	47,60	+ 2,15	0,25
Hoechst 1	1008	987	- 2,08	17,98
I.B.M 1	417	420,60	+ 0,86	1,06
I.C.I 1	58,60	58,60	—	0,88
I.T.T. 1	509	507	- 0,39	2,21
Ito Yokado 1	232	227	- 2,16	0,81
Matsushita 1	71,30	73,50	+ 3,09	0,29
Mc Donald's 1	177	173,50	- 1,98	0,25
Merck and Co 1	217,10	213,20	- 1,80	1,29
Minnesota Mining 1	293,10	—	—	1,99
Mitsubishi Corp. 1	57,20	59,50	+ 4,02	0,15
Mobil Corporat. 1	447,70	—	—	3,61
Morgan J.P. 1	297,70	304,90	+ 2,42	3,20
Nestle SA Nom.1	4800	4750	- 1,04	65,03
Nippon MeatPacker 1	64,70	—	—	0,72
Norsk Hydro 1	184,80	185,90	+ 0,60	2,34
Petrofina 1	1408	1408	—	34,53
Philip Morris 1	333,40	334	+ 0,18	3,52
Philips N.V 1	162	160	- 1,23	1,14
Placer Dome Inc 1 ■	113,80	112,80	- 0,88	0,27
Procter Gamble 1	350	343,90	- 1,74	1,53
Quilmes 1	225	221	- 1,78	7,13
Randfontein 1	30,90	30,15	- 2,43	1,18
Rhone Poul.Rorer 1	210	210,30	+ 0,14	1,31
Royal Dutch 1	583	582	- 0,17	8,68
R T Z 1	64,80	64,20	- 0,93	0,76
Sega Enterprises 1	241	241	—	0,69
Saint-Helena 1	44,50	44	- 1,12	2,24
Schlumberger 1	291,90	290,40	- 0,51	1,54
SGS Thomson Micro.	159,10	156	- 1,95	—
Shell Transport 1	56,90	—	—	0,94
Siemens 1	2252	2256	+ 0,27	33,72
Sony Corporation 1	238,50	243	+ 1,89	1,15
Sumitomo Bank 1	94,20	103	+ 9,34	0,20
T.D.K 1	215	225,10	+ 4,70	1,15
Telefonica 1	61	60,05	- 1,56	0,80
Toshiba 1	32,30	32,50	+ 0,62	0,23
Unilever 1	633	636	+ 0,47	3,43
Unit.Technologie 1	334,20	334,10	- 0,03	2,11
Vaal Reefs 1	340	335	- 1,47	6,46
Volkswagen A.G 1	1220	1220	—	5,11
Volvo (act.B) 1	87,10	87	- 0,11	3,93
Western Deep 1	146,60	149,70	+ 2,11	2,77
Yamanouchi 1	106	107,10	+ 1,04	0,37
Zambia Copper 1	3,10	3,12	+ 0,65	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 28 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,35	3,551
CEPME 8,5% 88-97CA	101,79	6,288
CEPME 9% 89-99 CA#	104,25	5,449
CEPME 9% 92-06TSR	—	6,855 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	110,55	7,355 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	104,15	1,084
CFF 10% 88-98 CA#	106,60	4,301
CFF 9% 88-97 CA#	102,97	4,340
CFF 10,25%90-01CB#	110,56	0,364
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,45	7,413 o
CLF 9%88-93/98 CA#	103,38	1,356 ↑
CNA 9% 4/92 CB	—	8,088
CRH 8,6%92/93/94CB	102,89	6,409
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,47	0,534
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,23	0,966 ↑
EDF 8,6% 92 CA#	103,60	8,317
Em.Etat10,26%86 CA	102,67	6,448
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,23	4,192 d
Finansder 9%91CB#	105,05	3,088
Finansd.8,6%92 #CB	102,85	1,474
Floral9,75% 90 CA#	—	6,596
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,03	7,318
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,90	1,530
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,34	6,420
OAT 9,90%85-97 CA#	106,06	2,848
OAT 88-98 TME CA	99,80	1,256 ↑
OAT 9/1998 TRA	—	3,260
OAT 9,50%88-98 CA#	105,44	7,184
OAT TMB 01/99 CA	99,25	1,096 ↑
OAT 8,125% 99 CA#	101,76	6,834
OAT 8,50%90/00 CA#	103,50	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	101,25	4,053 o
OAT 10% 5/2000 CA#	109,55	8,356 ↑
OAT 01 TME CA	98,66	1,256 ↑
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,01	2,864
OAT 8,50% 2019 CA#	102,39	5,586 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	103,05	7,848
PTT 11,2%85-95 CB#	102,30	3,397
SNCF 8,8% 87-94CA	102,80	1,302 d
Lyon.Eaux 6,5%90CV	825	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	406	407
Bains C.Monaco 2	720	725
B.N.P.Intercont.2	237	228
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	7	9,80
Cambodge ◆	820	820
Carbone Lorraine 2	700	699
CBC 1	222	220
Centenaire Blanzy	257	257
Ceragen Holding ◆	29	29
Champex (Ny) ◆	15	15
CIC Un.Euro.CIP 1	295,50	301
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	380	385
Concorde-Ass Risq2	750	750
Cpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24,05	24,05
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2730
Ecia 1	622	639
Ent.Mag. Paris ◆	3950	3950
Eridania Beghin CI	766	759
Fidel(ex Immofice)2	123	120
Finalens ◆	334	334
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	530	525
Fonciere Euris	184,90	184,90
Foncina #	459	459
France I.A.R.D. ◆	560	560
France S.A 1	690	692
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	270	275
Genefim	159	159,40
Gevelot	1117	1116
G.T.I (Transport)2	405	406
Immobail 2	275	269
Immobanque 2	800	784
Im.Marseillaise 2	5270	5300
Invest.(Ste Cie.)	1400	1410
Lille Bonnieres	1799	1790
Locafinanciere	415,10	420
Louvre 1	195	196,10
Lucia	85	85
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	169,90	169,90
Metal Deploye ◆	430	430
Mors 2 #	16	15,70
Navigation (Nle) ◆	75	75
Origny-Desvroise ◆	1365	1365
Paluel-Marmont	335	335
Pap.Clairefont(Ny)	828	825
Parfinance 2	177	177
Paris Orleans	234	237
Piper Heidsieck ◆	885	885
Porcher	210	220
Promodes (CI) ◆	825	825
PSB Industries 2Ly	400	401,50
Rochefortaise Com.	181,50	185
Rosario 2 ◆	209	209
Rougier #	743	742
S.A.F.I.C Alcan	286	288
Saga	275	274
Salins du Midi 2	382,10	396,90
Savoisienne M. ◆	156	156
Silic 2 ◆	680	680
S.I.P.H. ◆	152	152
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	335	335
Sofitam act.a reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi ◆	3711	3711
Soudure Autogene ◆	945	945
Sovabail ◆	409	409
Taittinger 1 ◆	2420	2420
Tour Eiffel ◆	287	287
Elyo 2	243	254,90
Vicat 2	530	526
Virax	123	129

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1128	1128
Fiat Ord	18,50	19
Gevaert	250	250
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	117	117
Kubota Corp	32,80	32,80
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45,60	45,60
Ottomane(Cie Fin.)	171	175,10
Robeco	315,50	320
Rodamco N.V.	139,20	140
Rolinco	322,10	326,70

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 28 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	52	50,70
AFE 2 #	440	450
Aigle 2	255	247
Alain Manoukian(Ly)2#	98	102
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	497	500
Arnault Associes	496	501
Axime (ex.Segin)	260	265
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	602	602
Bque Sofirec (M) ◆	490	490
Bque Tarneaud(B)#	212	215
Bque Vernes	630	624
Beneteau #	347	346
B I M P ◆	88	88
Boiron (Ly) 1 #	445	446
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	544	540
But S.A. 1	915	915
Cardif SA 1	583	590
CDA-Cie des Alpes2	140	139
C.E.E 2#	438	430
CEGEP #	160	160
Cermex 2 # (Ly)	300	300
CFPI ◆	267	287
Change Bourse (M)	202,50	202,50
Christ.Dalloz 2 #	705	712
Cipe France Ly 2 #	630	630
CNIM CA#	229	227
Codetour	293	298
Comp.Euro.Tele-CET ◆	156	156
Conflandey S.A.	328	326
C.A. de la Brie 2	358	357,50
C.A.Gironde (B)	434	434
C.A.Haute Normand.	370	370
C.A.Ille & Vilaine	325,90	325,50
C.A.Indre et Loire	304,50	304,50
C.A. Paris IDF 1	704	700
C.A.de l'Isere Ly	375	374
C.A.Loire Atl.(Ns)	352	355
C.A.Loire/H.Loire	815	815
C.A.du Loiret CCI ◆	459	459
C.A.Morbihan(Ns)	345	346,50
C.A.du Nord (Li)	438,50	430
C.A. Oise CCI	239	239
C.A.Pas de Calais	415,30	415
C.A. Somme CCI 2	232	232
C.A.Toulouse (B)	340	338
CFJPE(exGAN part)2	96,50	95,10
Chaine et Trame #	278	275
C.A. Midi CCI(Ly)	210	216
Credit de l'Est	426	426
Creeks	110	117
Dapta-Mallinjoud 2	131	132
Darnal Expansion#2	46,55	46,10
Dauphin OTA	247	240
Delta Prot.# C2 Ly	281	280
Desquenne Giral	129,80	129,80
Devanlay 2	931	885
Deveaux(Ly)	558	550
Devernois (Ly)	460	453
Ducros Serv.Rapide	74,90	73
Ecco Trav. Tempo 1	324	326,40
Elysee Inv. 1	31,50	30
Emin-Leydier# (Ly)	597	597
Eramet 2	325	324
Europ.Extinc.(Ly)#	282	281
Europ Propulsion 2	316	312
Expand 2 ◆	338	338
Factorem	460	462,40
Faiveley #2	266,90	261,80
Finaball 2	128,40	128,30
Finacor 2	147	148
Fininfo	449,90	449
Fructivie 1	505	492
Gautier France 2#	346,50	346,50
Gel 2000 2	120	115,10
GFI Industries #	360	357
Girodet # (Ly)	67,50	67
GLM S.A.	380	380
Grandoptic.Photo #	388	387,90
Gpe Guillin # Ly	130	131
Kindy #	182	180,90
Guerbet 2	329,40	325
Hermes Internat.1#	612	624
Hurel Dubois ◆	394	394
ICBT Groupe # 2	172	166,50
I.C.C. 2	180	188
Idianova	64	63,50
Immob.Hotel. 2 #	81,85	78
Installux (Ly)2	505	504
Int. Computer #	132	132
Invest.Paris 1	136	132,10
IPBM 2	57,50	59,50
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	411,20	411,20
M6-Metropole TV 2	325	320
Manitou 2#	418	416,20
Manutan ◆	445	445
Marie Brizard 2	1195	1195
Maxi-Livres/Profr.	415	418
Mecadyne	170,60	171
Mecelec 2 (Ly)	120,80	119
MGI Coutier 2#	529	527
Michel Thierry# 2	705	702
Monneret Jouet #	100	100
Naf-Naf 1#	130	123,30
Norbert Dentres.2#	376,10	404,70
N.S.C Schlum.2 Ny	988	988
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	650	650
Onet	887	900
Paul Predault #	185	186
P.C.W. 2	86,50	85
Petit Boy #	100	100
Pier Import	96	96
Pochet 2 ◆	1150	1150
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	210
Radiall 2#	330	333,10
Rallye(Cathiard)Ly	147	147
Reydel Indust.Li 2	1025	1019
Robertet #	1120	1140
Rouleau-Guichard 2	490	495
Securidev 2 #	113	115
Sediver 2 #	221	210
Seribo 2	437	435
Siparex (Ly) #	77,90	76,30
Smoby (Ly) 2	548	549
Sofco (Ly)	138,80	137
Sofibus ◆	418	418
Sogepag 2 #	122,90	123,50
Sogeparc (Fin) 1	601	605
Sopra 2	298	299
Steph.Kelian #	98	95
Sylea 2	467,90	463,60
Teisseire-France ◆	212	212
TF1-1	434,90	433
Thermador Hold(Ly)	465	460
Trouvay Cauvin 2#	164	163,40
Unilog 2	295,50	297,90
Union Fin.France 1	470	470
Via Credit(Banque) ◆	136,10	136,10
Viel et Cie #	149	149
Vilmorin et Cie#2	367,30	367,30
Virbac	495,90	496

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 27 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Acumonétaire C	34759,50	34759,50
Actimonétaire D	31181,34	31181,34
Amplia ◇	108860,93	108860,93
Amplitude Monde D	663,12	648,81
Antigone Trésorerie	801980	801980
Arbitr. Court Terme	8863,11	8863,11
Asie 2000	613,35	595,49
Associa Première	35154,60	35154,60
Atoucic	1086,92	1086,92
Atout Amérique	101,45	98,98
Atout Asie	86,88	84,77
Atout Futur C	519,06	506,40
Atout Futur D	504,76	492,45
Aurecic	1344,73	1305,56
Avenir Alizes	1807,42	1771,98
Axa Valeurs PER	144,98	140,76
Cadence 1	1034,80	1024,55
Cadence 2	1024,81	1014,66
Cadence 3	1013,32	1003,29
Capimonétaire	7567,87	7560,31
Capiobli	7500,42	7426,16
Capitacic	1544,90	1522,07
Cicamonde ◇	1116,03	1083,52
Conexis	1587,51	1537,91
Comptavalor	2146,36	2143,15
Crédit Mutuel Capital	1498,22	1468,84
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	795,21	795,21
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	90,83	88,40
Créd.Mut.Ep.Ind. [illegible]	88,64	86,27
Créd.Mut.Ep.J	21110,87	21110,87
Créd.Mut.Ep.long.T.	203,56	198,11
Créd.Mut.Ep.Monde	1030,28	1002,71
Créd.Mut.Ep.Quatre	1067,20	1038,64
Dieze	1580,05	1558,59
Ecocic	1124,63	1097,87
Ecupar	126,25	122,57
Ecur. Actions futur	187,58	182,12
Ecur. Distrimonétaire ◆	10213,50	10213,50
Ecur. Expansion	298141,73	296053,91
Ecur. Géovaleurs	2588,85	2573,45
Ecur. Investissement ◆	151,93	147,50
Ecur. Monepremière	10282,76	10282,76
Elancial D ◆	111,33	108,09
Elicash ◇	861958,72	861958,72
Emergence Poste D	91,59	88,92
Eparcic	4447,34	4441,94
Eparcourt-Sicav ◆	204,17	203,60
Epargne-Unie	1408,58	1374,22
Eufi Cash capi ◆	9414,66	9414,66
Euro Solidarité	1170,62	1159,03
Eurocic Leaders	1177,17	1142,88
Eurodyn	1347,30	1314,44
Fonsicav	17828,57	17792,98
France Garantie	267,91	267,38
France Obligations ◆	468,43	463,79
Francic	479,05	465,10
Francic Pierre	108,25	105,10
Francic-Regions	1377,12	1337,01
Gestilion	18024,41	18024,41
HLM Monétaire	17123,83	17123,83
Indicia ◆	1078,18	1051,69
Intensys D	109,01	108,74
Interoblig	5493,30	5438,91
Intersélection Fce	507,08	497,14
Japacic	162,18	157,46
Jeunepargne	335,70	330,74
Latitude C	2729	2724,59
Lion 20000	15809,05	15809,05
Lion Association	10763,45	10763,45
Lion Institution	36657,79	36566,37
Lionplus	1205,69	1182,05
Lion Trésor	2229,64	2207,56
Livret Bourse Inv.	581,10	564,17
Livret Portefeuil.	758,36	736,27
Méditerranée	205,93	199,93
Mensuel CIC	10109,34	10009,25
Moneden	83876,63	83876,63
Moné-Dis ◇	10214,22	10214,22
Mone.J ◇	10932,80	10932,80
Monévalor	50886,58	50886,58
Mutualité dépôts	16615,40	16582,24
Natio Court Terme	12882	12882
Natio Court Terme2	350542	350542
Natio Epargne	21701,27	21486,41
Natio Ep. Capital	13405,65	13272,92
Natio Ep. Croissance	1859,64	1823,18
Natio Ep. Obligations	209,84	205,73
Natio Epargne Retraite	126,53	124,65
Natio Epargne Trésor	9453,25	9434,38
Natio Epargne Valeur	471,41	462,17
Natio France Index	984,74	965,43
Natio Immobilier	1133,20	1110,98
Natio Inter	1680,56	1647,61
Natio Monétaire	5065,01	5059,95
Natio Opportunités	137,74	135,04
Natio Patrimoine	1326,94	1300,92
Natio Perspectives	1113,15	1091,32
Natio Placements	72094,81	72094,81
Natio Revenus	1019,49	1009,40
Natio Sécurité	11560,80	11560,80
Natio Valeurs	902,23	884,54
Nord Sud Dévelop.	1866,30	1862,57
Oblicic-Mondial ◇	2982,25	2938,16
Oblicic-Régions	1086,70	1070,64
Oblifutur	3375,58	3312,64
Oblig. tres caté. ◆	207,75	204,68
Oblition	1643,28	1627,01
Oblisécurité Sicav	15870,70	15870,70
Oblitys D	524,28	516,53
Oraction	1379,98	1348,32
Pervalor	574,82	563,55
Plénitude D	144,45	140,24
Poste Croissance C	3294,28	3290,99
Poste Gestion C	40482,65	40482,65
Première Oblig. C	11897,84	11897,84
Première Oblig. D	11074,36	11068,83
Proficius	942,84	925,28
Rentacic ◇	159,95	157,59
Revenus Trimestr.	5163,41	5112,29
Revenu-Vert	1134,65	1113,49
St-Honoré Pacifique	669,79	638,42
St-Honoré Réal.	18267,45	18194,67
Sécuricic	2100,32	2100,32
Sécuritaux	1687,60	1687,60
Sensivalor	32221,38	32221,38
SEVEA ◆	103,34	100,82
SFI-CNP Assur	697,60	677,28
S.G. France opport. C	1379,74	1352,69
S.G. France opport. D	1347,76	1321,33
S.G. Monde opport. C	917,20	899,22
S.G. Monde opport. D	917,20	899,22
Sicav Associations	2231,74	2231,74
Sicav 5.000	476,18	466,84
S.I. Est	1165,50	1131,55
Silvafrance	749,45	734,75
Slivam	413,22	405,12
Silvarente	218,40	216,12
Slivinter	481,44	472
Sogenfrance C	1262,68	1237,92
Sogenfrance D	1180,29	1157,15
Sogépargne	301,07	298,09
Sogevar	1072,45	1051,42
Soginter	1519,87	1490,07
Solstice D	2260,63	2254,99
State Street Act. Eur ◆	11523,49	11242,43
State Street Act. France ◆	10998,15	10729,90
State Street Act. Japon ◆	1263,20	1232,39
State Street Act. Monde ◆	910,46	888,25
State Street Actiy.Asie ◆	1267,08	1223,82
State Street Alloc.Franc. ◆	1009,98	999,98
State Street Amér.Latine ◆	571,76	552,23
State Street Emer. Mts ◆	1304,06	1259,53
State Street États-Unis ◆	1222,19	1192,38
State Street OAT Plus ◆	12705,26	12579,47
State Str. Oblig. Monde ◆	951,67	942,25
State Street Spinnaker2 ◆	1144	1116,10
State Street Trésorerie ◆	12611,22	12611,22
Stratégie Actions	921,30	885,87
Stratégie Rendement	1611,01	1560,30
Synthesis	13380,16	13117,80
Thésora D	799,18	791,27
Trésor Plus	1576,65	1561,04
Trésor Trimestriel	1005,70	995,74
Trésoricic	160596,72	160596,72
Trilion	5037,57	4972,92
Uni-Associations ◇	120,41	120,41
Uni-Foncier	1200,51	1171,23
Unifrance	572,31	558,84
Uni-Garantie C	1453,74	1426,63
Uni-Garantie D	1261,90	1238,37
Uni Régions	1354,31	1321,28
Univar ◇	283,27	283,27
Univers Actions	1488,43	1452,13
Univers Obligations	1954,90	1918,45
Valorg	2301,68	2299,38
Valreal	32495,84	32479,60
Winterthur St-Honoré	238,34	227,53

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

COSMOLOGIE De l'hydrogène au carbone en passant par le fer et l'oxygène, tous les éléments présents dans l'Univers sont apparus par « nucléosynthèse », affirment les théoriciens. ● NOYAUX. Au sein de la « soupe primordiale » du Big Bang, puis dans l'espace interstellaire et dans le feu thermonucléaire des étoiles, des réactions plus ou moins violentes ont permis aux noyaux atomiques de se combiner entre eux pour former, à partir de l'hydrogène et de l'hélium, des substances de plus en plus nombreuses. Depuis deux décennies, les chercheurs n'arrivaient pas à concilier un petit point de ce bel édifice théorique avec les règles de la physique nucléaire. ● CHONDRES. Deux chercheurs français, Marc Chaussidon et François Robert, sont allés chercher la solution dans les chondres, de minuscules billes que l'on trouve dans les météorites.

Deux Français percent les derniers secrets de la nucléosynthèse

La théorie qui explique l'apparition de tous les éléments présents dans l'Univers à partir du Big Bang originel semble désormais complète

UNE PARTIE de la solution était cachée au sein de la nébuleuse d'Orion, à 15 millions de milliards de kilomètres de chez nous. L'autre se trouvait à portée de main, dans les échantillons de météorites qui dormaient dans leurs laboratoires. En assurant la jonction, deux chercheurs français ont, semble-t-il, pu résoudre une énigme sur laquelle la communauté des astrophysiciens butait depuis plus de deux décennies.

C'est le genre de question fondamentale qu'affectionnent les enfants, qui plonge leurs parents dans la perplexité et les scientifiques dans le ravissement : *« Comment le fer, les carbones et tous les éléments présents dans l'Univers sont-ils apparus ? »*

Depuis la découverte de la radioactivité, les astrophysiciens ont réussi à se forger peu à peu une assez bonne image de la manière dont les choses se sont passées. Selon leur scénario, la bonne centaine d'éléments actuellement connus sont tous nés par « nucléosynthèse », une série de réactions nucléaires plus ou moins violentes qui ont permis aux noyaux atomiques de se combiner entre eux pour former des substances de plus en plus complexes à partir de quelques éléments primordiaux.

TÉMOINS EXTRATERRESTRES

Très schématiquement, on peut considérer que les corps les plus légers, comme l'hydrogène, sont issus de la fusion des particules qui composaient la « soupe primordiale » prévalant juste après le Big Bang. Plus tard, lors des réactions thermonucléaires complexes qui se produisent au sein des étoiles, ces premiers noyaux fusionnent ou absorbent d'autres particules pour donner des éléments plus lourds. Ce bel édifice théorique parvient à expliquer l'apparition de la quasi-totalité des éléments chimiques de l'Univers.

A l'exception du bore et de certains isotopes du lithium et du béryllium. Pour combler cette lacune, les physiciens ont imaginé, durant les années 70, un troisième processus de synthèse, la « spallation », qui se produit non plus au sein des étoiles, mais dans l'espace interstellaire, qui se comporte en l'occurrence comme un gigantesque collisionneur de particules naturel.

Les noyaux légers (essentiellement d'hélium et d'hydrogène) lancés à très grande vitesse qui composent les rayons cosmiques heurteraient violemment d'autres noyaux plus lourds (d'oxygène ou de carbone). Des débris de la collision naîtraient les noyaux manquants dans les processus précédents de nucléosynthèse.

Un problème de taille subsistait cependant : les règles de la physique nucléaire stipulent qu'une réaction de ce type devrait produire au final deux fois et demie plus de bore 11 (isotope du bore comportant onze neutrons) que de bore 10. Or, dans toutes les roches terrestres connues, on trouve approximativement quatre fois plus de bore 11 que de bore 10. Les théoriciens se seraient-ils trompés ?

Pour en avoir le cœur net, François Robert (laboratoire de minéralogie, Muséum d'histoire naturelle/CNRS) et Marc Chaussidon (Centre de recherches pétrographiques et géochimiques, CNRS Nancy) ont eu l'idée de se pencher sur les météorites. Ou, plutôt, sur les chondres – de minuscules billes de silicates d'un dixième de millimètre à un millimètre de diamètre – qui y sont enchâssés. Morceaux de roche venus des confins du système solaire, *« les météorites sont les objets les plus primitifs que l'on connaisse*, explique François Robert. *Ils se sont formés il y a 4,55 milliards d'années et n'ont pas, contrairement aux roches terrestres, subi de réchauffement important depuis. »* Les chondres présentent, de surcroît, une structure et une composition très spéciales : *« Des tests menés en laboratoire il y a une dizaine d'années ont démontré qu'ils se sont formés dans l'espace interstellaire. »*

Ces tout petits témoins du milieu extraterrestre ont été étudiés à l'aide d'une « sonde ionique » spécifiquement réglée par Marc Chaussidon pour la détection du bore. Cet appareil extrêmement performant utilise un faisceau d'ions qui bombarde l'échantillon et le vaporise localement sous forme d'un « plasma » qui est ensuite analysé en continu par un spectromètre de masse. Le faisceau perce des trous minuscules (30 millièmes de millimètre) et le spectromètre est capable d'analyser d'infimes quantités de matière (quelques atomes).

Les deux chercheurs ont pu, ainsi, mesurer avec une extrême précision la variation des deux isotopes de bore. Ils y ont trouvé la même proportion que dans les roches terrestres : quatre fois plus de bore 11 que de bore 10.

Cette brillante manipulation confirmait donc que cet élément est bien né hors des étoiles, dans l'espace interstellaire où se sont formés les chondres. Mais, dans le même temps, elle apportait un argument supplémentaire contre le processus de spallation tel qu'il a été imaginé par les théoriciens. L'énigme résistait.

L'ÉNIGME RÉSISTE

C'est alors que François Robert et Marc Chaussidon eurent l'idée de rapprocher leurs résultats des travaux récents d'astronomes américains. En braquant un télescope à rayons X sur la nébuleuse d'Orion, un nuage moléculaire dense situé à 1 600 années-lumière de la Terre, ces derniers y avaient décelé des « pics » de rayonnement. Selon eux, ces brutales variations de flux sont la marque de réactions de spallation causées par la rencontre de noyaux de carbone 12 et d'oxygène 16 accélérés par l'explosion d'une étoile (ou supernovae).

« Nous avons calculé quels seraient le taux de production et le rapport isotopique du bore né de ces collisions. Cela collait parfaitement avec ce que nous avions observé dans les chondres », explique François Robert. La conclusion s'imposait : le bore est bien né d'une réaction de spallation mais pas celle imaginée par les théoriciens. Les noyaux légers d'hydrogène et d'hélium n'interviennent pas. De plus, la collision s'est produite non pas dans le vide intergalactique, mais dans un nuage très dense composé de molécules très variées qui, pour couronner le tout, ressemble précisément à ce qu'était le système solaire au tout début de son processus de formation !

Ce qui est vrai pour le bore devrait l'être également pour les autres éléments qui posent encore problème aux théoriciens de la nucléosynthèse. Cela reste évidemment à vérifier mais, se réjouit François Robert, *« tout s'emboîte. La physique nucléaire explique les observations astrophysiques qui, elles-mêmes, corroborent les analyses géochimiques. Il est très rare que ces trois types de données soient compatibles d'emblée ».*

Jean-Paul Dufour

★ « Nucleosynthesis of 11B-rich boron in the presolar cloud recorded in meteoritic chondrules », Nature, 23 mars 1995.

Isotopes à tout faire

Les isotopes sont des atomes d'un même élément chimique dont les noyaux possèdent le même nombre de protons, mais un nombre différent de neutrons. Les isotopes d'un même corps occupent la même place dans le tableau de Mendeleïev, sorte de répertoire de tous les éléments. Ils ont une masse très légèrement différente, mais des caractéristiques chimiques extrêmement voisines. Certains sont stables, d'autres radioactifs.

Ce sont d'excellents « marqueurs ». C'est ainsi qu'à partir de l'étude de l'abondance relative des isotopes d'un corps donné, on peut étudier le mécanisme de réactions en chimie, en géochimie, en géologie ou en cosmologie, comme l'ont fait Marc Chaussidon et François Robert. Le dosage de certains isotopes radioactifs, comme le carbone 14, permet de dater des échantillons anciens, mais d'autres servent de traceurs ou de marqueurs en biologie ou en médecine.

Un biologiste suisse a créé une mouche à quatorze yeux

DEPUIS QUE LES BIOLOGISTES ont découvert les « gènes du développement », qui leur livrent peu à peu les clés moléculaires de l'embryogenèse, plus rien ne les arrête dans la fabrication d'êtres contre nature. Celui que vient de présenter une équipe de chercheurs suisses, dans le dernier numéro de la revue américaine *Science*, dépasse les limites de l'imagination : une mouche dotée de quatorze yeux situés sur les ailes, sur les antennes, ou sur les pattes... Un vrai monstre de laboratoire, qui fera rêver autant qu'il inspirera la répulsion.

Walter Gehring, directeur du laboratoire de biologie cellulaire de l'université de Bâle, n'est pas un novice en matière de bricolage génétique. Il y a cinq ans déjà, il annonçait avoir conféré à la mouche drosophile – toujours elle – une durée de vie très supérieure à la normale, en agissant sur un unique gène situé au cœur des horloges biologiques de l'insecte (*Le Monde* du 14 février 1990).

Sa dernière création témoigne, s'il en était encore besoin, de l'extraordinaire hiérarchisation du matériel génétique. Là encore, en effet, le nouvel avatar que vient d'obtenir son équipe provient de la manipulation d'un seul gène, qui règne en maître sur la fabrication de l'œil, l'un des organes les plus complexes du vivant.

COMME UN INTERRUPTEUR

Pour parvenir à reproduire à volonté les yeux de l'insecte sur toutes les parties de son corps, il fallut aux chercheurs quatre ans de recherche assidue. Le gène par lequel la vision arrive, qui commande la mise en route d'une myriade d'autres gènes, agit à la manière d'un interrupteur. Présent dans toutes les cellules de l'insecte, il y reste normalement inexprimé, sauf à l'endroit précis où les yeux doivent apparaître.

Pour *« réveiller »* leur gène, les chercheurs l'insérèrent dans du matériel génétique de levure, puis greffèrent le tout en différentes régions de l'embryon de drosophile. Lorsque la larve se fit mouche, le résultat était où on l'attendait : des yeux dotés de cornée, de pigments et de cellules photoréceptrices, et capables de transformer la lumière en signal électrique.

Seule inconnue à résoudre : *« Savoir si le nerf transportant ce signal électrique est effectivement connecté au cerveau »*, précise Walter Gehring. Spécialiste de la biologie du développement, l'homme se défend d'être un fabricant de monstres. Ses travaux, explique-t-il, aideront la mise au point de nouvelles thérapies contre les pathologies de la vision, et permettront peut-être un jour de remplacer la transplantation par la reproduction d'organes. Car, pour ceux à qui ces créations dignes de Frankenstein semblent une simple distraction de chercheurs, une dernière précision s'impose : le gène maître d'œuvre de l'œil de la mouche existe également chez les mammifères. Donc chez l'homme.

Ca. V.

Olivier Kahn, bâtisseur de molécules

Directeur d'un laboratoire de l'Institut de chimie de la matière condensée, à Bordeaux, il travaille sur l'effet-mémoire de la matière

L'HOMME est posé, déférent. Chez lui, l'enthousiasme est tout intérieur. Timide ? Peut-être. Brillant assurément, et doué d'une persévérance sans faille. *« Je devais avoir seize ans lorsque j'ai commencé à me demander pourquoi deux atomes d'hydrogène, lorsqu'ils se rencontrent, s'acoquinent pour former une molécule »*, se souvient-il. Pour comprendre, il deviendra chimiste.

A cinquante-deux ans, Olivier Kahn a amplement réalisé son rêve de jeunesse. A Bordeaux, où il dirige, depuis le mois de février, l'un des laboratoires du tout nouvel Institut de chimie de la matière condensée du CNRS, il s'adonnera, encore et toujours, à sa passion première : la construction d'édifices moléculaires.

Olivier fut un élève sage, *« habité d'une curiosité jubilatoire »*. Il se décrit avant tout comme un *« rêveur »* et avoue avoir été très tôt *« sensible à la beauté de certaines molécules »*. Ses études d'ingénieur en chimie dureront le temps d'un éclair : embauché à vingt-deux ans au CNRS, il y dirige douze ans plus tard son premier laboratoire. Médaille de bronze (1972), puis d'argent (1982) du CNRS, il y fonde en 1981 l'Institut de chimie moléculaire d'Orsay (ICMO), qu'il dirigeait encore il y a quelques semaines.

Qu'Olivier Kahn parle science, et soudain la pensée s'envole. *« J'aime beaucoup le mot « brique », car il donne un reflet fidèle de la façon dont je conçois cette aventure. »* Façonner les molécules, les tailler une à une pour mieux les assembler, monter grâce à elles des ouvrages que la nature n'a pas prévus, tel est le vrai plaisir de ce bâtisseur de l'infiniment petit.



OLIVIER KAHN

Un artisanat payé de retour : parce qu'il allie à cet amour du modelage chimique une solide connaissance du magnétisme moléculaire (acquise lors de son stage postdoctoral en Grande-Bretagne), Olivier Kahn, en effet, a défriché l'une des voies de recherche les plus prometteuses de la chimie contemporaine : la fabrication de composés moléculaires à effet-mémoire.

CHIMIE DU SILICIUM

« Imaginez une molécule. Elle possède une forme dans l'espace, mais aussi une aptitude à être transformée, qui est sa réactivité. Jusqu'à ce jour, structure et réactivité ont été les deux pôles entre lesquels s'est créée l'histoire de la chimie moléculaire. Aujourd'hui, on peut aller au-delà. On peut conférer à cette molécule une troisième dimension, celle du temps maîtrisé : c'est l'effet-mémoire. »

Les applications de cette recherche ? Potentiellement, elles sont innombrables. Indispensables aux ordinateurs, au matériel d'enregistrement ou d'affichage, les matériaux doués de mémoire sont désormais au cœur de la technologie. Et notre chercheur en est convaincu : *« Aussi puissante que soit la chimie du silicium, la flexibilité de la chimie moléculaire permettra demain de créer des systèmes de mémorisation dont les vertus sont inimaginables aujourd'hui. »* A preuve : ses molécules à effet-mémoire ont déjà donné lieu à la prise de plusieurs brevets, déposés par le laboratoire d'électronique Philips avec lequel son équipe travaille depuis plusieurs années.

Pour décrire ces molécules d'avenir, Olivier Kahn choisit son terrain favori : l'alpinisme. *« Le matin se lève, je suis dans une vallée et désire me déplacer jusqu'à la vallée voisine. Supposons que je sois un montagnard vaillant : quel que soit l'effort à fournir, je n'hésiterai pas à franchir le col. Le lendemain, je parcourrai, pour revenir, le même chemin en sens inverse. »* Ainsi agissent, chimiquement parlant, la plupart des molécules. Mais celles qui nous intéressent ici appartiennent à une autre famille, celle des « montagnards paresseux ». Gardant le souvenir de leur voyage aller, ceux-ci emprunteront au retour un autre chemin, énergétiquement plus économique. C'est ce comportement qu'Olivier Kahn tente d'obtenir lorsqu'il se retrouve *« aux fourneaux »*, devant ses éprouvettes dans lesquelles il façonne des matériaux toujours plus élaborés. Comme il se doit dans un domaine aussi complexe, la méthode allie à l'empirisme une solide connaissance théorique. Clé de voûte de ce jeu de construction : les interactions ferromagnétiques qui se créent dans certaines molécules lorsque celles-ci possèdent à la fois un ion métallique et un radical organique.

JEUNES CHERCHEURS

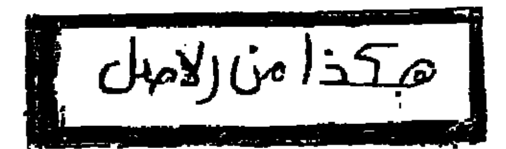
Orthogonalité des nuages électroniques, plans de symétrie, spins positifs ou négatifs, le reste est œuvre d'expert. Œuvre d'orfèvre, œuvre d'architecte aussi, puisqu'elle impose la maîtrise du volume, la liaison de chaînes moléculaires entre elles pour obtenir des *« structures en zigzag »*, la création de *« réseaux graphitiques »* ou de ponts *« sans lesquels ces êtres isolés ne communiqueraient pas »*. Pour embrasser ce fascinant univers, il faut encore évoquer cette autre famille de molécules, dites « à transition de spin », que notre chimiste nomme plus malicieusement *« Dr. Jekyll et Mister Hyde »*. Parler de leur comportement atypique, qui les entraîne à changer radicalement de propriétés à la suite d'une simple modification de l'environnement ; de leur aptitude, décrite il y a quelques années au laboratoire d'Orsay, à véritablement se « socialiser » et à acquérir ainsi de nouvelles capacités de mémorisation, *« pour peu que l'on pave l'espace de ces molécules, qu'on les relie ensemble de telle manière qu'elles se transmettent des informations »*. Ainsi va, de pavage en tissage, la recherche d'Olivier Kahn.

Sa vie, elle, vient de prendre un nouveau cours. Ce qui l'a décidé ? *« L'envie de me remettre en cause, et plus encore de créer un lieu de travail dédié à de jeunes chercheurs. »* Composé d'une vingtaine de personnes, son nouveau laboratoire, dit « des sciences moléculaires », affiche une moyenne d'âge de trente ans. Quant à son nom, soigneusement choisi, il témoigne de l'importance qu'accorde son directeur à la pluridisciplinarité.

Une nécessité dont la chimie *« souffre de ne pas être suffisamment imprégnée »*, et qu'il entend bien, physiciens et biologistes à l'appui, mettre ici en pratique.

Paris ou Bordeaux : au fond, peu importe. Olivier Kahn, qui affirme pouvoir travailler *« partout »* – y compris lorsqu'il marche en montagne avec sa physicienne de femme –, sait fort bien où il va. Féru d'histoire contemporaine, il dort peu, lit beaucoup, adore la musique et surtout la voix humaine. Son grand regret : chanter faux. On ne saurait être parfait.

Catherine Vincent



L'équipe de France est confrontée aux progrès du football israélien

Les Bleus retrouvent à Tel-Aviv l'adversaire qui les avait battus à Paris en novembre 1993

En match comptant pour les éliminatoires du Championnat d'Europe des nations 1996, l'équipe de France de football rencontre Israël, mercredi 29 mars à Tel-Aviv. Les Français, troisième du groupe 1, ont besoin d'une victoire après un parcours en demi-teinte depuis le début des éliminatoires. Leur tâche sera difficile face à un adversaire en progrès constants depuis sa victoire surprise à Paris en novembre 1993.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Alléger la pression, dédramatiser l'enjeu, voire préparer les tifosi à une éventuelle défaite. La tactique, qualifiée ici de *« désamorçage psychologique »* des joueurs, est vieille comme le football. Pourtant, dans un pays où la modestie n'est pas précisément le trait marquant du caractère national, l'ostentation avec laquelle l'entraîneur et certains joueurs israéliens ont multiplié ces derniers jours les déclarations d'humilité confinerait presque à l'orgueil.

« Les Français sont meilleurs que nous », déclare à qui veut l'entendre l'entraîneur, Shlomo Scharf. Oubliée la divine surprise (3-2) de novembre 1993 au Parc des Princes ? *« Pas du tout,* réplique Shlomo, *cette victoire contre la France a représenté pour nous l'équivalent de dix années d'entraînement. Nos joueurs ont pris de l'assurance, ils ont constaté que rien n'était impossible. »* Mais alors pourquoi cette attitude timorée, ces coups de gueule contre la presse locale, accusée d'accorder *« une importance démesurée »* au match de Ramat Gan mercredi 29 mars ?

« Nous n'avons aucun complexe d'infériorité, poursuit M. Scharf. *Mais ce match est plus capital pour les Français que pour nous. Si nous gagnons, nous sommes évidemment qualifiés. Mais, si nous perdons, ce n'est pas la fin du monde. Le prochain match est dans un mois contre la Pologne. »* En trente mois, l'entraîneur du onze israélien a enregistré dix défaites, treize nuls et huit victoires. *« L'équipe a encore beaucoup à apprendre pour se hisser au niveau européen, mais elle est disciplinée et, depuis qu'elle joue en zone européenne* (1991), *elle a fait autant de progrès que d'autres en quarante ans. »*

Le football, en Israël, est plus ancien que l'Etat puisque la ligue nationale, à l'époque dite « de Palestine », existe depuis 1932. Dans un pays qui compte cinq millions d'habitants – territoires palestiniens occupés exclus – cinq divisions seniors (426 équipes) et plus de cinq cents équipes de jeunes disputent régulièrement des matches de ligue et de coupe. Pour faire sa sélection, Shlomo Scharf a largement puisé dans les meilleures équipes, celles de Haïfa et de Tel-Aviv. Coïncidence ? Alors que la plupart des équipes israéliennes appartiennent encore à des institutions publiques, des syndicats ou des partis politiques, Haïfa et Tel-Aviv sont la propriété de richissimes hommes d'affaires.

TROP INDIVIDUALISTES

Cela n'a pas toujours été le cas mais, depuis une demi-douzaine d'années environ, le ballon rond est devenu le principal sport de masse en Israël. Comme à l'accoutumée pour les grands matches, et bien que la rencontre avec les Français doive être retransmise en direct sur la première des trois chaînes de télévision du pays, les 50 000 places du stade de Ramat Gan, près de Tel-Aviv, ont été vendues.

« Nous avons prouvé, déclarait lundi dans *Maariv* Eyal Berkovitch, l'une des stars locales, *que nous ne sommes plus des Mickeys. Les Français nous sont encore largement supérieurs et, c'est un fait, en novembre 1993, ils avaient mieux joué que nous. Mais nous sommes ici chez nous et nous avons la meilleure sélection que nous ayons jamais eue. Si nous savons ralentir un peu le jeu dans les premières minutes, on peut les battre. »*

Ancien directeur des services de presse du gouvernement, expert connu de la politique syrienne et, surtout, commentateur vedette de la radio nationale pour les matches de foot, Yossi Olmert estime que *« les vingt premières minutes seront cruciales »*. Il reconnaît lui aussi *« la supériorité des Français, leur plus grande résistance physique »*, mais il ne s'avoue pas vaincu d'avance.

« Nous avons quelques excellents joueurs individuels, comme Berkovitch, Allon Hazan, Haïm Revivo, Ronen Harazi et l'ancien Cannois Tal Banin. » Quelques bons joueurs mais une faiblesse tactique crasse ? C'est l'avis de Banin, qui avouait récemment son pessimisme à court terme pour le football israélien : *« Nous sommes trop individualistes, les vedettes font quasiment ce qu'elles veulent dans l'équipe. »*

Shlomo Sharf n'est pas pour autant trop inquiet. *« L'équipe adverse est plus soudée que la nôtre et dispose d'une bien meilleure défense,* reconnaissait-il lundi. *Les Français n'ont pris aucun but au cours de leurs quatre derniers matches. Mais je suis quand même confiant. Si nous obtenons le nul, je serais satisfait. »* Selon lui, Aimé Jacquet a commis *« une erreur, excellente pour nous »*, en plaçant Jocelyn Angloma à droite au lieu de Christian Karambeu. N'empêche. Comme disait Fabrice Loko, interrogé lundi soir à son arrivée à Tel-Aviv, les Français *« sont venus pour gagner et, même si l'équipe israélienne est bien regroupée, nous avons les moyens d'y parvenir »*.

Patrice Claude

Fiche technique

La composition des équipes est la suivante :

- **France** : Lama – Angloma, Roche, Blanc, Di Meco – Desailly, Martins, Le Guen (cap) – Pedros, Ouédec, Loko.
- **Israël** : Ginzbourg – Halfon, Klinger (cap), A. Harazi, Glam – Revivo, Hazan, Berkowitz, Banin, Rosenthal – R. Harazi.
- **Arbitres** : James McCluskey, assisté de Jain Cathcart et George McGuire (Ecosse)
- **Retransmission** : Mercredi 29 mars à partir de 17 h 50 sur TF 1 (direct).

La querelle du capitaine

PAUL LE GUEN a été désigné capitaine de l'équipe de France. Cette nomination n'a en soi qu'une importance relative. Elle s'est décidée, au début d'un entraînement, dans un court aparté entre le sélectionneur, Aimé Jacquet, et l'impétrant. Ce dernier n'a pas fait preuve d'excessif enthousiasme. *« Je suis content mais je n'en tire pas d'énorme fierté »*, a-t-il concédé. Les lois du jeu ne confèrent que peu de pouvoirs à la fonction et le milieu de terrain parisien ne sera jamais que le dixième joueur à porter le brassard depuis le 29 avril 1987, dernier match de Michel Platini sous le maillot tricolore.

Eminemment symbolique, cette promotion l'a été à un autre titre : elle est devenue objet de polémique. Paul Le Guen aurait été choisi parmi une liste de onze noms. Plus clairement, aucune personnalité ne se détache du groupe mis en place par Aimé Jacquet. L'attaque est venue d'une figure charismatique, Michel Platini justement, qui regrettait, dans un long entretien à *L'Equipe*, samedi 25 mars, l'absence sur le terrain d'une forte carrure capable *« de prendre en main cette équipe »*. Pour justifier son appréciation, l'ancien joueur avait sans doute une référence immodeste.

Michel Platini n'a pas seulement marqué de son empreinte le football français. Il a également contribué à donner une dimension extensive au capitanat, titre qui lui échut à quarante-neuf reprises. Maître du jeu, meneur des hommes, animateur de la coulisse, son aura, à la longue, a rejailli sur la fonction. Le brassard se faisait galon. Après l'ère Platini, le capitaine de l'équipe de France se devait d'être un leader. Modeste, discret, Paul Le Guen refuse d'endosser ces oripeaux. *« Je ne suis pas un aboyeur, celui qui commande. Je ne suis pas un petit chef. Chacun sait ce qu'il a à faire. Je souhaite rester fidèle à ce que je suis »*, expliquait l'intéressé, comme une supplique à ceux qui voudraient lui faire jouer, à trente et un ans, un rôle contre nature.

EXCÈS D'HUMILITÉ

« Il ne faut pas me considérer comme un capitaine au long cours. Il n'y a pas si longtemps j'étais remplaçant. Il ne s'agit pas d'une solution à long terme », argumentait encore l'intéressé pour minorer un peu plus son rôle. *« Les prises de décision du capitaine ont plus d'importance en rugby qu'en football. Ou bien, alors, il faut posséder une classe que je n'ai pas. »* Cet excès d'humilité chez un des tout meilleurs joueurs français corrobore les inquiétudes de Michel Platini, qui sait que les performances se font à l'orgueil. Bernard Lama ne l'ignore pas non plus, qui se plaignait il y a peu du manque d'enthousiasme et de pugnacité de certains sélectionnés. Marcel Desailly, lui, demande du temps : *« Le groupe est nouveau. Il faut attendre encore un peu qu'une personnalité s'en dégage. »*

Mais le temps est justement ce qui manque le plus à Aimé Jacquet et à ses joueurs, après des débuts mitigés dans les phases qualificatives au Championnat d'Europe des nations 1996. Ces querelles sur un bout de chiffon noué autour du bras sont pour l'heure byzantines. Elles pourraient tourner à la guerre ouverte en cas de contre-performance.

Benoît Hopquin

Le patinage artistique tend la main à ses professionnels

Le gala de Lyon, avec Nancy Kerrigan et des amateurs, était un avant-goût du futur circuit « pro-am »

DANS QUELQUES JOURS, il sera trop tard. Les professionnels du patinage artistique ont jusqu'au 1er avril pour se repentir et revenir dans le giron de l'amateurisme, pour pouvoir rêver, encore une fois, d'une médaille olympique ou mondiale. La Fédération internationale de patinage artistique (ISU) attend ainsi Oksana Baiul, la championne olympique de Lillehammer partie amasser des dollars chez les professionnels.

Hasard du calendrier : à la veille de l'ultimatum, l'Europe avait retrouvé Nancy Kerrigan, qui, elle, ne devrait pas revenir à l'amateurisme. La petite fée de l'Amérique avait retrouvé le Vieux Continent le temps d'une exhibition, samedi 25 mars à Lyon, avant de sauter, fissa, dans un avion le lendemain pour rentrer à la maison. Martyre médiatique, agressée par Tonya Harding et médaillée d'argent aux Jeux olympiques de Lillehammer, en février 1994, Nancy Kerrigan s'en était allée patiner du côté de chez Walt Disney. En une année, la donzelle se serait gardée des soucis financiers jusqu'à la fin de sa vie. Pour venir à Lyon, son contrat aurait été de plus de 500 000 francs.

C'est pour éviter de telles fuites et de telles surenchères que la Fédération internationale de patinage artistique a décidé de réformer son organisation de fond en comble. Finie la fracture trop douloureuse pour l'aura du patinage entre les amateurs et les professionnels. Ottavio Quatrocenta, qui vient de succéder au très conservateur Olaf Poulsen à la présidence de l'ISU, veut faire la révolution. Celle-ci devrait avoir lieu en mai, lors d'un conseil à Athènes, où l'ISU entérinera trois recommandations prises aux championnats du monde, à Birmingham, au début du mois de mars, dans le but d'harmoniser les statuts professionnel et amateur.

HUIT COMPÉTITIONS

Proche des idées de Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, Ottavio Quatrocenta veut que les pros, comme les amateurs, participent aux Jeux olympiques. La réforme en cours éviterait donc les valses comiques, à la veille de ce rendez-vous mondial, de professionnels repentis. A partir de la saison 1995-1996, les vainqueurs des championnats d'Europe et du monde seront récompensés en espèces. Le Skate America, le Skate Canada, le Trophée de France, le NHK et la Coupe des nations, réservés aux amateurs, devraient être réunis en grand prix couronnés par une finale. Enfin, les compétitions « pro-am » (opposant professionnels et amateurs) passeront de deux à huit.

Ces dernières promettent d'être très courues, par les athlètes, les sponsors et le public, à une époque où l'engouement pour le patinage artistique atteint des sommets. Ainsi Lyon, où avait été créé naguère le Trophée de France, concurrent amateur du trophée Lalique devenu professionnel (*Le Monde* du 22 novembre 1994), entend bien organiser un pro-am en 1996. L'aventure a déjà alléché de nombreux partenaires. *« Notre objectif a été clairement annoncé à la Fédération française des sports de glace* (FFSG), annonce Gilles Moretton, directeur de GMO, société axée sur la création d'événements sportifs. *Présenter ce gala, c'est tenter de prouver que nous sommes capables, dorénavant, d'organiser une vraie compétition pro-am sur trois jours. »*

Mini-championnats du monde, ces huit rendez-vous annuels seraient l'occasion de résultats juteux pour les télévisions et les autres. Lancé par Proserv, l'agence de management sportif, le gala de Lyon avait déjà attiré TF 1, promue nouvelle chaîne du patinage : le programme a néanmoins été diffusé, en long résumé, en seconde partie de soirée. Avant même le début du spectacle, les organisateurs pouvaient se frotter les mains. Les 6 000 places du Palais des sports de Lyon avaient été prises d'assaut. La totalité du budget de 2,5 millions de francs avait été financée par des partenaires privés.

La Fédération des sports de glace, elle, voit d'un bon œil le chaleureux accueil de Lyon pour un futur pro-am. *« Je ne peux pas voir passer un train sans avoir envie de monter dedans,* dit Bernard Goy, président de la FFSG. *Nous essayons de nous imposer de plus en plus dans le concert des nations. On ne peut prétendre amener des idées sans être là. »* La France devrait donc être participer à la tentative de modernisme de l'ISU en étant, dans un an, l'un des berceaux des nouveaux pro-am. *« Il n'est cependant pas possible d'organiser un tel circuit sans passer en Ukraine, en Chine ou en Russie »*, estime Bernard Goy.

Bénédicte Mathieu

Grand Prix du Brésil : Elf affirme ne pas avoir triché

LA POLÉMIQUE ENFLE après la disqualification de Michael Schumacher et David Coulthard, soupçonnés d'avoir utilisé une essence non conforme lors du Grand Prix du Brésil (*Le Monde* du 28 mars). *« Enfreindre les règles sur le carburant n'est pas une petite affaire »*, a déclaré Gerhard Berger, vainqueur sur tapis vert d'une course dont il s'était classé troisième derrière la Benetton et la Williams. *« On peut gagner 20 à 30 chevaux de plus de cette manière,* a poursuivi l'Autrichien. *Je ne me sens pas triste pour Michael ou David parce que tricher, c'est tricher. Mais je suis déçu que Renault soit impliqué parce que je ne les croyais pas capables de cela. »*

Tandis que Benetton et Williams ont fait appel de la sanction, Elf affirme avoir reçu l'agrément des autorités sportives : *« Les échantillons des carburants devant être utilisés lors du Grand Prix de F1 de Sao Paulo ont fait l'objet d'un dépôt en temps utile à la Fédération internationale automobile (FIA) comme le prévoit le règlement et ils ont reçu l'agrément de celle-ci »*, a déclaré le pétrolier, lundi 27 mars, dans un communiqué. *« Les analyses de carburant prélevé le 25 et le 26 mars (la veille et le jour de la course) sont en cours et nous nous refuserons de faire un commentaire avant d'en avoir pris connaissance »*, a ajouté un porte-parole d'Elf. Le classement définitif du Grand Prix du Brésil reste donc suspendu au résultat des contre-expertises réclamées par Elf. Si elles se révèlent positives pour les deux pilotes, le tribunal d'appel de la FIA (Fédération internationale de l'automobile), seule instance habilitée à juger, pourrait revenir sur la sanction prise le soir de la course.– (*AFP, Reuter.*)

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'entraîneur du RC Strasbourg** a été mis à pied, lundi 27 mars, à titre *« conservatoire »*. Le Suisse Daniel Jeandupeux, qui entraînait l'équipe depuis l'été 1994, était en conflit ouvert depuis plusieurs semaines avec l'ex-international Franck Sauzée, ainsi qu'avec le président du club, Roland Weller. Cette décision fait suite à plusieurs déclarations de Daniel Jeandupeux qui, selon un communiqué du directoire du club alsacien, *« mettent gravement en cause l'équilibre du club »*. La direction de l'équipe première a été confiée à Jacky Duguépéroux, un ancien joueur strasbourgeois, qui devient ainsi le douzième entraîneur du Racing depuis 1980. Ses prédécesseurs sont tous restés moins de deux ans en poste, à l'exception de Gilbert Gress, arrivé en 1991 et parti en juin 1994 après avoir fait remonter le club en première division.

■ **VOILE : *Mighty-Mary* a battu *Young-America*** dans les demi-finales de la Coupe Citizen qui opposent les Defenders de la Coupe de l'America. Grâce à cette victoire, il rejoint *Stars-and-Stripes* de Dennis Conner à la deuxième place du classement général provisoire. *Mighty-Mary* et *Stars-and-Stripes* devaient se rencontrer mardi 28 mars.– (*AP.*)

■ **BOC CHALLENGE : le marin japonais disparu** depuis le 4 mars a été retrouvé en bonne santé par des pêcheurs des îles Malouines (Argentine) et acheminé vers Punta del Este en Uruguay. Minoru Saïto participait au BOC Challenge, course autour du monde en solitaire à la voile par étapes avec escale. On est toujours sans nouvelle du britannique Harry Mitchell, soixante-dix ans, le doyen de l'épreuve, disparu depuis le 2 mars au large du cap Horn.– (*AP.*)

■ **TENNIS : la Française Mary Pierce est soignée** au centre d'entraînement de Nick Bolletieri, en Floride, pour une blessure à l'aine contractée la semaine dernière, a indiqué, lundi 27 mars, un porte-parole du circuit féminin (WTA). Lauréate du dernier Open d'Australie, Mary Pierce a été contrainte de renoncer au tournoi de Hilton Head (Caroline du Sud). Elle devait y faire son retour après cinq semaines d'absence, depuis sa finale perdue à Paris face à Steffi Graf, le 19 février. – (*AFP.*)

■ **RUGBY : le président de la fédération galloise veut proposer** des rencontres internationales entre clubs français et gallois, lors de la rencontre qu'il doit avoir, jeudi 30 mars à Cardiff, avec Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, et son successeur à la tête de l'International Board. *« La France a aussi demandé de prévoir des rencontres avec des clubs d'autres nations. Il y a de bonnes chances qu'une sorte de championnat d'Europe démarre en septembre 1996 »*, a indiqué Vernon Pugh, précisant que, dans un premier temps, ce serait *« probablement dans un contexte amical. »* – (*AFP.*)

■ **BASKET-BALL : quatre joueurs dits « non français » seront autorisés** par équipe dès la saison 1995-1996 en Pro A et Pro B, soit deux naturalisés et deux étrangers. Cette décision, prise par l'Union des présidents de clubs professionnels, samedi 25 mars à Pau, actualise les accords qui avaient été signés en 1988 pour éviter la tendance des joueurs étrangers à contracter notamment des mariages blancs pour obtenir la nationalité française. Désormais, les joueurs étrangers évoluant dans des clubs français – pour la plupart de nationalité américaine – devront patienter pendant trois saisons avant de pouvoir bénéficier de la *« nationalité basket français »*.

Deux athlètes dopées ont pu courir ... grâce au règlement

DEUX SPÉCIALISTES du demi-fond, convaincues de dopage, n'auraient pas pu participer au championnat du monde d'athlétisme en salle à Barcelone si la nouvelle réglementation était entrée en vigueur plus tôt, a déclaré, lundi 27 mars, la Fédération internationale d'athlétisme. La Russe Lioubov Kremliova et la Roumaine Violeta Beclea avaient fini troisième et quatrième du 1 500 mètres à Barcelone. Or, des traces de stéroïdes anabolisants avaient pourtant été décelées par analyse d'urine, le 15 février, lors d'une rencontre d'athlétisme à Erfurt, en Allemagne. Malgré les résultats positifs de l'échantillon A de leur urine, les deux athlètes ont pu participer au Mondial en salle du 10 au 12 mars car le règlement en vigueur à l'époque autorisait les athlètes soupçonnés de dopage à courir tant que leur échantillon B n'était pas analysé. Le nouveau règlement, qui a pris effet le 1er mars, stipule que les coureurs seront immédiatement suspendus si leur échantillon A est positif. – (*Reuter*)

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL

Vingt-sixième journée

FC Porto-Desportivo Chaves	2-0
Beira Mar-Sporting Lisbonne	0-1
Setubal-Belenenses Lisbonne	0-0
Tirsense-Salgueiros Porto	1-3
Uniao Madeira-Estrela Amadora	0-1
Uniao Leiria-Farense	5-0
Benfica Lisbonne-Vitoria Guimaraes	1-3
Gil Vicente-Maritimo Funchal	3-2
Sporting Braga-Boavista Porto	1-2

Classement : 1. FC Porto, 47 pts . 2. Sporting Lisbonne, 43 ; 3. Benfica Lisbonne, 37 ; 4. Guimaraes, 34 ; 5. Tirsense, 28 . 6. Uniao Leiria, 27 ; 7. Boavista, 26 , 8 Maritimo et Farense, 25 ; 10. Braga, 23 . 11. Salgueiros et Gil Vicente, 22 ; 13. Belenenses et Amadora, 21 , 15. Chaves ; 16 Beira Mar Aveiro, 18 ; 17 Uniao Madeira, 17 ; 18. Vitoria Setubal, 12.

CHAMPIONNAT DU MAROC

22e journée

Raja Casablanca-Ol Casablanca	2-1
Kawkab Marrakech-Widad Casablanca	0-2
CODM Meknès-RSS Settat	1-1
Forces auxiliaires-FAR Rabat	0-1
Credit Agricole-MCO Oujda	1-0
Chabab Mohammadia-Moghrèb Fès	1-0
Ittihad Tanger-KAC Kenitra	1-0
Fath Rabat-El Jadida	1-0

Classement : 1. Widad Casablanca, 50 pts ; 2. FAR Rabat, 48 ; 3. Crédit Agricole, 47 ; 4. CODM Meknès, 46 ; 5. Raja Casablanca, Kawkab Marrakech, Forces auxiliaires, RSS Settat, 45 , 9. MCO Oujda, Chabab Mohammadia, 44 ; 11 Olympique Casablanca, El Jadida, 43 ; 13 KAC Kenitra, 41 , 14 Ittihad Tanger, 40 , 15. Fath Rabat, 36 ; 16. Moghrèb Fès, 34.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Demi-finales

Coupe Louis-Vuitton

One Australia (Aus.) bat *Nippon* (Jap.) de 1 min 10 s ; *Team New Zealand* (N.-Z.) bat *Tag Heuer Challenge* (N.-Z.) de 1 min 28 s.

Classement : 1. *Team New Zealand*, 7 pts , 2. *One Australia*, 4 ; 3. *Tag Heuer Challenge*, 3 ; 4. *Nippon*, 0.

Coupe Citizen

Mighty Mary bat *Young America* de 38 s.

Classement : 1. *Young America*, 6 pts ; 2. *Stars and Stripes*, 2 , *Mighty Mary*, 2

TABLE

Le savoir-faire français à saute-frontières

Les chefs de l'Hexagone partent en mission à l'étranger pour enseigner la bonne parole



C'EST UN FAIT CULTUREL : il n'est de haute cuisine hôtelière que française, et ce, depuis Escoffier. C'est en 1890 qu'il rencontre César Ritz et, de concert, ils réorganisent le Savoy à Londres, puis le Carlton. Un menu de 1912, appelé le « dîner d'Epicure », est donné au Cecil Hôtel de Londres, et puis, simultanément, dans trente-sept villes d'Europe. Escoffier achève le triomphe de Carême.

Mais le coq gaulois, animal narcissique et présomptueux, ignore-t-il les autres cuisines civilisées ? Que non ! L'Exposition universelle de 1878 présente une exposition d'art japonais dans un village nippon construit près du Trocadéro. Le 6 novembre 1878, Edmond de Goncourt note : *« Hier, chez Charpentier les Japonais ont apporté de la cuisine fabriquée par eux... une cuisine très civilisée... dont les produits donnent aux papilles un tas de petites sensations délicates, complexes et fugitives. »* Les échanges gastronomiques franco-japonais ont plus d'un siècle !

Le 3 mars 1995, à l'Hôtel Okura de Tokyo est remis le prix du cinquième concours national du meilleur cuisinier du Japon en produits français. Les chefs requis pour le jury sont Joël Robuchon, Franck Cerutti (Nice) et le pâtissier Christian Felder. Les candidats ont reçu un petit panier avec un canard de Vendée et un foie de canard gras, des ingrédients – beurre, vin français, cognac, herbes aromatiques – et des légumes, endives, oignons, artichauts de Bretagne. Près d'une cinquantaine de chefs des provinces de Nagoya, Sapporo, Osaka, Tokyo participent à la finale.

Le « concours au panier » est un franc succès, un événement médiatique. Les concurrents apportent le savoir traditionnel de la cuisine nippone, l'art du découpage, celui de la présentation. Le lauréat, cette année, a présenté le canard entier, rôti au four, accompagné d'un jus « façon rouennais » – réduction de vin rouge, échalotes et liaison au sang – à la juste concentration, *« léger et très savoureux »*, dit Joël Robuchon, président du jury, qui ajoute : *« Nous avons privilégié l'expression des saveurs et la qualité de l'assaisonnement selon la tradition française. »*

Le foie de canard, préalablement dénervé, poêlé puis passé au four, et frotté largement de sel et de poivre concassé, a également été présenté dans son intégrité par le lauréat. Un exercice difficile qui demande précision et savoir-faire.

Au Japon, la tendance est sinon au fade, du moins au neutre, qualité inconnue en France. Mais les chefs suivent aussi le goût de leurs clients, qui ont voyagé et sont bien informés. Ils substituent de plus en plus à une tradition de cuisine de luxe, celle plus mesurée des plats de ménage, désormais bien assaisonnés : blanquettes, bourguignons assurent le succès grandissant des « bistrots à la française », lorsque quarante-neuf restaurants italiens ont dû fermer leurs portes au Japon en 1994.

L'exemple culinaire est celui des régions françaises. Le terroir triomphe à Tokyo. Provence, Beaujolais, Languedoc-Roussillon sont des petits paradis à faire rêver, à faire goûter. La Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires (Sopexa), organisatrice du concours, s'y emploie. Les membres du jury aussi sont passés à l'acte. Séminaires, démonstrations, dégustations : toutes opérations destinées à mettre en valeur volailles, produits et vins de France, exposés à Foodex'95 à Tokyo.

Taïra Kurihara aussi est un *« chef japonais en produits français »*. Mais à la différence de ses compatriotes, il est installé à Paris et chacun peut donc découvrir sa cuisine issue des deux traditions. Un passionnant syncrétisme culinaire. Les multiples actions en faveur de l'exportation des produits alimentaires français tendent à rompre leur image élitaire, à les faire sortir de la catégorie « luxe », en conservant toutes les exigences de qualité. Il s'agit encore et toujours de combattre la banalisation et la standardisation d'une « cuisine internationale », toujours prompte à resurgir.

> Il s'agit encore et toujours de combattre la banalisation et la standardisation d'une « cuisine internationale »

C'est aussi l'un des objectifs de la première Coupe d'Europe des saveurs régionales qui se déroulera sous la forme d'un concours de recettes en Poitou-Charentes, du 10 au 13 octobre 1995. Tel est encore le credo du jury international réuni par Jacques-Louis Delpal au sein de l'association amicale des Saveurs de France qui vient de décerner ses « Marianne 1995 » à Françoise Moulier (ambassade d'Auvergne), Alain Dutournier (Carré des Feuillants) et Hervé Rumen (Lous Landès) et à quelques excellents bistrots, à Strasbourg, Colmar et Lyon. Une initiative et un choix judicieux auxquels nous souscrivons sans réserve.

Alors, que penser de l'expédition d'une dizaine de chefs français à Cuba ? Vingt-huitième client « agroalimentaire » de la France, nous sommes son deuxième acheteur de cigares, après l'Espagne. Cuba, terre de mission gastronomique ? Ses exceptionnels cigares lui donnent quelque obligation en la matière. Pourtant la plupart des restaurants sont d'une farouche modestie. Cuba n'est cependant pas une terre vierge. Comme en littérature – elle est fameuse ! –, la cuisine locale relève d'un fond caraïbe et hispanisant de haute tradition. Riz au poulet, porc savoureux, langoustes, sont sur les tables. La boisson nationale est le *mojito* ou le sournois *daïquiri*, on le sait fortement prisé d'Hemingway.

La vocation de Cuba reste l'échange : sa population est parmi les plus accueillantes des Caraïbes. Nation fondée sur le mélange racial et culturel, ce pays désire voir se développer un tourisme, mesuré et de qualité. Les sites ne manquent pas ; l'admirable Trinidad et La Havane sont « patrimoine mondial de l'humanité ». L'universalité de la cuisine française peut apporter à Cuba, par le biais de la formation de chefs locaux et de la codification de leurs recettes, ce que le touriste demande : une cuisine du produit et du goût. Jean Bardet, Alain Dutournier, Michel Rostang, Guy Savoy et quelques autres, qui étaient du voyage – tous chefs « toqués » du havane – sont prêts à tenter l'aventure. Et José Luis Santana Guedez, président de l'association des cuisiniers cubains y est favorable.

La cuisine française, comme « la mode » et les parfums, échappe aux contingences sociales et fait partie des arts convoités, enviés, un signe de bien-vivre, que peut-être le pays d'origine – comme le pays d'accueil – ne connaissent plus tout à fait, ou pas encore.

Jean-Claude Ribaut

★ Sopexa, 43-45, rue de Naples, 75008 Paris. Tél. : 44-69-44-00. Association Saveurs de France, 5, rue Marbeuf, 75008 Paris. Tél. : 47-20-43-16.

Le cuisinier et le philosophe

BIBLIOGRAPHIE

AVEC *La Raison gourmande*, Michel Onfray parie sur la légèreté du champagne pour nous tenir un discours philosophique qui mêle la bulle et la monade. *« Des bulles, encore des bulles »*, aurait dit, ravie, Mme du Châtelet à Voltaire, qui en faisait bon usage. Et le style de Michel Onfray se fait musique pour dire ce que peu ont dit avant lui, excepté Gaston Bachelard, soit les qualités inhérentes à la matière, quintessenciée comme dans le vin, ou transformée en mets, enfants du feu, de l'air, du sol ou de l'eau.

La truffe même révèle sa véritable nature de leurre olfactif, qui active le désir, puis s'en déprend. Hédonisme est le grand mot de Michel Onfray, sinon sa justification. Hygiéniste plutôt, ménager de nos humeurs et de nos passions certainement. Carême excite sa verve, celui qui écrivait dans *Le Pâtissier pittoresque* : *« Lorsqu'il n'y aura plus de cuisine dans le monde, il n'y aura plus de lettres, d'intelligence élevée et rapide, de relations liantes, il n'y aura plus d'unité sociale. »* Michel Onfray n'envisage cependant pas que les décors de table et les édifices alimentaires du cuisinier de Talleyrand n'étaient que structures obligées, faute de « chaîne du froid ». Les consistances molles des génoises et des massepains exigent des constructions qui se rapportent au décor de la salle à manger, style Empire.

L'élégance du style, sa pertinence, on les trouvera dans *La Part des anges*, chapitre consacré au monde de l'eau et du feu, celui de Cognac, qu'il nous décrit avec brio. *« L'eau est un corps brûlé »*, écrit Balzac dans *Gambara*. Il y raconte l'histoire de Giardini, la vision d'un abîme avec avertissement : *« Le brave homme a la manie des innovations en cuisine. »* L'angélophanie, chez Michel Onfray, c'est tout un programme d'odeurs, de fumets, de liberté d'esprit. Tout l'art du philosophe de la dégustation, c'est de saisir et de nommer la juste intuition d'une vérité. Alors, faut-il privilégier les vins légers et fruités au goût ludique, ou bien apprécier les tanins ouverts au jeu des compromis, ou de la profondeur, ou bien stupidement obtus ?

C'est le corps qui donne au vin sa forme. L'essence d'un vin porte ce qui a été vigne, cépage, terroir, puis transformé alchimiquement... en pauillac. Michel Onfray est fasciné par le monde des vins. Pour lui, une aporie est une difficulté d'ordre alcoolique, dont le Château d'Yquem semble la solution.

De Marinetti, et de la cuisine futuriste, Michel Onfray fait l'éloge. Le *ready-made* de Duchamp et les avant-gardes en général le ravissent. Le vrai problème, incontournable, c'est celui de l'invention en cuisine. *« Tout est possible »*, dit l'auteur, familier de la table de Michel Bruneau (*La Bourride*, à Caen), auteur d'un plat de belons en croustillant de camembert, et dont la dernière création sont les galettes de pommes de terre à l'huile d'olive extra-vierge Nunez de Prado et aux deux sucres. Cependant, Roellinger, Senderens et Robuchon, chefs cités et admirés par Michel Onfray, sont hommes de tradition, comme le duc de Guermantes, qui servait *« des ortolans accommodés selon les différentes recettes que le duc élaborait et modifiait prudemment »*.

J.-C. Rt

★ *La Raison gourmande*, de Michel Onfray. Grasset, « Figures », 160 pages, 120 F.

TOQUES EN POINTE

■ TAÏRA. La cuisine japonaise est d'abord cuisine de la mer. Poissons, algues, crustacés, là-bas, sont crus et relevés d'une sauce de soja, moutarde et raifort, ou bien frits (tempura). Taïra Kurihara a appris dans les bonnes maisons toutes les variations aromatiques de la table française ; cela se voit – et se goûte – avec les nages, le bouillon d'une excellente bouillabaisse, les veloutés, les huiles parfumées, tous d'une rare et mystérieuse précision. Ajoutons des poissons irréprochables, nous voici chez l'un des tout premiers restaurants poissonniers de la capitale. A coup sûr, le plus inattendu. La salade de choux croquant et pétales de morue ou les poireaux confits aux langoustines accompagnés du délicat sorbet au poivron jaune, l'admirable fricassée d'encornets au basilic ou bien le pavé de cabillaud à la vapeur, cuit à coeur, à l'infusion de tito, voilà quelques-uns des entrées et plats du menu à 150 francs – 20 francs de plus avec les fromages ou les desserts ! De quoi s'offrir le très élégant Château Couhins-Lurton (pessac-léognan) 1992. Sobre décor contemporain, service en douceur. A la carte, comptez 300 francs.

★ Paris. 10, rue des Acacias (75017). Tél. : 47-66-74-14. Fermé samedi midi et dimanche.

■ AU PRESSOIR. Ce jour-là, Henri Seguin en avait décidé autrement. Il lui arrive quelquefois, deux heures avant le service, de décider de faire un plat, puis un autre. Les habitués de la maison sont avertis. La cuisine, pour cet ancien élève d'André Guillot, *« c'est avant tout du plaisir »*. Alors, on le suivra sur le chemin mystérieux d'un mille-feuille de truffes et champignons crus, assaisonné de jus de truffe, d'un trait de jus d'orange et de citron. On croirait les langoustines et quelques billes de melon de Guadeloupe seulement destinées à justifier le choix d'un meursault-perrières. Les tannins du Château La Bécasse et la douceur du ris de veau aux noix et au lard succèdent aux saveurs pointues et acidulées. Arrive le camembert, bichonné par le patron. Une rareté. Puis un dessert qui associe une poire et la glace à la cacahuète. Cuisine de sensibilité et de grande intelligence des saveurs. Menu dégustation à 390 francs. A la carte, comptez environ 400 francs.

★ Paris. 257, avenue Daumesnil (75012). Tél. : 43-4438-21. Fermé samedi et dimanche.

■ LE PARIS. Philippe Renard dispose des meilleurs produits et d'une belle imagination. Alors, sur une carte des plus alléchantes, vous n'aurez qu'un embarras, celui du choix. Il faut toujours aller à l'essentiel, au produit de saison : grosses asperges vertes de Pertuis, mousseline moutardée aux herbes folles et, pour suivre, aïoli de homard breton et « gargouillou » de jeunes légumes... aux asperges vertes. Puisque c'est la saison ! Il y a bien sûr un peu de sophistication dans tout cela. Préfère-t-on les asperges à l'huile, ou bien, comme Fontenelle, au beurre ? Et l'aïoli, comme à Mouriès ? Ici, il est traité en douceur, pour nos palais parisiens. L'essentiel est sauf. Les saveurs sont justes et relèvent d'une cuisine de plaisir, en heureuse harmonie avec le riche décor « années 30 ». La bonne affaire, pour le déjeuner, est une carte-menu à 250 francs. Sinon, il faut compter 400 francs et plus.

★ Paris. Hôtel Lutetia. 45, boulevard Raspail (75006). Tél. : 49-54-46-90. Fermé samedi et dimanche.

■ LA FERMETTE MARBEUF 1900. Passionné de cuisine, passionné d'art 1900, Jean Laurent est volontiers pédagogue. Ce qui n'est pas si fréquent aujourd'hui. Saluons le remarquable *« menu d'appellations d'origine et harmonie des vins »* qui sera servi jusqu'au 23 juin. Avec chaque plat, sont présentés trois vins différents. Le champagne-cassis escorte les olives noires de Nyons. Les pâtes fraîches aux truffes noires du Tricastin sont flanquées d'un rully 1991, Domaine de La Renarde, du côtes-de-provence du patron et d'un gigondas 1990 de Pierre Aiguille, le plus juste accord à mes yeux. Puis c'est au tour du Château Chicane (graves) 1992, du Château La Fleur Gueyrosse 1991 et du Domaine des Ouches (bourgueil) 1992 d'accompagner une délicieuse fricassée de pintadeau de la Drôme et de volaille de Bresse aux lentilles du Puy et carottes de Créances – tous produits d'appellation d'origine. Quatre fromages, trois vins, et le cidre de Normandie pour dialoguer avec le camembert ! Avec l'assiette de desserts, s'impose le banyuls du docteur Parcé, plutôt que le sauternes de Pierre Coste. À moins que l'eau-de-vie de poire Brana... Bref, la coupe est pleine. Jean Laurent se dit allergique aux marges, aux coefficients. On le croit volontiers. Cette folie coûte (seulement) 280 francs, vins compris !

★ Paris. 5, rue Marbeuf (75008). Tél. : 47-20-63-53. Tous les jours.

■ LE GAMBETTA. Nouveauté ou transgression ? Folklore ou bien nouvelle piste ? Voici sur la table de ce restaurant charmant et douillet le « steak d'autruche aux cinq poivres ». Passons sur les « cinq » poivres (?) et, peut-être, sur quelques réticences morales. Mais l'autruche est désormais une viande d'élevage française, savoureuse et tendre. Au *Gambetta*, le nouveau chef, *Thomas Silva*, innove avec un menu à 150 francs, vin (La Grange Neuve, à Figeac) et café compris. L'entrée, parmi d'autres, est une raviole de foie gras sauce truffée, puis la fameuse autruche, pour voir, sinon les noisettes d'agneau à l'estragon et gratin dauphinois. Le nougat glacé est d'un parfait pâtissier. Il faut encourager tant d'imagination... dans la gestion des prix.

★ Houilles. 41, rue Gambetta (78800). Tél. : 39-68-52-12. Fermé dimanche et lundi.

J.-C Rt



هكذا من الاهمل

هكذا من الأصل

Giboulées et fraîcheur

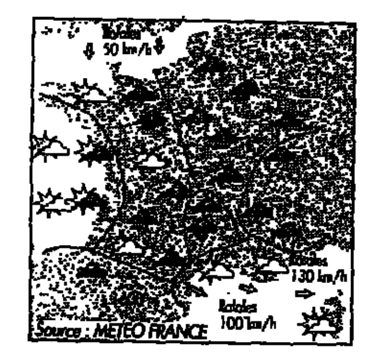
DANS UN FLUX de nord-ouest, une perturbation continuera de s'enfoncer mercredi matin sur le pays, donnant des pluies faibles et de la neige à basse altitude. A l'arrière, un régime de traîne s'installe du fait de l'enfoncement d'air froid en altitude. Il apporte son lot de giboulées sur la plupart des régions l'après-midi, parfois mêlées de neige et de grésil.

Le matin, le corps pluvieux de la perturbation concernera le Nord-Est, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne, les régions Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, jusqu'à l'Aquitaine. Les pluies seront généralement faibles, sous forme de neige au-dessus de 400 mètres sur le Nord-Est, 600 mètres sur le Jura, 800 mètres sur les Alpes, 1 000 mètres sur le Massif Central et 1 600 mètres sur les Pyrénées. Le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur et la Corse seront favorisés et connaîtront de rares passages nuageux. Le prix de cette faveur est un fort vent d'ouest soufflant à 90 km/h en rafales près du littoral, jusqu'à 110 km/h près du cap Corse. Sur la Bretagne, les Pays-de-Loire, la Normandie, le Poitou-Charentes, le Limousin, le Centre, l'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie jusqu'aux Ardennes, les nuages seront nombreux et réserveront de nombreuses giboulées.

L'après-midi, le relief restera chargé, avec de la neige au-dessus de 1 500 mètres sur les Pyrénées et des averses de neige jusqu'en plaine sur les autres massifs. De la Bretagne à la Vendée, aux Charentes jusqu'à l'Aquitaine, les éclaircies seront progressivement généreuses et les nuages resteront inoffensifs. L'impression de beau temps l'emportera largement près du pourtour méditerranéen, grâce à une tramontane et à un vent d'ouest le long des côtes varoises soufflant jusqu'à 100 km/h en rafales, 130 km/h au nord de la Corse. Sur le reste du pays, le ciel sera variable. L'amélioration se dessinera progressivement par l'ouest.

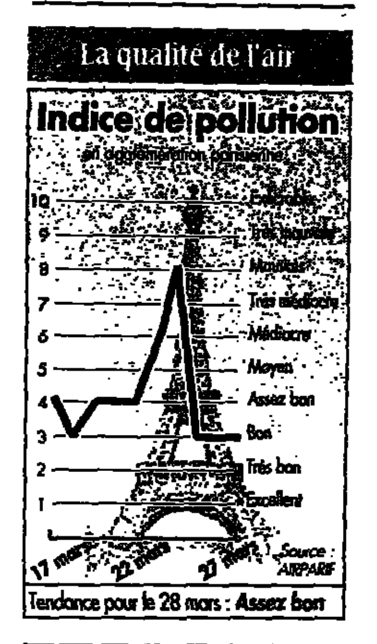
Les températures resteront inférieures aux normales saisonnières, avec de faibles gelées au lever du jour des Flandres au Nord-Est, des températures minimales voisines de 4 degrés des Pays-de-loire à la Franche-Comté, contre 7 degrés au sud de la Loire. L'après-midi, le mercure indiquera 6 degrés sur le Nord et l'Est, 10 à 14 degrés de la Bretagne au Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

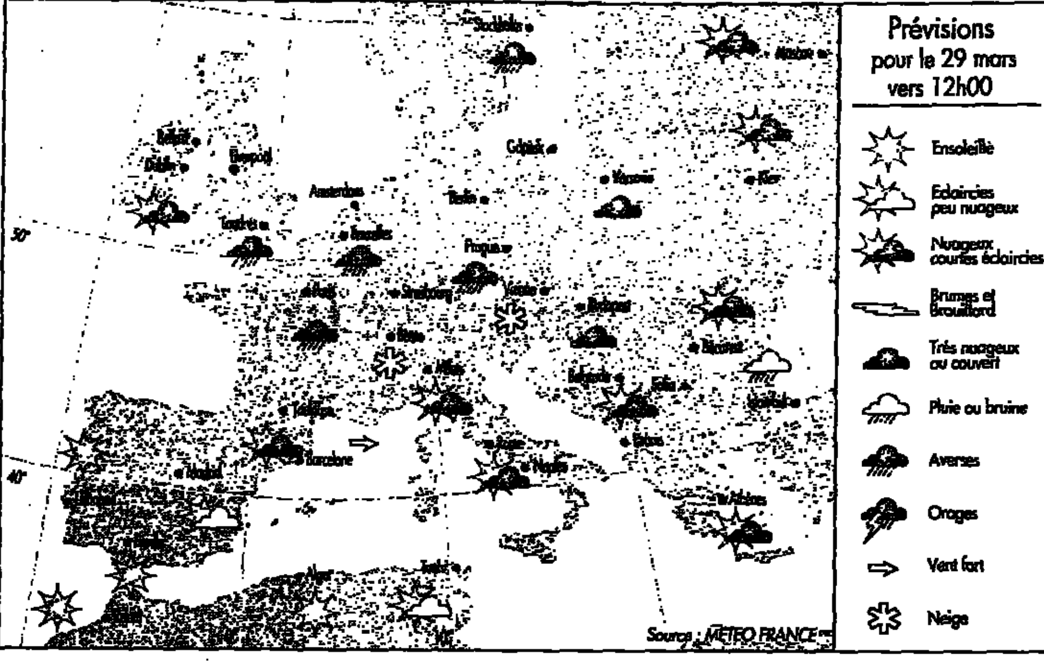


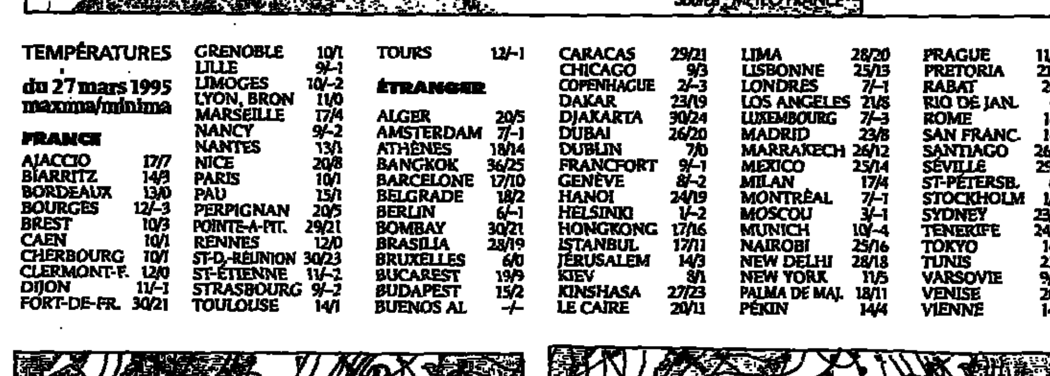
Prévisions pour le 29 mars vers 12h00

La qualité de l'air

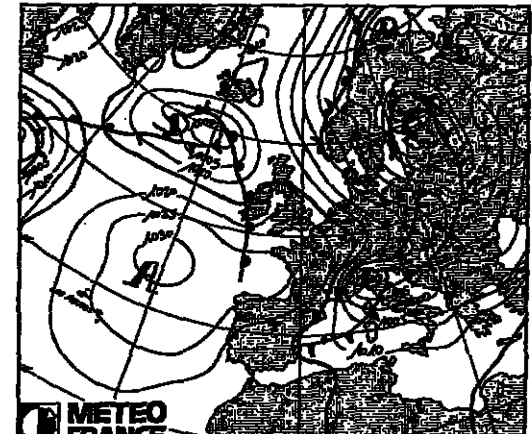


Tendance pour le 28 mars : Assez bon

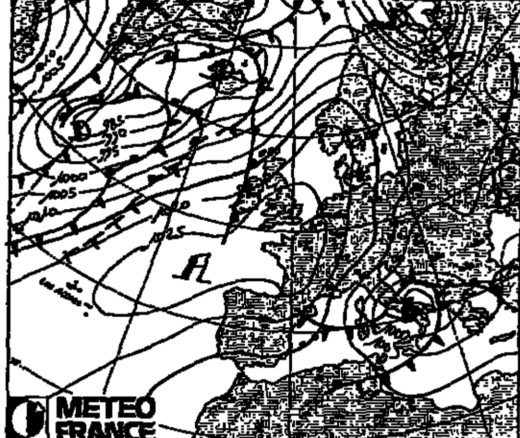




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	10/1	TOURS	12/-1	CARACAS	29/21	LIMA	28/20	PRAGUE	11/-4
		LILLE	9/-1			CHICAGO	9/3	LISBONNE	25/13	PRETORIA	21/15
du 27 mars 1995		LIMOGES	10/-2	ÉTRANGER		COPENHAGUE	2/-3	LONDRES	7/-1	RABAT	20/8
maxima/minima		LYON, BRON	11/0			DAKAR	23/19	LOS ANGELES	21/8	RIO DE JAN.	-/-
		MARSEILLE	17/4	ALGER	20/5	DJAKARTA	30/24	LUXEMBOURG	7/-3	ROME	16/7
FRANCE		NANCY	9/-2	AMSTERDAM	7/-1	DUBAI	26/20	MADRID	23/8	SAN FRANC.	14/6
		NANTES	13/1	ATHÈNES	18/14	DUBLIN	7/0	MARRAKECH	26/12	SANTIAGO	26/13
AJACCIO	17/7	NICE	20/8	BANGKOK	36/25	FRANCFORT	9/-1	MEXICO	25/14	SÉVILLE	29/11
BIARRITZ	14/9	PARIS	10/1	BARCELONE	17/10	GENÈVE	8/-2	MILAN	17/4	ST-PÉTERSB.	6/0
BORDEAUX	13/0	PAU	15/1	BELGRADE	18/2	HANOI	24/19	MONTRÉAL	7/-1	STOCKHOLM	1/-6
BOURGES	12/-3	PERPIGNAN	20/5	BERLIN	6/-1	HELSINKI	1/-2	MOSCOU	3/-1	SYDNEY	23/17
BREST	10/3	POINTE-A-PIT.	29/21	BOMBAY	30/21	HONGKONG	17/16	MUNICH	10/-4	TENERIFE	24/17
CAEN	10/1	RENNES	12/0	BRASILIA	28/19	ISTANBUL	17/11	NAIROBI	25/16	TOKYO	14/6
CHERBOURG	10/1	ST-D.-RÉUNION	30/23	BRUXELLES	6/0	JÉRUSALEM	14/3	NEW DELHI	28/18	TUNIS	23/9
CLERMONT-F.	12/0	ST-ÉTIENNE	11/-2	BUCAREST	19/9	KIEV	8/1	NEW YORK	11/5	VARSOVIE	9/-3
DIJON	11/-1	STRASBOURG	9/-2	BUDAPEST	15/2	KINSHASA	27/23	PALMA DE MAJ.	18/11	VENISE	20/4
FORT-DE-FR.	30/21	TOULOUSE	14/1	BUENOS AI.	-/-	LE CAIRE	20/11	PÉKIN	14/4	VIENNE	14/0



Situation le 28 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 30 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le « fleuve des nations »

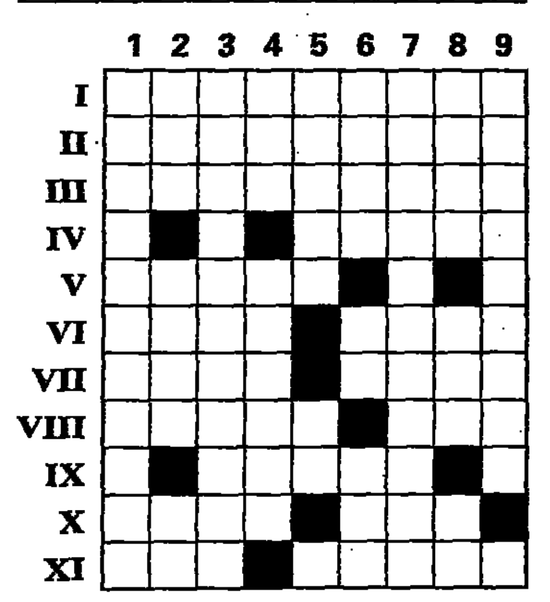
LA CAMPAGNE des armées alliées dans l'Ouest doit une part de sa signification à ce qu'elle a pour théâtre et pour enjeu un complexe de régions dont la vie intense est due à de fortes densités économiques et humaines et à un système circulatoire à la fois naturel et « construit » où se croisent des routes internationales de produits et de peuples. L'aorte de ce système, c'est le Rhin, le *« fleuve des nations »* de Lamartine, le fleuve international que les Français, appuyés par les Britanniques, avaient défini dans l'article 5 du traité du 30 mai 1841 rendu inopérant par les amendements de von Humboldt.

Mais si la liberté de navigation établie en 1868 par la convention de Mannheim a pu être elle aussi rendue presque illusoire par les réglementations allemandes, les pavillons étrangers n'ont pas disparu pour cela. La commission internationale de la navigation (de Bâle à la mer) a subsisté. Fleuve international, nul ne l'est plus que le Rhin, qui coule à travers six Etats. Il est resté la grande route historique, de la mer du Nord aux Alpes, des Flandres à la Suisse avec les au-delà vers l'Europe centrale et l'Italie. Ses grands ports sont Bâle, helvétique ; Strasbourg, français ; Mannheim, Mayence, Cologne et les ports de la Ruhr en Allemagne ; Rotterdam, néerlandais ; Anvers, belge. A aucun autre fleuve d'Europe ne convient mieux la conclusion d'une belle page de Vidal de La Blache sur les fleuves internationaux : *« De pareilles voies naturelles, dont la vocation semble être de rendre les hommes moins étrangers les uns aux autres, méritent d'être assimilées à cet élément qui de tout temps a servi de lien de rapprochement entre les diverses familles humaines : à la mer. »* Et l'on conçoit que combattent aujourd'hui pour la liberté du Rhin nos trois nations atlantiques, gardiennes de la liberté des mers.

Y.-M. Goblet
(29 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6528



HORIZONTALEMENT
I. Un homme de services. – II. Bien obligée. – III. Pas bien enveloppé. – IV. Quand ça fait tilt. – V. Formation d'origine éolienne. – VI. Initiales pour le Fils. Bénéficia d'un rajeunissement. – VII. Femme de lettres. Qui ne fait pas plaisir à voir. – VIII. Ne doivent pas être lâchées si on n'a pas d'assiette. Craint les caries. – IX. Qui comprend tout. – X. Possessif. Apparue. – XI. Sert de fourrage. Quand elle chante, c'est grave.

VERTICALEMENT
1. Quand elle est grande, il n'y a pas d'étiquette. – 2. Indice de sensibilité. Peut être due à un choc. Symbole. – 3. Qui se paient souvent des tournées. – 4. Une unité. L'Ancien était sur une colonne. – 5. Peuvent craquer quand on tape trop dessus. Abréviation. – 6. Peut être remué en même temps que la terre. Dieu. Livre où l'on trouve beaucoup de traits. – 7. Qui ne seront jamais rendus. – 8. D'un auxiliaire. Adverbe. Préposition. – 9. On y signa des armistices.

SOLUTION DU N° 6527
HORIZONTALEMENT
I. Manivelle. – II. Originaux. – III. Naturiste. – IV. Raie. Er. – V. Adénome. – VI. G.I. Enerve. – VII. Neuss. Ré. – VIII. Eut. Pari. – IX. Ino. Nil. – X. Salopette. – XI. Ere. Esses.
VERTICALEMENT
1. Montagneuse. – 2. Ara. Dieu. Ar. – 3. Nitre. Utile. – 4. Iguanes. Nô. – 5. Virions. Ope. – 6. Enième. Es. – 7. Las. Errants. – 8. Luté. Vérité. – 9. Exercé. Iles.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PAYS-BAS.** Contrairement aux autres aéroports de l'« espace Schengen », celui de Schiphol-Amsterdam ne disposera pas avant le 15 décembre d'une installation séparant physiquement les flux de passagers voyageant à l'intérieur de l'espace sans frontières des autres. Provisoirement, un système de cartes magnétiques a été mis en place pour permettre aux voyageurs « Schengen » de prendre l'avion sans présenter de pièce d'identité. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** A partir du 1er mai, tous les vols de la compagnie United Airlines au départ des Etats-Unis à destination de Londres et Zurich seront non fumeurs. Cette mesure s'appliquera également à certains vols transatlantiques en correspondance de Londres vers Amsterdam et Bruxelles.

■ **SUISSE.** Vers l'an 2000, l'aéroport de Genève-Cointrin, qui souhaite porter sa capacité d'accueil de six à huit millions de passagers par an, sera équipé d'une jetée autour de laquelle stationneront les avions. La construction d'un terminal pour gros porteurs est en outre programmée. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE.** Selon le ministre jordanien du tourisme, quelque 20 000 touristes israéliens ont visité la Jordanie depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** L'aéroport de Toulouse-Blagnac a enregistré en février une augmentation de son trafic passagers de 23,88 % par rapport au même mois de l'année 1994. La progression est sensible sur les lignes Toulouse-Orly et Toulouse-Roissy mais aussi sur les liaisons avec l'Espagne (+ 54 %), les Pays-Bas (+ 35 %) et le Royaume-Uni (+ 23 %). – *(AFP.)*

■ **MÉTRO.** Un métro reliant Annemasse (Haute-Savoie) à Genève devrait être inauguré fin 1999. Long de 8,8 kilomètres, son tracé nécessitera l'adaptation d'une ligne de chemin de fer déjà existante entre la gare genevoise des Eaux-Vives et Annemasse. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** Pour la deuxième fois en trois jours, un Boeing d'Olympic Airways effectuant une liaision transatlantique a été victime, vendredi 24 mars, d'une fausse alerte à la bombe. L'appareil, qui effectuait la liaison Toronto (Canada)-Athènes, a dû atterrir d'urgence à l'aéroport grec. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 30 mars

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'islam, 11 h 30 ; *Sainte-Marie-Madeleine*, d'Erhart, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : la sculpture polychrome au XIXe siècle, 12 heures ; les impressionnistes, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) ; exposition Whistler, 19 h 30 (23 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la sculpture, la fonte, 12 h 30 ; parcours littéraire dans l'exposition « Carthage », 12 h 30 ; exposition « Carthage », 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES** et la Cité florale (40 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Approche de l'art).

■ **CITÉS D'ARTISTES** autour de Pigalle (45 F), 14 h 30, sortie du métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

■ **MAIRIE DU 7e ARRONDISSEMENT** et faubourg Saint-Germain (37 F), 14 h 30, 116, rue de Grenelle (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les appartements royaux (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le portail de Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 30, métro Cité, sortie côté marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LA MOSQUÉE DE PARIS** et les rites de l'islam (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : du donjon de Philippe-Auguste à la pyramide de Pei (50 F + prix d'entrée), 14 h 50, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Elisabeth Romann).

■ **ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (37 F), 15 heures, devant le portail de l'église (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : cycle « La femme en Asie », l'Inde (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : (1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

Jeux de mots

PEINTURE En 1936, le Front populaire fit de Jean Zay son ministre de l'*éducation nationale* et des beaux-arts. Orléans, dont il fut le député, célèbre son action, qui fut énergique et audacieuse. Sitôt nommé, il s'attaqua à une urgence : rattraper le retard creusé dans les collections nationales en art contemporain depuis l'impressionnisme, acheter les œuvres fauves et cubistes indispensables. ● *IL* ENCOURAGEA par ailleurs la création vivante et le développement d'un art monumental *moderne lié* aux idéaux du Front populaire – sans susciter pour *autant un réalisme* socialiste à la française. ● L'UN DE SES PLUS PROCHES COLLABORATEURS était Jean Cassou, qui deviendra le premier *directeur du Musée* national d'art moderne, ouvert en 1947. Un hommage lui est rendu à la Bibliothèque *nationale*, qui vient de recevoir le legs de ses papiers.

Orléans célèbre Jean Zay, ministre des beaux-arts du Front populaire

Les collections nationales ne possédaient, en 1936, aucune toile postérieure à l'impressionnisme. C'est le député radical du Loiret, membre du gouvernement de Léon Blum, qui allait combler ce retard et encourager la création

LE FRONT POPULAIRE ET L'ART MODERNE. HOMMAGE À JEAN ZAY
Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix, 45000 Orléans ; tél. : 38-53-39-22. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, *jusqu'au 31 mai*.

Qu'ont de commun Bonnard, Léger, Derain, Braque, Kandinsky, Matisse, Rouault, Klee et Dufy ? D'avoir été quelques-uns des peintres les plus considérables de *la première moitié du siècle* – et d'avoir été tenus à l'écart des musées français avant 1936, hors quelques dons et legs tel celui de Marcel Sembat à Grenoble. Des toiles fauves de Derain et Vlaminck exécutées en 1905 et 1906 et *aussitôt célèbres*, pas une seule n'avait été acquise jusque-là, et pas plus les compositions cubistes de Picasso, Braque et Léger. En 1936, elles étaient nombreuses à New York et à Philadelphie, à Copenhague et à Bâle. Elles abondaient dans les réserves à demi secrètes des musées soviétiques, saisies chez Chtchoukine et Morosov, et les nazis s'apprêtaient à vendre aux enchères à Lucerne celles qu'ils avaient retirées des musées allemands où elles étaient entrées dès avant 1914.


D.R.

Robert Humblot : « Les Joueurs de cartes » (collection particulière).

Mais les musées français, eux, n'en avaient cure. Jusqu'en 1936, jusqu'à la nomination de Jean Zay au poste de ministre de l'éducation nationale et des beaux-arts du Front populaire, ils se tinrent fermés à toute forme artistique postérieure à un impressionnisme qu'ils avaient eu tant de peine à admettre. A Orléans, dont Jean Zay fut le maire, une exposition *rappelle et étudie cet épisode* – exposition instructive et d'autant plus réussie qu'elle rassemble des toiles méconnues d'artistes oubliés. Il en manque quelques-uns, d'autres auraient pu être mieux représentés, mais l'essentiel y est et les goûts de l'époque assez exactement montrés pour ce qu'ils furent. L'analyse de l'attitude artistique du Front populaire y tient en deux grandes questions : quelle fut sa politique en matière de musées et y eut-il un art idéologique encouragé et acheté systématiquement entre 1936 et 1939 ?

VALEUR D'EXEMPLE

Pour la première, la réponse est claire : s'appuyant sur le directeur général des beaux-arts, Georges Huisman, et sur Jean Cassou, futur conservateur du Musée national d'art moderne, Jean Zay a entrepris de combler les manques terribles creusés durant le premier tiers du siècle. Dans la mesure où des œuvres historiques étaient encore disponibles et leurs prix supportables – ce qui n'était que rarement le cas et ne le fut pas pour Picasso –, elles ont été achetées. Quatre grands Bonnard ont été acquis, ainsi que des Matisse et des Léger qui sont aujourd'hui au Musée *national d'art moderne*. Ces opérations ont été réalisées par le Fonds national d'art contemporain, dont la tutelle fut alors enfin enlevée à l'Académie des beaux-arts. Cette dernière n'avait évidemment eu de plus cher souci jusque-là que de faire obstacle à tout effort d'ouverture.

Ce programme de rattrapage, largement poursuivi et amplifié après 1945, s'est accompagné d'une campagne de prospection non moins intéressante pour l'histoire du goût et des institutions. Si « avancés » fussent-ils, ni Cassou, ni Huisman, ni leurs conseillers ne se risquèrent fort en avant dans l'abstraction : ils n'acquirent qu'une toile et une gouache de Kandinsky. *Du surréalisme*, trop bien défendu par Aragon et Breton pour demeurer ignoré, ils n'admirent que deux illustrateurs, Dali et Tanguy, et méconnurent Masson et Miro. Mais pour ceux que l'époque désignait comme des « indépendants », et qui furent exposés en 1937 au Petit Palais à l'occasion de l'Exposition universelle, ils firent preuve de plus de générosité : ainsi furent achetés Villon et *Lapicque, Tal Coat et Fautrier.*

Un seul critère est retenu : que la toile ait valeur d'exemple, sinon de manifeste, rendant compte aussi justement que possible de la singularité du peintre. Aucun genre, *aucune école*, aucun style n'est privilégié, et la commission traite aussi bien Herbin et *Laurens que* Marquet et Maillol. Elle traite trop bien, il est vrai, Brayer et Waroquier, engouements de l'époque dont il ne reste aujourd'hui que le souvenir. L'accrochage d'Orléans, jouant délibérément de la discordance, accentue le *sentiment* d'éclectisme. Juxtaposant Fautrier et Kisling, Friesz et Valadon, Van Dongen et Survage, il restitue presque trop bien le désordre des opinions.

Reste la question de l'art politique, *entre lyrisme et propagande*. Elle se subdivise en trois chapitres, programmes monumentaux, réalisme populaire et guerre d'Espagne. Le premier rappelle à l'aide de dessins et d'esquisses peu connus quelle importance eut dans ces années le projet d'un art mural moderne et didactique qui célébrerait le monde nouveau et le bien-être pour tous. C'est en 1936 que fut adopté le *principe du 1 % selon lequel ce* pourcentage du montant global d'une construction publique doit être consacré à une commande artistique.

FOULE DE RESSUSCITÉS

L'année *précédente* avait eu lieu le premier Salon de l'art mural. Pour quels résultats ? A l'occasion de l'Exposition universelle de 1937, Delaunay déclina en motifs ornementaux *son* abstraction ronde. Pour le décor du Palais de la découverte, Gromaire s'essaya au lyrisme des lendemains qui chantent, mais ne se hissa guère au-dessus d'un graphisme rudimentaire. Pour l'Ecole des arts et métiers, Lhote *imagina* un panneau très démonstratif, bœufs et blés au premier plan, usines et transformateurs électriques au second, le tout dans des couleurs *d'affiche – mais dans* une *composition* savamment élaborée. Telle est l'équivoque : ces peintres, si tentés soient-ils par les grands effets muraux, demeurent fidèles à leurs habitudes, l'un à l'abstraction des *« rythmes simultanés »*, les autres au post-cubisme. Loin de simplifier, loin de s'en tenir à l'essentiel d'un symbole ou d'un message, ils cherchent des métaphores plastiques et jouent de l'allusion et de la *déformation*, au *risque* de déconcerter ceux-là mêmes auxquels ils pensaient s'adresser. Au rêve d'un art du peuple ils ne sacrifient ni leurs styles ni leurs systèmes esthétiques.

Il n'en va pas autrement des deux autres sections, où il apparaît à l'évidence que le Front populaire n'a pas suscité une forme française de réalisme socialiste. Nul canon officiel, nulle rhétorique obligée ne s'imposent, qui réduiraient la distance entre Pignon et Rohner, Asselin et Humblot. Tout au plus privilégient-ils les sujets humbles, *parties* de cartes paysannes et intérieurs ouvriers. Mais est-ce *idéologie ou souvenir* de La Tour et de Cézanne ? *Le Noyé* de Rohner fait moins allusion à quelque fait divers du moment qu'il ne rend hommage à Mantegna et, *dans les Joueurs de cartes*, Humblot tente l'impossible synthèse des Le Nain et d'un cubisme très tempéré.

Dans cette foule de ressuscités, qui ne méritaient peut-être pas tous ce privilège, se distinguent cependant des peintres qui arrêtent le regard et intriguent. Le ténébrisme rustique de La Patellière vaut mieux qu'un oubli négligent ; le naturalisme sombre de Franz Masereel n'est pas sans quelque rapport avec celui, plus *lyrique, du Fautrier des années 30* ; *Le Milicien* de Javier Bueno fait écho aux photos de Capa sur le front de l'Ebre avec les moyens d'un muraliste mexicain ; et Gruber lui-même est *représenté* à Orléans par *L'Annonce de l'hiver*, tableau allégorique et amer.

Philippe Dagen

Un promoteur du Festival de Cannes

Jean Zay naquit en 1904 à Orléans. Son père y dirigeait un quotidien radical-socialiste, *Le Progrès du Loiret*. Bon élève, avocat à vingt-quatre ans, Jean Zay est élu député radical du Loiret en 1932, puis réélu en 1936. Défenseur précoce de l'alliance avec la SFIO, il est nommé par Léon Blum ministre de l'éducation nationale et des beaux-arts le 4 juin 1936 et occupe ce poste jusqu'à la guerre. Du côté de l'éducation nationale, son action tend à la *construction d'un système* homogène du primaire au supérieur et à la modernisation de la recherche. Côté beaux-arts, figurent parmi ses actions la réorganisation du théâtre, la préparation du premier Festival de Cannes, prévu pour septembre 1939, et l'invention des Bibliobus.

Engagé en septembre 1939, il s'embarque le 20 juin 1940 sur le *Massilia à destination du Maroc*, où il est arrêté. Incarcéré à Riom, il y subit une parodie de procès politique. Le 20 juin 1944, il est enlevé dans sa prison et assassiné *dans une forêt de l'Allier* par des miliciens.

Un hommage au premier directeur du Musée d'art moderne

Jean Cassou, écrivain et homme de musée, a dirigé l'établissement du Palais de Tokyo de 1946 à 1965

JEAN CASSOU, *UN MUSÉE IMAGINÉ*
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 18 juin. Entrée : 22 F

A l'occasion du legs des papiers de Jean Cassou (1897-1986), la Bibliothèque nationale rend hommage à une belle figure d'intellectuel engagé, épris de liberté et de vérité, qui milita dans les rangs antifascistes, s'intégra au groupe des résistants du Musée *de l'homme*, refusa le totalitarisme au moment de l'affaire Tito, et mena un combat culturel au sein du Musée national d'art moderne, dont il a été le premier directeur. Si l'exposition évoque l'ensemble de ces activités, présente l'homme de *plume, l'essayiste, le romancier fantaisiste*, c'est l'homme de musée, le poète *« curieux de ses voisins, les arts plastiques »*, qu'elle met en évidence, en proposant quelque quatre-vingts peintures et sculptures significatives de ses choix pour le musée du Palais de Tokyo, que Georges Salles, directeur des Musées de France, ouvrait le 9 juin 1947, en déclarant qu'enfin cessait *« la séparation entre l'Etat et le génie »*.

S'il en était ainsi, ou presque, Jean Cassou y était pour beaucoup, qui cherchera, jusqu'à la fin de son mandat, en 1965, à faire, pour un large public, un musée qui *« mette en lumière la dramatique surprise des créations, puis leur intégration aux idées, sensibilités, techniques et mœurs d'une époque »*. D'où son souci de documenter les œuvres majeures qui jalonnaient le panorama de la création moderne après l'impressionnisme, *qu'il avait conçu et qu'il* voulait non pas complet mais significatif : un tracé qu'il dut ébaucher à partir de rien ou pas grand-chose, devant *« faire en un an ce que le musée aurait dû faire en quarante ans »*.

Jean Cassou, chargé de mission par Jean Zay, avait participé à l'élaboration du programme d'art monumental, puis réussi à obtenir des dons, qui sont venus enrichir des achats – souvent difficiles à réaliser – de Matisse, de Picasso et de tant d'autres jusque-là à peine représentés dans les collections. Picasso figurait alors dans le Musée des écoles étrangères – que Cassou fit fusionner avec le Musée national – au titre de l'école de Paris (les artistes de toutes nationalités travaillant à Paris). C'était un grand pas. On pourra, certes, reprocher à Cassou d'avoir négligé certains courants, comme l'expressionnisme, le Stijl, ou le suprématisme, mais sait-on la difficulté qu'il a eue pour faire entrer – en 1959 – un Kandinsky qu'il cherchait à acquérir depuis 1946 ?

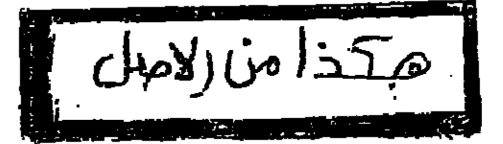
CONTRE VENTS ET MARÉES

S'il était relativement plus facile, dans l'immédiat après-guerre (et plus tard), de défendre les valeurs *françaises et d'acquérir des œuvres* de Braque, Bonnard, Léger ou Delaunay, Jean Cassou se battit pour Brancusi, dont il protégea, avec Georges Salles, l'atelier de l'impasse Ronsin, voué à *la démolition* du vivant du sculpteur, pour l'installer ensuite, à l'identique, au Palais de Tokyo. *A travers cet exemple et bien* d'autres, notamment les acquisitions de sculptures (Gonzales, Laurens, Ernst, Lipchitz, Duchamp-Villon, Pevsner), *on peut constater que, si le* patron du Musée national d'art moderne restait fidèle à ses choix de jeunesse (Gromaire, Rouault, Maria Blanchard, les naïfs – ceux que son ami Wilhelm Uhde, premier collectionneur du Douanier Rousseau, aimait – auxquels dans son musée *il* consacra une salle), il dessinait le profil d'une nouvelle collection, qui cherchait enfin à témoigner largement de l'art contemporain.

Contre vents et marées. Et avec ce souci constant de créer un espace de *réconciliation entre la société et la* création du XXe siècle. Car leur divorce, qui le navre, Jean Cassou le rappelle dans son introduction à *Panorama des arts plastiques contemporains* – un livre important publié en 1960, au moment où, au musée, est présentée une exposition non moins importante, « Sources du XXe siècle, les arts en Europe de 1884 à 1914 », où, pour une fois, on rassemble peinture, sculpture, architecture et mobilier.

Jean Cassou était le premier à *penser qu'un musée, justement* parce que d'« art moderne », ne devait pas rester immuable mais au contraire prendre en compte l'historicisation des courants. Les changements apportés lors de la grande mutation du Musée national d'art moderne – son transfert dans le Centre Pompidou – ne lui plurent pas. Il avait développé, lui, l'idée d'un musée *du XXe* siècle et appuyé le projet de Le Corbusier. Ce musée, comme tout musée, selon Cassou, avait besoin de bons murs et de bonnes salles ; et pas de tapis roulants ni de tubulures. D'ailleurs, en homme d'une époque dont les va*leurs s'étaient* ancrées *dans* les révolutions plastiques du début du siècle, il n'est pas sûr qu'il ait pu considérer le pop'art et autres productions d'alors comme des créations. Ce fut une de ses limites que de ne pas comprendre les nouvelles générations. *Mais qui y échappe ?*

Geneviève Breerette



Marguerite Duras et les naufragés des bancs publics

La Comédie-Française joue, au Vieux-Colombier, deux des pièces de la romancière

Le Square – le roman date de 1955 – et _Le Shaga_, de Marguerite Duras, sont mis en scène par Christian Rist. La deuxième pièce, grâce à l'excellence des comédiens, vient comme en « dessert sucré » de la première, où Jeanne Balibar et Simon Eine sont les magnifiques protagonistes d'un dialogue – de sourds – entre un homme et une femme qui ne se connaissent pas, devant le bac à sable d'un jardin public.

LE SQUARE et LE SHAGA, de Marguerite Duras. Mise en scène : Christian Rist. Avec Jeanne Balibar, Simon Eine, Catherine Hiegel, Muriel Mayette, Olivier Dautrey.
COMÉDIE-FRANCAISE – THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, 75006 Paris. Tél. : 44-39-87-00. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30. Jeudi à 19 heures. Dimanche à 16 heures. 130 F.

Une femme et un homme, qui ne se connaissent pas, lient conversation dans un jardin public devant le carré de sable réservé aux jeux des enfants. C'était, en 1955, l'un des premiers romans de Marguerite Duras, *Le Square*, et elle a bien défini la situation des deux partenaires : « *Des bonnes à tout faire, les milliers de Bretonnes qui débarquaient dans les gares de Paris. Et aussi les colporteurs des petits marchés de campagne. Le seul souci de ces gens, c'était leur survie : ne pas mourir de faim, essayer chaque soir de dormir sous un toit.* » Elle ajoute que ces sous-smicards « *n'auraient pas pu survivre à leur solitude* » s'ils n'avaient pu, « *de temps en temps, au hasard d'une rencontre, parler* ». Ainsi Marguerite Duras prémédite-t-elle les données d'un dialogue prosaïque, libre d'attaches, inéluctable, d'un pathétique soutenu dans sa simplicité. Un dialogue, si l'on peut dire, « absolu ».

Sur le banc peint en vert du square, la jeune « employée de maison » raconte la froideur de Monsieur, les silences de Madame, la charge exténuante des enfants, la tâche sordide de tenir propre la grand-mère, impotente. L'homme raconte surtout la faim, les nuits passées sur des talus. Mais ce qu'ils se disent, ce n'est pas cela. Puisqu'ils ne se parlent pas pour dire. Marguerite Duras a écrit que l'idée du *Square* lui était venue en écoutant les silences des gens assis l'un près de l'autre, dans les cafés, les gares, les squares. La femme et l'homme, sur le banc, essaient, comme ces gens, de toucher un rien d'existence.

DIALOGUES DE SOURDS

Si vous lisez *Le Square* imprimé, mis en pages, en tant que roman – on le trouve en poche, dans la collection « Folio » –, vous sentez très bien qu'ils s'écoutent sans écouter ce qu'ils se disent. D'habitude, les gens n'écoutent pas leur vis-à-vis jusqu'au dernier mot de chaque phrase. Parce qu'ils n'écoutent qu'eux-mêmes. Si les dialogues de sourds n'existaient pas, il n'y aurait pas de dialogues. La jeune femme du *Square* écoute pourtant, par moments, ce que dit l'homme, parce qu'elle est plus désemparée que lui, et puis, semble-t-il, parce qu'elle n'a pas d'enfant à elle, et n'espère pas en avoir.

Si vous regardez et écoutez maintenant *Le Square* dans un théâtre, vous sentez surtout que les deux inconnus parlent comme cela, si longtemps, dans le vide, sans en avoir l'air pour ne pas aller se tuer, ou bien parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre pour se tuer, d'ailleurs ils n'ont pas ce qu'il faut pour faire ça, ni un coin tranquille, ni de quoi acheter quelque chose. Disons qu'après avoir décroché ce semblant d'existence-pour-autrui, deux ou trois heures, cette fin de journée, ils auront moins d'idées fixes, quelque temps. D'autre part, ils ont respiré moins difficilement, le temps de ce banc dans le square. Et ils ne sont pas des mufles : ils ont pensé à ne pas peser l'un sur l'autre. C'était presque une éclaircie.

Jeanne Balibar et Simon Eine ne tentent évidemment pas de contrefaire deux personnes si proscrites. Marguerite Duras ne touche pas à la corde tragique, elle se tient trop près de l'état vrai des choses, et le jeu des comédiens ne peut pas aller vers le style, la distance, le genre. Le metteur en scène Christian Rist est très attaché, toujours, à ne pas dénaturer la voix du texte, à lui sauvegarder, à cette voix de l'auteur, la vérité et la richesse des harmoniques de ses ondes. Il a accompagné les deux acteurs dans une spontanéité consciencieuse : ce ne pourrait pas être plus juste, plus présent. Quant à avoir juché le banc et les deux protagonistes assis à l'extrémité du long bras métallique d'un engin de levage, ce doit être un de ces coups de génie, lumineux, expliquant tout, d'une connotation somptueuse, que metteurs en scène et décorateurs ne peuvent pas lâcher lorsque par malheur il leur a traversé la cafetière. Le tout est de ne pas s'attarder là-dessus. Il y a dans ce *Square*, dans l'écriture de Marguerite Duras, dans l'irradiation des deux acteurs, une qualité de cœur et une dimension créatrice qui comblent l'écoute et imposent l'attachement.

Après *Le Square*, dont le duo ne dure pas moins d'une heure quarante, et sous le coup duquel le spectateur pourrait s'en aller respirer l'incomparable air nocturne du VI[e] arrondissement, la Comédie-Française nous propose, en dessert sucré, une deuxième pièce du même auteur, *Le Shaga* : peut-être sous un préau de clinique psychiatrique, ou dans un amphithéâtre d'une Ecole de hautes études, quelqu'un se met tout à coup à émettre des phonèmes étranges, inventés. Deux témoins en sont pris de court, et essaient de s'y accoutumer, par gentillesse, puis par jeu.

C'est une œuvre difficile, entre fantaisie pure et forage souterrain. L'erreur est peut-être de vouloir l'imposer à des auditeurs que *Le Square*, malgré son grand intérêt, a mis déjà sur les genoux. Mais les trois comédiens, Catherine Hiégel (la « *shagateuse* »), Muriel Mayette et Olivier Dautrey, y vont franc jeu, surpris, gais, animés, illuminés même, irrésistibles petits soldats.

Michel Cournot

La jeune Ouzbèke Monâjât Yultchieva chante l'Asie centrale

MONÂJÂT YULTCHIEVA : Théâtre de la Ville, à Paris. Concert unique. Concert, le 30 mars, au théâtre municipal de Valence (Drôme).

Ainsi ils étaient russes, soviétiques plutôt – une appellation pratique imposée par la rue pour désigner l'ensemble des ressortissants au-delà du rideau de fer. Pouvaient-ils être Soviétiques, ces trois petits hommes d'allure ronde, qui ont débarqué sur la scène du Théâtre de la ville, vêtus de tuniques multicolores et de bonnets plats avec leurs instruments de facture ancienne et fruste. On en douterait si n'apparaissaient, sous les broderies, quelques bas de pantalon d'un gris réaliste et l'ombre de chaussures marrons de fabrication collective. La République d'Ouzbékistan est jeune, elle est née en septembre 1991, mais la « dérussification » intensive à laquelle ses dirigeants la soumettent a mis à nu les appartenances géoculturelles d'un pays islamique qui a pour frontière l'Afghanistan et regarde vers la Chine.

Pour les amateurs de musiques traditionnelles, le retour des Républiques soviétiques à la vie indépendante fut pain béni. Dès la fin des années 80, on a pu découvrir quelques-unes des plus belles voix du moment, tel le chanteur azéri Alem Kassimov, et un art raffiné du *mâqâm* – le motif, le cycle, qu'en Inde on appellerait *ragâ* –, traité ici sur le mode de la chevauchée épique. C'est dans ce paysage bouleversé par les bourrasques iraniennes et par la lutte du capitalisme contre le collectivisme qu'est arrivée la chanteuse ouzbek Monâjât Yultchieva, née en 1960 dans un kolkhose de production de coton de l'extrême Est du pays.

Monâjât (« supplique », en ouzbek, un prénom prédestiné) Yultchieva a tout pour devenir une star. Découverte à Tachkent, capitale de la jeune République, où elle est vedette nationale, la chanteuse fut l'invitée l'an passé du Théâtre du Rond-Point pour un concert d'essai demeuré confidentiel. Lundi 27 mars, elle donnait en compagnie de trois musiciens d'une grande virtuosité – Shawqat Mirzaev, son mentor, au luth *rabab*, Ahmad Jân Dâdâev à la vièle *ghijak*, Timur Mahmudov au cymbalum *chang* et au tambour *dâyera* – son premier concert international où elle est apparue dans une robe violette brodée d'or.

SOUFISME

Monâjât Yultchieva, pilier de tranquillité, marée d'émotions, a une façon impérative d'embrasser la salle de son chant comme si elle lui appartenait déjà. La voix est superbe, douée d'une amplitude peu commune, de l'aigu un peu nasillard, commun aux confins de l'Asie centrale, à la profondeur du vibrato et des graves qu'elle a su inventer.

« *Regard noir, pénètre-moi, deviens prunelle, installe-toi dans le noir de mes yeux, comme les hommes* » : princesse aux yeux bridés et aux cheveux tombants jusqu'aux reins, Monâjât pousse le soufisme dans ses retranchements les plus charnels, avec la retenue qui sied à cette région du monde. A la limite de la diphonie, accompagnée dans ses sinuosités par la vièle, entraînée par le subtil égrenement des notes du *rabâb*, la voix s'envole loin. L'art de Monâjât, parfois encore académique, n'a sûrement pas atteint son plus haut degré de flamboyance. A preuve, un étrange ballet mené avec une simple assiette, servant à moduler l'écho de la voix, pousse la chanteuse vers des champs vertigineux, l'oblige à réingurgiter son souffle, et à vaincre les invisibles génies du bien et du mal.

Véronique Mortaigne

★ **Album : *Maquam d'Asie centrale*, 1 CD Ocora C560060. Distribué par Harmonia Mundi.**

DANS LES THÉÂTRES

INACCESSIBLES AMOURS
de Paul Emond. Mise en scène : Abbès Zahmani. Avec Jacques Bonnaffé, Aladin Reibel, Karin Viard et Frédéric Steenbrink (pianiste). Théâtre ouvert, jardin d'hiver, Cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18[e]. M[o] Blanche. Tél. : 42-62-59-49. Du mardi au vendredi à 20 h 30 ; samedi 16 heures et 20 h 30. De 50 à 100 F. Jusqu'au 14 avril.
La pièce dure une heure trente. Elle pourrait tenir en vingt minutes : *Inaccessibles amours* est un sketch au goût de café rallongé. Pas désagréable, peu stimulant. Une histoire de ressassement : accroché à sa bouteille de bière, dans un rade du bord de la mer du Nord, Caracala (Jacques Bonnaffé) engage avec la serveuse (Karin Viard) une conversation houleuse, où il est beaucoup question de sa mère. Dans ce décor (Michel Coquet) de carte postale, la mise en scène d'Abbès Zahmani joue le réalisme qui verserait dans le tragique. En vain. Si l'on est content d'entendre un pianiste (Frédéric Steenbrink) jouer des chansons tristes et de voir Jacques Bonnaffé tituber avec talent, si l'on s'amuse de l'irruption énervée d'un autre client imbibé (Aladin Reibel), on se lasse vite de la morale de l'auteur, qui ne cesse de répéter qu'« *on est toujours seul* ». C'est gentil de nous le rappeler – au cas où on l'aurait oublié.
B. S.

SA MAISON D'ÉTÉ
de Jane Bowles. Mise en scène : Robert Cantarella. Avec Florence Giorgetti, Judith Henry, Christophe Brault, Maia Simon, Hélène Foubert... Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20[e]. M[o] Gambetta. Tél. : 44-62-52-52. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. De 100 à 150 F. Jusqu'au 16 avril.
La comédienne Florence Giorgetti et le metteur en scène Robert Cantarella ont mis quatre ans pour obtenir les droits de l'unique pièce de Jane Bowles, *Sa maison d'été*. S'ils ont tant attendu, c'est qu'ils tenaient à leur projet. Pourquoi le défendent-ils si mal sur le plateau ? La pièce a un beau sujet – les relations mère-fille. Son écriture faussement naturelle la rend fantasque, ombrée, odorante. Son aspect appliqué lui confère quelque chose d'attachant. Mais là où il faudrait jouer sur la demi-teinte ironique, Robert Cantarella fait dans le gros trait. Tout se passe comme si sa mise en scène voulait faire de la laideur une esthétique. Elle échoue, et verse dans la grossièreté. Dommage : Gertrude Eastman Cuevas (la mère) est un personnage pour Florence Giorgetti, magnifique comédienne.
B. S.

ANATOLE
d'Arthur Schnitzler. Mise en scène : Louis Do de Lencquesaing. Avec Muriel Amat, Cécile Bouillot, Nathalie Boutefeu, Emmanuelle Devos, Pierre Diot, Pierre Gerbaux, Denis Podalydès. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11[e]. M[o] Bastille. Tél. : 43-57-42-14. Du mardi au samedi à 19 h 30 ; dimanche à 15 h 30. De 55 à 100 F. Jusqu'au 2 avril.
Glissons sur la lourdeur des panneaux mobiles du décor. Le charme du spectacle la met au rang des accessoires. Voilà enfin Arthur Schnitzler traité non en peintre freudien de la société viennoise de la fin du siècle dernier, mais en promeneur amusé de son temps. Il est vrai que Louis Do de Lencquesaing a choisi quatre des sept pièces de jeunesse qui constituent le cycle d'*Anatole*. Arthur Schnitzler avait vingt-six ans quand il les écrivit, l'air de Vienne était comme du champagne, et le théâtre une distraction. D'une maîtresse qu'il jalouse à une femme qu'il séduit, d'une actrice qu'il quitte à une jeune fille qu'il épouse, Anatole apprend l'amour, cigare aux lèvres.
Louis Do de Lencquesaing a le grand mérite de s'amuser de cette ronde des cœurs. C'est Denis Podalydès, le frère de Bruno Podalydès – réalisateur de *Versailles rive-gauche* – qui joue Anatole. On retrouve dans le spectacle la distance réjouissante du film. Allons, allons, tout cela n'est pas bien grave, semblent nous dire les comédiens. Et ils nous le disent avec un talent si charmant (Nathalie Boutefeu est exceptionnelle) qu'on les quitte presque avec regret : l'absence de prétention est rare au théâtre.
B. S.

LE BONHEUR DES AUTRES
de Michaël Frayn. Adaptation : Jean-Marie Besset. Mise en scène : Jean-Luc Moreau. Avec Marie-Christine Barrault, Claire Nadeau, Patrice Kerbrat, Jean-Luc Moreau. Théâtre Fontaine, 10, rue Fontaine, 9[e]. M[o] Pigalle. Tél. : 48-74-74-40. Du mardi au samedi à 21 heures ; dimanche à 15 h 30. De 120 à 240 F. Sans limitation de date.
Contrairement à nombre de pièces d'outre-Manche, ce *Bonheur des autres* de Michaël Frayn (né en 1933) a des atouts pour réussir son passage sur le continent. Les protagonistes sont deux couples dont l'amitié se délite : un architecte actif (Jean-Luc Moreau) et son épouse qui le seconde énergiquement (Marie-Christine Barrault), un journaliste sardonique (Patrice Kerbrat) et son épouse éteinte (Claire Nadeau). Dix ans après la rupture de leur amitié, ils revivent l'année où tout a basculé.
Michaël Frayn joue du va-et-vient entre les interprétations des uns et des autres, avec une jolie méchanceté. On se laisse prendre au jeu quand le couple Nadeau-Kerbrat est en scène. Les deux comédiens ont trouvé la juste mesure dans leur jeu. Ce n'est pas le cas de Marie-Christine Barrault ni de Jean-Luc Moreau. A chercher l'effet, ils restent dans l'anecdotique.
B. S.

La mort de René Allio, cinéaste rebelle à tous les conformismes

Le réalisateur de « La Vieille Dame indigne » est décédé lundi 27 mars à Paris, après une longue maladie, à l'âge de soixante et onze ans

AU CINÉASTE de *L'Une et l'autre* (1967), des *Camisards* (1970), de *Rude journée pour la reine* (1973) et d'*Un médecin des Lumières*, qu'il réalisa pour la télévision en 1987, il n'aura manqué que le succès public, rencontré seulement avec son premier film, *La Vieille Dame indigne* (1965). Mais si cette injustice l'empêcha de mener à bien certains projets, si elle lui a interdit d'accéder à la reconnaissance qu'il méritait, elle ne le découragea pas de toujours entreprendre, innover, chercher et, souvent, de trouver. Sans doute parce que, comme il l'écrivit dans ses *Carnets*, publiés en 1991 : « *On n'est pas un artiste parce qu'on l'a d'abord choisi. On l'est comme on a une maladie... C'est comme un amour qui vous dévore, dont on sait qu'il vous détruira peut-être et qu'en même temps on défend à tout prix.* » Cet amour était né à Marseille, où lui-même avait vu le jour en 1924, et l'avait d'abord dirigé vers la peinture. La fréquentation des grands peintres, dont il lit la correspondance et étudie la vie autant qu'il analyse leurs œuvres, lui permet de se forger de l'artiste et de sa place dans le monde une conception qui ne variera plus guère, faite d'exigence, de conscience des difficultés rencontrées pour imposer toute forme créatrice. Exposant lui-même à plusieurs reprises à Paris, entre 1957 et 1962, il s'est consacré en parallèle au théâtre, où il a débuté en 1948, au théâtre du Gymnase à Marseille, en créant décors et costumes pour *La Route au tabac*. En 1950, il « monte » à Paris et devient notamment, à partir de 1957 et de *Paolo Paoli*, d'Arthur Adamov, le scénographe attitré de Roger Planchon. En 1961, lorsque Planchon met en scène *Les Ames mortes*, adapté de Gogol par Adamov, Allio réalise des dessins animés de deux minutes, qui sont projetés entre les tableaux. Peinture, théâtre, cinéma, les trois éléments nourriciers sont en place.

PASSION DES PETITES GENS

Après avoir réalisé un court métrage (*La Meule*, 1963), il porte à l'écran la nouvelle de Bertolt Brecht *Histoire d'almanach* et livre ainsi ce tonique et réjouissant réquisitoire contre tous les conformismes qu'est *La Vieille Dame indigne*. Dans le rôle d'une femme âgée qui, à la mort de son mari, choisit de se comporter à l'inverse de ce que ses proches et la société tout entière attendent d'elle, la grande Sylvie livre une composition éblouissante, à la mesure d'un film qui exprime cette passion pour les petites gens qui avait déjà conduit le futur cinéaste à s'intéresser avant tout aux peintres du quotidien (Chardin était un de ses préférés), dont il partageait notamment l'extrême attention aux objets.

L'Une et l'autre (1967) poursuit et développe la réflexion abordée avec ce premier film, à travers le portrait d'une femme (Malka Ribowska) qu'une vie morne conduit à endosser la personnalité de sa sœur : la peinture sociale trouve ici son prolongement dans une variation sur le thème du double et le piège des apparences, dont le cinéaste reprendra le principe dans *Rude journée pour la reine* (1973), avec Simone Signoret dans le rôle d'une femme de ménage qui transpose ses soucis familiaux dans l'univers des romans-photos. Entre-temps, il avait livré avec *Pierre et Paul* (1969), une saisissante chronique de l'aliénation mentale telle que la société de consommation l'entretient et à laquelle un choc psychologique peut donner une dimension tragique. Entre-temps également, René Allio s'était tourné vers l'Histoire, dont il désignait l'étude comme une des raisons premières pour lesquelles il était devenu cinéaste et qui lui offrait de s'intéresser ouvertement au passé et à ses traces.

RETROUVAILLES

Ecrits en collaboration avec le dramaturge et metteur en scène de théâtre Jean Jourdheuil, *Les Camisards* (réalisé en 1970, mais distribué seulement en 1972), qui retrace la résistance et l'écrasement des protestants cévenols après la révocation de l'édit de Nantes, et *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère* (1976), inspiré du récit fait par un jeune paysan normand de ses crimes (commis en 1835), et de l'analyse qu'en avait tirée Michel Foucault, constituent deux passionnantes mises en perspective de l'Histoire. Avec le premier, René Allio démontre qu'un cinéma historique peut s'épanouir en marge des coûteuses reconstitutions d'époque et affirme sa volonté de créer loin de Paris et de parler du monde rural, après avoir exploré la banlieue parisienne. Dans le second, il met à nu, avec une rigueur héritée pour une large part du théâtre, les mécanismes par lesquels les pouvoirs déterminent et condamnent les individus. L'originalité de sa technique de narration, qui repose moins sur le flux du récit que sur la juxtaposition de tableaux (au sens pictural) ou de scènes (au sens théâtral), est ici portée à son point de perfection. Mais l'austérité de *Moi, Pierre Rivière* l'empêche de connaître le succès.

Quatre ans plus tard, il réalise *Retour à Marseille* (1980), qui marque ses retrouvailles avec sa ville, où il crée la même année le Centre méditerranéen de création cinématographique. Il ne tournera ensuite plus que deux films pour le cinéma, *Le Matelot 512* (1984) et *Transit* (1990), d'après le roman d'Anna Seghers, mais travaillera pour la télévision, notamment avec *Le Médecin des Lumières* (1988), superbe film de quatre heures, « *écrit comme un roman* [également avec Jean Jourdheuil], *en pensant au cinéma* » et qui retrace la vie d'un jeune médecin de campagne en 1775.

En 1994, Arte avait confié à René Allio le soin d'organiser une soirée consacrée à Marseille. A cette occasion, il avait réalisé un portrait de sa ville, s'effaçant derrière les images, derrière ceux auxquels il donnait la parole. On le savait malade depuis plusieurs années, lui-même s'étant ouvert de cette épreuve dans ses *Carnets*, où l'on relève cette phrase, qui définit ce que fut cet homme chaleureux et simple, cinéaste exigeant et rare : « *La vie est dure, mais il n'y a qu'une façon de répondre à ses coups, avec encore plus de vie.* »

Pascal Mérigeau

Jonathan Harvey : de l'Ircam aux cathédrales britanniques

Lyon rend hommage à l'un des chefs de file de l'école anglaise

Aux côtés de pièces instrumentales faisant souvent appel à l'électronique, le Britannique Jonathan Harvey, né en 1939, écrit des motets qu'il destine en général aux chœurs d'enfants : la musique est simple, émouvante. Elle est donnée en première audition française, à Lyon, dans le cadre du festival Musiques en scène.

FESTIVAL MUSIQUES EN SCÈNE (Lyon) jusqu'au 1er avril. Prochain concert : 28 mars à 21 heures, « L'Homme à la caméra », Pierre Henry, Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, 69600 Oullins. Rens. : 78-30-09-20.

LYON
de notre envoyé spécial

Le festival lyonnais Musiques en scène a des vertus apéritives. La quatrième édition, concoctée par les animateurs du Grame, est avenante et variée : installations sonores, groupes peu connus (les Temps modernes, Ensemble orchestral contemporain, le Concert impromptu), jeunes interprètes, films accompagnés de musique en temps réel, collusions hardies (Poulenc et Heiner Goebbels !). Et deux hommages, au Britannique Jonathan Harvey (né en 1939) et au Marocain Ahmed Essyad (né en 1938). Si ce dernier est souvent joué en France (le festival Musica de Strasbourg avait programmé, en automne 1994, dix-huit de ses pièces), Jonathan Harvey est relativement peu connu, en dépit de son travail à l'Ircam où, depuis 1980, il a réalisé plusieurs pièces faisant appel à l'électronique.

L'école britannique se divise en deux camps esthétiques assez opposés : d'une part, Harrison Birtwistle, Brian Ferneyhough ou James Dillon écrivent une musique complexe, profuse et résolument atonale ; de l'autre, George Benjamin, Oliver Knussen et leur aîné Jonathan Harvey sont concernés par une musique plus harmonique, à l'occasion consonante. Mais leur langage n'est pas plus « simple » : la dernière pièce d'orchestre de George Benjamin, *Sudden Time* (*Le Monde* du 10 août 1994), a montré que le plus doué de la jeune génération était capable de déployer une riche polyphonie, claire et complexe à la fois.

En 1966, Harvey rencontre Stockhausen à Darmstadt. C'est un choc. Vingt ans plus tard, invité à travailler à l'Ircam, il entre en contact avec les musiciens de l'école dite « spectrale », plus attachés à la matière sonore qu'à la combinatoire post-sérielle. Surtout, Harvey est britannique, c'est-à-dire concerné par la pratique musicale quotidienne. Enfant, il fut choriste ; son fils fut également *treble* dans le Chœur de la cathédrale de Winchester. Et c'est tout naturellement qu'il écrit, depuis près de trente ans, des pièces pour les maîtrises. En cela Harvey est bien le descendant de Benjamin Britten qui sut offrir à ces mêmes chœurs d'enfants des musiques exigentes et de haute qualité.

Le programme donné à Lyon samedi 25 mars par la Joyful Company of Singers était passionnant : cinq motets de Harvey entrelardés de pièces de Byrd, Tomkins, Purcell et Britten. On est stupéfait d'apprendre que les trente-deux chanteurs sont amateurs. Le chef, Peter Broadbent, leur donne le ton, sans l'aide d'un diapason, et les chanteurs attaquent avec une homogénéité et une cohésion parfaites. On avouera connaître peu de chœurs professionnels français capables de rivaliser. Certes les voix isolées ont des qualités diverses, mais dès que les tutti ou les unissons de pupitres sont mis en valeur, le sens du *blending* (« mélange ») – qualité typiquement britannique – prédomine.

Si le motet *I love the Lord* (1976) est d'une relative simplicité, *Forms of Emptiness* (1986) exige un chœur à la technique aguerrie. Divisés en trois groupes, les chanteurs superposent des couches sonores où transparaissent des citations palestriniennes. Quelques sections aléatoires simulent un désordre contrôlé (effets de masses, bribes de paroles) tandis qu'une voix dit un texte hermétique mais beau du poète américain E. E. Cummings. Deux basses chantent un « la » grave, à la manière des chanteurs tibétains, et font entendre des harmoniques flûtées parfois doublées par les voix de femmes en bouche fermée.

Malgré la multiplicité des « effets », Harvey livre une pièce mystérieuse et prenante. Dans *Come Holy Ghost* (1984) et *Sobre un extasis de alta contemplacion* (1975, sur un texte de saint Jean de la Croix), les voix sont amenées à parler, à simuler des bruits de foule, des sons de cloches (un repère prédominant dans l'œuvre de Harvey) et même, comme chez Ligeti, les sons « dégonflés » d'un orgue dont on a éteint la soufflerie. On restera moins convaincu par *Lauds* (1987), pour chœur et violoncelle, œuvre trop dicursive pour laisser sonner la polyphonie.

On ne manquera pas le concert du jeudi 30 mars au programme duquel figure *Mortuos plango, vivos voco* (1980) pour sons concrets traités par ordinateur. En mêlant à ceux de la grande cloche de la cathédrale de Winchester la voix de soprano de son jeune fils, Harvey a accompli le travail le plus émouvant dans le cadre trop souvent ennuyeux de la musique électronique.

Renaud Machart

★ A écouter : Jonathan Harvey, Œuvres pour chœur *a cappella* par la Joyful Company of Singers, Peter Broadbent (direction), 1 CD ASV CD DCA 917 (distribué par Disques Concord). A paraître en avril.

Peter Grimes, le Wozzeck anglais, sort des ténèbres

Le Théâtre du Châtelet accueille le premier grand opéra de Britten

Alfred Dresen, qui connaît bien ce théâtre pour y avoir monté *Lulu* et *Eugène Onéguine*, signe une mise en scène limpide du plus populaire des opéras britanniques. Trop limpide peut-être : le personnage central, interprété par Thomas Moser, perd de ses ombres intérieures.

PETER GRIMES, de Benjamin Britten. Mise en scène : Alfred Dresen. Décors : Mathias Fischer-Dieskau. Avec Thomas Moser, Nancy Gustafson, Gregory Yurisich, Anne Collins, Yvonne Barclay, Sarah Pring, Ian Thompson... Orchestre Philharmonia, Jeffrey Tate (direction). THÉÂTRE DU CHÂTELET, 2, rue Edouard-Colonne, métro Châtelet. Tél. : 40-29-29-40. Prochaines représentations les 28, 30 mars et 4 avril, 19 h 30, le 2 avril, 17 heures. De 70 F à 530 F.

On sort de *Peter Grimes* en chantant. Non que l'opéra de Benjamin Britten soit précisément gai. Mais le chœur final, entonné par les marins et leurs femmes, est solidement campé sur l'accord parfait. C'est l'un de ces airs qui vous trottent dans la tête. Pourtant, le compositeur anglais l'a assorti d'un petit motif parallèle, un arpège dégoulinant et frais, fort éloigné du chœur consensuel par son timbre et son caractère modal – on peut y entendre un bruit de vague caressant des cailloux, l'action se passe au bord de la mer, sur la côte est de l'Angleterre. On peut aussi penser que l'introduction de ce corps étranger dans le bel accord de la communauté est la signature de l'artiste. Le thème de *Peter Grimes* est la marginalité.

Quelle marginalité ? A quelle distance exacte de la singularité affirmée et de la révolte dangereuse ? On a beaucoup glosé sur les échos, dans le livret, de la biographie de l'auteur. Pacifiste, il quitta la Grande-Bretagne en 1941 pour les Etats-Unis. Il le fit en compagnie du ténor Peter Pears.

Complice intellectuel, interprète d'élection, Pears partagea sa vie et eut notamment de l'influence sur la gestation de *Peter Grimes*. Tombé sur un article d'E. M. Forster (le romancier de *Maurice* écrira dix ans plus tard, pour eux deux, le livret de *Billy Budd*), Britten découvre le poète George Crabbe et lit *The Borough*, chronique villageoise du tout début du XIXe siècle, centrée sur le personnage d'un truand doublé d'un criminel. Peter Grimes est rejeté par son entourage non seulement parce qu'il tue les apprentis que lui vend un orphelinat, mais parce qu'il est un individu méprisable.

Revenus à Londres en 1942, Pears et Britten obtiennent la commande du chef d'orchestre américain Serge Koussevitsky pour un projet de livret radicalement différent. Les petits garçons y disparaissent par accident. Leur mort n'est qu'un prétexte au rejet du héros par l'ensemble d'un village hypocrite, cancanier et pudibond. Acharné à prendre sa revanche, Grimes cherche une respectabilité par l'argent tout en méprisant ce qui l'y pousse, toujours violent et prêt à la revanche. Ce perdant est aimable. Il aime l'institutrice du village, la douce Ellen, qui le protège et croit à son rachat social.

Tout cela serait un peu gnangnan si le librettiste (Montagu Slater, au final) n'avait pris soin de garder des zones d'ombre autour de ce nouveau Wozzeck. Britten et Pears étaient bien trop intelligents pour laisser penser que la marginalité est à sens unique. Une mise en scène de Willy Decker, récemment vue au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, donnait d'ailleurs une épaisseur presque monstrueuse au personnage de Grimes, sorte d'Elephant Man martyrisé et martyrisant ceux qu'il aime pour leur faiblesse – femmes ou enfants. Le personnage était, il est vrai, incarné par William Cochran. Voix de ténor héroïque encore relativement légère mais physique de poids lourd. Au premier coup d'œil, le personnage était ambivalent.

Thomas Moser – empereur play-boy dans *La Femme sans ombre* de Richard Strauss – aurait bien du mal à jouer les Charles Laughton. Sa voix de ténor héroïque est sensible, expressive, douloureusement forcée à la fin, comme l'impose l'écriture torturée de la scène de la folie. Mais c'est une voix sans singularité. Il n'est pas sûr que Britten eût approuvé la distribution bruxelloise. Il n'est pas douteux qu'il souhaitait pour son héros un interprète hors du commun. C'est Pears lui-même qui chanta *Peter Grimes* lors de la création. Pears avec ses aigus clairs comme le diamant, sa voix d'évangéliste et son physique d'adolescent monté en graine. Tant de pureté, dans un tel livret, devait avoir quelque chose d'inquiétant.

Alfred Dresen dit bien (dans le journal du Châtelet), que *Peter Grimes* est l'opéra du conformisme et de la haine. Mais il signe une mise en scène au premier degré. Principalement quand il montre la communauté villageoise, plutôt paisible et presque sympathique. Heureusement que Britten s'est employé à caricaturer d'un trait de plume les personnages négatifs, l'avocat Swallow et son thème boiteux, la rentière et ses vocalises hystériques, le méthodiste Bob Boles, toujours énervé et dissonant. La ligne vocale allouée à Ellen est en revanche harmonieuse et calme. Ce rôle magnifique trouve en la soprano britannique Nancy Gustafson le talent, la grâce et le chic qu'il mérite.

Dès son premier grand opéra, Britten était un magicien de l'orchestration. Pas une scène de *Peter Grimes* qui ne superpose plusieurs plans de réalité, qui ne dégage des odeurs iodées. Ici se marient les chansons de la vieille Angleterre à des rythmes infiniment superposés. Ailleurs, la mort s'annonce sur les deux notes d'une sirène de brume. Jeffrey Tate, au pupitre de ses compatriotes de l'Orchestre Philharmonia, fait frissonner toutes les couleurs, toutes les odeurs de cette belle nature instrumentale. Avec un peu trop de véhémence, peut-être, dans les interludes. Mais la fosse du Châtelet est si sonore !

Anne Rey

Les voix du marginal

Peter Pears est mort en 1986, dix ans après Benjamin Britten. Tous deux avaient enregistré en 1956 la version de *Peter Grimes* qui reste une référence, même si la direction granitique du compositeur, en discordance avec le timbre angélique du ténor, ajoute à l'ambiguïté de l'ouvrage (Decca). Un autre chef britannique, Colin Davis, dirigeait en 1978 un enregistrement plus « terrestre » ou, plutôt, maritime avec, dans le rôle-titre, une très grande pointure de l'opéra romantique, le Canadien Jon Vickers. Grimes changeait de stature, l'orchestration de Britten était traitée de façon plus dramatique (Philips, supprimé). En 1993, un chef non britannique, technicien hors pair, obtenait des mêmes chœurs et du même orchestre de Covent Garden les nuances les plus subtiles, vraiment miraculeuses, à la tête d'une distribution dominée par l'Ellen de Felicity Lott. Le rôle de Grimes y est confié à Anthony Rolfe-Johnson : timbre viril, légèreté des aigus, un compromis idéal. (2 CD Philips).





Théâtre et technologies à Maubeuge

La sixième édition du MIT allie scène, informatique et télématique



À L'IMAGE de son directeur-fondateur, Didier Fusiller, le MIT – Maubeuge international théâtre – est un festival résolument ouvert sur le monde, parfois brouillon, toujours enthousiaste. Ce printemps, il accueille des troupes qui s'essayent au mariage (au mirage ?) de la scène et des nouvelles technologies. Outre la célèbre compagnie catalane La Fura dels Baus, qui présente *Magnus Theatrum Mundi*, on y verra Dumb Type, une troupe nippone à la réputation ravageuse, les Danois de Hotel pro forma, qui donneront *Operation : Orfeo*, opéra en partie composé par John Cage, Paul Sermon, un Britannique qui travaille sur la télématique, ou Gerfried Stocker, un Autrichien qui mêle scène et informatique.

★ **Maubeuge international théâtre. Théâtre du Manège, rue Gustave-Sculfort, 59 - Maubeuge. Du 29 mars au 8 avril. Renseignements, tél. : (16) 27-65-65-40.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Lee Scratch Perry et Mad Professor
Le maître – Lee Scratch Perry – et l'élève – Mad Professor – restent deux des plus grands alchimistes du dub, cette version expérimentale du reggae. Les jeunes fans de Portishead ou Massive Attack seront avisés d'aller écouter ces pionniers toujours verts.
Elysée-Montmartre, 72, bd Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 heures, le 28. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac.

Echobelly
L'énergie un peu primaire des musiciens qui l'accompagnent n'empêche pas la jolie Sonya d'emballer les chansons d'Echobelly. Le contraste entre le lyrisme engagé de sa voix de tête, ses mélodies acidulées et la brutalité de l'instrumentation provoque quelques bons moments de power pop britannique.
L'Erotika, 62, bd de Clichy, Paris 18e. Mo Blanche. 23 heures, le 28. Tél. : 42-59-79-60. Location Fnac. 100 F.

Alain Bashung
Personnalité en marge du rock et de la chanson, Alain Bashung n'hésite pas à dérouter. Aux titres accessibles et radiophoniques d'*Osez Joséphine* ont ainsi succédé les énigmes poétiques et musicales de *Chatterton*, disque complété aujourd'hui par des concerts d'une fascinante froideur.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 28. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 172 F.

Terezin
A Montbéliard, où ils dirigent le Centre d'art et de plaisanterie, Hervée de Lafond et Jacques Livchine laissent de côté les facéties pour mettre en scène un spectacle sur le camp de concentration de Terezin. *« Longtemps, j'avais oublié que mon père était resté fidèle à Pétain »*, dit Hervée de Lafond. *« Longtemps, j'avais volontairement oublié que mon père avait été interné à Drancy »*, dit Jacques Livchine. Ils sont allés à Terezin. Ils se sont souvenus.
Centre d'art et de plaisanterie, 54, rue Clemenceau, 25 - Montbéliard. Tél. : 81-91-26-39. A 19 heures, le 29 ; à 17 heures, le 2 ; à 20 h 30, les autres jours. De 50 à 90 F. Jusqu'au 3 avril.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

A dimanche !
de Myriam Tanant, mise en scène de Jean-Claude Penchenat, avec Arnaud Apprédéris, Fabrice Cals, Raymonde Heudeline, Marion Maret, Françoise Miquélis, Geneviève Rey-Penchenat, Hélène Philippe, Marc Schapira, Michel Toty et Benoît Urbain.
Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. A partir du 31 mars. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 45 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 64-96-63-67. Durée : 2 heures. De 45 à 100 F. Jusqu'au 14 avril.*

Cat and Mouse (en anglais)
de Gregory Motton, mise en scène de Gregory Motton et Ramin Gray, avec Kevin McMonagle, Tony Rohr, Penelope Dimond et Patrick Bridgman.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. A partir du 1er avril. Tous les jours, sauf jeudi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 30 à 70 F. Jusqu'au 23 avril.

L'Ecclésiaste
avec Sami Frey et Sonia Wieder-Atherton, Hélène Audinat, Hélène Dautry et David Harlé (violoncellistes).
Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Les 4, 5, 6, 7 et 8 avril, à 21 heures ; le 9, à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 15. De 60 à 130 F. Jusqu'au 9 avril.

SÉLECTION

Ambulance
de Gregory Motton, mise en scène d'Antoine Caubet, avec Claire Aveline, Gaël Baron, Cécile Cholet, Nicole Dogué, Frédéric Fisbach, Elisabeth Moreau, Thierry Paret et Jacek Maka.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 h 50. De 60 à 110 F. Jusqu'au 15 avril.*

Amphitryon
de Heinrich von Kleist, d'après Molière, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes, Mohamed Rouabhi, Daniel Znyk et Lisa Erbès (violoncelle) et Pascal Robault (alto).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 70 à 150 F. Jusqu'au 9 avril.*

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi ou Michel Blanc (à partir du 4 avril), Fabrice Luchini et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Le Baladin du monde occidental
de John Millington Singe, mise en scène d'André Engel, avec Jean Badin, Claude Evrard, Jean-Pierre Lorit, Charlie Nelson, Nada Strancar, Elizabeth Vitali, Serge Merlin, Jean-Christophe Quenon, Juliette Croizat, Julie Dumas et Karen Oubraham.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 15. De 30 à 170 F. Jusqu'au 30 avril.

La Bonne Ame du Se-Tchouan
de Bertolt Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Olivier Cruveiller, Martine Sarcey, Romain Weingarten, Roger Souza, Guy Perrot, Sylvie Herbert, Gérard Chaillou, Jacques Pieiller, Anne Kreis, Isabelle Carré-Goethals, Fernando Becerril, Daniel Langlet, Christian Drillaud, Sophie Bouilloux, Pascal Nawojski, Christian Ruché et Marianne Lewandowski.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 90 et 140 F. Jusqu'au 8 avril.*

Coeur ardent
d'Alexandre Nikolaïevitch Ostrovski, mise en scène de Bernard Sobel, avec Roland Amstutz, Agnieszka Kumor, Sandrine Attard, Gérard Watkins, Denis Lavant, Benoît Giros, Alain Mac Moy, Philippe Faure, Jean-François Lapalus, Lou Castel, Thierry Nibelle, Christian Aufauvre et Pierre Blot.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 3 heures. 110 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Entretiens avec Pierre Corneille
de Brigitte Jaques et Jacqueline Lichtenstein, d'après Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec François Regnault et Emmanuel Demarcy-Mota.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les vendredi et samedi, à 18 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 10. 70 F et 120 F. Jusqu'au 15 avril.*

Faisons un rêve
de Sacha Guitry, mise en scène de Francis Huster, avec Francis Huster, Cristiana Réali, Jacques Spiesser et Yves Le Moign'.
Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 2 heures. De 60 à 230 F. Jusqu'au 30 juin.*

Inaccessibles Amours
de Paul Emond, mise en scène d'Abbès Zahmani, avec Jacques Bonnaffé, Aladin Reibel, Karin Viard et Frédéric C. Steenbrink (pianiste).
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mo Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. De 60 à 100 F. Jusqu'au 14 avril.*

Intrigue et Amour
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Roland Bertin ou Jean Dautremay, Alberte Aveline, Catherine Sauval ou Isabelle Gardien, Jean-Luc Bideau, Andrzej Seweryn, Sylvia Bergé, Eric Frey, Cécile Brune, Thibault de Montalembert et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 29 mars, samedi 1er, mercredi 5, samedi 8 avril, à 14 h 30 et 20 h 30 ; les jeudi 30 mars, lundi 3, jeudi 6, lundi 10 avril, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 à 170 F. Jusqu'au 15 mai.

Les Lois fondamentales de la stupidité humaine
de Carlo-Maria Cipolla, mise en scène de Thierry Bedard, avec Sophie Edmond, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Sylvie Jobert, Marc Chevillon, Raphaël Hornung et Catherine Pavet (pianiste).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le mercredi, à 19 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 20. De 65 à 135 F. Jusqu'au 15 avril.*

Lumières I-Près des ruines
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les jeudi 30, vendredi 31 mars, mardi 4, mercredi 5, samedi 8 avril, à 20 heures ; le dimanche 9, à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 4 heures. 95 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Lumières II-Sous les arbres
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les mercredi 29 mars, samedi 1er, jeudi 6, vendredi 7, mardi 11 avril, à 21 heures ; le dimanche 2 avril, à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 45. 95 F et 130 F. Jusqu'au 12 avril.*

Mère Courage
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Katharina Thalbach, Bernard Ballet, Jacques Boudet, Jean-Pierre Bagot, François Borysse, Alain Frérot, Isabelle Gomez, Kathie Kriegel, Pierre Laplace, Robert Lucibello, Patrick Rocca, Laurent Schilling, Georges Ser, Nicki von Tempelhoff, Anna Thalbach et Benjamin Utzerath.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 20 mai.*

Meurtre dans la cathédrale
de Thomas Stearns Eliot, mise en scène de Laurent Terzieff et Raymond Hermantier, avec Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Gérard Darrieu, Olivier Brunhes, Patrick Bonnel, Raymond Hermantier, Marc Eyraud, Michel Chaigneau, Michel Buquet, Pascale de Boysson, Bernadette Le Saché, Francine Walter, Marie Sauvaneix et Caroline Lallau.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18e. Mo Anvers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 50. De 50 à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

La Musica, deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 à 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Sa maison d'été
de Jane Bowles, mise en scène de Robert Cantarella, avec Romain Bonnin, Christophe Brault, Céline Chéenne, Sophie Delage, Hélène Foubert, Florence Giorgetti, Chantal Garrigues, Judith Henry, Patricia Jeanneau, Maïa Simon, Nathalie Vidal et Marc Delhaye, Eric Jaucquin et Laurent Rivière (musiciens).
Théâtre national de la colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 30. De 100 à 150 F. Jusqu'au 16 avril.*

Le Square ; Le Shaga
de Marguerite Duras, mise en scène de Christian Rist, avec Simon Eine, Jeanne Balibar, Catherine Hiegel, Muriel Mayette et Olivier Dautrey.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 à 130 F. Jusqu'au 23 avril.*

Suréna
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Sophie Bourel, Christophe Cazamance, Eric Chantelauze, Isabelle Furst, Patrice Juiff, Mourad Mansouri et Sophie Paul-Mortimer.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 10. 70 F et 120 F. Jusqu'au 15 avril.*

La Thébaïde
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa, Malik Faraoun, Alexandre Pavloff et Vincent Boussard.
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les vendredi 31 mars, mardi 4, vendredi 7, mardi 11 avril, à 20 h 30 ; les dimanche 2 et dimanche 9 avril, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 à 220 F. Jusqu'au 1er juillet.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

L'ANNÉE JULIETTE
Film français de Philippe Le Guay, avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
Film canadien d'Atom Egoyan, avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
Film allemand d'Ulrich Rogalla, avec Mathias Fuchs, Rachel Thielbeer, Uwe Hacker (1 h 35).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
Film de Wong Kar-Wai, avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Max Linder Panorama, THX, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES MISÉRABLES
Film français de Claude Lelouch, avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard (2 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
Film français d'Eric Rohmer, avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



SÉLECTION

ANNA
de Nikita Mikhalkov,
avec Anna Mikhalkov.
Franco-russe, couleur et noir et blanc (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit-12 ans.
Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BISHOP'S STORY
de Bob Quinn,
avec Donald Mac Cann.
Irlandais-britannique-français, noir et blanc (1 h 22).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

EMMÈNE-MOI
de Michel Spinosa,
avec Karin Viard, Antoine Basler, Inès de Medeiros, Eric Savin, Bruno Putzulu, Didier Bénureau.
Français (1 h 26).
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22). Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

HIGH BOOT BENNY
de Joe Comerford,
avec Marc O'Shea, Frances Tomelty.
Irlandais (1 h 18).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTE CAUSE
de Arne Glimcher,
avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris.
Américain (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LUDWIG VAN B
de Bernard Rose,
avec Gary Oldman, Jeroen Krabbe, Johanna Ter Steege, Valeria Golino, Isabella Rossellini, Marco Hofschneider.
Américain (2 h 01).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
de Michael Apted,
avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊT-À-PORTER
de Robert Altman,
avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea.
Américain (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PRINCIPIO Y FIN
de Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

QUIZ SHOW
de Robert Redford,
avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield.
Américain (2 h 10).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

UNE FEMME FRANÇAISE
de Régis Wargnier,
avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil, Gabriel Barylli, Jean-Claude Brialy, Geneviève Casile, Michel Etcheverry.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA CORDE
de Alfred Hitchcock,
avec James Stewart, Farley Granger, John Dall, Joan Chandler.
Américain, 1984 (1 h 20).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

M 6 a doublé ses bénéfices en 1994

LA LYONNAISE des eaux et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui forment le bloc de contrôle de M 6, ont sans doute félicité Jean Drucker et Nicolas de Tavernost, respectivement PDG et directeur général, pour les résultats de M 6 et la qualité de leur gestion pendant l'année 1994 (*Le Monde* daté 26-27 mars). Le résultat net consolidé s'est ainsi établi à 230,8 millions de francs contre 115,4 millions en 1993. Pour le reste, les chiffres rendus publics par M 6 révèlent une capacité remarquable à accroître les recettes publicitaires, tout en tenant la bride aux dépenses.

Ainsi, alors que le marché publicitaire était en progression de 11,5 %, M 6 a renforcé sa position en accaparant 15,8 % des dépenses des annonceurs, soit 1,68 milliard de francs de recettes net en 1994 contre 1,47 milliard en 1993. Pour les dépenses, les chiffres révèlent surtout une grille de programmes au coût relativement bien tenu. La fiction, les magazines, la musique et les décrochages d'information ont coûté 750 millions de francs à la chaîne, soit une progression apparente de 5,3 % en 1994 (709 millions de francs en 1993). A l'intérieur de cette enveloppe, les achats de droits de diffusion de films ont augmenté de 20 %, passant de 529 millions à 610 millions de francs, ce qui ne signifie pas plus de films mais une amélioration de la qualité unitaire des longs métrages diffusés.

Les décrochages locaux d'information que M 6 a entrepris de généraliser à toute la France, dans le but d'enrichir la grille mais aussi d'accroître sa capacité de lobbying politique, ont coûté près de 87 millions de francs, soit une hausse de 20 % par rapport à 1993. Quant aux magazines, qui apportent une image, et à la musique qui est une caractéristique de la programmation, les investissements (230 millions) ont augmenté de 50 millions de francs par rapport à 1993. Rapportées à l'ensemble des charges, les dépenses de programmes révèlent toutefois une remarquable stabilité par rapport à 1993.

Le bénéfice de la chaîne aurait, toutefois, été plus élevé si une clause de retour à meilleure fortune n'était venue récompenser les actionnaires historiques pour avoir soutenu M 6 pendant ses longues années de pertes. Le prélèvement 1994 s'est élevé à 140 millions de francs contre 113 millions en 1993.

Y. M.

■ **M 6 étudie une prise de participation dans la radio FM Chante-France**, filiale à 80 % de Filipacchi Médias et de Pierre Bellanger, le patron et fondateur de Skyrock. Créée en janvier 1994, Chante-France diffuse un programme « 100 % chanson française » sur une seule fréquence, à Paris, et a gagné en un an près de 100 000 auditeurs en Ile-de-France (1,1 % Médiamétrie).

La production audiovisuelle morcelée

Les chaînes privées travaillent avec un petit nombre de producteurs, les chaînes publiques dispersent leurs commandes

SELON L'ÉTUDE annuelle du Centre national de la cinématographie (CNC) sur la production audiovisuelle – la catégorie « œuvres », aidée par le compte de soutien à l'industrie de programmes (Cosip) que gère le CNC –, les télévisions ont décidé de mieux financer les fictions et les dessins animés. Le coût horaire moyen d'une fiction ayant progressé de 11 % (4,9 millions de francs l'heure), l'apport horaire moyen des diffuseurs a augmenté de 23 %. Mais l'étude révèle toutefois une différence structurelle dans le comportement des télévisions, publiques ou privées, vis-à-vis de la production audiovisuelle indépendante.

Premier point : les chaînes privées financent plus la fiction que les publiques. « *En valeur absolue, TF 1, M 6 et Canal Plus augmentent leur budget de commandes de fiction, et, pour M 6, cette hausse concerne aussi bien les volumes investis (+ 8 %) que les durées commandées.* » Autre différence public-privé, TF 1 finance mieux l'heure commandée que France 2. « *TF 1 est le seul diffuseur qui finance 55 % des commandes. France 2 et France 3 apportent respectivement 40 % et 48 % du financement des œuvres.* » Troisième différence, la plus importante : les chaînes privées, TF 1 et M 6 surtout s'efforcent de concentrer une production audiovisuelle émiettée tandis que les chaînes publiques (France 2, France 3 et Arte) contribuent à la dispersion des producteurs.

Les 186 heures de fiction commandées par TF 1 en 1994 ont été produites par 22 producteurs. Les 210 heures de France 2 ont été émiettées sur 40 d'entre eux. France 3 utilise, par exemple, 23 producteurs pour produire quatre fois moins d'heures que TF 1, qui en utilise 22. Les 96 heures de fiction de M 6 ont été commandées à 14 producteurs, soit une moyenne horaire par producteur de 6 h 52 contre 8 h 27 pour TF 1, 5 h 15 pour France 2 et 2 h 10 pour France 3.

CRÉATIVITÉ

Cette dispersion des crédits se remarque en animation et davantage en documentaires. Très internationalisé, le dessin animé nécessite un financement des chaînes moins important que la fiction. En 1994, TF 1, deuxième financier du genre (20 % de l'apport diffuseur global) derrière France 3 (47 %), a travaillé avec 5 producteurs pour 48 heures commandées (9 h 36 par producteur), France 3 ayant travaillé avec 15 producteurs (soit trois fois plus) pour 73 heures commandées (soit à peine 30 % de plus que TF 1). Pour 28 heures commandées, M 6 n'a travaillé qu'avec deux producteurs (14 heures chacun). Les statistiques concernant France 2 sont peu pertinentes, les commandes de dessins animés ayant été transférées sur France 3.

En documentaire, la dispersion des commandes du public semble caricaturale, les chaînes privées y investissant peu, au profit des magazines. Arte et France 3 y sont prépondérantes, puisqu'elles « *représentent 58,3 % des durées commandées et 64,7 % des apports diffuseurs* ». Leur investissement s'est accru en 1994 (9,8 % pour la première et 18 % pour la seconde).

Le talent d'un petit nombre de producteurs n'est pas consacré pour autant. Les 370 œuvres ayant reçu l'aide du compte de soutien en 1994 ont été produites par 193 producteurs, mais la moitié des commandes a été répartie sur 33 producteurs (Marathon, Point du jour, Les Films d'ici et AMIP étant les plus importants). Peu de documentaristes ont adopté comme Marathon un mode de financement privilégiant l'international : la plupart des producteurs français travaillent pour les chaînes et le seul marché nationaux. Face aux grands documentaires anglo-saxons de rang international, les diffuseurs français continuent d'investir des sommes énormes sur un très grand nombre de produits, mal financés et surtout sans débouché mondial. Les statistiques devraient encore empirer : les producteurs collaborant avec La Cinquième commencent à faire valoir leurs droits au compte de soutien. Mais, compte tenu de la pauvreté, du mauvais financement et du manque de créativité de ces « œuvres », le CNC a indiqué à la chaîne que ses commandes et son mode de financement relevaient peu de l'actuel compte de soutien. Les discussions se poursuivent.

Yves Mamou

Amélioration des résultats du groupe Pearson

LE GROUPE britannique Pearson, qui contrôle notamment les quotidiens économiques et financiers *The Financial Times* et *Les Echos* a annoncé, lundi 27 mars, une progression de 43 % de son bénéfice imposable en 1994 (297,8 millions de livres, soit environ 2,2 milliards de francs contre 208,6 millions en 1993). Le chiffre d'affaires est de 1,55 milliard de livres (– 17 % par rapport à 1993, du fait de ventes réalisées dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur les médias). Le bénéfice d'exploitation – 272,4 millions de livres – a augmenté de 26 %.

Alors que ses activités d'édition scolaire, avec Addison-Wesley Longman, et bancaire, avec une participation dans Lazard, sont en baisse, son activité média – le groupe de presse régionale Westminster Press, et le Financial Times Group (*FT, Les Echos*) – affiche une bonne santé. Le chiffre d'affaires des *Echos* (574 millions de francs) a augmenté de 1 % en 1994, du fait de sa branche économique (*les Echos* ont, par exemple, enregistré une diffusion payée de 99 570 exemplaires, soit 1,5 % de plus qu'en 1993) tandis que sa branche économique recule en raison de la baisse de la publicité pharmaceutique.

■ **MÉDECINS : le quotidien *Info-Matin*** devrait lancer un supplément destiné aux médecins généralistes, d'ici à trois mois. Ce supplément, vendu par abonnement, comprendra seize pages le lundi et le vendredi et huit les autres jours.

MARDI 28 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.30). Invité : Etienne Chico.
19.50 Le Bébête Show (et 2.20).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : La Fille de l'air. ■ Film français de Maroun Bagdadi (1992). Avec Béatrice Dalle.
22.35 Tiercé.
22.40 Les Films dans les salles.
22.50 Série : Perry Mason. L'Affaire des tableaux posthumes.
0.25 Magazine : Je suis venu vous dire. Invités : Mathilda May, Nicolas Bazire, Alexandre Jardin.
2.25 Journal et Météo.
2.35 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 3.00, TF1 nuit (et 3.40, 4.15) ; 3.10, Histoires *naturelles (et 5.10)* ; 3.50, L'Aventure des plantes : 4.25, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.20). Invitée : Mathilda May.
20.00 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Always. ■ *Film américain de Steven Spielberg* (1989).
23.05 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il bien manger pour bien vivre ? (2/2). La Faim et les Moyens.
0.25 Journal, Météo, Journal des courses.
0.50 Le Cercle de minuit. Invités : Yves Courrière, Gilbert Colard et nos collaborateurs Tho*mas Ferenczi et Edwy Plenel*. Musique : Fabien Chouraki et Christophe Grasser.
2.50 Programmes de nuit. Tueurs de l'autoroute ; 4.20, 24 heures d'info ; 4.45, L'écume des nuits ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Guide Voir : France.
18.55 Le 19-20 de l'information. *A 19.09, Journal de la région.*
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Jeu : Questions pour un champion.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Mardi chez vous. Programme des treize télévisions régionales.

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élections présidentielles.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : E = M 6. Le Stress des babouins.
20.45 Magazine : Grandeur nature. Le Jaguar du Guatemala.

20.50 Téléfilm : Sarah et Julie n'en font qu'à leur tête. De Jeff Franklin, avec Ashley Olsen, Mary Kate Olsen.
22.35 Téléfilm : Ascenseur pour le passé. De Larry Elikann, avec Connie Sellecca, David Dukes. *Une actrice tue son mari infidèle. Elle est projetée un an en arrière dans le passé avec la possibilité de modifier le cours de l'histoire.*
0.15 Série : Les Professionnels. Meurtre à longue portée.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, L'Irlande voyage au pays des Gaels ; 3.50, Sports et découverte (3) ; 4.45, Mode 6 (Spécial Thierry Mugler) ; 5.10, Raid de l'amitié ; 5.35, E = M 6.

CANAL +

13.40 Cinéma : Daens. ■ Film belge de Stijn Conninw (1991).
15.55 Cinéma : Lorenzo. □ Film américain de George Miller (1992).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à* 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Pascal Olmeta, Simple Minds.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Les Petits Champions. ■ Film américain de Stephen Herek (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.20 La 67e cérémonie des Oscars (rediff.).
23.50 ▶ Cinéma : Jeanne la Pucelle, Les Batailles. ■■ Film français de Jacques Rivette (1994).
2.27 Documentaire : Les Allumés... Des Cités et des hommes Mayaime, *de Jacques Bal.*
2.50 Surprises (10 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. SOS médecin.
14.00 Le Sens de l'Histoire. La guerre d'Espagne (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. *Au fil des jours ; Inventer demain* ; Allô ! la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée. Pas d'avenir.
18.30 Le Monde des animaux. Carnivores, portraits de tueurs : tactiques de meutes.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. A *Munich, Annette et Alex* à la recherche du « Wolpertinger », le dahu bavarois, et Alex en Lederhosen.
19.30 Les Routes de la lumière. Rouges, de Henry Colomer (3/3). *Dernier épisode de cette série avec, entre autres, une interprétation du sociologue Paul Virilio sur Le Jardin des Délices, de Jérôme Bosch.*
20.20 Court métrage : La Princesse surgelée. D'Olivier Esmein.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit (et 1.15). Peut-on se passer du nucléaire ? Invité : Jean-Pierre Souviron.
21.45 Soirée théâtre : Pirandello.
21.46 Préface : Pirandello ou l'Utopie du théâtre. De Nathalie Léger.

22.00 Théâtre : Les Géants de la montagne. Pièce de Pirandello, mise en scène de Giorgio Strehler (1994), avec Andrea Jonasson, Giancarlo Dettori, Franco Graziosi. En italien. *La dernière pièce de Luigi Pirandello (Prix Nobel en 1934), que Giorgio Strehler monte pour la troisième fois.*
0.05 Postface : Lecture au Piccolo Teatro. De Nathalie Léger.
0.20 Téléfilm : Sous le signe de la violence. De Brian Tilley [1/3]. Sur les rails. Avec Vusi Kunene, Grace Mahlaba. *La violence et les rivalités des différents groupes politiques, l'univers des Sud-Africains sur plusieurs dizaines d'années.*
2.20 Rencontre. Avec Michael Denard et Hans-Peter Cloos (30 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

CÂBLE

TV 5
19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. De Jean-Louis Comolli [1/3]. Les Années eskimo (60 min). 21.00 Mediterraneo. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 0.00 Viva. 0.45 Journal de France 3. Edition de 20 heures (30 min).

PLANÈTE 11.55 ▶ Rugby : cent ans de finale. 19.15 Les Veilleurs de la nuit. De Ken Oake. 19.40 Les Kennedy : destin tragique *d'une dynastie. De Philipp Whitehead* et Marylin H. Mellowes [1/3]. Otages du destin. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [59/65]. Le Filon du comstock : Virginia City. 21.20 BD : Spécial X. De Christophe Heili. 21.50 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [2/7]. Une manière de parler. 22.50 Les Hommes du pétrole. De Christopher Jeans [7/8]. La Boîte d'Amadou. 23.45 Escales : Los Angeles. De Pierre Brouwers. 0.40 Adieu, Barbiana. De Bernard Kleindienst (65 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.15). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.45) 19.45 Archives. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.25 Soigne ta droite. ■■■ Film français de Jean-Luc Godard (1987). 0.25 Paris modes (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien *parmi les hommes* ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : L'Hôtel en folie. 22.05 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakélite. 22.35 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.25 Tour de France auto 93. De Gilbert Loreaux. 0.15 Série : *Monty Python's Flying Circus.* 0.45 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Super Jaimie. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny. (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Rolling Stones. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 Cine-Matic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Aérobic. 21.00 Body-building. Championnats du monde 1994. A Kupolen (Suède). Résumé. 22.00 Boxe. Championnat du monde WBO des poids super-coqs. Johnny Tapia (E-U)-Jose Sosa (Arg). 23.00 Snooker. *European League 95 : 9e match. John Parrot*-Alan McManus. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 *Le Couple invisible.* ■■ Film américain de Norman Z. McLeod (1937, N.). 20.30 Au cœur de l'orage. ■■ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1946, N.). 21.50 L'Escale du bonheur. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1938, N., v.o.). 23.15 Sola. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1931, N.). 0.35 Sea Fury. ■ Film britannique de Cyril Raker Endfield (1958, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.20 Les Séducteurs. ■ Film franco-italien de Brian Forbes, Edouard Molinaro, Dino Risi, Gene Wilder (1980). 20.30 Le Meilleur de la vie. ■ Film français de Renaud Victor (1984). 22.00 S.O.S. fantômes. □ Film américain d'Ivan Reitman (1984, v.o.). 23.45 Faut pas en faire un drame. ■ Film américain de Howard Zieff (1984, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE *19.00 Agora.* André Glucksmann (De Gaulle, où es-tu ?). 19.30 Perspectives scientifiques. L'Utilisation massive de l'informatique. 2. Le réseau informatique mondial. 20.00 Le Rythme et la Raison. Le scat dans tous ses états. 2. Le scat dans le jazz américain. 20.30 Archipel médecine. La médecine générale est-elle devenue une spécialité médicale à part entière ? 21.30 Le Bon Choix. Avec *Mgr Lustiger, archevêque cardinal de Paris.* 3. Quelles valeurs pour quelle société ? 22.40 Les Nuits magnétiques. La question du double. 1. L'Epiphanie du visage. 0.05 Du jour au lendemain. Daniel Sibony (Le Corps et sa danse). 0.50 Coda. Linda Sharrok ou les exorcismes de la chamane noire (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La Banquette arrière, de Cécile Wajsbrot ; 1.57, Ecrire, se disait-il : à propos *d'Antoine Vitez ; 3.30, Henry Montaigu* (Traité de la foudre et du vent) ; 3.57, Le Banquet : l'étranger ; 4.56, Benjamin Stora ; 6.06, Conversation sur Le Premier Homme, d'Albert Camus.

FRANCE-MUSIQUE *19.05 Domaine privé.* 20.00 Concert. Donné le 17 décembre 1993 à la salle de musique de Hambourg, par le Chœur de la NDR et l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. Neville Marriner, Helmut Lohner, récitant, Solveig Kringelborn, soprano : Peer Gynt, de Grieg ; Epilogue to Peer Gynt, de Schnittke. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Liederalbum für die Jugend op. 79 (extraits), de *Schumann ; Ein deutsches Requiem op. 45*, de Brahms, par les Ambrosian Singers, dir. André Provin. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! Génération Boulez. 2.Etudes d'après Piranèse, de Boucourechliev, Claude Helffer, piano ; Quatuor à cordes nº 3, de Ballif, par le quatuor Kronos. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms, Chopin. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Satie, *Escoudé, Sor, Bolling.* 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Dominique Strauss-Kahn.
Radio Classique 101 FM, 19 h 30 : Jean-Marie Le Pen (« Radio Classique-*le Point* »).

Alexandre Baloud, collectionneur d'expériences

Naviguant entre l'insolite et l'inattendu, le journaliste-présentateur se flatte d'avoir tâté de tous les genres audiovisuels

COMMENT les douaniers aiguisent-ils leur flair ? Comment fabrique-t-on de l'eau gazeuse ? Comment les enquêteurs ont-ils découvert où était caché l'explosif dans le Boeing de Lockerbie ? *« A certains égards, cette nouvelle émission est une émission d'information*, commente Alexandre Baloud, qui a en charge sa présentation, *à laquelle on a rajouté, en plateau, les paramètres nécessaires au divertissement d'un large public à 20 h 50. »*

Autrement dit, du rythme et des surprises : des chiens détecteurs de drogue sont donc invités à faire leurs preuves en direct et des éléphants défilent devant la caméra. Mais le maître de cérémonie n'est pas Dechavanne. Lunettes, veste sombre, chemise rayée et cravate, Alexandre Baloud ne sourcille pas et officie sobrement, en duo avec la jeune Marie Montuir venue de LCI ; imperturbable, il pose en professionnel d'expérience.

BON SANG, LA DOUANE !
TAIS-TOI, TU ME LAISSES FAIRE.
PESSIN

Ce n'est assurément pas un hasard si Grundy, producteur de jeux sur plusieurs télévisions du monde, a choisi un homme confirmé de média comme Alexandre Baloud pour naviguer ainsi entre l'insolite et l'inattendu. Déjà rôdé sur CBS et la BBC, le concept de *« How'd they do that ? »* repose effectivement, à l'étranger, sur des reporters et des hommes de presse qui n'hésitent pas à payer de leur crédibilité pour le bon plaisir et l'étonnement du téléspectateur.

« L'évolution de l'offre en matière de télévision suit de près celle de la consommation en général, poursuit Alexandre Baloud. *Dans une boutique, les gens ne se contentent plus d'un produit classique. Ils attendent un plus, une valeur ajoutée. De même en* prime time, *il ne suffit pas d'être un amuseur traditionnel. Il faut pouvoir, aussi, apprendre quelque chose. A cet égard, je pense avoir un emploi.»*

S'il continue à présider au « Journal de la semaine » sur LCI, Alexandre Baloud a quant à lui amorcé son virage vers le divertissement depuis plusieurs années. Après avoir présenté le 20 heures sur la deuxième chaîne jusqu'en 1973, puis dirigé la rédaction de RTL avant de devenir directeur des programmes et de l'information de M 6, il a fait une première incursion sur La Cinq du temps de Berlusconi, où il animait l'émission scientifique « Big bang ». Jusque-là rien de très surprenant. Mais, en 1992, il s'autorise un pas de plus en prenant la responsabilité de « Mystères », le magazine de TF 1 consacré au paranormal.

« J'avais quitté la direction de M 6, et fait connaissance avec les Assedic, plaide-t-il aujourd'hui. *Que voulez-vous ? On ne m'a pas proposé « La Marche du siècle ». J'ai pris ce qui me permettait de bosser. »* Au reste, il ne renie rien aujourd'hui et cite la physique quantique et la psychanalyse pour redorer le blason de sa défunte émission. Tout juste regrette-t-il quelques dérives exagérées vers le sensationnel. *« Mais le terrain était glissant, ce qui peut expliquer les dérapages. Je pense néanmoins qu'il y a place pour une émission sérieuse sur ces thèmes en deuxième partie de soirée, et d'ailleurs j'y travaille. »*

« En prime time, il ne suffit pas d'être un amuseur traditionnel. Il faut pouvoir apprendre quelque chose »

Car, dans le même temps, le très dynamique présentateur vient de s'associer à Masters, une société « d'ingénierie audiovisuelle ». Il se lance ainsi dans la production. *« Dans un pays qui affectionne les genres et les frontières*, constate-t-il, *on compare parfois ma carrière à un lent suicide. C'est le Théâtre des Amandiers de Nanterre qui se moque de la comédie de boulevard. Mais j'en ai pris mon parti. J'ai fait de la production, de l'information, de la coproduction, des achats de droits, des études d'audience... J'aurai au moins la satisfaction d'avoir touché à tous les métiers qui composent l'audiovisuel. »*

Jean-Louis André

★ **TF1 : « Mais comment font-ils ? », mercredi 29 mars, 20 h 50.**

Massacre sur ordonnance

par Agathe Logeart

DEPUIS plusieurs jours déjà, les caméras attendaient le massacre. Cette fois, on avait pris ses précautions, il ne se commettrait pas en catimini. On nous l'aurait bien dit. Il ne s'agirait pas de jouer les étonnés, cela ne prendrait plus. Depuis plusieurs jours déjà, de tous petits sujets se faufilaient donc comme ils pouvaient, entre une opération commando de Droit au Logement, une moule-frites balladurienne, quelques nouveaux morts algériens, l'inventaire hallucinant des stocks chimiques de la secte Aum ou l'annonce de prochains conflits sociaux...

On nous montrait les rues, en apparence tranquilles, de Bujumbura, en nous promettant que bientôt cela chaufferait. On voyait des hommes, des femmes, des enfants vaquer à leurs occupations, en une espèce d'apesanteur d'avant-drame. Il était question de Hutus et de Tutsis, et de machettes qui, là-bas, ne servaient pas que dans les champs. On ne pouvait s'empêcher d'avoir un sentiment de déjà vu, de déjà pas compris. Rwanda-Zaïre-Burundi, on s'y perdait encore. Pourtant, si on avait voulu, on aurait eu tout le temps de réviser. Mais cela paraissait si lointain... Les images filaient vite car elles n'étaient pas encore sanglantes. On n'avait pas prononcé le mot de génocide, on n'en était encore qu'à la prévision quasi météorologique d'un bain de sang interethnique. Ce serait un massacre sur ordonnance.

Ce le fut. Jusque-là, on n'avait vu que des fuyards, les balluchons noués à la hâte, les matelas ficelés sur des camions, l'errance à vélo pour les plus chanceux, à pied pour les autres. Les tueries s'étaient commises à huis clos, la presse, qui les attendait de pied ferme, étant priée de revenir après la besogne. On avait vu de la fumée de loin, et entendu les rumeurs. On avait parlé de centaines de morts. Et puis on avait fini par les voir, ces morts.

Sur France 2, qui ouvrait son journal en annonçant les premières images du massacre, un directeur de collège ouvrit ce qu'il restait de la porte défoncée de son école. Allongés face contre terre, il y avait là des écoliers aux pieds nus. Il les touchait du bout de sa chaussure, et vraiment, non, ils ne bougeaient plus. Ce petit-là était en primaire. Quand les militaires étaient entrés, ils avaient tiré, voilà. Dans cette maison, il n'y avait plus que des morts. Une femme avait sauvé sa vie en donnant les quarante dollars qu'elle avait sur elle. Dehors, des cadavres étaient recouverts de draps. Près des grandes valises bouclées pour ne pas attendre ici la prochaine tuerie, un bébé pleurait assis par terre. On ne savait pas s'il était désormais tout seul. On ne savait pas grand-chose. Sinon que les morts étaient hutus, et les tueurs tutsis. Cela aurait pu être le contraire. On ne nous expliquait rien. On ne comprenait rien. On avalait de la terreur, de la douleur, à pleines goulées écœurantes. Un avion allait venir chercher les Français. C'est donc que cela devait être grave. En vain, on cherchait le sens du sang.

MERCREDI 29 MARS

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.25 Série : La Croisière Foll'amour.
17.55 Sport : Football. Eliminatoires Euro 96 : Israël-France en direct de Tel-Aviv ; 18.45, Mi-temps ; 19.00, 2e période.
19.50 Le Bébête Show (et 1.30).
20.00 Journal, la Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50 Mais comment font-ils ? Magazine présenté par Alexandre Baloud et Marie Montuir. *Un divertissement dont la devise est d'exciter la curiosité.*
22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Sidaction : un an après. *Etat des lieux et bilan par rapport aux objectifs fixés.*
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean-Claude Seys, président de la MAAF.
0.35 Les Archives fabuleuses de l'armée française. La Grande Guerre ; 1914-1916. Documentaire de Patrick Jeudy, texte d'Alain Decaux.
1.35 Journal et Météo.
1.50 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.00) ; 2.40 TF1 nuit (et 3.45, 4.20) ; 2.50, Histoire des inventions ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.30, Intrigues ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.45 Téléfilm : Les Malheurs du juge. De Marcello Fondato.
15.25 Chalu Maureen.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Code Lisa.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.00).
19.50 America's Cup.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Série : L'Instit. Aimer par cœur, de Pierre Lary, avec Gérard Klein, Laurence Masliah.
22.35 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai tué sans le vouloir.
23.45 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit. Invités : Joël de Rosnay, Gérard Lucotte, Jean Clottes, Julia O'Folain, Yann Moulier, ; Chroniques de Jean-François Kahn, Marie-Odile de Monchicourt ; Musique : Festival des arts baroques.
1.35 Programmes de nuit. Histoires courtes : Des journées peu ordinaires, de Bruno Bontzolakis avec Yvan Kolnik, Anne-Marie Cappelliez, Chad Chenouga ; 2.30, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'info ; 4.50, Outremers (rediff.) ; 5. 45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Téléfilm : On recherche la femme du Sundance. De Lee Philips.
15.30 Série : Magnum.
16.25 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Chauffeur de l'autocar*, de Gérard Pussey et Philippe Dumas.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 La Marche du siècle. Invité : Jacques Chirac.
22.30 Météo et Journal.
23.05 Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Jean Giono, de Claude Santelli. *L'univers d'un « voyageur immobile » qui n'a guère quitté Manosque.*
23.55 Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. Une tribu sous les nuages (rediff.). *Chez les Momina, les Kain et les Korowai, tribus qui vivent dans la province indonésienne d'Irian Jaya.*
1.00 Musique Graffiti. Concerto pour violon et orchestre nº 3, de Dvorak, par Malin Broman, violon, l'Orchestre de l'Eurovision (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.20 Série : L'Etalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Castors : gêneurs ou bienfaiteurs ?

20.45 Téléfilm : Un amour de banquier. De Ian Toynton.
22.25 Téléfilm : Bahamas Connection. De Tom Wright, avec Chad Everett, Dennis Boutsikaris. *Un trafiquant notoire de drogue nargue la police en lui échappant chaque fois grâce à ses bateaux ultra-rapides.*
0.05 Série : Emotions.
0.35 Magazine : Mode 6. Spécial Thierry Mugler.
2.30 Rediffusions. Sports et découverte (4) ; 3.25, Iso Lo ; 4.20, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Castors des Rocheuses. De Jim Dutcher.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Mort en vente libre. De John David Coles.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de la NBA : New York Knicks-Chicago Bulls. *Le retour de Michael Jordan au basket a été vécu comme une révolution aux Etats-Unis.*
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Julien Clerc.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Intimes Confessions. □ Film américain de Christopher Crowe (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Profil bas. □ Film français de Claude Zidi (1993).
0.35 ▶ Cinéma : Jeanne la Pucelle, Les Prisons. ■■ Film français de Jacques Rivette (1993, 169 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Le SAMU social.
14.00 L'Aventure polaire. Aventures dans l'Arctique, de Paul Emile Victor (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Alphabet de l'image ; Allo ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rusty Plays Cupid (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps. Retour à la mer.
18.30 Le Monde des animaux. Les charognards.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Les pompiers de Paris. Qui sont-ils ? Une journée typique...
19.30 Dans le labyrinthe de la forêt amazonienne.
20.20 Le Dessous des cartes. Somalie 1995.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Négociations au sommet [3/3]. La Fin de la guerre froide. *Les rencontres au sommet entre l'ex-URSS et les pays occidentaux depuis la chute du mur de Berlin jusqu'à la réunification allemande.*
21.40 ▶ Musica : Hommage à Pierre Boulez.
21.41 Entretien : Pierre Boulez, chef d'orchestre. De C. Gilly et C. Labrande.
21.55 Comment vivre sans inconnu devant soi ? De Jean-Claude Piroué.
22.55 La Première Sonate pour piano de Pierre Boulez. Avec Pierre-Laurent Aimard (piano) et l'Ensemble InterContemporain.
23.25 Documentaire : Opus. De Mildred Clary. *L'Histoire du soldat*, d'Igor Stravinsky et C.F. Ramuz. Avec Didier Sandre (récitant), les voix d'Alexandre Arbatt et Jean-Luc Bideau, l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez.
0.20 Le Mandarin merveilleux. De Béla Bartók. Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez.
1.00 Velvet Jungle (rediff.).
2.15 Série : Johnny Staccato. 12. Le Casse du Père Noël (v.o., rediff., 24 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invité : Alexandre Arcady. 21.00 Temps présent. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. Avec Eric Brisebois, Patrice Godin, Denis Bernard. 23.30 Bas les masques. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Tayarra : chamelle du désert. De Christophe Moold. 20.30 Jeunesse et homosexualité. De David Adkin. 21.50 Les Veilleurs de la nuit. De Ken Oake. 22.15 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [1/3]. Otages du destin. 23.05 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [59/65]. Le Filon du comstock : Virginia City. 23.55 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [2/7]. Une manière de parler. 0.55 Les Hommes du pétrole. De Christopher Jeans [7/8]. La Boîte d'Amadou (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.55). 19.45 Archives. 20.00 Aux arts et cætera (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Les Vamps Story. De Jimmy Levy. 0.35 Concert : Suede (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 22.00 Chronique de mon canapé. 22.05 Série : Seinfeld. Le Coiffeur. 22.30 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.55 Nonante. 23.55 Série : Dream On. Take Two Tablets and Get Me to Mont Sinaï. 0.20 Série : New York Police Blues (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Super Jaimie. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal. Episode pilote (et 0.20). 22.00 Série : Mission impossible. 22.45 Série : Code Quantum. Concert hard rock. 23.35 Série : Equalizer. Le Silence (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio mag. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 21.30 F1 « Grand Prix » Magazine. Résumé. Le Grand Prix du Brésil. 22.00 Motors. 23.00 Football. Euro 96 : qualifications. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 La mort frappe trois fois. ■ Film américain de Paul Henreid (1964, N., v.o.). 20.30 Sea Fury. ■ Film britannique de Cyril Raker Endfield (1958, N., v.o.). 22.05 Adrien. □ Film français de Fernandel (1943, N.) 23.20 L'Homme aux lunettes d'écaille. ■■ Film américain de Douglas Sirk (1947, N., v.o.). 0.55 Le Couple invisible. ■■ Film américain de Norman McLeod (1937, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Deux minutes de soleil en plus. ■ Film français de Gérard Vergez (1987). 20.30 Les Années sandwiches. ■■ Film français de Pierre Boutron (1988). 22.10 Le Dossier 51. ■■■ Film français de Michel Deville (1978). 0.00 Fortune Cookie. 0.20 Toiles d'arménie. 0.55 Carolyn's Fever (75 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Antipodes. De l'Algérie au féminin. Avec Edmonde Charles-Roux (Nomade j'étais, biographie d'Isabelle Eberhart), Assia Djebar (Vaste est la prison), Mohamed Kacimi, Benjamin Stora. 21.28 Poésie sur parole. Les Théorèmes poétiques, avec Basarab Nicolescu (3). 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Bernard Debroux, metteur en scène. 22.40 Les Nuits magnétiques. La question du double. 0.05 Du jour au lendemain. Marie-Laure Bernadac (Louise Bourgeois). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 23 février, au Musée d'Orsay, par le quatuor Debussy : Quatuor à cordes op. 48, d'Onslow ; Quintette pour piano et cordes op. 14, de Saint-Saëns, Jean-Efflam Bavouzet, piano. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Meeres Stille D 216, Ganymed D 544, Wandrers Nachtlied II D 768, Musensohn, D 764, Suleika I D 720, Suleika II D 717, Erlkönig D 328, de Schubert. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! Génération Boulez. 3.Selbstporträt mir Reich und Riley (und Chopin ist auch dabei), de Ligeti, Antonio Ballista et Bruno Canino, pianos ; Quatuor à cordes nº2, de Philippot, par le quatuor Enesco. 23.07 Ainsi la nuit. Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson K 452, de Mozart, Alfred Brendel, piano, Heinz Holliger, hautbois, Eduard Brunner, clarinette, Hermann Baumann, cor, Klaus Thunemann, basson ; Sonate pour violon et piano nº1 op. 13, de Fauré, Gérard Poulet, violon, Noël Lee, piano. 0.00 Jazz vivant. Le quartette du saxophoniste Jacques Di Donato au Festival Banlieues bleues ; Le quintette du flûtiste Michel Edelin avec Jacques Di Donato à Radio-France, et avec la flûtiste Dave Valentin à La Rochelle. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Dominique Voynet (« L'Invité de Richard Arzt »).
RMC, 8 h 15 : Pierre Mauroy (« Crible »).
RTL, 18 h 20 : Martine Aubry (« Question d'actualité »).
Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Philippe de Villiers (« Le Grand Débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : la France et l'Europe de Chirac », avec Philippe Seguin (« Objections »).

Le Monde

MERCREDI 29 MARS 1995

Pour un visa

par Pierre Georges

LES IMBÉCILES HEUREUX *ont* de l'avenir devant eux. La tête dans le sable, ou dans sa *boîte de chocolats*, Forrest Gump, ce héros malgré lui, méritait bien un Oscar. Et même plusieurs. Dans un monde ni très drôle, ni excessivement romantique, le parcours d'un simple d'esprit traversant l'histoire de son pays dans un rêve éveillé ne pouvait que séduire. Comme un sédatif ou un conte moral.

Ce serait tellement tentant : être tous Forrest Gump. Courir plus vite que son ombre, plus vite que le malheur, plus vite que l'époque. Lisser ses pensées comme canard ses plumes, imperméable aux aléas et tragédies du temps, en « splendide idiot » si l'on voulait s'essayer à une traduction du concept « *gump* ». Ne rien voir, rien entendre, rien subir. En un mot, vivre Gump pour vivre heureux.

Ce n'est d'ailleurs probablement pas un hasard si le cinéma, en son centenaire, a choisi, à Hollywood, de faire un triomphe à un anti-héros, au sens de l'anti-dépresseur. « *And the winner is... Forrest Gump* ». Le gagnant à la grande loterie ouateuse du temps pour oublier la sauvagerie ordinaire, la barbarie commune du monde.

Récemment, le *New York Times*, journal sérieux, organisait un concours à l'intention de ses lecteurs. Il s'agissait, pour eux, de trouver un nom à l'ère que nous vivons, cette fin de siècle indéterminée et angoissante, cette sortie sans trop d'issue du millénaire. Une vraie colle, en fait. Ce n'est pas tous les jours que l'on trouve l'exacte appellation du temps présent et passé, le ou les mots qui résument tout, la Belle époque, le New Deal, la Guerre froide pour ne parler que de notre siècle. Mais on doute, et pour cause, qu'aucun lecteur ne s'aventure à suggérer que cette fin de siècle fut Forrest Gump.

Elle fut et reste tout autre : Bosnie, Rwanda, Tchétchénie, Algérie, sang des suppliciés, des martyrisés, des fusillés. Elle fut et restela conclusion d'un siècle de plomb et de feu au palmarès sans égal dans l'histoire de l'humanité. Voilà pourquoi, quand des voix s'élèvent, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent, pour dénoncer la barbarie, il faut les entendre.

Pendant qu'Hollywood vaquait à son auto-célébration, le théâtre français vivait ses Molière. Rien de comparable, donc, si ce n'est ce côté distribution des prix. Le théâtre en son miroir se regardait et se complimentait. Mais il se trouve que, parmi les lauréats, plusieurs saisirent l'occasion qui leur était donnée, le prix qui leur était offert, pour parler d'autre chose, bien plus grave : l'Algérie et ce qui s'y passe, ces morts par milliers, cette tragédie quotidienne, cette plaie ouverte aussi au flanc sud de la France.

Les gens de théâtre ont par définition le sens de la formule. Jean-Claude Grumberg, Suzanne Flon, Pierre Meyrand sont donc montés sur scène et ont lancé un simple : « *Mon Molière pour un visa* ». Ce n'était pas grand chose, juste un rappel à l'ordre pour la France des droits de l'homme un peu « *gumpisée* » afin qu'elle ouvre vite et mieux ses frontières aux Algériens persécutés. Mais ce fut dit. Et cela sonna clair.

Une firme américaine va commercialiser des tests prédictifs du cancer

FAUT-IL, DÈS À PRÉSENT, autoriser la mise sur le marché de tests prédictifs du cancer ? Limité *jusqu'ici aux milieux scientifiques* et médicaux, le débat vient de *prendre aux États-Unis* une nouvelle dimension après l'annonce par le *New York Times* de la commercialisation prochaine de tests, par la firme OncorMed (Gaithersberg, Maryland), permettant *de déterminer* l'existence, *chez un* individu donné, d'un risque accru *de cancer du sein*, de la thyroïde, du colon et de la peau. Les partisans de l'utilisation de ces tests expliquent qu'il existe un « droit de savoir » et qu'il serait contraire à l'éthique de refuser à quelqu'un la connaissance d'un tel risque.

Les médecins opposés à ces tests – qui sont fondés sur la détection dans le sang de gènes de prédisposition à différentes formes de cancers – estiment qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur la validité de ces techniques, qui n'en sont encore qu'à un stade de développement préliminaire. En outre, estiment-ils, rien ne permet d'affirmer que l'utilisation de tels tests permettrait d'améliorer la prévention des cancers. Le *New York Times* précise qu'ils seraient vendus 800 dollars (environ 4 000 francs) pour une personne et 250 dollars pour les autres membres de sa famille

Lié au développement de la génétique moléculaire, ce débat sur la médecine prédictive s'est déjà largement engagé en France. Outre le cancer, les gènes de prédisposition identifiables par l'intermédiaire de ces tests concernent de nombreuses autres maladies, en particulier cardio-vasculaires, ostéo-articulaires, rénales, oculaires, neurologiques, etc. Comme le notait le professeur Jean-François Mattei dans son rapport sur l'éthique biomédicale, la médecine prédictive peut conduire à une prise en charge efficace dans le cadre d'une médecine préventive bien conduite. Elle peut ainsi permettre le dépistage et le traitement précoce d'un processus cancéreux ou la prescription de mesures hygiéno-diététiques ou médicamenteuses à titre prophylactique. « *Elle trouve, dans ces circonstances*, estimait le professeur Mattei, *toute sa valeur, et constitue une avancée indiscutable et précieuse* ».

Il reste que la communauté scientifique manque encore de recul et de données précises sur le degré de fiabilité de ces tests. De toute manière, le développement d'un tel marché ne sera pas sans poser de graves problèmes. Leur utilisation permettrait en particulier aux assureurs, dans un délai rapide, de tester les populations et d'en tirer des conclusions sur les garanties accordées et les primes perçues. « *Quelles que soient aujourd'hui les parts du fantasme et de la réalité*, écrivait Jean-François Mattei, *il convient donc de prendre rapidement les mesures nécessaires pour contrôler l'utilisation de ces tests avant d'être placés devant des pratiques installées et irréversibles.* » Une conclusion partagée aux États-Unis par des scientifiques aussi respectés que le docteur Francis Collins (National Institute of Health, Bethesda) ou encore le docteur Neil Holtzman (Johns Hopkins Medical Institutions, Baltimore).

Franck Nouchi

« Les affaires sont les affaires » remportent trois Molières

La cérémonie a tenté de réconcilier les théâtres public et privé

A LA FIN de la 9e Nuit des Molières, lundi 27 mars au soir, Georges Cravenne a fait remarquer que sept statuettes avaient été attribuées au théâtre privé, et sept au théâtre subventionné. Sans doute pour enterrer la hache de guerre. En désaccord avec les modalités d'attribution des Molières, le SYNDEAC (Syndicat des directeurs d'établissements culturels) avait décidé, comme en 1994, de ne pas participer. Cela n'a pas empêché le Théâtre Marigny, où avait lieu la cérémonie, d'être plein.

L'humour de Darry Cowl (meilleur comédien dans un second rôle pour *On purge bébé*) et la fraîcheur de Gérard Louret (meilleur spectacle musical pour *Les Années twist*) n'ont pas masqué deux absences sur le plateau. Celle du metteur en scène Didier Bezace (révélation théâtrale pour *La Femme changée en renard*) et d'Alain Françon (meilleure mise en scène pour *Les Pièces de guerre*). Tous deux appartiennent au théâtre subventionné.

La productrice, Jacqueline Cormier, monta sur scène, heureuse : deux Molières pour *Art* de Yasmina Reza (meilleur auteur et meilleur spectacle privé). Deux Molières aussi pour *Un air de famille* d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri (Catherine Frot, meilleure comédienne dans un second rôle et meilleure pièce comique). *Les affaires sont les affaires*, d'Octave Mirbeau, ont été les plus couronnées : trois Molières (Pierre Meyrand, meilleur comédien, Claude Plet meilleur décorateur, et meilleur spectacle subventionné). Créée au Centre dramatique national de Limoges (théâtre subventionné), la pièce se joue au Palais-Royal (théâtre privé).

Jean-Claude Grumberg, Molière de la meilleure adaptation d'une pièce étrangère pour *Encore une histoire d'amour*, rappela qu'il est fils et petit-fils d'immigrés arrivés en France avec des visas d'un jour et lança un appel pour que soient donnés, même illégalement, des papiers aux Algériens menacés. Trois comédiens sont allés dans le même sens : Pierre Meyrand, meilleur comédien pour *Les affaires sont les affaires*, Suzanne Flon, meilleure comédienne pour *La Chambre d'amis*, et Pierre Arditi, le président, qui conclut la soirée en disant qu'il aurait volontiers offert le Molière pour lequel il était sélectionné. Il ne l'a pas eu.

Par moments, la salle a davantage ressemblé à une réunion de pairs qu'à une générale. Élégant, Alain Decaux souligna que son ami Robert Hossein (Molière d'honneur) avait le mérite d'engager de jeunes comédiens. Robert Hossein était dans un grand jour.

Après avoir rappelé qu'il voulait l'Odéon, son rêve ; après avoir mené campagne pour les théâtres privés ; après avoir lancé un hommage vibrant au public, il conclut : « *Si vous voulez avec cette statuette me mettre à la retraite et me faire fermer ma gueule, c'est raté.* »

Brigitte Salino

Le triomphe de « Forrest Gump » aux Oscars

NEW YORK
correspondance

Profitant du week-end – et donc d'une accalmie entre deux séances du procès d'O. J. Simpson – la 67e cérémonie des Oscars, décernés lundi 27 mars par l'Académie des arts et sciences du cinéma, s'était assuré une promotion exceptionnelle sur toutes les antennes de la télévision américaine. Retransmise en direct de Los Angeles, cette « soirée de l'année » hollywoodienne n'en fut pas moins décevante. Le seul moment d'émotion authentique fut, annoncée par Jack Nicholson, l'apparition presque fantomatique de Michelangelo Antonioni venu recevoir un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière, alors qu'il vient de terminer le tournage d'un nouveau film, le premier depuis *Identification d'une femme*, en 1982.

Le raz de marée de *Forrest Gump* n'a pas atteint les dimensions attendues : le film de Robert Zemeckis, fable de l'Amérique profonde triomphant de tous les anticonformismes et récupérant pour les détourner tous les mouvements de contestation, est cependant reparti avec six Oscars, dont ceux du meilleur film, de la meilleure réalisation et du meilleur acteur, preuve que le succès commercial facilite toujours l'accès aux célèbres statuettes. Tom Hanks est ainsi devenu le premier acteur depuis Spencer Tracy (en 1937 et 1938) à remporter cette distinction deux années de suite.

H. Bh.

Le palmarès

Meilleur film : *Forrest Gump.*
Meilleure réalisation : Robert Zemeckis (*Forrest Gump*).
Meilleur acteur : Tom Hanks (*Forrest Gump*).
Meilleur second rôle masculin : Martin Landau (*Ed Wood*).
Meilleure actrice : Jessica Lange (*Blue Sky*).
Meilleur second rôle féminin : Dianne Wiest (*Coups de feu sur Broadway*).
Meilleur film de langue étrangère : *Soleil trompeur*, de Nikita Mikhalkov (Russie).
Meilleur scénario (original) : Quentin Tarantino et Roger Avary (*Pulp Fiction*).
Meilleur scénario (adaptation) : Eric Roth (*Forrest Gump*).
Meilleure direction de la photo : John Troll (*Légendes d'automne*).
Meilleur montage : *Forrest Gump.*
Meilleure direction artistique : *The Madness of King George* (« La Folie du roi George »).
Meilleurs costumes : *Les Aventures de Priscilla, folle du désert.*
Meilleur maquillage : *Ed Wood.*
Meilleure musique originale : *Le Roi Lion.*
Meilleure chanson : *Can You Feel the Love Tonight* (du *Roi Lion*) (Elton John-Tim Rice).
Meilleur son : *Speed.*
Meilleur montage son : *Speed.*
Meilleurs effets visuels : *Forrest Gump.*
Meilleur documentaire de long-métrage : *Maya Lin : A Strong Clear Vision.*
Meilleur documentaire (court-métrage) : *A Time For Justice.*
Meilleur court-métrage d'animation : *Bob's Birthday.*
Meilleur court-métrage (exaequo) : *Franz Kafka's It's A Wonderful ; Trevor.*
Prix Jean Hersholt pour son action humanitaire : Quincy Jones.
Oscar d'honneur pour l'ensemble de son œuvre : Michelangelo Antonioni.
Prix Irving Thalberg : Clint Eastwood

■ **ESPACE : Euronews, chaîne européenne d'information en** continu, par câble et par satellite, diffusera en direct, mercredi 29 mars, entre 0 h 59 et 1 h 49, le lancement du vol 71 de la fusée Ariane. Le lanceur européen tentera, pour la troisième fois, de mettre sur orbite les satellite Eutelsat Hot Bird 1 et Brasilsat B2.

DANS LA PRESSE

Terrorisme en Algérie

EL Moudjahid

Cruellement, le terrorisme a encore une fois frappé. Il a ciblé un homme de coeur, un patriote engagé, un journaliste émérite. Le terrorisme a visé *El Moudjahid* et la charge symbolique d'un journal hérité de la glorieuse guerre de libération nationale. Le terrorisme s'acharne contre la famille de la presse. Les apôtres de la violence se sont attaqués, lâchement, au doyen de la presse écrite, un pionnier du journalisme dont la générosité et le dévouement sont exemplaires.

Mohamed Abderrahmani : un homme, un journal. L'homme était connu pour son honnêteté, pour son intégrité. Il faisait sien le combat des innocents. Comme chacun d'entre nous, il avait ses petits défauts mais ses qualités étaient grandes. Tous les collègues et les nombreux confrères formés à *El Moudjahid* peuvent témoigner de sa capacité de travail et de sa disponibilité. Il était le premier à venir au journal et le dernier à partir. Il était omniprésent y compris le jeudi (jour de repos hebdomadaire) et les jours fériés. Il se consacrait beaucoup plus à *El Moudjahid* qu'à sa propre famille. A *El Moudjahid*, il était à la fois le gestionnaire, l'animateur de la rédaction, l'éditorialiste et le coordonnateur entre les différents services techniques et administratifs.

Mohamed Abderrahmani a été assassiné mais *El Moudjahid*, fidèle à la mémoire du défunt, est vivant. Face aux sicaires, dans l'adversité, les travailleurs du journal demeurent solidaires et sont déterminés à assumer la mission d'informer et le devoir de servir l'Algérie. Notre ligne éditoriale est dictée par la défense de l'intérêt national.

Ce n'est pas une position que nous affichons mais une résolution que nous réaffirmons. Le terrorisme ne nous fera pas plier. Les travailleurs d'*El Moudjahid*, tous services confondus, sont engagés dans la bataille du destin et c'est parce qu'ils bravent le danger qu'ils s'associent pleinement à la résistance du peuple algérien. C'est parce qu'ils défendent les idéaux de justice et de liberté qu'ils sont plus forts dans leur conviction. C'est parce qu'ils sont confortés, en ce douloureux moment, par l'élan de solidarité et notamment celui des confrères de la presse nationale qu'ils entendent poursuivre plus que jamais leur mission et être fidèles à la devise du journal, celle d'être « *par le peuple et pour le peuple* ». Que Dieu le tout-puissant accorde Sa Sainte Miséricorde à notre grand confrère Mohamed Abderrahmani.

Un homme a été tué, il est mort moudjahid, mais *El Moudjahid* est toujours vivant.

[Cet éditorial a été publié, mardi 28 mars, par les seize quotidiens nationaux algériens *francophones et arabophones qui ont sorti* une seule édition en hommage à Mohammed *Adderahmi, assassiné la veille.*]

Le travail a repris en Corse

DANS TOUS les services publics et les *administrations de Corse* où était observé le mot d'ordre de *grève générale*, le *travail a repris*, lundi 27 mars. Le dernier obstacle à la *reprise* – à *savoir le paiement* des journées non travaillées au Trésor (en grève *depuis le 13 février*) et aux douanes (22 février) – *a été levé dans la soirée de lundi*. Dans certains domaines pourtant, *le conflit rebondit à l'initiative du* Syndicat des travailleurs corses, *d'obédience nationaliste*. Ce dernier réclame avec obstination l'extension de l'indemnité de résidence au taux de 3 % pour les agents de *Chronopost*. Il *occupe*, pour obtenir satisfaction, les *centres de tri postaux d'Ajaccio* et Bastia, paralysant ainsi, à son tour, la *distribution du courrier*, bloquée depuis le 22 février, alors que la reprise était attendue pour mardi. Les revendications spécifiques des postiers ont, en effet, été satisfaites, avec la création de cent dix-sept postes en deux ans, dont soixante-dix-sept cette année, et la titularisation de soixante contractuels. - *(Corresp.)*

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mardi 28 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16096,30	+2,20	–15,42
Honk Kong index	8687,54	+2,39	+6,06

Tokyo : Nikkei sur 3 mois

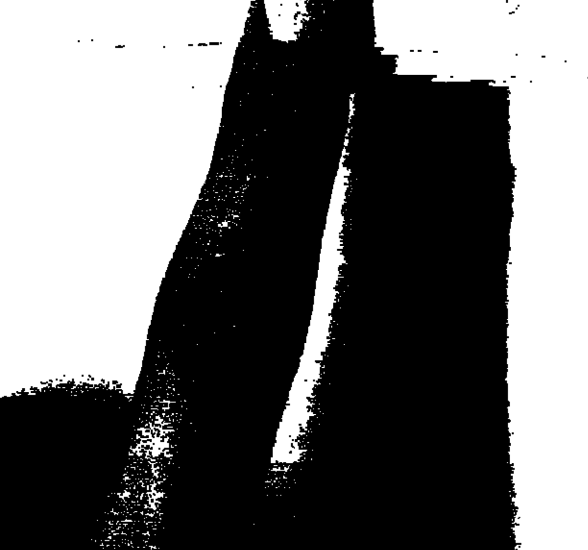
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/03	Var. en % 24/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1836,10	+1,04	–2,39
Londres FT 100	3149,80	–0,11	+2,74
Zurich	1201,08	–0,06	–3,16
Milan MIB 30	954	+2,14	–6,92
Francfort Dax 30	1946,90	+1,12	–7,58
Bruxelles	1297,96	+0,77	–6,59
Suisse SBS	973,69	+0,34	–6,20
Madrid Ibex 35	267,08	+0,71	–6,29

DEMAIN dans « Le Monde »

ERNST JÜNGER A CENT ANS : l'auteur d'*Orages d'acier* et de *Sur les falaises de marbre* éveille des passions nouvelles et contradictoires dans son pays, où on l'a longtemps considéré comme un représentant haï du passé nationaliste allemand.

Tirage du *Monde* daté lundi 28 mars : 511 244 exemplaires



هكذا من الأمل

Le Monde

INITIATIVES

Services non compris

Quand la qualité n'est pas au rendez-vous

DANS le film *Pretty Woman*, la prostituée Julia Roberts se fait malproprement évincer par les vendeuses d'un magasin de vêtements de luxe où elle entrait en cliente. Toute honte bue, elle se vengera plus tard, en revenant avec Richard Gere, son milliardaire de comédie. Et se livrera à une orgie d'emplettes.

Pour être tournée à Hollywood, dans un conte de fées américain, la scène a quelque chose de typiquement français. Ou plutôt, prostituée en moins, évoque, ici, des situations secrètement humiliantes telles qu'elles peuvent être vécues par des consommateurs et surtout, dans le cas présent, des consommatrices. Qui d'entre nous, en effet, n'a pas eu un jour le sentiment de ne pas être à sa place, une fois poussée la porte d'une boutique, de prestige ou même de petite renommée ? Qui n'a pas subi, ne serait-ce en une seule occasion, l'une de ces manifestations de l'ostracisme commercial qui transforme un éventuel acheteur de bonne foi en un être humain tellement insignifiant, aux yeux du personnel, qu'il en devient transparent, au mieux, objet d'un mépris difficilement dissimulé, au pis, qui s'affiche dès le premier regard ?

C'est ce qui se passe quand, derrière son comptoir, l'employé ou la gérante prolonge une conversation téléphonique personnelle sans prêter attention à votre présence. Ou quand, d'un regard cruel, on vous fait comprendre que la robe convoitée n'est décidément pas pour vous. Passe encore que l'on prétende sur un ton de réprobation que *« ce n'est pas votre taille »*, en dépit des apparences. Il y a des expressions qui font plus mal, comme de laisser entendre que; puisque la coupe ne saurait être que parfaite, c'est vous qui ne l'êtes pas.

Ces moments sont toujours désagréables pour l'ego et déclenchent la fureur contenue de celui qui jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendra plus. Soit qu'il ne s'aventurera pas de sitôt dans ce genre d'établissement prétentieux, soit que, sur ses gardes, il fera preuve d'une agressivité ou d'une autorité hors de mesure. Une jeune femme médecin, qui s'entendait dire que ce manteau à 7 000 francs était *« une affaire à ne pas laisser passer »*, devint véhémente. *« Qui êtes-vous et combien gagnez-vous par mois pour affirmer des choses pareilles ? »*, lâcha-t-elle, sans être sûrement comprise.

Parler de ces incidents du quotidien et de ces récriminations somme toute mineures serait sans intérêt si, justement, nous n'étions pas là au cœur de l'une des difficultés françaises à professionnaliser les services dont on sait, par ailleurs, qu'ils constituent la chance de l'avenir pour l'emploi. Avant même d'imaginer l'exploration du gisement des emplois de proximité, considérés à tort trop souvent comme des « petits boulots » empreints de « servilité », nous devrions commencer par revoir notre rapport à autrui dans des actes de grande banalité comme de vendre ou d'acheter, de commander un repas ou se faire servir. Le développement des services ou le contenu de la croissance plus riche en emplois, pour l'exprimer à la façon des experts, passe par l'exigence de qualité et une reconnaissance au moins réciproque. Alors que, pour des raisons culturelles et historiques, nous entretenons un malaise que d'autres pays ne connaissent pas à ce point.

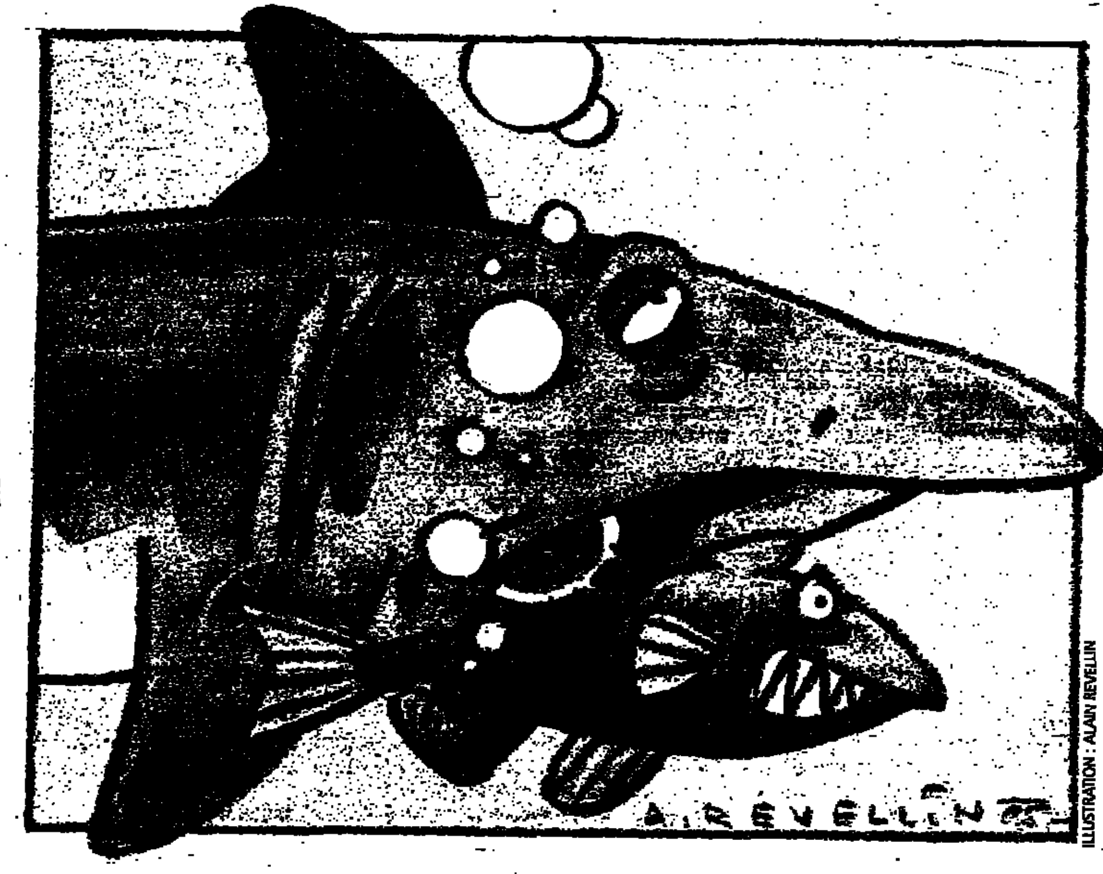


ILLUSTRATION : ALAIN RÉVELLIN

DANS le contexte national de « service non compris », l'attitude de dédain qui prévaut chez des vendeurs ou des vendeuses « griffés » s'explique. Il leur faut compenser et, en s'identifiant à une marque, une enseigne ou une étiquette, s'accorder quelques-uns des supposés mérites de ces dernières. Dans les cas les plus extrêmes, ils iront jusqu'à se muer en officiants, grands prêtres ou grandes prêtresses d'une célébration quasi rituelle. Au nom de la réputation du produit, ils écarteront qui n'en sera pas jugé digne et, à l'inverse, exprimeront leur connivence avec l'élu admis dans le sanctuaire par quelques signes qui vaudront adoubement. Mais on peut se demander si la performance commerciale peut se satisfaire de ces pratiques hautaines et élitistes...

Dans un autre registre, quoiqu'en voie de disparition pour cause de modernisation dans la gestion humaine, la secrétaire de direction a longtemps pu avoir des comportements semblables. Elle était « le » patron et se confondait tellement avec lui qu'elle croyait personnaliser son pouvoir. Ecran ou barrière infranchissable, elle lui prêtait des réactions qui faisaient figure de dogmes. Mais était-ce de bonne efficacité ? A dire la vérité, nombre de professions promènent cette morgue sur leurs congénères, dans le seul but de consolider leur différence qui vaudra statut social mais compliquera singulièrement le contact. Ainsi est-il des financiers dans les entreprises pour lesquels le secret ou la discrétion est une seconde nature. Appartenir à un corps de métier particulier ou à une institution s'accompagne de marques extérieures qui fonctionnent comme autant de distances. Tout au long de leur existence, les grands pontes ou les mandarins resteront habités par leur fonction. Mais cela va-t-il dans le sens de l'humanisation de la médecine ? Parmi les fonctionnaires on trouvera aussi de ces gardiens du temple intransigeants qui, de la moindre position d'autorité, feront un sacerdoce tatillon. Mais peut-on croire que cela rapproche le service public de l'usager ?

Partout, aussi, à des années-lumière d'un service de qualité et donc professionnalisé, on trouve des grincheux, irascibles mais incontournables. Ceux-là découragent et on en vient à se demander ce qu'ils peuvent bien faire dans ces activités qu'ils assurent sans plaisir aucun. Comme ce commerçant qui critique le moindre client, dès la porte refermée. Que des employés soient dévoués ou que des fonctionnaires déploient des trésors de serviabilité ne change rien à l'affaire.

Alain Lebaube

Puissantes secrétaires

Elles peuvent faire régner la pluie ou le beau temps dans un service

APRÈS avoir écrit un article assez critique sur le rôle d'un banquier connu sur la place de Paris, quelle ne fut pas la surprise du journaliste en question lorsque, le lendemain, il reçut un appel téléphonique fort courroucé de la secrétaire du banquier. De but en blanc, elle lui expliqua qu'elle *« n'était pas du tout contente de ce qu'il avait écrit »*, dénonçant la partialité de ses informations. Principale collaboratrice de son patron, elle n'a pas cru trahir sa pensée en exprimant, en son nom, les reproches que celui-ci aurait pu légitimement formuler. En revanche, sur un plan psychologique, cette forme de rappel à l'ordre pour le journaliste était des plus maladroites. Pour anecdotique qu'elle soit, cette histoire illustre bien le cas limite. Jusqu'où peut mener l'excès de zèle d'une collaboratrice dévouée.

CERBÈRE

A une jeune recrue tirée à quatre épingles qui venait pour un entretien d'embauche avec le directeur général chargé des ressources humaines, la secrétaire qui reçoit l'impétrant en lieu et place du patron conseille au jeune homme de reprendre un rendez-vous pour une autre date, car *« la disponibilité du directeur général sera aujourd'hui très réduite »*. Devant cette phrase sibylline, la jeune recrue, qui ne comprend pas l'avertissement, insiste, et explique que cela lui est égal d'attendre. Lorsque le directeur arrive, l'entretien qui dure à peine dix minutes se passe mal. Ce n'est qu'après et à ses dépens que le postulant a compris ce qui lui était arrivé. Le directeur général qui l'avait reçu venait de se faire *« passer un savon »* par son propre supérieur hiérarchique et n'était pas du tout en mesure de le recevoir. De manière diplomatique, la secrétaire avait essayé de l'avertir. S'il avait accepté de prendre un autre rendez-vous, comme la secrétaire lui avait suggéré de le faire, c'est même le directeur général qui se retrouvait son obligé, l'ayant déplacé une fois pour rien.

Auxiliaire précieuse de son patron, la bonne secrétaire de direction voit tout, entend tout, mais ne dit rien. Cerbère silencieux, elle est la personne qui par sa fonction, voire par la situation géographique de son bureau, est le mieux à même de connaître à la fois son humeur et toutes ses allées et venues. Dans ses missions, variables d'un patron à l'autre, c'est elle qui le plus souvent a en charge la tenue de l'agenda avec tous les rendez-vous, qui filtre tous les appels téléphoniques et qui épluche le courrier. Il n'est pas rare qu'elle passe avec « le patron » plus de temps qu'avec ses plus proches collaborateurs. Difficile dans ces conditions de garder toujours la tête froide ! La griserie du pouvoir ne touche pas que son premier détenteur. Elle peut aussi parfois descendre les étages et retomber sur ses féaux.

Son surnom en privé : « l'impératrice ». Dans un cadre entièrement paysager qui occupe tout un plateau, elle est la seule, « avec le chef », à occuper un bureau fermé. Quand elle part en vacances, son bureau reste clos. Irascible, elle terrorise son propre patron et ses proches collaborateurs. Elle n'hésite d'ailleurs pas à convoquer dans son bureau soit les autres secrétaires du service, soit les subordonnés de son chef pour discuter de la bonne marche du service. Lors des révolutions de palais, les chefs défilent, mais elle reste titulaire du poste de secrétaire du chef. Sardonique, l'un d'eux, alors qu'il se retrouvait sans place pour déménager ses affaires, a même expliqué qu'*« il avait laissé son bureau à sa secrétaire »*. Ce syndrome porte un nom : « doublure de chef ».

Alain Beuve-Méry

Portraits de dévoués

Pétris de bonnes intentions, les décevoir peut avoir des conséquences redoutables

ILS n'occupent pas souvent les postes les plus en vue de l'organigramme. Qu'importe ! Ces salariés contribuent incontestablement à mettre de l'huile dans les rouages des services de leur entreprise ou de leur ministère. Que ce soit par gentillesse naturelle, par souci de bien faire ou pour rallier une noble cause, le dévouement de ces employés est souvent proverbial au sein de leur communauté de travail. Chacun d'entre nous a encore en mémoire l'un de ces employés serviables. Ainsi, tel responsable d'une équipe de coursiers acceptera de gâcher son week-end afin de récupérer un pli très important. Tel huissier fouillera de fond en comble toute sa maison, pendant des jours, dans l'espoir de retrouver une lettre égarée. Ou tel fonctionnaire se démènera, jusqu'à point d'heure, pour démêler le dossier inextricable d'un usager acculé. Si elles font plutôt ricaner les sceptiques, ces réactions – manifestement surdimensionnées par rapport à l'objet auquel elles se rapportent – auraient plutôt tendance à déconcerter leurs collègues, voire à les rendre mal à l'aise. Mais, pour un peu, les heureux bénéficiaires de ces services en viendraient, eux, à les embrasser.

DOUBLE TRANCHANT

Certes, au milieu de tant de bonne volonté, se glissent bien sûr quelques empressés dont le dévouement n'a, à y regarder de plus près, rien de gratuit. A l'instar de ce cadre de banque qui, dans l'espoir de décrocher une promotion, en arrivait à corriger chez lui, le soir, les copies des élèves de son supérieur hiérarchique, professeur dans un institut de formation privé. De la même façon, les marques d'allégeance trop rapides à l'égard d'un nouveau chef paraissent-elles toujours un peu suspectes. A l'extrême, il en est qui confondent dévouement et délation. Reste que, dans tous les cas, les collègues de travail finissent toujours par séparer le bon grain de l'ivraie : les ambitieux des consciencieux.

Indépendamment de leur niveau et de leur poste dans l'entreprise, les salariés dévoués sont intimement convaincus de faire partie des chevilles ouvrières de leur société. La mécanique ne prend-elle pas un malin plaisir à s'enrayer dès qu'ils ont le dos tourné ? En retour, ces serviteurs méticuleux sont extrêmement sensibles à toute marque de reconnaissance et vouent une rancune tenace à ces mal-appris et autres « coincés » qui persistent à les ignorer. Ce faisant, d'autres dévoués ont le sentiment de se sacrifier à une noble cause. A l'image de ces milliers de fonctionnaires pétris du service au public ou de ces nombreux soldats anonymes, bénévoles et salariés, en guerre contre l'exclusion. Cette flamme intérieure peut aller jusqu'à les dispenser de toute vantardise. *« Il faut aimer ce métier. C'est mon devoir »*, se contentait ainsi de répéter cette préposée à l'accueil de la mairie de Montpellier, interprète du langage des signes pour les mal-entendants. Cette fonctionnaire n'en constituait pas moins *« un cas unique en France »* dans les services publics, de l'avis de la direction générale de l'administration.

Sans doute, le propre d'un bon « manager » est-il aussi de savoir susciter du dévouement parmi ses troupes. Mais cette arme, redoutable en période d'euphorie, peut aussi se révéler à double tranchant lorsque le temps se gâte. Nul n'est plus mortifié que le loyal dont l'enthousiasme, mis au service d'une cause ou d'un homme, a été battu en brèche. Car, bien souvent, ces blessures d'amour-propre ne se referment jamais tout à fait...

Valérie Devillechabrolle

Les grincheux

Ils occupent souvent des postes subalternes, mais non moins indispensables

MAIS pour qui se prend-elle, Véronique ? Le visiteur qui pénètre dans ce grand musée parisien n'aura aucun mal à la repérer : c'est l'hôtesse d'accueil qui *« fait toujours la gueule »*. *« Dès qu'on lui demande quelque chose, on la dérange »*, observe sa collègue, Josette. Un sérieux handicap pour ces postes exposés au public, où il faut être aimable et patient à longueur de journée. A cet égard, Véronique a tout faux. *« Elle n'a jamais un sourire, ne dit jamais bonjour et répond sèchement. C'est sa nature. »* Gare à celui qui s'exprime mal ou qui ne comprend pas tout de suite ses explications succinctes. Car elle se montre alors *« hostile et elle prend un air pincé. Pour elle, les autres n'existent pas »*. Le musée étant ouvert le midi, les hôtesses d'accueil doivent s'arranger entre elles pour s'absenter à tour de rôle au moment du déjeuner. Véronique s'en moque. Elle part quand bon lui semble. *« Souvent, elle sort fumer une cigarette et reste un quart d'heure dehors. Pendant ce temps, on se tape tout le boulot ! »*, peste sa collègue. Autrefois, Josette et Véronique étaient amies. *« Elle était alors moins grincheuse. Elle a voulu évoluer professionnellement, mais on ne lui a pas permis de le faire. On dirait qu'elle le fait payer à tout le monde. Pour elle, être à l'accueil, c'est une corvée. Mais pour nous aussi ! Et après ? »* Quand on lui pose la question, Josette reconnaît elle-même râler souvent. *« Mais c'est justifié »*, s'empresse-t-elle d'ajouter...

ENFER

Quelquefois, Véronique fait des crises de larmes. Chez Christine, secrétaire dans une association, ce sont des crises de tétanie quand tout va trop mal. Il faut dire que sa vie familiale n'est pas très gaie. Quant à sa vie professionnelle, elle semble être, pour elle, un enfer. *« Elle ronchonne en permanence, comme une vieille fille,»* observe Hélène, sa collègue. *Elle se plaint d'un tel, qui lui a dit ceci, ou de tel autre qui lui a demandé cela.* » Elle se mêle aussi de tout. *« Où vas-tu ? Qu'est-ce que tu fais ? »*, dit-elle à ceux qu'elle croise. Les changements de bureau, les allées et venues, tout la perturbe. Et depuis quelque temps, quand quelqu'un vient lui dire bonjour, elle lui ferme la porte au nez. Fragile, ayant peu confiance en elle, elle aurait besoin d'être rassurée, d'avoir un environnement stable. Pas de chance : ses supérieurs *« sont un peu machos »*. Quand ils lui donnent du travail, elle leur fait la moue et râle. *« Elle est perçue comme une emmerdeuse, une fille pas très compétente. C'est injuste. Elle fait le travail qui lui est demandé. Elle est plutôt serviable »*, estime sa collègue, même si elle n'y met pas les formes. Les petits machos qui se moquent facilement des gens sont tout de même un peu ennuyés. *« Ils ne savent plus comment la prendre. »* Ils évitent de lui donner du travail, de communiquer avec elle. Ils font comme si elle n'existait pas. Hélène, elle aussi, a été assez liée avec Christine autrefois. *« Cet été, elle a dû déménager son bureau. Je l'ai aidée. Elle n'arrêtait pas de marmonner. Elle rangeait ses affaires n'importe comment. J'en ai vraiment eu ras le bol. Mais je l'aime bien. Les gens l'utilisent un peu. »*

Ce sont surtout les femmes qui occupent ces postes subalternes mais indispensables au fonctionnement d'une entreprise. En contact avec le public ou au service d'autres personnes, elles sont soumises en permanence aux humeurs et au jugement des autres. Mais si un jour les hommes devaient prendre ces emplois, on se rendrait compte alors qu'il n'y a pas que les femmes qui ronchonnent.

Francine Aizicovici

Toutes « griffes » dehors

Froideur et mépris sont souvent le lot des clients de boutiques de luxe en France. Le comité Colbert s'en est ému

« DANS tous les pays riches, les clients remettent le luxe en question. Ils lui renouvellent leur adhésion. Sous condition. » Cette observation sert d'introduction à une étude réalisée à la fin de l'année 1992 par la Cofremca pour le compte du comité Colbert, qui regroupe soixante-quinze entreprises du secteur du luxe. *« Le luxe français a des atouts privilégiés,* indique l'étude, *mais il est handicapé par une image de froideur et même de mépris. »*

Deux sociologues de la Cofremca ont en effet enquêté dans les boutiques de luxe de la capitale. De même qu'ils ont interviewé des clients du luxe. *« Nous avons été frappés, hors de France, par le barrage mental des boutiques, le désagrément fréquent de s'y rendre, d'en éprouver la froideur, d'en mesurer parfois le mépris »*, écrivent-ils. Les témoignages qu'ils ont recueillis sont, par ailleurs, révélateurs d'un certain comportement – les professionnels assurent qu'il appartient au passé – dont se plaignent les touristes étrangers.

En témoignent ces propos tenus « à chaud » que rapporte l'étude : *« Les gens qui « font dans le luxe », c'est curieux, à certains moments, ils se ressentent comme un peu à part... En fait, ils sont des relations publiques vivantes de la maison pour laquelle ils travaillent. Que leur froideur, leur distance, exprime le concept d'exclusivité ne me gêne pas. Mais je sais que les étrangers se sentent rejetés par cette distance. » « Parce qu'elles aimeraient être les clientes, les vendeuses, elles, jouent aux clientes. Leur attitude un peu méprisante ne m'impressionne pas. Si une vendeuse s'identifie trop à la cliente de ses rêves, je demande son chef de rayon vite fait. » « Je fais mes achats à l'étranger et je les fais généralement sur des marques françaises parce qu'à l'étranger les vendeurs sont plus sympathiques et plus proches. » « J'ai acheté ce parfum dans une boutique où toutes les vendeuses sont stéréotypées. On a l'impression d'avoir été dans un briefing du matin leur disant vous avez tel sourire et vous poussez tel produit. »*

Formulés maladroitement et pris sur le vif, ces témoignages de clients (encore faut-il préciser qu'il existe aussi des clients odieux à l'égard du personnel de vente) sont néanmoins significatifs. La sociologue Joëlle Leforestier, qui a dirigé l'étude de la Cofremca, avance plusieurs explications : *« Il existe dans le luxe deux types de vendeuses* [ou de vendeurs]. *Une catégorie s'estime être ambassadeur de leur maison. Se sentant responsable, elle est à l'écoute du client. Une autre s'identifie à ce point au produit de luxe qu'elle vend qu'elle s'estime être elle-même... un produit de luxe. Cette attitude agit comme un repoussoir. Mais,* ajoute la sociologue, *selon votre attitude personnelle vis-à-vis du vendeur, vous pouvez provoquer soit une réaction d'ambassadeur, soit une réaction de mépris et d'arrogance. »*

Les boutiques de luxe ont-elles rectifié le tir ? Pour Joëlle Leforestier, les marques de prestige ont compris le signal. Autrefois réduits au rôle de simples preneurs d'ordres, les vendeurs deviennent le sésame de la relation avec la clientèle. Les comportements compassés appartiennent de plus en plus au passé, celui des années 80 en particulier qui ont été les années « fric à tout va ».

Aujourd'hui, la clientèle s'est élargie. S'offrir un « petit coup de luxe » – un carré Hermès par exemple – n'est pas obligatoirement le fait d'une clientèle privilégiée. Enfin, autres temps, autres mœurs, on peut entrer dans une boutique en jeans sans pour autant déclencher une attitude de condescendance.

« Aujourd'hui, précise Christian Blanchaert, président délégué du comité Colbert, *il existe une très forte compétition et la clientèle a le choix. Une approche arrogante et dévalorisante de la vente aboutirait au même résultat que la contrefaçon. »*

Au-delà du seul comportement des vendeurs, il apparaît évident que tout n'était pas que félicité dans le meilleur des mondes du luxe. Le comité Colbert a compris qu'il devra *« de moins en moins s'adresser à une catégorie sociale déterminée »* et *« porter une extrême vigilance à la qualité de l'accueil »*. Récemment, le comité a cru bon de mettre au point, à l'intention des vendeurs, un *« programme général de formation à la qualité de l'accueil et de la vente »*, programmme de huit mois conduit en partenariat avec Négocia, une école de vente de la chambre de commerce de Paris. Une formation volontairement « élitiste » – on ne s'en cache pas – à laquelle participent treize maisons de luxe.

NOMBRILISME

Pour Charles Cassuto, consultant spécialisé et responsable de la formation, *« il s'agit bien de sortir les vendeurs d'un certain nombrilisme. Le syndrome Pretty Woman, ressenti par le client, c'est fini ! Au-delà de l'approche psychologique de la clientèle par rapport à ses attentes, notre but est de sensibiliser le personnel au fait qu'il appartient à un univers plus large que celui de sa propre marque »*. D'où, notamment, des visites organisée dans les ateliers d'Hermès ou encore à l'Hôtel Crillon *« afin de croiser les expériences »* et des visites « mystères » conduites par les stagiaires avenue Montaigne, rue du Faubourg-Saint-Honoré, place Vendôme ou dans la rue Royale.

De fait, ce qui apparaît à travers cet effort de formation est aussi symptomatique d'une volonté de ne pas perdre des parts de marché. A la fin des années 80, une étude du cabinet MacKinsey montrait clairement que les industries du luxe étrangères pouvaient entamer une suprématie française incontestée.

Une industrie hexagonale dont le chiffre d'affaires est proche de 38 milliards de francs et qui emploie 35 000 personnes valait bien ce sursaut.

Jean Menanteau

DOSSIER ● Services non compris

Gardiens du temple

Le comportement de certains fonctionnaires malmène l'image du service public

LÉGITIMES représentants de l'Etat français, il arrive que des fonctionnaires finissent par se prendre pour l'incarnation de l'Etat. Et, insensiblement, glissent du travail consciencieux à l'abus de pouvoir. Il suffit d'interroger ses proches pour s'entendre révéler des anecdotes plus souvent affligeantes que croustillantes.

Isabelle se souvient avec indignation de la scène à laquelle elle a assisté à la préfecture de police de Paris. Un Indien anglophone et qui comprenait difficilement le français s'est rendu à la préfecture pour retirer un titre de séjour. La fonctionnaire qui le reçoit lui demande d'un ton autoritaire de remplir une attestation certifiant sur l'honneur qu'il ne recherche pas de travail en France. L'homme s'exécute et, peu après, tend son papier à l'agent. Cette dernière s'empare de la feuille et, dans la seconde, la jette à la poubelle : *« Ici on est en France, vous n'avez pas à écrire en anglais. »* L'homme s'excuse en souriant, explique qu'il ne sait pas écrire en français. La fonctionnaire, ne voulant rien entendre, réaffirme d'un ton péremptoire que l'on est ici en République française. Elle lui tend une autre feuille et lui dit : *« Retournez dans le couloir. Quand vous aurez trouvé quelqu'un pour vous écrire la lettre en français, vous pourrez revenir. »*

MURS

Inacceptable lorsqu'on sait que tous les gens qui font la queue dans ce service sont des étrangers. Avant de le renvoyer, elle lui fait remplir une série de formulaires. A chaque fois qu'il commençait à écrire, elle lui serinait : *« Surtout, ne faites pas de faute d'orthographe, parce qu'ici on est en France. »* Ecœurée par le traitement infligé à cet homme qui ne manifeste aucun signe d'agressivité et qui, au contraire, était *« charmant »*, Isabelle finit par se lever. *« J'ai dit que je voulais bien écrire la lettre et que je ferai tout ce je pourrai... pour ne pas faire de faute d'orthographe. C'était vraiment incroyable. Cette femme ne pouvait pas supporter l'idée que ce type, à qui l'Etat français allait accorder un titre de séjour, ne sache pas écrire en français. »*

D'autres fonctionnaires bénéficient de pouvoirs redoutables, et en abusent. Ce sont les secrétaires de mairie. *« Surtout les secrétaires de petites communes rurales en poste depuis de nombreuses années,* souligne un maire. *Lorsque vous venez chercher un papier, elles vous enjoignent de revenir car elles n'ont pas le temps de le faire. Elles affirment avec beaucoup d'assurance qu'on n'obtient pas ce papier aussi facilement alors qu'il suffit de faire une photocopie... En fait, elles veulent organiser leur temps comme elles l'entendent, au lieu de se mettre au service de la collectivité. »* Dans d'autres services administratifs, les gens se heurtent parfois à de véritables murs. *« Pour retirer sa carte grise par exemple,* dit ce maire qui connaît toutes les petites misères de ses administrés, *il faut justifier de son domicile. Normal. Mais les jeunes qui habitent chez leurs parents arrivent avec les quittances EDF ou autres au nom de leurs parents. Quand ils tombent sur des fonctionnaires ouverts, ça passe. Quand ils tombent sur un fonctionnaire borné, ça bloque. »* Après de multiples allers et retours, les parents finissent par contacter le service concerné. On leur passe un chef de service quelconque qui leur explique que c'est très simple, qu'il leur suffit de faire une attestation sur l'honneur. *« Ce qui est aberrant, c'est que l'on ne vous donne pas la solution tout de suite. On vous laisse croire au guichet qu'il n'y a pas de solution. Enfin,* reconnaît notre maire, *il s'agit quand même plus d'une bavure que d'un comportement habituel. »* Il serait bien que ces petits dérapages ne se reproduisent pas aussi souvent.

Catherine Leroy

Notables obligent

Des professions qui savent, en toute circonstance, s'autoprotéger

LA médecine, c'est leur vie. Elle est infirmière de bloc, lui chirurgien. Mariés, deux enfants, ils reviennent d'un séjour de quinze jours au Vietnam avec « *un groupe de copains, tous toubibs* ». Un périple organisé où « *il est, c'est la règle, interdit de parler boulot* ». « *D'ailleurs c'est inutile,* souligne, soulagée, la jeune épouse. *Pourquoi être en représentation alors que nous partageons le même quotidien ?* » Entre les voyageurs, donc, pas de « docteur » mais du « Monsieur » au début, puis le prénom, très vite, le tout agrémenté de plaisanteries et du cynisme habituels au monde médical.

Les provinciaux sont, de loin, les plus notabilisés. Souvents membres du Lions Club ou du Rotary, ils côtoient ceux dont ils se sont faits les amis, dans leurs petites ou grandes villes de province : notaires, avocats, magistrats, directeurs du lycée, syndics... Ce cercle-là n'est pas celui des commerçants, même les plus fortunés, exception faite du pharmacien, bien sûr. Ce cercle-là a des institutions à sauvegarder, « *l'argent-tiroir-caisse* » sans cause noble à défendre leur semble vulgaire, et leur inspire jusqu'à du mépris. Tous s'estiment, à leur manière, détenteurs de secrets, et donc, d'une certaine façon, au-dessus du lot commun. Les preuves ? : le médecin soigne le maire et sa famille, l'avocat règle le divorce du sous-préfet et l'administrateur judiciaire est au courant, avant tout le monde, du prochain dépôt de bilan de l'entreprise numéro un dans le département.

VOCATION

L'institution les habite, c'est évident, même dans la dérision. « *Un chirurgien peut facilement dire qu'il est un simple mécanicien ou un ouvrier spécialisé,* raconte ce directeur d'hôpital. *Mais, parallèlement, il expliquera qu'il « exerce son art » alors que nous aurions utilisé le mot « opérer ».* »

Parler de vocation fait peut-être sourire les anciens mais motive encore les jeunes. Au choix : la « défense de la veuve et de l'orphelin » pour les étudiants en droit, le « quatrième pouvoir » pour ceux qui sont en école de journalisme, « soulager les souffrances et sauver les vies » pour les accros des facultés de médecine. Les lectures, les rencontres, et les centres d'intérêt culturel sont largement influencés par les filières choisies : les bibliothèques sont là pour en témoigner. Une collection de vieux instruments de chirurgie, l'histoire intégrale de la médecine, tous les premiers numéros des journaux et magazines parus depuis ces vingt dernières années permettent de facilement identifier l'occupant de tel logement. Parfois, les routes dévient de l'idéal défendu pendant la jeunesse. « *Notre profession est la plus hétérogène possible,* souligne cet avocat parisien. *C'est vrai, nous portons tous la même robe noire, sommes toujours en train de courir des dossiers à la main, mais voulez-vous me dire ce qu'il y a de commun entre un avocat d'affaires et celui qui va défendre le dossier d'un réfugié politique ? L'un va réussir financièrement et l'autre tout juste parvenir à payer ses cotisations.* »

LOI DU SILENCE

Ce scénario se répète à l'envi. Par exemple, pour cet orthopédiste brillant qui, rejetant les ponts d'or qui lui sont faits dans le privé, reste fidèle à son poste dans le secteur public, malgré les gardes, les astreintes et un salaire nettement moins attrayant. Ou pour ce journaliste qui, par stricte déontologie, ne cède pas aux nombreuses sirènes (publireportages, voyages somptueux tous frais payés...), susceptibles de lui mettre une corde au cou.

Se porter garant d'un idéal, l'utiliser comme passeport social ne se fait pas sans difficulté. « *Nous, médecins, avons le conseil de l'ordre, tout comme les avocats,* témoigne ce généraliste. *Mais, même sans cet œil officiel, les jugements tombent vite dans la profession quand on sent que la dérive vis-à-vis de l'institution s'amplifie.* »

Les chirurgiens des cliniques privées, rémunérés en partie à l'acte, font ainsi d'eux-mêmes la différence entre ceux qui vont passer des heures pour une seule opération en bloc et ceux qui, pour des endoscopies, enchaînent patient après patient. Le jugement des pairs, dans ces conditions, est même parfois plus sévère que celui d'observateurs qui n'osent pas s'attaquer à l'institution représentée. « *Dans ces professions qui finalement vivent en circuit fermé, à Paris ou en province, tout le monde se connaît,* s'amuse cet avocat d'affaires. *Entre nous les langues se délient vite et les impairs de tel ou tel collègue ne restent généralement pas secrets longtemps. Seulement, dès qu'un étranger au cercle veut en savoir plus, nous faisons alors plutôt bloc.* » Cette « omerta » protège bien sûr de l'extérieur. En interne, on a vu, en revanche, des carrières stoppées pour cause de défaillance à la simple institution ou de règlements de comptes. Car ces derniers existent. La défense d'une même cause ou l'adhésion à une même institution peut rapprocher, peut permettre de se reconnaître socialement. Mais dans la limite des ambitions personnelles.

Marie-Béatrice Baudet

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

TRES IMPORTANT ORGANISME DE CONSTRUCTION ET DE GESTION DU LOGEMENT SOCIAL - PARIS

Recherche des cadres pour la Direction des Finances :

- CADRE CHARGE DES MONTAGES FINANCIERS (Réf. 101)

Opérations de construction et programmes de réhabilitation

Profil : Formation gestion / finances BAC + 5 avec expérience logement social 30 ans environ.

- RESPONSABLE DU SERVICE DU CONTROLE DE GESTION (Réf. 102)

Création de poste

Profil : Formation gestion / finances BAC + 5
Expérience de la fonction 3 à 5 ans minimum 30 ans environ.

- RESPONSABLE DES ETUDES ECONOMIQUES ET STATISTIQUES (Réf. 103)

Profil : Formation économie / statistiques BAC + 5
Expérimenté 30 ans environ.

Adresser lettre, C.V., photo, rémunération actuelle *(sous n° 8879, en pécisant la référence du poste concerné sur l'enveloppe)* au :

MONDE Publicité - 133, avenue des Champs Elysées
75409 PARIS Cedex 08

Nous sommes un GROUPEMENT D'INDUSTRIELS, réalisant 1 milliard de francs de chiffre d'affaires annuel, et notre activité est spécialisée dans L'INGÉNIERIE D'IMPORTANTS COMPLEXES INDUSTRIELS sur des marchés très porteurs. Nous recrutons notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En liaison directe avec le Directeur Général, en relation avec les acteurs économiques en présence, c'est par l'expertise de vos connaissances juridiques que vous harmoniserez sur le plan légal les accords liant les différents partenaires, selon les spécifications propres aux opérations de grande envergure à mettre en œuvre.

Homme ou femme de 35/40 ans environ (HEC/ESSEC/ESCP ou Universitaire), vous avez renforcé vos connaissances par une spécialisation en droit commercial/droit public. Vous justifiez d'une expérience significative en environnement industriel ou parapublic, au cours de laquelle se sont révélées vos aptitudes relationnelles et de négociateur, ainsi qu'une véritable expertise juridique dans les montages complexes à forte incidence économique.

Votre candidature sera adressée, en précisant la référence DAF/495, à notre cabinet-conseil SCOREMAN, Antélios C, Z.I. Les Milles, 13858 Aix-en-Provence Cedex 3, qui traitera votre offre de services en toute confidentialité.



Qualifié

MEDIA SYSTEM

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT SUR LA CHINE ET L'ASIE, CETTE ENTREPRISE DU SECTEUR DE LA SANTE RECHERCHE UN :

RESPONSABLE DE RECRUTEMENT

MANDARIN
ANGLAIS

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une première expérience en entreprise. Vous parlez couramment l'anglais et le mandarin. Disponible pour de fréquents voyages à l'étranger, vous souhaitez vous associer au développement de l'entreprise en participant au recrutement de son personnel. Une formation au recrutement vous sera assurée si vous n'avez pas déjà travaillé dans ce domaine.

Merci de faire parvenir votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et photo) sous la réf. 3095 à PUBLIVAL - 27 Route des Gardes - 92190 MEUDON, qui nous le transmettra.

Analyste Risques Bancaires Confirmé H/F

CIC

Union Européenne de CIC

Une activité qui se développe, c'est l'opportunité de faire évoluer sa carrière. Filiale du GAN, l'Union Européenne de CIC est à la fois holding du groupe CIC et banque d'affaires de référence.

Au sein du département « Engagements », vous êtes chargé d'étudier les dossiers de crédits qui sont présentés au Comité des Engagements et de formuler un avis sur la faisabilité des opérations. Pour cela, vous apportez un appui technique aux commerciaux dans l'analyse du risque. Vous analysez les dossiers de crédits à partir de données comptables, financières et économiques et évaluez les risques inhérents aux opérations présentées.

De formation supérieure à dominante financière, vous avez une expérience confirmée (5 ans environ) en analyse financière. Vous possédez une bonne connaissance des produits et techniques bancaires (opérations internationales, financements spécialisés, documents financiers anglo-saxons), et maîtrisez l'analyse financière et la micro-informatique.

Vos capacités d'analyse et vos qualités de communication contribueront à votre succès dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. ARB, à Philippe Charlier, DRH, UE CIC, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02.

MEDIA SYSTEM

Entreprise de services, très ouverte sur le monde extérieur, (1000 p) recherche

PSYCHOLOGUE CONSULTANT CONFIRME H/F

DESS psychoclinique ou psychoprat (au moins)
Forte personnalité avec culture générale très diversifiée, si possible multiculturelle + langues étrangères
Forte pratique de l'entretien
Expérience solide des questionnaires de personnalité, goût pour les statistiques appliqués aux sciences humaines
Bonne connaissance des métiers du Commerce et du Monde de l'Entreprise.

MISSION : Par une approche qualitative, à la fois globale et rigoureuse (outils validés), conseiller les responsables opérationnels dans le choix des hommes et des femmes qui feront partie de leurs équipes, établir des diagnostics fins sur leurs potentiels, former les responsables à l'utilisation de critères plus pertinents.
Lieu de travail : Paris La Défense + *déplacements* courte durée.

Envoyer dossier complet sous référence P.P.S. à J.N. TRINH Consultants
1 rue des Roches - 27930 BROSVILLE

PUBLIVAL

ENTREZ DANS UNE AUTRE DIMENSION. INGÉNIEURS, LE MONDE DE LA FINANCE S'OUVRE À VOUS



Retrouvez-nous dans la rubrique
SECTEURS DE POINTE

Groupe de distribution spécialisée, leader dans son secteur (10 Milliards de F de chiffre d'affaires) recherche pour son siège social à PARIS

Contrôleur de gestion

débutant ou première expérience, diplômé HEC, ESSEC, ESCP

rigoureux, créatif, motivé par un poste au sein d'une équipe opérationnelle.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 2471 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ou postulez sur Minitel 3617 EUROMES code 2471

ORC

هكذا من الاصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Filiale du groupe Caisse des dépôts et du groupe Caisse d'Epargne, société spécialisée dans la gestion et la conservation de plus de 1,4 million de portefeuilles titres, nous recherchons pour poursuivre notre développement, un

ORGANISATEUR BACK-OFFICE SENIOR

Diplômé IESTO ou d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez au moins 6 ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet de conseil ou dans le service organisation d'une grande banque.

Vous avez une bonne connaissance du back-office des valeurs mobilières, des systèmes d'information et plus particulièrement des OPCVM.

Au sein d'une équipe d'organisateurs, vous serez en charge d'un grand projet vous conduisant à rencontrer des interlocuteurs de haut niveau. Vous assurerez la coordination des travaux de plusieurs acteurs sur ce projet.

Vous avez mené au moins un grand projet et vous faites preuve des qualités relationnelles et techniques indispensables pour la réussite de ce type de mission.

Nous vous proposons de vous associer à notre challenge :
devenir leader du Back-Office Titres.
Gestitres est basé à ARCUEIL (RER B, Laplace).

Merci d'adresser lettre, c.v. et photo (impératif) sous réf. R7 à notre conseil FBO Consultants, Patricia Borzo, 15 rue de la Banque, 75002 Paris.

FBO CONSULTANTS
Finance Bourse Organisation

AXIAL

Votre motivation de vendeur et votre sens de l'analyse financière au service d'une grande banque américaine.

CHARGÉ DE COMPTES JUNIOR

De formation supérieure (Grande Ecole de Commerce, DESS Banque et Finance + MBA, ou équivalent), vous êtes parfaitement bilingue anglais et avez idéalement une première expérience en cabinet d'audit ou dans une banque d'affaires.
Nous vous proposons d'intégrer, au sein de la Direction Grandes Entreprises, une petite équipe en charge des relations avec les filiales françaises de groupes internationaux du secteur de l'industrie.

Sous la responsabilité du Directeur du département, et en coordination avec le siège de la banque aux Etats Unis, vous mettrez en œuvre auprès de filiales françaises la stratégie de développement définie avec leurs groupes au niveau mondial. Vous interviendrez plus particulièrement sur : l'étude du positionnement des filiales sur leur marché, l'analyse de leur qualité de crédit, l'identification et la vente d'une large gamme de services bancaires, y compris en matière de Corporate Finance.
Votre capacité à dialoguer et négocier au plus haut niveau (Directeur Financier, Trésorier...), une forte motivation personnelle et le goût du travail en équipe, vous seront indispensables au quotidien.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'envoyer lettre, CV et photo, sous réf. 78383 à EURO RSCG Futurs, 2 rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

★EURO RSCG futurs

Dirigez les comptabilités et évoluez...

NOUS SOMMES LA FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AMÉRICAIN. NOUS FABRIQUONS EN FRANCE DES PRODUITS TECHNOLOGIQUEMENT TRÈS ÉLABORÉS ET EXPORTONS PLUS DE 60 % DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES (500 MILLIONS DE FRANCS).

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, nous vous proposons, dans un premier temps, de prendre en charge l'ensemble de nos comptabilités générale et analytique et de repenser leur organisation. Vous superviserez le bilan, la consolidation et le reporting vers les Etats-Unis, les opérations fiscales, les études financières ponctuelles...

A 30/35 ans environ, vous êtes diplômé d'une ESC + DESCF, votre anglais est courant et vous avez acquis une solide expérience des comptabilités française et anglo-saxonne dans un contexte industriel en utilisant les outils modernes de l'informatique (gros systèmes et PC).

Vos qualités de communication, votre maîtrise professionnelle vous permettent d'animer positivement une équipe et de vous situer comme un interlocuteur efficace et crédible au sein de notre structure internationale.

Ce poste s'adresse à une personnalité d'envergure, capable d'évoluer rapidement vers des responsabilités financières élargies au contrôle de gestion.

Localisation : 100 km sud Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 60391, à Media System, 6 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

UNION NATIONALE DES FÉDÉRATIONS D'ORGANISMES HLM

Les ressources humaines constituent le levier essentiel pour assurer les progrès professionnels dans le Mouvement HLM (évolution et apparition de métiers, qualité des services, nouveaux comportements professionnels, mobilité, etc.), participez à leur développement en devenant à **PARIS-ETOILE** (8ème) :

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Relevant du Directeur Délégué à l'Action Professionnelle - en relation étroite avec les Fédérations HLM - vous serez chargé, avec une équipe de 3 personnes, notamment de :

- sensibiliser les entreprises HLM adhérentes (SA, OP, OPAC, Coopératives) à la gestion des RH,
- attirer des salariés à potentiel et favoriser leur mobilité,
- développer la professionnalisation des salariés dans les emplois stratégiques et en forte évolution,
- améliorer la connaissance et le contenu des emplois spécifiques et anticiper leur évolution.

35 ans mini, de formation supérieure, vous avez une expérience confirmée de direction des RH et si possible la connaissance du secteur public.

Merci d'écrire sous réf. UNF/RRH/88M
en indiquant votre salaire actuel à notre
conseil Richard Bénatouil **- GROUPE BBC -**
1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

INGÉNIEURS, VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE DANS LE MONDE DE LA FINANCE

Un Etablissement Financier de premier plan recherche pour renforcer son service organisation (20 p.) un :

ORGANISATEUR-INGÉNIEUR

Au sein de notre Etablissement, vous piloterez des grands projets multimétiers et animerez les réseaux de correspondants :
- maîtrise d'ouvrage
- coordination
- conduite du changement.

Diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs (une formation complémentaire en sciences sociales serait un plus), vous avez acquis cinq à sept ans d'expérience dans la conduite de projets dans un contexte de résistance au changement, dans le secteur industriel ou bancaire. Vous possédez une bonne culture en système d'information, notamment en mode Client/Serveur.

Entrepreneur, motivé(e) par un projet d'envergure, votre sens des responsabilités et vos qualités relationnelles sont des facteurs prépondérants pour votre réussite dans le groupe.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous la référence ORG1 à : EUROGROUP Participations, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

est le premier organisme de recherche fondamentale en Europe. En France, nos 27 000 collaborateurs se mobilisent avec rigueur et passion pour créer et diffuser un savoir essentiel à la société.
Notre Service du budget et du contrôle de gestion, situé au siège parisien recherche son

RESPONSABLE DU SUIVI "Gestion et Réglementation"

Votre mission s'articulera autour de plusieurs axes :
- coordination des activités liées au suivi de la gestion du CNRS.
- Analyse de la réglementation (financière, administrative...) et suivi de sa bonne application.
- Contribution à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan de formation des services financiers des délégations régionales.
- Suivi du développement du plan informatique.

De formation Bac + 5 et de statut cadre A de la fonction publique, vous serez accueilli en détachement. Une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction vous a permis de connaître les règles et la gestion des établissements publics et de démontrer vos capacités relationnelles et rédactionnelles.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo) sous référence D5521 à **Euromessages** - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra ou tapez 3615 EUROMES code D5521 (0,99 F/mn)

ORC

Important
Etablissement Financier de Crédit, recherche un

ORGANISATEUR

HF

Rattaché au Responsable de l'Organisation, votre mission s'inscrit dans la recherche permanente de l'optimisation de l'organisation de l'entreprise (structures, procédures et postes de travail ...), selon les orientations définies.

Dans ce cadre, vous formulez les diagnostics sur l'existant, proposez les améliorations nécessaires, obtenez les validations auprès des services concernés, conduisez et coordonnez la mise en œuvre des évolutions. Vous intervenez également dans le cadre d'actions de réorganisation, de formation du personnel et sur des travaux d'insertion relatifs à de grands projets informatiques.

De formation supérieure (Ingénieur ou Grande Ecole de Commerce), avec une spécialisation en gestion, vous bénéficiez d'une expérience opérationnelle réussie dans l'un de nos métiers : commercial, recouvrement ou comptabilité, ou dans une fonction d'organisation portant sur au moins l'un de ces trois métiers.

Ce poste est basé en proche banlieue ouest.

Si vous souhaitez évoluer dans les métiers de l'organisation, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et photo), en précisant sur l'enveloppe la référence 879, à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex.

MEDIAPA

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines



N°1 DANS LE DOMAINE DE L'ASCENSEUR EN FRANCE, 6.000 PERSONNES, 4,3 MILLIARDS DE FRANCS DE C.A.

OTIS
recherche pour son Centre Industriel Européen (800 MF de CA) basé à GIEN (45)

Contrôleur de gestion

Avec l'appui de 2 collaborateurs, vous assurez le suivi du plan, les analyses financières et le contrôle des investissements du site. Vous participez à l'évolution des outils de gestion.
De formation Universitaire ou Ecole Supérieure de Commerce, vous avez une première expérience de contrôle de gestion en milieu industriel. Anglais courant. (Réf. : LM205/6)

Chef Comptable

Vous animerez une équipe de 7 collaborateurs.
De formation Ecole Supérieure de Commerce, vous avez une première expérience en Cabinet ou Entreprise industrielle anglosaxonne. Vous connaissez la comptabilité US. (Réf. : LM206/6)

Nous rejoindre, c'est intégrer un site reconnu pour son dynamisme et son cadre de vie agréable, avec des possibilités d'évolution au sein du Groupe en France et/ou à l'Etranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à NICOLE ANCESSI CONSEIL
19, rue de La Trémoille - 75008 PARIS,
qui l'étudiera en toute confidentialité.

OTIS

EURORSCG

Aujourd'hui, responsable pour demain



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Dans le cadre du développement de nos activités, nous étoffons notre équipe et recrutons un

Contrôleur de Gestion

AUBE (10)

Rattaché au Responsable Administratif du centre, vous vous verrez confier deux missions principales :
- Le contrôle budgétaire, l'élaboration des tableaux de bord de gestion et du reporting.
- La tenue de la comptabiltié générale et analytique, ainsi que la gestion de la comptabilité clients et la trésorerie déléguée.

Vous contribuerez à l'élaboration du Plan à Moyen Terme d'exploitation et aux études économiques liées aux investissements.

Ce poste s'adresse à un diplômé d'une Ecole de Commerce ou titulaire d'une MSTCF ou du DESCF, justifiant d'une expérience professionnelle réussie (5 ans minimum) dans une entreprise industrielle à un poste similaire.

Vos qualités d'animation et de communication associées à un esprit logique et exigeant seront déterminants dans la réussite de votre mission.

Merci d'adresser votre CV, lettre, photo et rémunération actuelle sous réf. RS 95.03 à LBW 42 rue Laugier, 75017 PARIS, qui transmettra.

LRW

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

JURISTES

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE Juriste

Important Cabinet recherche pour compléter une équipe de juristes, un juriste propriété industrielle

Mission : ■ Manager une équipe de trois personnes ■ Assurer le suivi juridique d'un portefeuille de clients, dans le domaine du droit de la propriété industrielle, et le développer.

Profil : Agé(e) de 30/40 ans, de formation juridique supérieure (CEIPI, DEA, DESS), spécialisé(e) en droit de la propriété industrielle, vous devez justifier d'une expérience de 6 à 10 ans dans ce domaine, au sein d'un cabinet de conseils en propriété industrielle ou d'une *grande entreprise.*

Ce poste, basé à PARIS, exige un bon niveau d'anglais et d'excellentes qualités relationnelles. Salaire motivant selon potentiel.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo, rémunération actuelle à EGGO CONSEILS (Réf JPI)
10, rue de Pouy 75013 Paris tél 45 80 37 37 - Fax 45 89 68 87 confidentialité assurée.

EGGO Conseils

OBC

Cabinet d'Avocats français recherche un

Collaborateur en Droit Immobilier

Paris

Rattaché aux Associés, vous interviendrez pour le compte d'une clientèle de sociétés françaises ou étrangères, sur des dossiers de droit immobilier tant en matière de conseil que de contentieux.

Vos principales responsabilités seront notamment :

- ☐ de suivre des projets d'investissements et de désinvestissements : acquisitions / ventes de fonciers aménagés ou non, d'immeubles à construire ou bâtis, de sociétés immobilières,
- ☐ de rédiger des actes (promesse, compromis, contrat de vente, ...) et des consultations sur toutes questions et matière relevant du droit immobilier.

Agé d'environ 28 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, Magister), vous avez acquis une expérience d'environ 3 ans en cabinet comportant une pratique significative du conseil et du contentieux en urbanisme, promesse de vente, baux, sociétés immobilières, fiscalité immobilière.

Disponible, autonome et organisé, vous êtes dynamique et doté d'un bon sens du contact et de la communication.

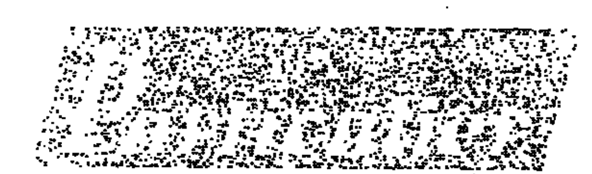
Une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Contactez **Christophe Duchateilier** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur 3617 code MPage sous réf. : CD11341

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Vous avez de solides compétences rédactionnelles fondées sur vos connaissances juridiques... Nous avons quelque chose de



à vous dire en rubrique Cadres...

MIGADE
un département de Momentum

Evidence



Le Monde
PUBLICITE

Pour passer vos annonces :

44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32





هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

JURISTES

Juriste
Valeurs Mobilières, Marchés et Instruments Financiers

Une croissance affirmée et une place reconnue dans le monde bancaire font du CCF une banque plus ambitieuse et plus audacieuse, tous les jours. Au sein de notre Direction des Affaires Juridiques et Fiscales, le SERVICE AFFAIRES FINANCIÈRES ET DROIT DES SOCIÉTÉS a pour clients les différentes Directions du CCF. Afin de renforcer notre équipe de juristes, nous recherchons un candidat : • de solide formation juridique de 3ème cycle, • avec une expérience réelle des VALEURS MOBILIÈRES, DES MARCHÉS ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS, • cette expérience aura été acquise dans un établissement financier ou un cabinet d'avocat, • ANGLAIS COURANT impératif, • âgé de 30 ans minimum et possédant le goût du travail en équipe.

LA MISSION que nous lui proposons : • Participation à la mise en place de produits et négociations de montages financiers. • Assistance juridique impliquant : recherches, études juridiques, rédaction d'actes et négociations.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 101 à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.



C'EST TOUS LES JOURS QU'ON JUGE SA BANQUE

Austin Knight - Carré Turenne

KREDIETBANK
Succursale française

Juriste Bancaire
Futur Responsable des Engagements et des Crédits

■ Succursale d'un groupe bancaire de tout premier ordre, Kredietbank France est présente en France depuis 1989. Sa croissance saine et rapide s'appuie sur le développement d'une clientèle de PME régionales et de grandes entreprises françaises ainsi que sur la gestion patrimoniale haut de gamme et les activités de marché. Pour poursuivre cette croissance, elle recherche

■ **REGION NORD**

■ Assisté d'une équipe de 4 personnes, ce spécialiste analyse et rédige les contrats de prêts en francs et en devises destinés à la clientèle. Il intervient également sur les opérations diverses menées par la Banque (immobilier, informatique, assurance...) et suit les dossiers contentieux actuellement sous-traités.

■ Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure juridique, justifiant d'au moins cinq années d'expérience acquise au sein du Service Juridique et Fiscal d'une banque à vocation internationale.

■ La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

■ Rigueur, disponibilité et adaptabilité garantissent à un candidat de valeur de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo et rémunération actuelle, sous la référence LMA/299A, à PEREIRE CONSEIL - 62/64, boulevard Péreire - 75017 Paris.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

Evidence

PROVENCE

Notre groupe, 14 000 personnes, 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, rassemble plus de 40 filiales réparties dans le monde entier.

Juriste d'affaires
H/F

Au sein de notre holding, rattaché à notre secrétaire général, vous avez pour mission de conseiller, d'assister notre état-major et nos filiales en France et à l'étranger en matière de droit des affaires.

Vous négociez et rédigez les contrats et les marchés dans le domaine du droit des sociétés, et suivez les procédures contentieuses en relation avec nos conseils extérieurs.

Vous intervenez dans tous les domaines où votre compétence polyvalente est requise, notamment en droit commercial, droit fiscal et droit social.

De formation juridique supérieure (DESS, DEA, DJCE...), âgé de 35 ans ou plus, vous avez acquis une réelle compétence de généraliste dans une entreprise à structure similaire ou en cabinet d'avocats.

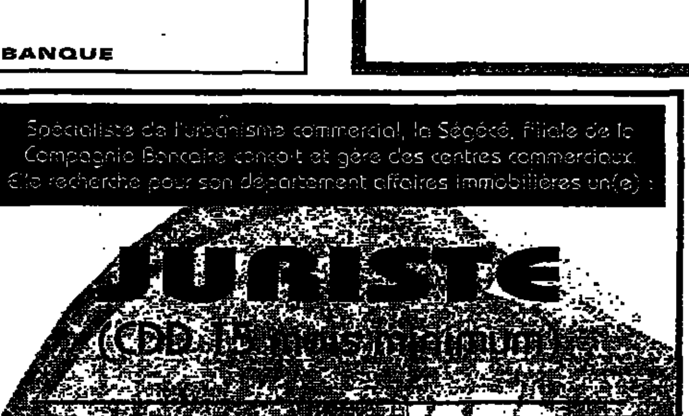
Idéalement, vous parlez anglais.

De bonnes qualités relationnelles, mais aussi rigueur, méthode et autonomie sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. 34134, à notre conseil Onoma, 6 place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence.

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE



A [illegible] Bac + 4/5 en droit des affaires, vous justifiez d'une première expérience [illegible]

Intégré(e) à une petite équipe, vous assurez la gestion juridique de plusieurs centres commerciaux (baux commerciaux, renouvellements, cessions, contentieux...). Vous rédigez les documents juridiques et conseillez les directions des centres commerciaux. Vous êtes également l'interlocuteur des auxiliaires de justice (avocats, huissiers...).

Vos qualités relationnelles, d'analyse et de synthèse, vos facultés d'adaptation et votre sens de la négociation vous permettront de réussir dans cette mission.

La connaissance de la micro-informatique dans [illegible] serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence 4006, à Compagnie Bancaire - [illegible] Galmiche [illegible] avenue [illegible] Paris.

SÉGÉCÉ
COMPAGNIE BANCAIRE

GEC ALSTHOM
TRANSPORT

LEADER MONDIAL DANS LES TRANSPORTS FERROVIAIRES : TGV, EUROSTAR, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION

CA 2 Mdrs d'ECU - 15 000 p. - 16 établissements dans le monde dont 9 en France recrute à Paris M° **Esplanade de la Défense** (fin 1996 près M° Mairie St Ouen) :

JURISTE DROIT SOCIAL

Relevant du Chef du Département des Relations du Travail, vous serez responsable notamment de :
• conseiller et assister la DRH et les Chefs du Personnel des établissements français sur toute question relative au droit social • suivre la réglementation et la jurisprudence • veiller à la cohérence des statuts sociaux et à leur évolution dans les établissements français et étrangers • gérer les dossiers contentieux • appliquer les modalités de détachement ou d'expatriation dans le cadre de la politique de mobilité de la Société.

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION

Agé de 30 ans mini, de formation supérieure, vous avez une expérience analogue dans une entreprise internationale et une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'écrire sous réf. GEC/JDS/89M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponses assurées.



Important groupe pharmaceutique français d'envergure internationale recherche un

JURISTE D'AFFAIRES

LYON

Rattaché au responsable juridique de la société, vous intervenez comme conseil auprès de différents opérationnels de la société et en particulier ceux en charge de la recherche et d'activités spécifiques.

Autonome, vous les assistez dans la préparation et la négociation de leurs accords.

De formation 3ème cycle en droit des affaires, vous avez impérativement acquis une première expérience de 2 à 3 ans environ en tant que juriste, en cabinet ou en entreprise, de préférence dans un environnement "haute technologie".

Pour ce poste, une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. 233P à SOURCES Rhône-Alpes - Le Kiaora - 50 avenue de Chanoine Cartellier - 69230 Saint Genis Laval.

Institution financière spécialisée dans la garantie des financements de PME (100 personnes, 12 délégations régionales), nous étoffons notre service contentieux et cherchons pour notre siège (Paris 1er) un

JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES CONTENTIEUX

Vous assistez les chargées d'affaires dans le contrôle de la régularité du dossier de garantie, le suivi et la mise à jour des dossiers contentieux en cours.

De formation juridique (maîtrise en Droit des Affaires), avec de bonnes connaissances comptables et financières, vous avez quelques mois d'expérience en contentieux bancaire et le désir de vous investir pleinement dans ce métier.

Votre engagement personnel, votre rigueur alliés à votre esprit d'équipe sont des gages de réussite.

Ecrire à notre Conseil, Marie-Claude TESSIER, sous référence 6106



ALEXANDRE TIC S.A.
18, RUE ROYALE - 75008 PARIS

La position de notre groupe (6,3 milliards de francs, 13 000 personnes), numéro un mondial en optique ophtalmique, est due, en particulier, à sa vocation internationale, au développement de partenariats et à son sens de l'innovation. C'est pourquoi, nous recherchons la collaboration d'un :

Juriste accords industriels

Chargé de l'élaboration des nouveaux contrats techniques et du suivi des contrats existants, vous serez l'interlocuteur de nos partenaires dans les différentes étapes de négociation et de conseil, notamment dans le domaine des droits de propriété industrielle.
Titulaire d'un doctorat, DESS ou DEA en droit des affaires, vous bénéficiez d'une expérience minimale de 5 ans dans un environnement international.
Votre esprit d'analyse et de synthèse, vos qualités relationnelles et votre sens de la rigueur s'exprimeront pleinement dans cette mission, où, de plus, la maîtrise parfaite de l'anglais est indispensable.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, nous vous remercions d'adresser votre candidature sous la référence AP/ES/JA à notre conseil ORDIS : Annie Pierson, 29 rue de Berri, 75008 Paris.



ESSILOR

Conjuguez réflexion & action au futur

Siris Partenaires conjugue projection dans le futur et pragmatisme sur le terrain. Côte à côte avec nos clients – de grandes entreprises performantes dans le secteur concurrentiel –, nous les amenons à anticiper leur évolution et à définir leur entreprise telle qu'elle devra être demain. Nous les aidons à tracer une trajectoire cohérente et à mettre en place ce qui leur permettra d'atteindre l'objectif fixé à partir de l'existant.

Pour traduire le futur en termes de besoins – et non de moyens – nos collaborateurs ont donc une mission globale : percevoir ce que sera demain et lancer la mise en œuvre du projet construit à partir de l'analyse du présent. Ils interviennent dans tout ce qui va faire la performance : gérer, produire, organiser, avec le souci des relations sociales... pour faire adhérer l'ensemble de l'entreprise à des objectifs ambitieux et à forte dynamique.

Aujourd'hui, vous occupez un poste de responsabilité ou vous vous sentez « la moelle » pour le faire. De formation supérieure (Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce), pragmatique et concret, vous avez une réelle aptitude à anticiper et à communiquer avec, en plus, un enthousiasme indéfectible. La maîtrise d'une langue étrangère est indispensable.

Pour rejoindre notre équipe, adressez votre dossier de candidature à Siris Partenaires S.A., 50, rue Marcel-Dassault, 92100 Boulogne.

SIRIS

INGENIEUR CONTROLES

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (type ENSIMAG, SUPELEC - ESIEE - ENSEEIHT option informatique), deux ans d'expérience minimum dans l'automobile vous ont permis de développer vos connaissances des techniques de l'[illegible] système ainsi que de la méthode S[illegible] et avez Vous m[illegible] des con[illegible]s Assembleur (MOTOROLA 68 332, famille [illegible]3XX...).

Chargé [illegible] pour nos projets de Contrôle Mot[illegible] spécifications d'implantation adaptées [illegible] micro-contrôleur utilisé, réaliserez l'analyse logicielle des fonctions à développer ainsi que le codage dans une architecture logicielle structurée.

Enfin, après avoir défini et réalisé les tests de validation du software, vous en assurerez la livraison au client dans le respect des délais.

Méthodique et rigoureux, vous parlez couramment l'anglais et maîtrisez l'italien écrit.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à Monsieur D. COROUGE - MAGNETI MARELLI FRANCE - 19, rue Lavoisier - 92002 NANTERRE Cedex.

MAGNETI MARELLI

L'ELECTRONIQUE AUTOMOBILE

PARANNONCES

Destination?



HEWLETT PACKARD

هكذا من الاصل

SECTEU[R D]E POINTE

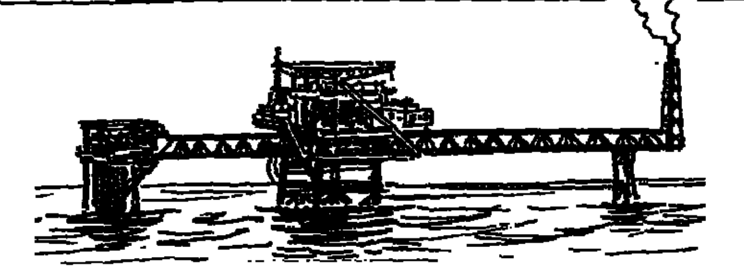
Haute technologie

ERDITE

CONTROLES

SECTEURS DE POINTE





INGÉNIEURS PÉTROLIERS

PRODUCTION - FONDS / SURFACE

KELT ENERGIE S. A. Société pétrolière indépendante à capitaux français recrute en permanence des hommes de terrain, de formation et d'expérience différentes, pour soutenir son rapide développement à l'étranger.



Vous êtes diplômé d'une grande école : Centrale, Mines, Arts et Métiers... Vous disposez d'une expérience de 2 à 5 ans et vous maîtriser parfaitement l'anglais et/ou l'espagnol.

Après une période de formation sur le terrain, vous prendrez sur l'un de nos sites la responsabilité d'une unité en assurant sa gestion et son développement.

Pour réussir dans votre mission vous devez avoir une excellente condition physique et être totalement mobile géographiquement. Votre réel sens des responsabilités vous permettra d'évoluer au rythme de notre expansion, dans un métier difficile mais passionnant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à KELT ENERGIE S. A. - Direction du Personnel 21, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS. Il ne sera répondu qu'aux candidats ayant adressé un dossier complet.

MILLÉSIMES



ENTREZ AU COEUR DE L'AUTOMOBILE

Filiale du groupe international UTC (172 000 personnes, 53ème entreprise mondiale), notre société développe, en collaboration avec les constructeurs automobiles, des SYSTEMES ELECTRONIQUES et des SYSTEMES DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE pour les véhicules. Forts de plus de 11 000 personnes et de *24 sites industriels en Europe, nous intensifions le développement* de notre centre technique en France et recherchons un

INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

Paris Ouest (92)

Missions et Responsabilités

Dans le cadre d'un marché automobile où la part de l'électronique est de plus en plus importante (multiplexage, systèmes électroniques de contrôle, ...), vous êtes l'expert chargé de comprendre et d'évaluer les attentes de nos clients français. En fonction des solutions déjà disponibles dans notre groupe, vous déterminez l'opportunité et l'orientation de nouveaux développements. Vous vous appuyez, si nécessaire, sur des partenaires techniques afin d'optimiser le niveau de performance de la solution proposée.

Profil et Offre

Ingénieur en Electronique, vous avez 30 ans environ et une solide connaissance des microprocesseurs (Hardware et Software). Une première expérience dans le secteur automobile vous permettra de dépasser la technique pour mieux intégrer les contraintes liées à la conception d'un véhicule. Dans notre organisation européenne, la maîtrise de l'anglais est bien entendu indispensable, tout comme la capacité à coordonner des équipes multiculturelles. Votre réussite, votre *implication et votre* mobilité géographique vous ouvriront des perspectives d'évolution en France ou en Europe dans le cadre du développement de notre groupe.



Merci d'adresser lettre, CV (en français et anglais, si possible) et photo sous référence 3652 à notre conseil **PREMIERE LIGNE - 31, avenue du Général Leclerc** 92100 BOULOGNE - Fax : 41.41.00.15

Interlocuteur privilégié des principaux constructeurs automobiles, nous sommes dans le monde un spécialiste reconnu et en France le premier fabricant dans notre secteur d'activité. Notre évolution vers de nouvelles technologies nous conduit à renforcer nos équipes.

Responsable Etudes Produits

A partir d'une stratégie définie par le groupe et vous appuyant sur une équipe d'ingénieurs et de dessinateurs, vous serez plus particulièrement responsable au *sein de la Direction Technique : de la définition des besoins, de l'orientation* des études produits, du lancement en fabrication de prototypes, des modifications de produits après tests.

A 30/35 ans, Ingénieur généraliste à dominantes mécanique-hydraulique (Centrale - AM - IDN - ENSEEIHT - ESTACA - UTC ...) vous avez acquis une expérience de 5/10 ans dans le secteur automobile, au sein d'un service technique ou d'ingénierie où vous avez déjà animé une équipe. Réf 154-04

Ingénieur Développement

En relation étroite avec le Responsable Etudes Produits, vous serez chargé *du développement de nouveaux produits*, appuyé par une équipe de techniciens et d'opérateurs d'essais. Vous aurez pour principales tâches de : définir et planifier les programmes d'essais, suivre les essais en assistant les techniciens, analyser les résultats, réaliser et coordonner la mise au point du produit, rédiger les rapports en donnant vos recommandations.

A 27/28 ans, Ingénieur Mécanique, vous avez de bonnes connaissances en hydraulique. Vous possédez une expérience de 1 à 2 ans acquise dans le secteur automobile, de préférence dans un service essais prototypes, ou débutant, vous avez effectué de bons stages chez un constructeur ou un équipementier. Réf 154-05

Pour ces deux postes situés dans la région d'Orléans, l'anglais est *indispensable et des déplacements fréquents de courte durée en Europe sont à prévoir.* Nous attendons des candidats à fort potentiel pour un vrai challenge : concevoir des produits porteurs d'avenir, à base d'une technologie novatrice.

Merci d'adresser lettre manuscrite, cv et rémunération souhaitée en précisant la réf. à notre conseil ARPE - 43 rue Laffitte 75009 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

DIRECTEUR ASSISTANCE TECHNIQUE

DEPARTEMENT NUCLEAIRE

LYON ou PARIS - Cette importante entreprise de maintenance et d'ingénierie, majeure sur ses marchés, recherche pour son Département Nucléaire son *Directeur de l'activité Assistance Technique. De préférence basé à Lyon, il prendra en charge le* développement commercial auprès des clients actuels, *mais aussi* auprès de nouveaux donneurs d'ordres possibles (spatial, automobile...), *ainsi que le management* de plus de 100 personnes (majoritairement ingénieurs et techniciens) *réparties sur* plusieurs sites nationaux. Il sera responsable des résultats de l'activité. A 35 ans minimum, Ingénieur Généraliste Centrale, AM, ENSI, ..., il a une très sérieuse expérience de l'assistance technique, à défaut, au moins celle des études ou de la vente de services industriels. Une connaissance du milieu nucléaire est un atout majeur. Le salaire composé d'un fixe et d'un intéressement assorti d'une voiture de fonction, est de nature à intéresser un candidat de valeur. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 921 B à Jacqueline LE GOFF, PSYNERGIE, 42 rue Fargès, 13008 MARSEILLE.

LBW OPQCM

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

Marseille - Paris - Montpellier - Lyon - Toulouse

Siège européen d'un groupe international doté d'une implantation technique, industrielle et commerciale puissante recherche pour une de ses divisions

Responsable Méthodologie Logiciel

Bilingue anglais

Directement rattaché au Responsable du Département Electronique *et en relation étroite avec vos homologues aux Etats-Unis*, vous poursuivez les actions de développement de la méthodologie en vue de l'obtention de la qualification au niveau 2 du SEI.

De formation Ingénieur en Electronique, vous avez, à 30-34 ans environ, une *expérience de développement* logiciel dans un environnement proche du nôtre (petits calculateurs embarqués, assembleur...) et dans un contexte méthodologique.

Pour cette création de poste, nous souhaitons rencontrer un candidat autonome, doté d'excellentes qualités de rigueur et de synthèse.

Le poste est basé à Paris Est (métro). Des déplacements en Europe et aux USA sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil : EL Conseil 67, rue d'Amsterdam - 75008 Paris, sous réf. VUI, qui vous garantit toute confidentialité.

Publipanel



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

RECRUTE PAR CONCOURS POUR EMPLOI À PARIS

2 INFORMATICIENS

- soit titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'études supérieures en informatique documentaire ou de gestion,
- soit titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'études supérieures et justifiant d'au moins deux années effectives (périodes de chômage exclues) d'expérience professionnelle en analyse-programmation documentaire ou de gestion.

(Rémunération : 16 000 F nets par mois)

CONDITIONS POUR CONCOURIR

Les candidats doivent être :

- **de nationalité française**
- **âgé(e)s de 20 à 40 ans (possibilités réglementaires de dérogation).**

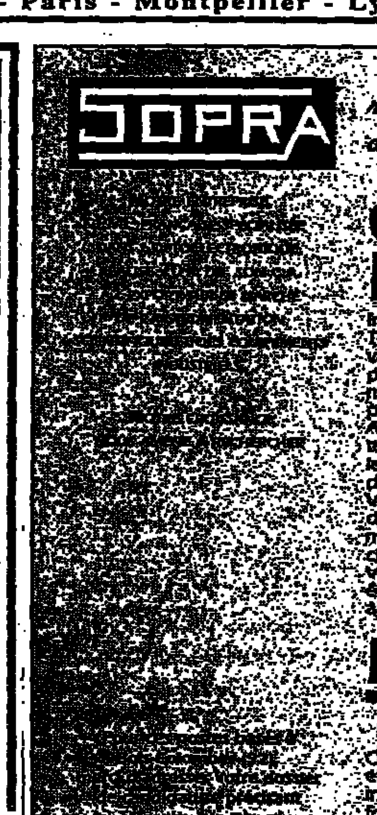
Clôture des inscriptions : Vendredi 7 avril 1995 (17 h 00)

Entrée dans les cadres : à partir du 1er septembre 1995

Pour tous renseignements, s'adresser au :
SERVICE DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
233, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
Tél. : 40 63 87 66



MILLÉSIMES



rejoignez un spécialiste de l'optoélectronique

CHEF DE PROJET

Ingénieur Grande Ecole (Supélec, Télécom, IEG) ou équivalent (Phd), vous justifiez d'une expérience professionnelle de 10 ans environ en métrologie et contrôle de process pour l'industrie micro-électronique. Animateur d'une équipe de spécialistes techniques, vous prendrez en charge le développement et la fabrication d'outils de production.

Vous assurerez également le lancement de nos nouvelles générations de matériels en respectant le cahier des charges en relation avec nos clients. Vous parlez l'anglais couramment et êtes disponible pour des déplacements à l'étranger. Réf. 100/M

REDACTEUR TECHNIQUE

Outre des compétences en électronique, optique et informatique, vous justifiez d'une formation Bac + 2 à Bac + 4.

En étroite relation avec le chef de projet, les ingénieurs et techniciens, vous serez responsable de la rédaction en langue anglaise de manuels d'installation, d'utilisation et de maintenance de biens d'équipement industriels utilisés en production de composants électroniques. Réf. 104/M

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

PILOTER DE GRANDS PROJETS

Un Etablissement Financier de premier plan recherche pour renforcer son département organisation (20 p.) un :

ARCHITECTE DES SYSTEMES D'INFORMATION
ACTIVITES DE MARCHES

Au sein d'une équipe chargée de garantir la cohérence des systèmes d'information de notre Etablissement, vous assurerez la coordination de la mise en œuvre du Schéma Directeur des activités de marchés. A ce titre, vous prendrez en charge :
- les arbitrages avec les autres métiers
- le suivi des investissements et de la planification des projets
- la définition des méthodes, outils et procédures nécessaires à l'ensemble des acteurs du Schéma Directeur global de l'Etablissement.

Diplômé(e) d'une grande école (une double formation scientifique et de gestion serait un plus), vous avez acquis une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine des marchés financiers où vous avez conduit des projets d'organisation et de systèmes d'information dans une démarche de changement.
Votre autonomie, vos excellentes qualités relationnelles vous permettront de réussir à cette fonction et d'évoluer dans le groupe.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous la référence ORG2 à : EUROGROUP Participations, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

Equipement automobile

Filiale Française d'un Important Groupe International, nous fabriquons des pièces techniques destinées à l'automobile et occupons le 1er rang européen sur nos gammes de produits.

Adapter notre potentiel et notre organisation aux enjeux de demain et aux nouveaux modes de partenariat avec les constructeurs, telle est la raison de notre recherche d'un

Chef de Projet

Vous gérez une ligne de produits, de A à Z : définir le cahier des charges avec vos clients, les contructeurs automobiles, coordonner l'activité d'équipes pluridisciplinaires (développement, qualité, outillage, méthodes, production), garantir le budget global du projet, le respect des délais et la qualité, assurer la cohérence des actions et la bonne circulation des informations relatives au projet, en interne et dans les relations avec vos clients.

Pour réussir dans cette responsabilité ouverte, vous êtes ingénieur mécanicien ou chimiste et bénéficiez d'une expérience de cinq ans dans un environnement comparable.

Vous parlez anglais et/ou allemand.

Poste basé en Région Parisienne.

SEFOP, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier sous réf. BCP 320 LM.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisme Privé de Coopération Industrielle

- Ile de France Région Ouest -

RESPONSABLE DU SERVICE BATIMENT

De formation ingénieur ECP, ESTP, Ponts, AM ou équivalent, vous disposez de quelques années d'expérience en Bureau d'Etudes ou de Contrôle, dans le domaine du BTP, ce qui vous a permis d'acquérir de solides connaissances en Bâtiment et, si possible, en acoustique.

En liaison étroite avec le Responsable du Département, vous animerez une équipe de techniciens, aurez la responsabilité d'Etudes et de Recherches et interviendrez en assistance technique et en normalisation, tant en France qu'à l'étranger. Ceci nécessite de solides qualités de rigueur, une grande curiosité intellectuelle, une bonne aisance relationnelle et l'expérience de l'animation de groupes.

Organisé, autonome et soucieux de rentabilité, vous saurez faire preuve d'efficacité pour atteindre vos objectifs.

Votre esprit de synthèse et vos qualités rédactionnelles sont éprouvés.

Anglais impératif. Poste évolutif pour candidat de valeur.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 370 à CHANTAL KENVYN - 7, rue Robert le Coin - 75016 Paris.



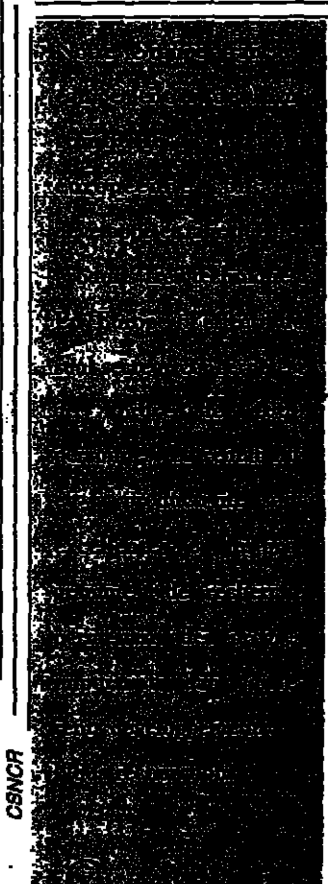
Chantal Kenvyn

RESPONSABLE PLAN / BUDGET / STRATEGIE
Télécommunications

Paris - Opérateur interne d'une grande entreprise publique, cet organisme de 150 personnes avec de nombreux correspondants en province assure la gestion du réseau indépendant de télécommunications de l'entreprise et réalise les études prospectives liées au développement des activités dans ce domaine. Il recherche le responsable de son service plan/budget. Rattaché au directeur de la structure et animateur direct d'une équipe de 15 personnes, il aura pour mission de définir la stratégie d'évolution du réseau et des services et de la mettre en application sous l'angle financier et économique. Dans ce cadre, il lui appartiendra notamment de gérer le compte d'exploitation de l'organisme, de déterminer sa politique tarifaire, de suivre les budgets annuels, de participer aux études et réflexions relatives à l'évolution des technologies, d'assister les directions utilisatrices dans la définition de leurs besoins... Ce poste de haut niveau s'adresse à un ingénieur (type ENST, SUPELEC, ENSTA...) d'au moins 35 ans pouvant se prévaloir d'une solide expérience d'organisation et de gestion de réseaux ainsi que d'assistance fonctionnelle aux utilisateurs dans le domaine des télécommunications. Des compétences complémentaires en économie et gestion sont indispensables. Une bonne pratique managériale sera appréciée. La rémunération sera fonction du profil présenté. Ecrire à Emmanuel LANGERON en précisant la référence D/2579M et en indiquant vos prétentions - **PA Consulting Group - 114 avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.50.**



Creating Business Advantage



DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ingénieur mécanicien à fort potentiel, connaissant bien le milieu automobile, vous avez acquis à 35 ans environ, une expérience significative en Méthodes, Maintenance et Fabrication de produits industriels grandes séries.
Vous dirigerez la production de notre filiale à Mannheim (280 personnes en ateliers).
De plus, vous organiserez la logistique d'une activité négoce de nos produits.
Quelques mois de formation en Ile de France hors agglomération parisienne seront nécessaires pour vous familiariser avec nos lignes de fabrication (allemand courant).
Poste basé à Mannheim (Allemagne) *Réf. 1115/MAB*

CHEF DE FABRICATION

Ingénieur mécanicien, vous avez 10 ans d'expérience en méthodes et fabrication de grandes séries, si possible dans le milieu automobile.
Des ateliers regroupant 150 personnes vous seront confiés dans un premier temps. En cas de succès, une évolution de carrière vous sera proposée rapidement, soit sur place (ville moyenne Sud-Ile de France), soit sur un site situé en Allemagne (allemand courant). *Réf. 1115/MAA*

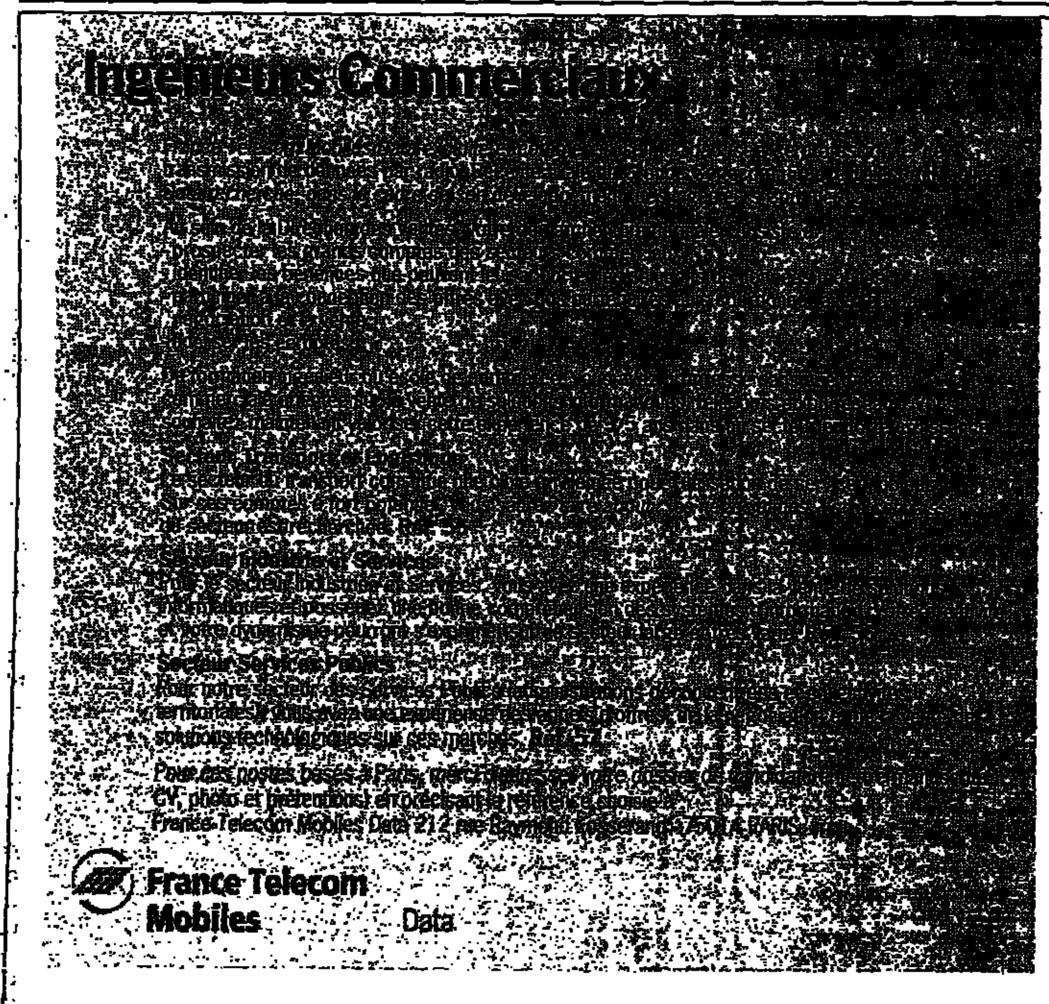
RESPONSABLE ETUDES-DÉVELOPPEMENT

Ingénieur mécanicien, âgé de 33 à 40 ans, vous seconderez le Directeur Technique. Vous animerez 20 ingénieurs ou techniciens au B.E., en atelier de prototypes, en outillage. Vos équipes interviendront sur des projets, à partir du cahier des charges, jusqu'à la pré-industrialisation. Vous êtes familiarisé avec la CAO et le calcul scientifique. Poste à pourvoir dans une ville moyenne du Sud Ile de France. *Réf. 1115/MAC*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en mentionnant la référence du poste choisi à notre Conseil Pierre LEMAHIEU:

RECRUTEMENT

14, RUE LINCOLN 75008 PARIS





CONSTRUCTEUR DE GROUPES ELECTROGENES
C.A 1,2 Milliard F

450 personnes, recherche, pour accompagner son **développement à l'Export,** un

JEUNE INGENIEUR DE PROJET SEDENTAIRE

ALLEMAND ET ANGLAIS EXIGES

En étroite collaboration avec le Responsable de Zone dont vous dépendrez et en liaison avec les différents services de la Société, **vous serez chargé :** • de l'étude des cahiers des charges, • de la réalisation des devis, • du suivi commercial des dossiers.

De formation minimum BAC + 2 Electrotechnique, vous avez acquis, si possible, une première expérience dans une fonction similaire.

Ce poste, **basé à BREST,** nécessite disponibilité, sens des initiatives et des responsabilités.

Les candidats à fort potentiel pourront, à terme, évoluer vers des fonctions technico-commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à **SDMO INDUSTRIES** - Direction des Ressources Humaines 12 bis rue de la Villeneuve - 29200 BREST.

هكذا من الاصل

LES DIRIGEANTS

PAYS DE LOIRE

Ce groupe, à dimension humaine, fédère trois entreprises spécialisées dans la construction et le financement de biens immobiliers destinés aux particuliers. Son Président met en oeuvre une stratégie de développement, et recherche aujourd'hui le

Directeur général

GROUPE IMMOBILIER ET FINANCIER

A 35 - 40 ans environ, vous occupez déjà une fonction de direction dans le même domaine. Les différentes étapes de votre expérience professionnelle vous ont rodé aux aspects techniques de ce secteur (gestion de patrimoines immobiliers, problèmes d'aménagement, accession à la propriété, locatif...), ainsi qu'au management moderne des hommes.

Avec une large délégation de pouvoirs du Président, et secondé par l'équipe de dirigeants en place, votre mission essentielle consistera à mettre en oeuvre le plan de développement, à consolider la structure et l'organisation, pour réussir les objectifs d'activité et de résultats.

Charisme naturel, capacité à convaincre et à entraîner, sens relationnel et imagination, sont les qualités indispensables pour réussir dans cette fonction.

Groupe FORCE

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivations et photo), s/réf. PK, à notre Conseil : FORCE - 14, rue Moreau - 75012 PARIS.

LYON

Directeur Général France

Filiale d'un groupe de renommée mondiale, notre société exerce son activité de service auprès d'une clientèle industrielle diversifiée. Pour faire face au développement important et régulier du marché français, elle renforce ses structures et crée la fonction de Directeur.

Rattaché au Directeur des Opérations Europe, il participera à la définition puis mettra en œuvre la politique générale de l'entreprise en France, sera responsable des investissements (30 MF sur 2 à 3 ans), animera et développera une équipe de 20 ingénieurs et techniciens.

A environ 40 ans, bilingue français/anglais, de formation ESC ou ingénieur + formation complémentaire, vous avez déjà réussi une expérience de direction de centre de profit -au moins 10 MF- acquise dans le service à l'industrie ou le SAV.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 172/01/P, à notre conseil F. Philibert, Ethika, 7 rue Victor-Hugo, 69002 Lyon, qui s'engage à vous répondre dans un délai de 3 semaines si votre dossier est retenu.

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

Groupe Industriel International en fort développement, ayant ces dernières années réalisé de nombreuses acquisitions européennes recherche un

Directeur industriel

anglais - allemand courants

Rattaché au Directeur Général du Groupe, vous intervenez notamment pour :

• coordonner les différentes filiales et renforcer les liens entre elles en vue d'obtenir l'utilisation optimale des moyens disponibles,

• animer sous forme de Groupes de métier des Responsables Techniques et des Responsables de Production, afin de promouvoir un plan de progrès,

• réaliser sur demande de la Direction Générale des audits techniques d'acquisitions.

Pour cette mission qui nécessite une grande mobilité et un tempérament d'animateur, nous recherchons un ingénieur type Centrale, AM, SUPELEC de 35 ans environ, ayant ; réussi une expérience concrète en milieu industriel dans des fonctions d'amélioration de l'organisation et de la productivité.

Pour ce poste basé à Levallois Perret (92), merci d'adresser votre candidature sous référence DI/LM9512 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX.

ORC

---

numatics un des leaders du marché international des vérins, distributeurs pneumatiques et de leurs accessoires s'installe dans toute l'europe.
Récemment nous nous sommes implantés en France aussi nous recherchons



DIRECTEUR GENERAL

Directement rattaché au président des opérations européennes, le bon candidat
– âgé de moins de 45 ans, devra avoir une expérience de directeur général et être à la recherche d'un nouveau et stimulant challenge,
– âgé de moins de 40 ans, devra être un professionnel de la direction des ventes et pouvoir démontrer un très bon succès préalable.

Outre une qualification d'ingénieur en mécanique et une très bonne connaissance des règles du marché industriel, un réel sens de gestionnaire et une aptitude de la direction du personnel seront indispensables. Le poste requiert aussi une excellente maîtrise de l'anglais.

L'emploi proposé offre une réelle opportunité de carrière. Le salaire et l'intéressement ne seront pas un obstacle pour le bon candidat.

Envoyer CV et lettre de motivation portant la mention personnel et confidentiel à :
Philip ROBINSON - President of European Operations
NUMATICS SARL - 106, avenue de Lattre de Tassigny - 93806 Epinay-sur-Seine cedex.

ORC

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères



recrute son

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE H/F

A la tête d'une équipe de douze personnes, vous devrez assurer une mission générale de conseil des services de la Région en matière juridique et de marchés publics.

Placé sous l'autorité du directeur des affaires financières, vous serez en relation avec l'ensemble des responsables de l'administration régionale.

Nous recherchons pour ce poste à pourvoir au 1er mai 1995, un fonctionnaire appartenant à un corps recruté par voie de l'E.N.A. ou au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux ayant une bonne formation juridique, le sens de l'organisation et de réelles capacités de négociation.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V. et photo à la Région d'Ile de France - Direction de l'Administration Générale, 251, rue de Vaugirard - 75015 Paris -Sous la référence SPI

safari

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Votre expérience industrielle au service du tertiaire



Un important organisme du secteur tertiaire situé en région parisienne ouest recherche pour l'un de ses départements, un Directeur Opérationnel.

A la tête de trois services importants rassemblant 700 personnes, votre mission sera de repenser, dynamiser, mettre en place des processus destinés à améliorer l'efficacité et la qualité des services.

Pour cela, vous utiliserez de nouveaux systèmes d'information, de management, de gestion.

Cette mission, qui s'apparente à un véritable challenge industriel appliqué à des flux administratifs et de services, s'adresse à un homme de l'industrie.

À 40 ans environ, Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Mines...), vous avez révélé au cours de votre expérience un véritable charisme, une autorité naturelle et une réussite dans l'organisation et le management des hommes et des flux. Homme d'action et d'innovation, cette responsabilité dans un environnement stratégique vous motivera pour entraîner vos équipes vers de nouveaux projets.

Membre du conseil de direction, vous apprécierez votre intégration au sein d'une équipe de dirigeants de haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 95164 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM



La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France recrute un

Directeur d'Etablissement de Santé

"LE PRIEURE" Etablissement de Suite et de Réadaptation participant au S.P.H. de 180 lits - 113 Agents - Budget de 38 MF et situé à AVON-FONTAINEBLEAU (Seine et Marne)
Les candidats devront avoir une formation BAC + 5 (Diplôme de Gestion et/ou Universitaire) ou justifier d'une solide expérience de la gestion d'un Etablissement Sanitaire. Ils devront posséder une bonne connaissance de la réglementation hospitalière ainsi que de réelles aptitudes aux relations humaines et le goût du travail en équipe.
La définition du projet d'Etablissement est en cours.
Salaire Annuel Brut de Base : 214 655 francs.
Participation par roulement aux astreintes administratives. Logement de fonction (F5).
Pour tous renseignements, s'adresser à :
- Monsieur GAILLARD : 40.05.32.52
- Monsieur BOUILLON : 40.05.31.33
Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Directeur Général de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France - 17/19 rue de Flandre - 75954 PARIS CEDEX 19.

ORC

CARRIÈRES INTERNATIONALES



L.R. ETANCO S.A. est un groupe Français de 150 personnes, spécialiste de l'accessoire de fixation (200 millions de CA en 1994). Notre croissance européenne nous amène à recruter pour notre partenaire Italien un :

DIRECTEUR DE PRODUCTION
Bilingue Italien

Nord Est

ITALIE

■ En étroite relation avec le Directeur Général, vous êtes responsable de l'organisation, de la planification et des méthodes de production. Vous gérez les flux tendus de production de boulonnerie en forgeage à froid, jusqu'au stockage, en passant par l'assemblage et le conditionnement. Vous réorganisez le parc d'outillage et les lignes de conditionnement. Vous managez 100 personnes et assurez le respect des règles "ISO" européennes. Votre challenge à deux ans sera de réduire les stocks et d'augmenter la productivité en rationalisant l'existant.

■ 35/40 ans, ingénieur mécanique de formation et de préférence de nationalité française, vous avez prouvé, au cours d'une précédente expérience de 5 ans, vos capacités d'organisateur et de gestionnaire de production (si possible en Italie). Homme de terrain, vous optimisez votre service en utilisant votre sens de l'observation, de l'écoute et de l'analyse. Vous formez et animez vos équipes afin qu'ils adhèrent aux projets de l'Entreprise. Votre objectif : adapter chaque homme à un poste au mieux de son potentiel.

■ Vous avez une parfaite connaissance de la gestion des priorités et de la GPAO. La maîtrise de la langue italienne et la connaissance du monde du Bâtiment sont indispensables.

■ *Si ce poste autonome et à forte ouverture dans une société en pleine expansion vous intéresse* ; si les avantages liés à l'exportation vous stimulent ; et si vous voulez intégrer un groupe leader européen dans son domaine d'activité ; alors sachez saisir l'opportunité de nous rencontrer lors d'un entretien individuel le : **6 avril 1995.**

Merci d'adresser (ou télécopier) votre CV, lettre et photo en précisant la réf. 4060/LM sur la lettre et sur l'enveloppe à notre Conseil **I.S.B.C.** - 56, rue de Paris - 92100 BOULOGNE. *(Fax : 46.03.30.15)*

BC — *L'Homme et l'Entreprise*

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à New York
COORDONNATEURS D'EXPLOITATION • ANALYSTES PROGRAMMEURS
Projet SIG (Système intégré de gestion)

Le SIG est un système intégré de gestion mis au point par les services de l'ONU, qui fait appel à Sybase, aux interfaces GUI, aux systèmes experts orientés objet et au système d'exploitation UNIX. L'Organisation recherche des informaticiens capables de coordonner, de contrôler et d'organiser l'exploitation de ce système dans ses bureaux extérieurs, *ainsi que des analystes programmeurs qui assureront la maintenance du système.*

COORDONNATEURS D'EXPLOITATION (Lieux d'affectation: New York, Nairobi, Santiago, Vienne, Addis-Abeba, Amman et Bangkok)
Les candidats retenus seront chargés, dans divers bureaux extérieurs, de planifier l'ensemble des activités d'exploitation du système - notamment en ce qui concerne l'exécution des opérations de conversion des données, d'analyse du déroulement du travail, d'installation des éléments d'infrastructure technique et de raccordement des ports et interfaces, ainsi que le fonctionnement des groupes d'assistance, la modification des logiciels et la formation.
Qualités requises: Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise (informatique, finance, administration des entreprises ou discipline connexe). 8 à 13 années d'expérience du type de fonction considéré, y compris l'exploitation de systèmes complexes de grande dimension; aptitude reconnue à l'organisation et à la gestion de projets. La connaissance de langages d'interrogation structurés, des SGBDR, des interfaces GUI et d'UNIX est considérée comme un atout. Très bonne connaissance de l'anglais ou du français; bonne connaissance d'autres langues officielles de l'ONU souhaitable.

ANALYSTES PROGRAMMEURS (Lieu d'affectation: New York)
Les candidats retenus seront chargés d'analyser et de programmer les modifications du système qui s'avéreront nécessaires.
Qualités requises: Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise (informatique, finance, administration des entreprises ou discipline connexe). Au moins six années d'expérience du type de fonction considéré, dans le domaine de l'analyse fonctionnelle et de la programmation d'applications télématiques. Connaissance approfondie et reconnue des langages d'interrogation structurés et des SGBDR. La connaissance de Sybase, des interfaces GUI et des systèmes experts orientés objet est considérée comme un atout. Très bonne connaissance de l'anglais ou du français; bonne connaissance d'autres langues officielles de l'ONU souhaitable.
Les candidatures féminines seront fortement appréciées.
Rémunération: Selon le profil professionnel, l'expérience acquise et le lieu d'affectation, le traitement brut, y compris l'indemnité de poste, se situera entre [illegible] dollars des Etats-Unis pour les Coordonnateurs d'Exploitation, et entre [illegible] dollars des Etats-Unis pour les Analystes Programmeurs, pour un fonctionnaire avec charges de famille. Les autres avantages auxquels les intéressés peuvent avoir droit s'ils remplissent les conditions voulues sont une allocation-logement, des indemnités pour charges de famille, des indemnités pour les frais d'études de leurs enfants, une prime de rapatriement, la cotisation patronale à la caisse des pensions, six semaines de congés payés et le voyage payé pour le congé dans les foyers tous les deux ans. Les candidatures doivent être reçues le 24 avril 1995 au plus tard. Elles doivent être adressées, avec un curriculum vitae détaillé où figurent notamment l'évolution passée de la rémunération, la date de naissance et la nationalité, à: M. Adnan T. [illegible], Bureau de la gestion des ressources humaines, bureau S-2500, Organisation des Nations Unies, Boîte postale 20, New York, N.Y. 10017, Etats-Unis d'Amérique. Télécopie: (212) 963-3134.

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage dans 2 à 10 titres européens

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung
BERLINGSKE TIDENDE – CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard
THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Export Sales Manager
Varese, Italy.

The *vanguard in the state-of-the-art of automotive security systems, our client, recently acquired by a UK group is engaged in a major* development initiative : augmenting existing *business, developing new opportunities.*

Reporting hierarchically to the general manager Italy ; functionally to the CEO in the UK, the candidate will be responsible for expanding the international sales network, penetrating the vital European markets, tapping growing markets in other areas of the world.

Aged 35-45, nationality open, the candidate should be of graduate caliber with a demonstrably successful sales career. Adept in tactical sales, the candidate will be a strategic thinker concerned with medium and long-range planning. An enterprising, adaptive, multicultural approach with excellent written and oral skills are essential. Fluent English is required plus a working knowledge of French, German and Italian. Previous sales experience in the automotive field is desireable.

Please send, in complete confidence, career résumé, a recent photograph and present remuneration to Monique Herbet - Ref. M-1 - ERNST & YOUNG Conseil Tour Manhattan - 6, place de l'Iris - Cedex 21 - 92095 Paris-La-Défense 2 - France.

ERNST & YOUNG



ARCO CHEMICAL, groupe Nord Américan recherche son

Chef de Zone
Afrique ou Moyen-Orient

Votre mission :
- Développer et maintenir une forte présence sur le marché des spécialités chimiques par la définition d'une stratégie produit/pays
- Promouvoir les programmes de vente
- *Mettre en place et gérer* le réseau d'agents et de distributeurs.

De formation Ingénieur Chimiste, vous justifiez d'une expérience réussie d'une dizaine d'années dans le domaine des spécialités et des commodités chimiques. Idéalement, le candidat proviendra du secteur des Urethanes.

La parfaite connaissance des marchés Africains ou du Moyen-Orient est indispensable.
Votre anglais est courant et la maîtrise d'une 3ème langue serait un avantage.
Outre votre charisme et votre dynamisme, vous avez évolué dans des contextes internationaux où la performance et l'exigence étaient des "valeurs phares".
Localisation : Paris (voyages très fréquents).

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. OD 1049 MO à Ollivier DOUGE NICHOLSON INTERNATIONAL Search & Selection Consultants - 126, rue Réaumur 75002 PARIS. Fax : 42.33.56.35.



NICHOLSON INTERNATIONAL — France

Allemagne - Australie - Belgique - Chine - Espagne - Hongrie - Italie - Pays-Bas Pologne - République Tchèque - Roumanie - Royaume-Uni - Russie - Turquie

Stinnes AG, ein Unternehmen der VEBA, zählt mit über 20 Milliarden DM Umsatz und ca. 34.000 Mitarbeitern auf allen Kontinenten zur Spitzengruppe international bedeutender Dienstleistungsunternehmen für *Trading, Distribution und Verkehr.*

Für die Auslandsrevision innerhalb unserer Konzernholding mit Sitz in Mülheim an der Ruhr suchen wir Audit Seniors, die nach einer Einarbeitungszeit selbständig und eigenverantwortlich die Prüfung unserer ausländischen Tochter- und Beteiligungsgesellschaften hinsichtlich Sicherheit, Ordnungsmäßigkeit und Wirtschaftlichkeit übernehmen. Darüber hinaus haben Sie beratende Funktion bei vielfältigen Fragestellungen unter Beachtung betriebswirtschaftlicher und handelsrechtlicher Aspekte.

Auslandsrevision
Chance für international orientierte Audit Seniors

Geeignete Kandidaten/innen sind französischer Nationalität, verfügen über einen Studienabschluß als *Diplom-Kaufmann oder Diplom-Betriebswirt (Ecole supérieure de commerce et de gestion ou université)* und einige Jahre Berufserfahrung, möglichst innerhalb einer internationalen Wirtschaftsprüfungsgesellschaft. Gute Deutsch- und Englischkenntnisse sowie die Bereitschaft zu der im Rahmen der Revision üblichen Reisetätigkeit sind weitere Anforderungskriterien.

Wir bieten Ihnen die Möglichkeit, die unterschiedlichsten Geschäftsbereiche und Unternehmen unseres Konzerns kennenzulernen und mittelfristig in einer dieser Gesellschaften Führungsverantwortung zu übernehmen.

Wenn Sie diese vielseitige Aufgabe mit interessanten Perspektiven reizt, sollten wir miteinander ins Gespräch kommen. Bitte senden Sie Ihre vollständigen Bewerbungsunterlagen an:

Stinnes AG • z.H. Monika Berane
Humboldtring 15 • D-45472 Mülheim an der Ruhr



Stinnes AG. Das Unternehmer-Unternehmen.

HONG KONG BAPTIST UNIVERSITY is a Government-funded institution of higher education offering undergraduate & postgraduate degree courses. The Department of Government & International Studies is inviting applications for Associate Professor/Assistant Professor in French (PR027/95). The appointee is expected to take up the recently launched four-year undergraduate programme in European Studies. He/She will teach French at all levels and will assist in the development and *management of the French language and area studies components. Some contribution to the broader aspects of the programme* may also be required. Applicants should possess a relevant higher degree, be able to teach French with a communicative emphasis at *all levels*, and preferably have some experience of teaching French to Chinese speakers. They should be fluent in French and competent in English, and be able to present courses on French society and institutions. A background in political science or European Studies would be an added advantage.

Salary (approx. FFr1=HK$1.5): Associate Professor ranges from HK$641,580 - $861,900 p.a. (Scale A) or HK$551,760 - $689,880 p.a. (Scale B); and Assistant Professor ranges from HK$412,980 - $524,040 p.a., with possible progression to HK$689,880 p.a. Entry salary will be commensurate with qualifications & experience.

Appointment will normally be made on fixed-term gratuity-bearing contract with an end-of-contract gratuity equal to 15% of the basic salary. Generous benefits package includes annual leave, medical & dental benefits. Housing assistance, passages and children's education allowance will be accorded as applicable.
Complete *curriculum vitae, together with* transcripts and 3 confidential *references should reach the Personnel Office*, Hong Kong Baptist University, 224 Waterloo Road, Kowloon Tong, Hong Kong [Fax: (852) 2339 5001] latest by 29 April 1995.
Please quote PR number on envelope.

DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES
Europe du Sud

Société au *capital* de 150 millions de dollars *EU*, basée aux Etats-Unis, leader de l'industrie, dotée d'une part du marché et de technologies dominantes. Diversification des produits de manutention et d'entreposage sur les marchés du secteur de la santé, des services agroalimentaires et de l'industrie commerciale Unités de production situées en Amérique du Nord dotées d'un réseau de ventes et de distribution international. Bureau de ventes européen situé en Belgique. Responsabilités : développement du réseau de distribution, réalisation des plans liés aux ventes et aux marchés et lancement de nouveaux produits, etc. Ce poste requiert un sujet dynamique et doué, ayant 6 à *10 ans d'expérience en matière de ventes et de marketing dans un environnement multinational* basé sur les produits commerciaux et les réseaux de distribution. Transmettre CV (en anglais) et évolution de salaire à la société de recrutement américaine.

A.D. Check Associates Attn : Andrew D. Check, 204 South Franklin Street Wilkes-Barres, PA USA 1-717-829-5066 (Téléphone) 1-717-820-8293 (Fax)

CARRIÈRES INTERNATIONALES

EUROPEAN MONETARY INSTITUTE

Vacancies in the Information and Communications Systems Department

The European Monetary Institute (EMI) was established on 1 January 1994 with its seat in Frankfurt am Main. The EMI's function is to strengthen the co-operation between its members, the central banks of the European Union, and to prepare for the establishment of a future European Central Bank. The working language of the EMI is English. The EMI currently employs approximately 150 staff members and has its own terms and conditions of employment, including a competitive salary structure, pension plan, health insurance and relocation benefits.

The EMI is looking to urgently fill a number of vacant positions in the Information and Communications Systems Department, initially on a three year contract basis.

POSITIONS AND QUALIFICATIONS

• Unix Specialist

Will be responsible for technical and operational support for the current UNIX systems installed at the EMI, and for the planning, specification, and installation of hardware and software for potential new UNIX systems. The specialist will also assume responsibility for the maintenance and support of the FAME time series database management system. Candidates must have an in-depth knowledge of the UNIX environment, including system administration and configuration, network management, and X-Window. Experience of managing a TCP/IP based network, and of implementing and supporting X.25 based communications are necessary. Candidates should also possess basic C/C++ programming skills, together with a sound working knowledge of the PC environment.

• Network Specialist

Will be responsible for the technical and operational support of the Local Area Network installed at the EMI, and for planning the evolution of the LAN to satisfy the EMI's emerging needs. Candidates must have an in-depth knowledge of LAN's, and a thorough understanding of routers and gateways, and network management systems (SNMP). A good working knowledge of telecommunication protocols, including Ethernet, FDDI, Novell IPX, and TCP/IP, is essential.

• Telecommunications (Data) Specialist

Will be responsible for the technical and operational support for the data telecommunications at the EMI, particularly in the field of Wide Area Networks (WAN). Candidates must have an in-depth knowledge of WAN protocols (X25, ISDN, SWIFT etc.), and a good working knowledge of high level telecommunications protocols, such as File Transfer and X400. The job holder will also be required to prepare studies on telecommunications issues and provide technical assistance to project teams within the EMI.

• Telecommunications (Voice) Specialist

Will be responsible for the technical and operational support for the internal PABX and the teleconference system installed at the EMI, and the planning and specification of further expansion in the field of voice telecommunication. Candidates must have an in-depth knowledge of PABX, both analog and digital, and a good working knowledge of telecommunication protocols (especially ISDN) and cabling systems. A good knowledge of German would be a significant advantage.

• PC Support Staff

To provide PC end-user support to the EMI's user community, and operational and technical support for the departmental Novell NetWare LAN's. Candidates must have expertise in the PC environment, coupled with an in-depth knowledge of the standard Microsoft Office Automation packages (MS DOS 6.2, MS Windows 3.1 and MS Office Professional 4.3). Experience in implementing and supporting Novell Netware systems is essential.

Candidates for all positions should:

- be a national of one of the European Union countries
- have a command of at least two European languages including English

Applications, which should include a curriculum vitae, a recent photograph and references confirming experience and skills, and if possible copies of papers or notes prepared by candidates, should be sent to the **Personnel Division, European Monetary Institute, Postfach 10 20 31, D-60020 Frankfurt by 15.04.1995.**

Chemical Engineers

Kraft Jacobs Suchard

---

swatch+

«Metal goes Swatch» – Vous aussi?

Product Manager

Nos nouvelles collections, éclatantes d'idées, sont présentées deux fois par an, et entre-temps, nous lançons sur le marché nos «Specials» si férocement convoitées. Depuis peu, les montres Swatch ont une ossature en métal, et se nomment «Swatch Irony».

En qualité de Product Manager, vous êtes responsable de cette ligne de produits depuis les premiers pas de la collection jusqu'au stade final de la production. Vous participez aux présentations internationales des nouveaux designs, soutenez les responsables de chaque pays dans la sélection de leur assortiment, et surtout, développez le produit dans le détail jusqu'à la perfection. Vous êtes le lien entre les départements du marketing, de la vente et de la production.

Pour satisfaire à cet emploi, vous disposez d'une formation en gestion d'entreprise (université, école supérieure de commerce) et surtout avez déjà opéré dans les sphères du product management international pour des biens de consommation de mode, et évoluez avec plaisir dans un environnement créatif, flexible et dynamique. Vous avez la trentaine, un pouvoir de persuasion et une force motrice motivante, communiquez avec aisance autant en allemand qu'en anglais et aimeriez donner une nouvelle impulsion à votre carrière.

Intéressé/e? Alors écrivez-nous: SWATCH SA, à l'attn. de Mme Sabine John, Chef du personnel, Jakob-Stämpfli-Strasse 94, 2504 Bienne, Suisse.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne

L'Institut de la Navigation Aérienne cherche à pourvoir deux postes d'encadrement pour son siège à Luxembourg. Ces postes devront surtout être occupés par des gestionnaires compétents et dynamiques dont la tâche sera d'orienter les travaux de l'Institut pendant une période de grands changements qui débouchera sur une nouvelle ère passionnante, pleine de nouveaux défis.

CHEF DE LA DIVISION FORMATION (réf. AA/072/LM)

En tant qu'adjoint du Directeur et sous l'autorité de celui-ci, ce gestionnaire-clé sera chargé de la gestion de toutes les activités liées au secteur formation du Programme européen d'harmonisation et d'intégration du contrôle de la circulation aérienne (EATCHIP), de l'élaboration et de la conduite de stages de formation, de séminaires et d'ateliers internationaux dans le domaine de la gestion de la circulation aérienne. Le titulaire du poste gérera les ressources humaines et autres, nécessaires à la réalisation efficace du programme de travail de la Division.

Principales qualifications requises: ☐ formation de niveau universitaire; ☐ expérience approfondie des tâches d'encadrement et de gestion, dont une partie au moins aura été acquise dans un environnement multinational et pluriculturel; ☐ vaste connaissance du monde de l'aéronautique, de préférence dans le domaine de la gestion de la circulation aérienne et de ses perspectives d'évolution; ☐ force de conviction et personnalité, aptitude à créer et à diriger une équipe; ☐ l'âge des candidats devrait se situer entre 40 et 55 ans.

CHEF DES PROJETS DE FORMATION (réf. AA/073/LM)

Chargé de faire rapport au Chef de la Division Formation, le candidat retenu gérera les principales activités suivantes: ☐ formation de pointe en matière de techniques et méthodes de gestion de la circulation aérienne; ☐ élaboration de nouveaux projets et fourniture de services d'appui à la formation aux administrations nationales et aux Directions de l'Agence dans le cadre d'EATCHIP; ☐ formation des élèves-contrôleurs du Centre de contrôle de Maastricht.

Principales qualifications requises: ☐ formation de niveau universitaire ou expérience professionnelle équivalente; ☐ connaissance approfondie de l'aéronautique et de l'organisation de la gestion de la circulation aérienne et de ses perspectives d'évolution; ☐ expérience de la fourniture de services de formation dans les domaines susmentionnés; ☐ aptitude éprouvée à organiser et à gérer des ressources parmi de nombreux projets, chacun nécessitant une mise en œuvre effective et efficace; ☐ l'âge des candidats se situera de préférence entre 35 et 48 ans.

Une rémunération de niveau international particulièrement intéressante, doublée d'un régime de sécurité sociale et de pension, est proposée.

Les actes de candidature et des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès d'EUROCONTROL, Section de Recrutement, rue de la Fusée 96, B-1130 Bruxelles (fax n° 32 2 729 90 70) pour renseignements uniquement en citant le n° de référence susmentionné.



Les actes de candidature dûment complétés, et mentionnant clairement le numéro de référence, devront parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard pour le 22 mai 1995.

Ce délai sera strictement appliqué et les candidats doivent s'assurer que leur acte de candidature arrivera à destination en temps utile.

UNIVERSAL COMMUNICATION

LE MONDE DES CADRES

Afin de poursuivre son développement, CEGOS, Groupe européen de Conseil et Formation, recherche le

RESPONSABLE (H/F)
DE SON INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DU SECRETARIAT

En vous intégrant dans une Unité dont la mission est d'accroître les compétences des personnels des secrétariats et fonctions administratives :
- vous développerez des formations adaptées au marché,
- vous innoverez dans de nouvelles formes de prestations,
- vous vendrez et réaliserez des interventions de formation en entreprise.

Votre formation supérieure vous permet de comprendre les évolutions sociologiques et technologiques des métiers du secrétariat et une dizaine d'années d'expérience professionnelle, dans des branches d'activités différentes, vous ont amené à initier et piloter des actions de changement pour ce personnel.

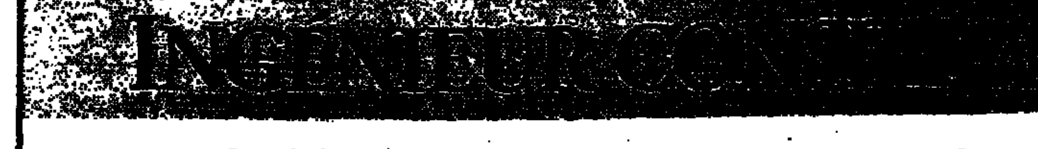
Vous vous appuierez sur une équipe d'une quinzaine de Consultants et Collaborateurs que vous dirigerez et dont vous développerez les compétences.

Votre réussite professionnelle dépendra :
- de votre capacité à manager des femmes et des hommes fortement engagés dans leur métier,
- de votre intérêt et de votre goût pour la pratique d'actions de formation opérationnelles,
- de votre aptitude à assurer un développement rentable et durable à votre Unité.





Envoyez lettre de motivation et C.V. à Georges VIGEZZI - DRH CEGOS - 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex.



La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche un ingénieur conseil pour sa Direction du Développement (département des études industrielles).

Au sein d'une équipe de spécialistes, vous prendrez en charge des missions d'études et de diagnostics concernant tous les aspects de l'entreprise : techniques, commerciaux, économiques, financiers et humains. Vous développerez des contacts de haut niveau dans le secteur des industries électriques (centrales, réseaux, équipements, installations) tant en France qu'à l'étranger.

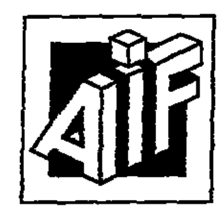
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez suivi une formation complémentaire en finance ou en gestion. Vous bénéficiez d'une expérience opérationnelle significative de cinq ans environ dans le secteur industriel. Aisance relationnelle, capacité de jugement et qualités rédactionnelles sont indispensables pour réussir dans cette fonction. La maîtrise de l'anglais est un atout.

La taille de notre Groupe vous ouvrira des perspectives d'évolution au sein de nos différentes Directions.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V. et prétentions, sous référence INCO4, à Chantal MARIA - Société Générale - Service du Recrutement 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.



Présente dans tous les secteurs d'activité, notre société intervient dans les domaines du contrôle, de la formation, du conseil et de l'assistance technique afin de garantir la fiabilité des installations et des équipements ainsi que la sécurité des personnes. La confiance de nos clients repose avant tout sur le professionnalisme et le talent d'anticipation de nos intervenants (1000 personnes au sein d'un réseau de 50 agences régionales).

Notre département AIF CONSULTANT, spécialisé dans l'Organisation de la Prévention des Risques Professionnels recherche un

Consultant Formateur en Ergonomie

PARIS

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire réalisant des audits et des formations en prévention auxquels vous participez, vous développez des actions ergonomiques sur les plans technique et commercial, en faisant valoir votre pragmatisme, votre sens du concret et votre ouverture sur les autres plutôt que votre goût pour l'étude.

A 30/35 ans, diplômé en Ergonomie, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en formation et intervention ergonomique, de préférence en milieu industriel, acquise en cabinet ou en entreprise. La connaissance des problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité du travail est indispensable. Une formation complémentaire en hygiène et sécurité, psychologie du travail et/ou management serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. LM/14 à AIF - 10, rue de Calais - 75009 PARIS.

LA MAÎTRISE DU CONTRÔLE

Consultant senior
futur associé

FINANSEARCH, Cabinet de Recrutement, spécialiste reconnu de la Gestion des Ressources Humaines élargit le champ de son activité.

Vous souhaitez être un acteur de la reprise. Au sein d'une équipe dynamique, vous participez à notre diversification.

Vous possédez une expérience confirmée en cabinet, et vous gérez en toute autonomie votre propre portefeuille de clients.

De formation supérieure, votre sens commercial et vos qualités relationnelles contribueront à la réussite de notre partenariat.

La pratique d'une langue européenne et l'utilisation de la micro-informatique seront appréciées.

Merci de nous adresser votre lettre de motivation + C.V. sous la référence 205/M à Gilbert VATRICAN 48, rue Lafayette - 75009 PARIS.



FINANSEARCH



Société d'arômes située en région parisienne avec un CA consolidé de 300 millions de francs recherche

Directeur de la recherche et du développement

Cette offre s'adresse à un candidat de formation scientifique supérieure ayant une solide expérience dans le domaine de la recherche et de l'animation d'équipe et souhaitant être un acteur important dans le développement d'une société d'arômes.

A ce titre, il sera chargé :
- *de maintenir un bon niveau scientifique et technologique*
- *de coordonner et d'animer l'équipe de recherche (15 personnes)*
- *d'être l'interlocuteur des organismes extérieurs.*

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 60372 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui nous le transmettra.

FRANCHE-COMTÉ

Jeune responsable organisation

Une importante banque à vocation régionale rattachée à un groupe bancaire de tout premier plan recherche dans le cadre de son expansion un jeune professionnel de l'organisation.

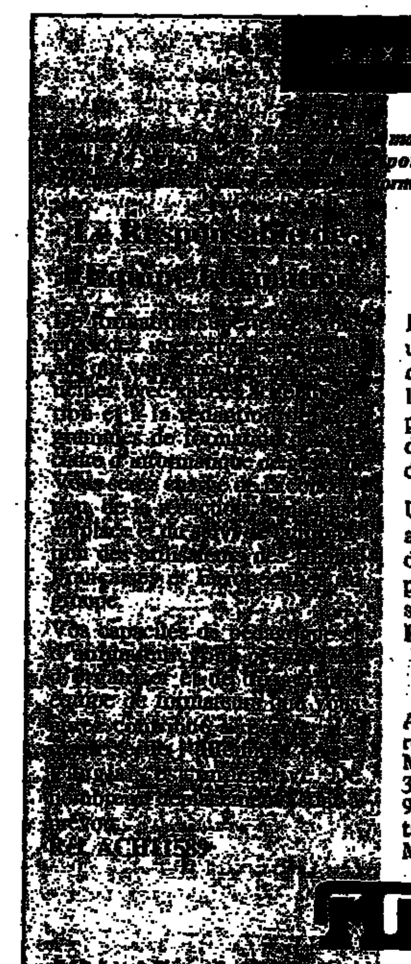
En liaison étroite avec les Directions du Siège et du réseau, il conduira de façon autonome des missions variées inscrites dans un plan de 3 ans et il interviendra sur l'ensemble des aspects de la fonction organisation générale et informatique.

A 27 ans environ, de formation HEC, ESSEC, ESCP, ESC Lyon ou IEP Paris, vous avez déjà réussi une première expérience de 2 à 3 ans dans la banque, l'industrie ou le conseil dans une fonction de type inspection, ingénieur organisation ou audit.

Les perspectives d'évolution au sein de la banque sont de nature à attirer un candidat de valeur, à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 182/01/P à notre conseil F. Philibert, à Ethika, 7 rue Victor-Hugo, 69002 Lyon, qui s'engage à vous répondre dans un délai de 3 semaines si votre dossier est retenu.

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



...matériel électrique, 11 000 personnes ...pour créer un Service Formation ...rmatique international très ambitieux :

4 Formateurs

De formation minimum bac + 2, une première expérience réussie de 3 à 4 ans dans la rédaction et l'animation de cours en milieu professionnel vous a permis d'acquérir une bonne maîtrise des méthodes de formation.

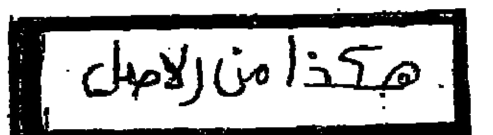
Une grande mobilité en France ainsi qu'une bonne maîtrise d'une langue Européenne en plus du Français sont nécessaires.
Réf. ACH11585

Adressez CV. + Photo + N° de tél. + rém. actuelle à Alain Chéenne, Michael Page Informatique, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou tapez votre CV sur 3617 code MPage sous réf. du poste choisi.

MP

GROUPE PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE

SUITE DE LA RUBRIQUE *CADRES* Page XVIII



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

TOULOUSE

Ingénieur commercial

RPS MEDIA est le spécialiste de la fabrication de supports mémoire pour l'informatique. Basé à Toulouse, rattaché directement au P.-D.G. du site d'Albi, votre mission : développer la vente de produits existants auprès des clients OEM, prospecter et développer des créneaux de service à partir de nos produits actuels, identifier auprès de nos clients des produits ou des services nouveaux en cohérence et en périphérie des produits existants. INSA, AM ou autres, profil ingénieur généraliste, vous avez une expérience industrielle de type gestion de projet, production, qualité, en contexte international. Vous avez un fort potentiel commercial inexploité ou une expérience confirmée, le sens du produit, le goût de la coordination de projet et savez aussi travailler seul. Anglais courant impératif, allemand apprécié. Merci d'adresser rapidement CV, photo, lettre manuscrite et salaire actuel à RPS MEDIA, réf. DRH-HC, 51 rue Isaac-Newton, 81000 Albi.

MEDIA SYSTEM

IMPORTANTE SOCIETE GARANTIE SANTE SECTEUR MUTUALITE
RECHERCHE UN

Directeur du Développement

Collaborateur direct du Directeur Général, âgé de 40 ans environ, possédant le sens de la Direction Commerciale, prêt à s'investir dans une fonction comprenant l'animation d'un réseau Parisien de Responsables d'Agences, participation à la stratégie globale de développement d'une entreprise en expansion.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV + photo + prétentions s/réf. 24145 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ou taper 3615 EUROMES code 24145 (0,99 F/mn)

Responsable Commercial

500 KF

Remarquable opportunité, pour un professionnel confirmé de la vente de services informatiques, de contribuer au développement d'une des toutes premières sociétés de marketing direct

LA SOCIÉTÉ
- Filiale de l'une des plus importantes SSII européennes.
- Bonne rentabilité.
- Expertise reconnue et maîtrise complète de la chaîne logistique de la communication directe (bases de données, gestion de fichiers, impression laser, routage etc...).
- Excellent potentiel de croissance.

LE POSTE
Sous l'autorité du Directeur de l'activité impression laser/routage, qui est organisée en centre de profit, vous devrez :
- assurer la commercialisation d'une nouvelle gamme de prestations, liées aux applications de gestion,
- identifier, qualifier et prospecter une clientèle de grandes d'entreprises, dans le secteur de la banque, des services ou de l'industrie,
- réaliser d'ambitieux objectifs de croissance et de rentabilité.

PROFIL RECHERCHE
- 35 ans au moins, formation supérieure
- Vous avez une excellente connaissance de la vente de services liés à la communication directe (idéalement dans l'impression/routage ou dans des métiers voisins : FM, EDI, services à valeur ajoutée etc...).
- Vous disposez d'un excellent sens du contact qui vous permet de traiter à très haut niveau avec une clientèle «grands comptes».
- Remarquable commercial de terrain, vous savez identifier les cibles de marché et réaliser un plan marketing.
- Votre culture informatique vous permet de dialoguer avec des techniciens de haut vol dans le domaine des systèmes et des réseaux.

Merci d'adresser votre CV, rémunération actuelle et coordonnées professionnelles, sous réf. LM0302 à Emmanuel DUPONT, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



Notre société, basée près de Lyon, fabrique et commercialise des spécialités fromagères. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons notre

Directeur Marketing

A 35/40 ans, de formation commerciale supérieure, vous avez idéalement complété votre bagage initial par une **spécialisation marketing.**

Imaginatif et amateur de fromage, votre compétence et vos capacités d'élaboration vous ont permis de pleinement exprimer votre créativité au cours d'une expérience réussie **impérativement dans l'industrie laitière.**

Nous vous proposons aujourd'hui de prendre en charge et de conduire en relation avec la direction commerciale, notre **stratégie marketing** à travers **la politique de communication**, d'assurer **la gestion de budget** et les opérations de conception et de réalisation des missions marketing.

Si notre challenge vous séduit, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. 311, à notre conseil **DOMINIQUE MALSCH Associés**, BP 2058, 69228 Lyon Cedex 02.



MEDIA SYSTEM — membre de syntec

Un projet, des moyens pour des chargés de clientèle ambitieux

Banque

Ce tout premier groupe bancaire, performant et dynamique, accentue ses actions auprès d'une clientèle très diversifiée **d'entreprises de plus de 100 MF de CA.** Il a développé des produits attractifs et compétitifs pour ce segment de clientèle et mis en place un réseau spécialisé (déjà une trentaine d'agences en France) ayant accès à de puissants moyens centralisés.

Vous aurez pour mission de poursuivre le développement de cette activité sur la **proche banlieue parisienne** et serez l'interlocuteur privilégié des responsables d'entreprises que vous prospecterez, gérerez et fidéliserez avec une large autonomie.

Agé de trente ans, diplômé d'une école de commerce, du CESB ou de l'ITB, vous avez au moins 3 ans d'expérience de l'exploitation des GME au sein d'une banque à réseau. Vous voulez valoriser votre dynamisme commercial tout autant que votre métier de banquier au sein d'une banque qui favorise l'épanouissement des capacités individuelles et dont la croissance soutenue garantit l'évolution des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence D317/M à notre conseil Daniele Fossat, OBERTHUR CONSULTANTS, 49 rue Saint Roch, 75001 Paris.

Oberthur Consultants

CURRICULUM

Grand Groupe de Services spécialisé dans le domaine des loisirs et leader dans son secteur (7 milliards de francs de chiffre d'affaires) recherche le

DIRECTEUR MARKETING

de son activité Grand Public

Directement rattaché au Directeur de cette activité, il s'appuiera sur une équipe structurée. Il mènera 5 missions complètes qui portent sur : les études, les produits et les services, la communication, la promotion, les nouveaux modes de distribution.

A 35 ans environ, vous avez une formation d'école de commerce de haut niveau et vous parlez couramment anglais. Vous avez acquis des expériences réussies de Chef de Produit puis de Chef de Groupe dans des sociétés de produits de grande consommation ou de services grand public. Vous travaillez actuellement au sein d'une entreprise de forte notoriété.

Vous êtes dynamique et actif. Votre bon sens relationnel, vos qualités d'analyse et de créativité ainsi que votre goût marqué pour l'organisation et l'anticipation vous permettront de réussir dans le Groupe.

Le poste est basé à Paris.

Ecrire sous réf. MV19 à GRH CONSEILS - 12, rue de Castiglione 75001 PARIS, Discrétion assurée.

GRH Conseils

★ EURO RSCG

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Une ambition : le service
Chef d'agence régionale
Nice

Votre mission : coordonner l'ensemble des activités de l'agence (commerciales, travaux, SAV) pour réaliser les objectifs fixés.
Votre profil : à 35/40 ans, vous avez une formation supérieure et un savoir-faire dans l'animation des hommes, dans la gestion financière et les relations commerciales.

Vous êtes surtout une véritable force de proposition.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, prétentions) sous la réf. CAN, Schindler DSZ, 2 rue Jean Rodier, 31400 Toulouse-Montaudran.



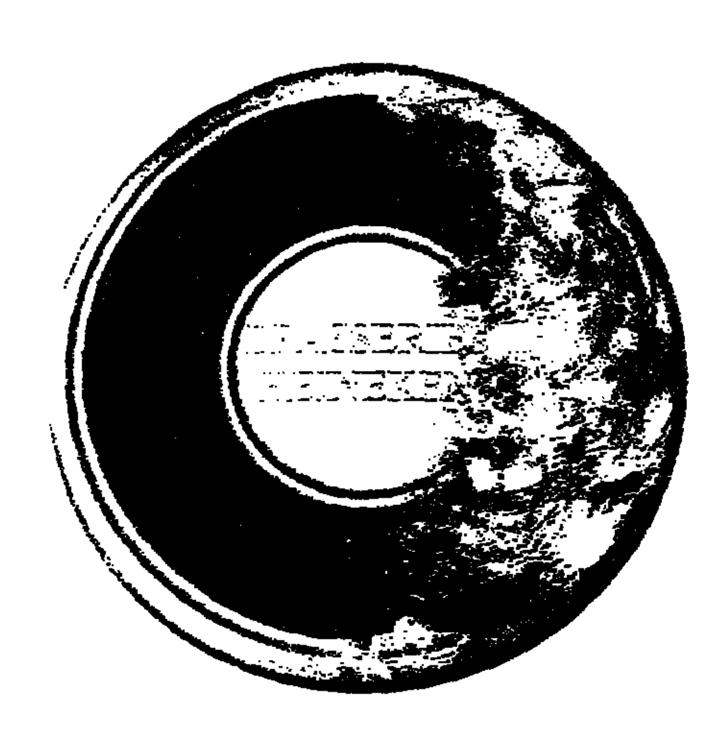
Schindler
The Elevator and Escalator Company

Jonction — Schindler

LE MONDE DES CADRES

LE MANAGEMENT INTERNATIONAL VOUS INTERESSE ?

LE GROUPE HEINEKEN VOUS DONNE RENDEZ-VOUS DU 3 AU 8 SEPTEMBRE



24 jeunes diplômés européens de l'enseignement supérieur, débutants ou première expérience, vont être invités, pour la première fois, à participer au séminaire international du groupe Heineken. Réfléchir, échanger sur le management d'aujourd'hui et de demain, mais aussi participer à des jeux de stratégies avec des professionnels français et étrangers, tel est le programme de cette semaine. Présents dans le monde entier, nous savons que chez Heineken, deuxième groupe brassicole mondial, le management dépasse les frontières, les cultures. Si vous aussi vous êtes convaincus et que vous souhaitez devenir demain un manager international, téléphonez-nous au **(1) 46 99 54 54** du 28 mars au 10 avril, de 9 à 17 heures, du lundi au vendredi en précisant la référence 187.

Cette semaine internationale ouvre des perspectives d'emploi au sein du groupe Heineken en France... dans un premier temps...



MEDIA SYSTEM

faral

Depuis plus de 20 ans nous intervenons en conseil, formation et création pédagogique sur les thèmes de la sécurité, de l'environnement, de la qualité et du management. *Nous poursuivons notre développement et recherchons pour* ***LYON*** *un*

CONSULTANT H/F - Futur Associé

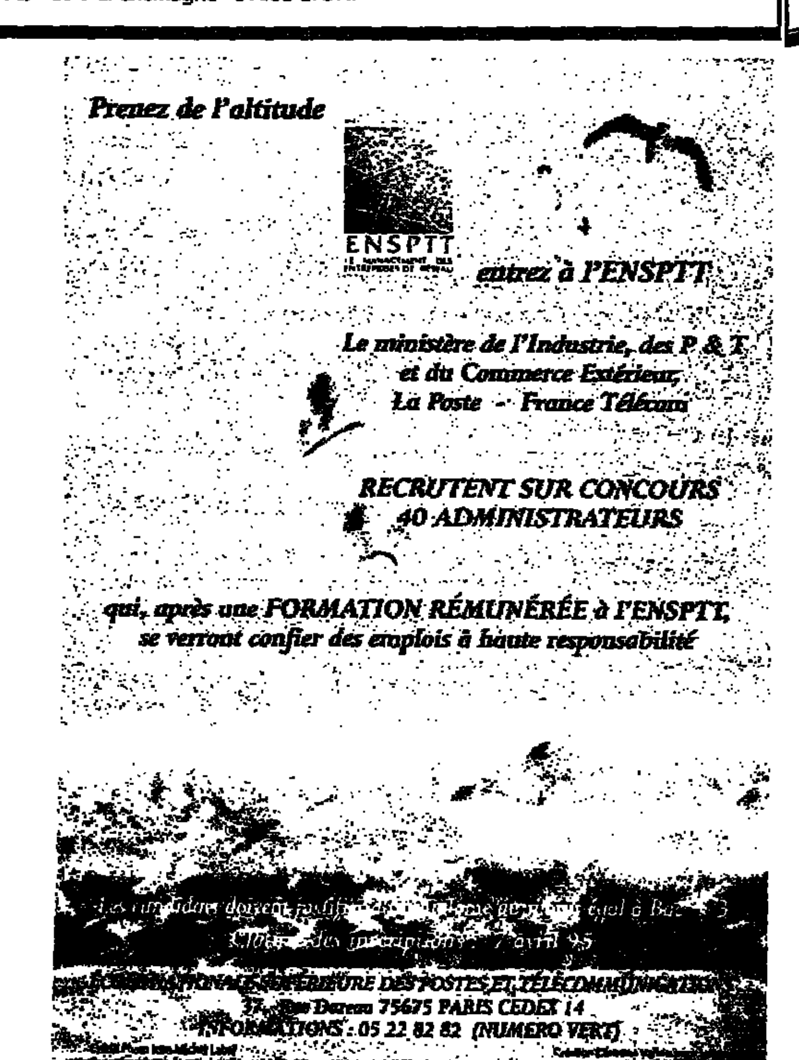
Vous conduirez de façon autonome des actions de conseil et de formation (essentiellement dans les domaines de la sécurité et de l'environnement) et vous participerez au développement commercial.

A 30-35 ans, **de formation Ingénieur** (ou DEA), vous possédez de réelles compétences en matière d'environnement (conduite de diagnostic et plan d'action), ainsi qu'une expérience opérationnelle en milieu industriel.

Esprit d'équipe, goût pour l'animation et pour le commercial sont les qualités qui vous permettront de réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. CFA à Anne COUTAGNE - PROFIL - 132, Cours Charlemagne - 69002 LYON.

PROFIL Consultants GROUPE ARCHIPEL



Groupe Le Particulier

Notre Groupe d'Editions (700.000 abonnés), soucieux de consolider sa position de **LEADER** sur le marché **SPECIALISE DANS L'INFORMATION DESTINEE AUX PARTICULIERS**, recherche pour la principale de ses publications, la revue de Droit Pratique **"LE PARTICULIER"**, un

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT H/F

De niveau Bac + 5 (Droit - Economie), à 35-40 ans, vous avez une expérience confirmée d'au moins 5 ans dans la presse spécialisée, l'édition ou les secteurs connexes.

Vous savez exprimer vos connaissances dans un langage de vulgarisation orientée vers le conseil pratique. Bien entendu, vous maîtrisez l'ensemble des contraintes liées à la périodicité rédactionnelle ainsi que les différents outils informatiques du métier (TTX, édition électronique).

En liaison étroite avec le Rédacteur en Chef, vous participerez au développement rédactionnel du **PARTICULIER** : choix des articles et des auteurs, toutes innovations en vue de poursuivre l'essor de la revue.

Vous animerez une équipe de Rédacteurs dont vous assurerez de façon rigoureuse le contrôle rédactionnel, ayant l'exigence de la qualité du contenu et de la clarté d'expression. Avec eux, vous ferez preuve de créativité dans la présentation des articles et des numéros spéciaux. Vous suivrez personnellement les différentes sources documentaires afin de bien couvrir l'exhaustivité de l'information.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous réf. LP/LM1, à notre Conseil MIGADE 27, rue Garnier - 92200 Neuilly-sur-Seine.



un département de Momentum

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

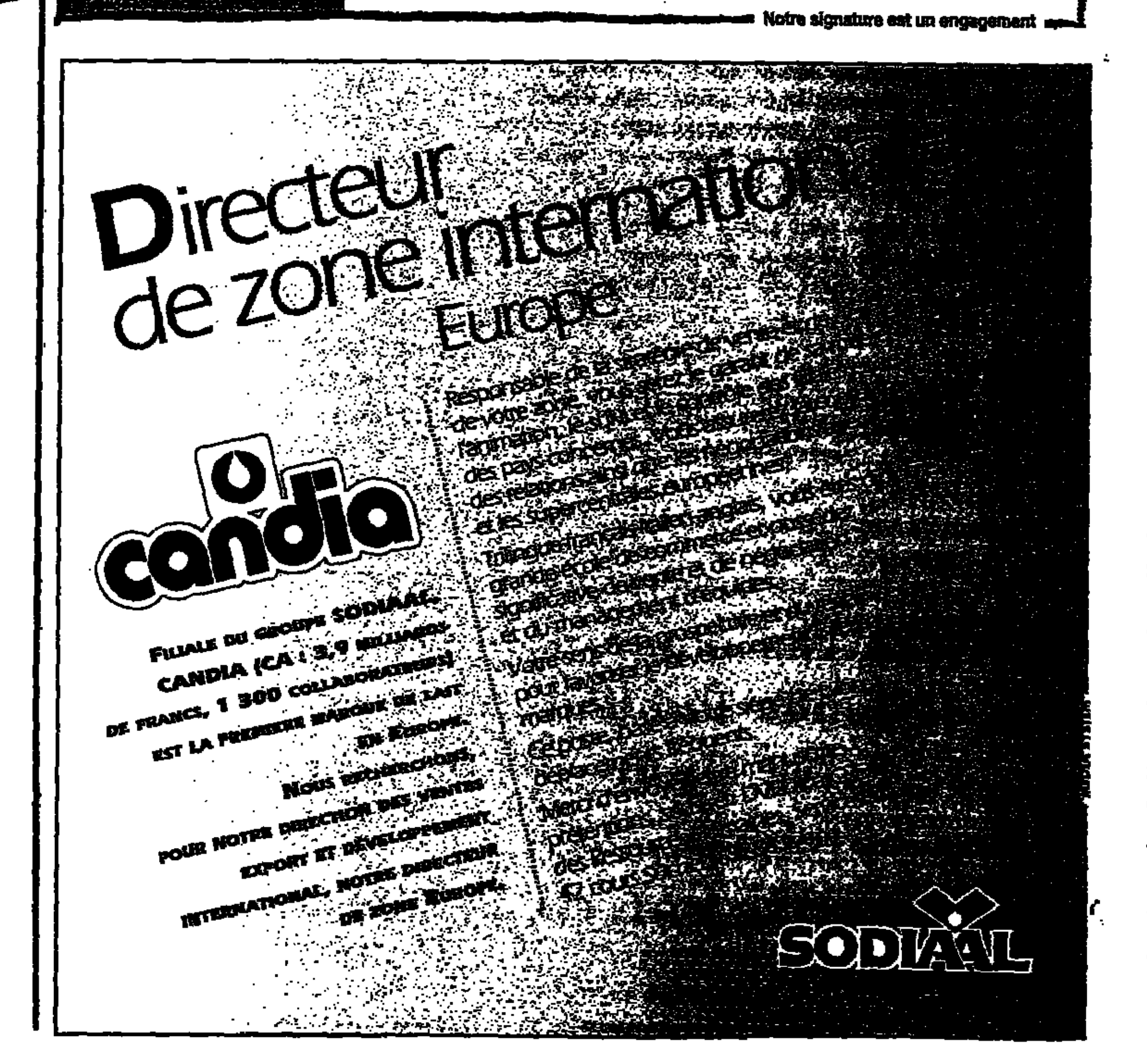
Marketing et encadrement commercial

énieur Commercial dans l'univers informatique ?

avons une proposition
vous en page XI



Notre signature est un engagement



هكذا من الأصل